Premier feuillet.

1853.

COMMUNE	ARRONDISSEMENT	DÉPARTEMENT
de La Neuville en Hez	DE CLERMONT.	DE L'OISE.

L'Officier Public se conformera aux dispositions des articles du Code civil, dont la teneur suit :

Art. 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, noms, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt-un ans au moins, parens ou autres; et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés, par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance.*

Sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précé-
» dens, de la part des fonctionnaires y dénom-
» més, sera poursuivie devant le Tribunal de
» première instance, et punie d'une amende
» qui ne pourra excéder cent francs. »

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de La Neuville en Hez pendant l'année mil huit cent cinquante-trois.

Le présent Registre contenant dix-huit feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous Ledicte-Duflos, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent cinquante-deux.

P. M. Le Président empt

A. Witasse
Juge

N° 5 r°

Mariage entre Alfred Emile Léé Boulanger et Geneviève Maurobet Veuve de fille mineure

L'An mil huit cent cinquante trois, le Jeudi Dix Janvier onze heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Chesneau Maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Sont comparus publiquement en la salle de la Mairie, le Sieur Alfred Emile Léé Boulanger âgé de vingt cinq ans Chaudronnier demeurant en cette Commune étant né le quatorze février mil huit cent vingt sept, Veuf de Dame Marie Joseph Victorine Labbé décédée en cette Commune le dix huit février mil huit cent cinquante deux, fils majeur des défunts François Boulanger en son vivant Cordonnier et de Dame Thérèse Adelaïde Pinard, tous deux décédés en cette Commune le premier le vingt trois août mil huit cent trente neuf et le second le dix sept Juin mil huit cent trente huit et petit fils du côté paternel de François Boulanger, vivant Cordonnier et de Geneviève Lefèvre tous deux décédés en cette Commune le premier le vingt sept Juin mil huit cent trente six, et le second le onze Novembre mil huit cent vingt trois, ainsi qu'il est constaté aux registres de l'Etat civil déposés aux Archives de Notre Mairie Collationnés et vérifiés par nous d'une part.

Et Demoiselle Geneviève Maurobet âgée de vingt ans passés demeurant à Fleurines Canton de Pont Sainte Maxence chez ses père et mère Née à la Neuville en hez le Quinze Avril mil huit cent trente deux, fille mineure qu'entre au Mariage ci après Jean Baptiste Maurobet âgé de quarante huit ans Charbonnier et de Geneviève Adelaïde Delille âgée de quarante deux ans ses père et mère domiciliés audit Fleurines présents et consentants d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites en cette commune les Dimanches Dix Neuf et vingt du mois de Décembre dernier et en la Commune de Fleurines les Dimanches vingt six Décembre et deux de ce mois toutes à heure de midi ainsi qu'il est constaté par Monsieur le Maire de Fleurines le cinq de ce mois et légalisé le même jour par Monsieur le Greffier du Tribunal civil de Senlis par le certificat à lui donné Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur réquisition, et après avoir donné



9 r° & 10 r°

lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du Chapitre six intitulé du Mariage sur les droits et devoirs des époux ayant trait à icelui Conformément aux dispositions de l'article deux de l'Avis du Conseil d'Etat du vingt sept Ventôse an treize, le futur de nous déclarer par serment que le lieu du décès de ses ayants maternels et celui de leur dernier domicile lui sont inconnus il nous a affirmé par serment n'en avoir aucune connaissance et après avoir fait la même interpellation aux témoins et Comparant a affirmé par serment Connaître le fait mais ignorer le lieu du décès de ses Ascendants et leur dernier domicile Nous avons demandé aux futurs époux s'ils voulaient se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement nous déclarons au nom de la loi que Alfred Emile Léé Boulanger et Geneviève Maurobet sont unis par le Mariage de tout ce avons dressé acte en présence des Sieurs François Théodore Boulanger âgé de quarante deux ans Sieur de long frère de l'Epoux Louis Honoré Hubert âgé de quarante deux ans Maçon Voisin de l'Epoux Henri Ferdinand Leveille âgé de trente deux ans Maçon Voisin de l'Epouse tous trois domiciliés en cette Commune et de Jean Baptiste Maurobet âgé de vingt deux ans Charbonnier demeurant à Fleurines frère de l'Epouse. De l'Instant et Conformément à la loi sur l'interpellation spéciale de nous Maire les dits futurs époux ont déclaré qu'ils n'ont pas fait de Contrat de Mariage par celle réponse après même interpellation a été faites par les présentes dispense nécessaire autorisant ledit Mariage et les dits témoins, après qu'il leur a été aussi donné lecture du présent acte l'ont signé avec nous et les parties Contractantes ont aussi au fur de la future a déclaré ne savoir écrire pour signer. Delille Geneviève

E Boulanger Pabanger ;

G maurobet Thuors Leveille

Chesneau

maurobet

L'An mil huit cent cinquante trois, le Mardi onze Janvier huit heures du matin, par devant nous Jean

N° 2.

Décès de François Auguste Trois œufs âgé de vingt ans.

Baptiste Alphonse Theureux, Maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en hy Canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, Sont comparus François Etienne Trois œufs âgé de quatre Neuf ans Bucheron, demeurant en cette commune père de défunt ci-après nommé et Narcisse Maillard âgé de cinquante et un ans Instituteur aussi domicilié en cette commune ami lesquels nous ont déclaré que François Auguste Trois œufs âgé de vingt ans sans profession demeurant en cette commune fils du premier comparant et de Félicité Rose est décédé ce jourd'hier à Neuf heures et demie du soir en la demeure de ses père et mère sise Grande rue de Beauvais à Clermont ainsi que nous nous en sommes assuré et a ledit Maillard signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture. Quant audit Trois œufs père a déclaré ne savoir écrire pour signer./

Maillard Theureux

N° 3.

Décès de Marie Elisabeth Lépinette âgée de quatre-vingt deux ans veuve de Philibert Boitel.

L'An mil huit cent cinquante trois, le Mardi onze Janvier, Onze heures du matin, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Theureux, Maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en hy Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Sont comparus Alexandre hypolite Magnier âgé de vingt sept ans, Garçon charpentier, fils de la défunte ci-après nommée et Théodore Bléry âgé de trente cinq ans Boulanger voisin, tous deux domiciliés en cette commune lesquels nous ont déclaré que Marie Elisabeth Lépinette âgée de quatre vingt deux ans sans profession, demeurant en cette commune, née en celle d'Angivilles, arrondissement de Clermont veuve de d'Isaac Philibert Boitel et fille des défunts François Lépinette et de Marie Elisabeth Bléry, est décédée ce jourd'hier à Onze heures du soir, en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont ainsi que nous nous en sommes assuré, et ons les comparants signé avec nous le présent acte de Décès après qu'il leur en a été fait lecture./

Magnier Bléry Theureux

N° 4



Mariage entre Fulgence Auguste Delarue et Marie Thérèse Adéline Fagard Garçon et fille majeurs.

L'An mil huit cent cinquante trois, le Lundi Sept Février, Onze heures du matin pardevant nous, Jean Baptiste Alphonse Theureux, Maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en hy Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, Sont comparus publiquement en la salle de la Mairie le Sieur Fulgence Auguste Delarue Garçon âgé de vingt huit ans passés Bucheron demeurant en cette commune, chez sa mère, y étant né le vingt quatre Août mil huit cent vingt cinq fils majeur de Marie Rose Clarisse Delarue Manouvrière âgée de cinquante cinq ans présente et consentante d'une part. . . . Et Demoiselle Marie Thérèse Adéline Fagard âgée de vingt trois ans domestique demeurant de fait en cette commune chez Madame Veuve Gautier et de droit à Frénières Canton de Lassigny chez son père y étant née le vingt huit Décembre mil huit cent vingt Neuf ainsi qu'il résulte de l'acte de Naissance délivré par Monsieur le Maire de Frénières le dix sept Janvier dernier et légalisé le dix Neuf par Monsieur le Président du Tribunal civil de Compiègne fille Majeure de Florent Fagard Manouvrier âgé de cinquante cinq ans présent et consentant et de défunte Marguerite Chebaux décédée audit Frénières le vingt Neuf Octobre mil huit cent quarante Neuf ainsi qu'il résulte de l'acte de décès délivré et légalisé comme il est dit en l'acte de Naissance d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites les Dimanches vingt trois et trente Janvier dernier devant la porte de Notre Mairie à l'heure de midi. . . Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition, et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre six du titre du Code civil intitulé du Mariage avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour Mari et pour femme chacun ayant répondu séparément et affirmativement —

déclarons au nom de la loi que Fulgence Auguste Delarue et Marie Thérèse Adeline Jacard ... unis par le Mariage de tout ce avons dressé acte en présence des Sieurs Durand Sommereux âgé de Soixante huit ans Marchand demeurant en cette Commune Larrain de l'époux Noel Lemoine âgé de quarante cinq ans Cordonnier demeurant à Saint Just Desmarets ami de l'époux, Henri Fagard âgé de trente cinq ans forgeron demeurant à Frénières Beauvoir et Désiré Flouris Boudeville âgé de vingt quatre ans Cultivateur l'époux demeurant en cette Commune à l'instant et la conformement à loi sur l'interpellation spéciale de nous Maire, lesdits futurs époux ont déclaré qu'ils n'ont pas fait de contrat de mariage par acte réponse réponse après même interpellation, a été faite par les personnes présentes susnommées autorisant le Mariage et lesdits témoins après qu'il leur en a été aussi donné lecture du présent acte ont signé avec nous et les parties contractantes, excepté à la mère de la future a déclaré ne savoir ce pour ne signer. J. Delarue

Fagard Fagard Sommereux

Boudeville-Desiré Lemoine

Heureux

L'An mil huit cent cinquante trois le Jeudi dix sept février par devant nous Jean Baptiste Alphonse Heureux Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Est Comparu Jean François Désiré Duval âgé de Vingt cinq ans Maréchal ferrant demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à deux heures du matin en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant et de Prudence Elisa Poulain âgée de Vingt trois ans sa femme et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Désiré Alphonse, lesdites déclaration et présentation faites en présence de François Joseph Jeanneau âgé de soixante

N° 5.

Naissance de Désiré Alphonse Duval.

N° 6

Naissance de Nestor Butté

N° 7.

Décès de Aimée Angélique Charlotte Rozé

Heureux

L'An mil huit cent cinquante trois le Vingt huit Février cinq heures du soir par devant nous Jean Baptiste Alphonse Heureux Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont Comparus Prosper Marie Léon Wiemy âgé de Cinquante et un ans Notaire et Alexandre Paul Cundé de Charlet Serrainville propriétaire tous deux domiciliés en cette Commune et amis de la défunte ci après nommée, lesquels nous ont déclaré que Aimée Angélique Charlotte Rozé âgée de quatre vingt quatre ans et dix mois demeurant en cette Commune née à Coupe de bonne espérance, Veuve de Jean Baptiste Marie Arnould Bovet

Heureux

L'An mil huit cent cinquante trois, le Lundi Vingt huit Février cinq heures du soir, par devant nous, Jean Baptiste Alphonse Heureux Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Sont Comparus Prosper Marie Léon Wiemy âgé de Cinquante et un ans Notaire et Alexandre Paul Cundé de Charlet Serrainville propriétaire tous deux domiciliés en cette Commune et amis de la défunte ci après nommée, lesquels nous ont déclaré que Aimée Angélique Charlotte Rozé âgée de quatre vingt quatre ans et dix mois demeurant en cette Commune née à Coupe de bonne espérance, Veuve de Jean Baptiste Marie Arnould Bovet

Heureux

L'An mil huit cent cinquante trois, le Samedi vingt six Février cinq heures du soir, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Heureux Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Est Comparu Jean Baptiste Butté âgé de trente sept ans Marchand demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à neuf heures et demie du matin en sa maison sise à la place à lui déclarant et de Désirée Fère âgée de trente sept ans son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Nestor. Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Nicolas Maillard âgé de Cinquante et un ans Instituteur et de Jules Dufossé âgé de Vingt huit ans Marchand tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture. Maillard J. Dufossé

Heureux

Est décédé ce jourd'hui à Onze heures du matin en sa maison sise Grande rue de Beauvais à Clermont ainsi que nous nous en sommes assuré et tous les Comparants signé avec nous le présent acte de décès, après qu'il leur en a été fait lecture. /.

Charlotte Brunet veuve Sibille Mimey Chevreux

L'An mil huit cent cinquante trois, le Lundi Vingt huit Février Six heures du soir, pardevant nous, Jean Baptiste Alphonse Chevreux Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrond.t de Clermont Département de l'Oise Est Comparu en Mairie Edmond Champy, âgé de trente quatre ans Garde forestier demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il déclare être né ce jourd'hui à dix heures du soir en sa maison sise dans la Forêt lieudit la Carrefour du Lieutenant de lui déclarant et de Louise Aimable Guignard son épouse âgée de vingt huit ans et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Léon Antoine, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Julien Maxime Mervoyer âgé de quarante quatre ans Brigadier Forestier et de Jean Baptiste Sibille Chevreux âgé de quarante trois ans propriétaire tous deux domiciliés en cette Commune, et tous les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait lecture. /.

Sibille Brunet Champy Chevreux

L'An mil huit cent cinquante trois, le Samedi deux mars, huit heures du matin, pardevant nous, Jean Baptiste Alphonse Chevreux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrond.t de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu Jean Charles Collemant, âgé de vingt cinq ans Mercier Epicier Demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jourd'hui à cinq heures du matin en sa maison sise Grande rue de Beauvais à Clermont, de lui déclarant et de Héloïse Carmélite Marie son épouse âgée de vingt cinq ans, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Charles lesdites déclaration et présentation faites en présence de François Joseph Lemire âgé de soixante deux ans marchand Epicier, et Jean Baptiste Sibille Chevreux âgé de quarante trois ans propriétaires tous deux domiciliés en cette Commune et tous les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture. /.

J.C. Collemant Lemire Chevreux

L'An mil huit cent cinquante trois, le Vendredi Six huit Mars Onze heures du matin pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Chevreux Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrond.t de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus Louis Honoré Hubert âgé de quarante deux ans Maçon et Pierre Nicolas Corbillon âgé de Cinquante sept ans Cultivateur tous deux domiciliés en cette Commune et Maire de lui défunte ci après nommée lesquels nous ont déclaré que Marie Lucienne Batard âgée de soixante trois ans sans profession demeurant en cette Commune, est décédée ce jourd'hui à dix heures du matin en sa maison sise rue toute Droite ainsi que nous nous en sommes assuré et tous les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture. /.

Hubert Corbillon Chevreux

L'An mil huit cent cinquante trois le Samedi Dix neuf Mars cinq heures du soir pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Chevreux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrond.t de Clermont, Département de l'Oise, sont Comparus Joseph Constantin Brunet âgé de trente neuf ans et François Joseph Brunet âgé de vingt deux ans tous deux Bucherons domiciliés en cette Commune et fils de la défunte ci après Nommée lesquels nous ont déclaré que Marie Marguerite Félicité Rose âgée de Cinquante trois ans Manouvrière demeurant en cette Commune née en la ville de Beauvais épouse de François Etienne Brunet aussi Bucheron et fille des défunts François Rose et de Félicité Jumeau veuve Cordier est décédée ce jourd'hui à

Se Acte

N.o 8.

Naissance de Léon Antoine Champy.

N.o 9.

Naissance de Charles Collemant.

N.o 10.

Décès de Marie Lucienne Batard âgée de soixante trois ans Journalière en Nature.

N.o 11.

Décès de Marie Marguerite Félicité Rose âgée de cinquante trois ans épouse de François Etienne Brunet.

Une heure après midi en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont, ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture./.

C. troisœufs J. troisœufs Theureux

N.° 12.

Naissance de Virginie Haulter.

L'an mil huit cent cinquante trois, le Lundi quatre avril huit heures du matin, pardevant nous, Jean Baptiste Alphonse Theureux, Maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, est comparue Silvie Devimeux âgée de cinquante trois ans sage femme demeurant en cette commune, laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui à midi est né un enfant du sexe féminin en la maison de Prosper Alexandre Gosse rentier, en cette commune sise grande rue de Beauvais à Clermont qu'elle nous a présenté et auquel elle a déclaré donner le prénom de Virginie, lequel enfant est né de Catherine Haulter âgée de vingt deux ans et demi sans profession fille de Jean Haulter et de Susanne Tille domiciliés à Genville dépendance de Mouy (Oise); ladite déclaration et présentation faites en présence de Henri Ferdinand Levieille âgé de trente trois ans Maçon, et de Jean Baptiste Coppin âgé de quarante quatre ans Battonnier tous deux domiciliés en cette commune et ont la déclarante et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture./.

Levieille S. Devimeux Coppin Theureux

N.° 13.

Mariage entre Alexandre Hypolite Mangnez et Joséphine Elmire Alline garçon majeur et fille Mineure.

L'an mil huit cent cinquante trois, le Mardi cinq avril, onze heures du matin, pardevant nous, Jean Baptiste Alphonse Theureux, Maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus publiquement à la salle de la Mairie le sieur Alexandre Hypolite Mangnez garçon âgé de vingt sept ans passés ouvrier charpentier demeurant en cette commune chez sa mère Né en celle de la rue Saint Pierre le Seize Juin mil huit cent vingt cinq ainsi qu'il

6e 8 Ans

resulte de l'acte de naissance délivré par Monsieur le Maire de la rue Saint Pierre le vingt et un Mars dernier et légalisé par Monsieur le président du tribunal civil de Clermont le vingt neuf, fils majeur de défunt Stanislas Mangnez en son vivant Menuisier décédé audit rue Saint Pierre le trente Septembre mil huit cent trente ainsi qu'il est constaté en l'acte de décès délivré et légalisé comme il est dit en l'acte de naissance et de Marie Françoise Joséphine Lépinette sa veuve âgée de cinquante et un ans présente et consentante d'une part. . . . Et Demoiselle Joséphine Elmire Alline, âgée de dix huit ans couturière demeurant en cette commune chez ses père et mère née en celle de Sarron Canton de Liancourt le vingt neuf Octobre mil huit cent trente quatre ainsi qu'il est constaté par son acte de Naissance délivré par Monsieur le Maire de la dite commune de Sarron le huit mars dernier et légalisé le vingt neuf comme il est dit ci-dessus fille mineure de Charles Joseph Alline Garde Brigadier forestier, âgé de quarante deux ans et de Catherine Gayant son épouse âgée de trente huit ans présents et consentants d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites les Dimanches vingt et vingt sept mars dernier devant la porte de Notre Mairie à l'heure de midi.

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition, et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre six du titre du code civil intitulé du Mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu séparement et affirmativement déclarons au nom de la loi que Alexandre Hypolite Mangnez et Joséphine Elmire Alline sont unis par le Mariage de tout ce avons dressé acte en présence des Sieurs Louis Joseph Favrel âgé de quarante six ans Manouvrier demeurant à la rue Saint Pierre cousin de l'Epoux Julien Joseph François âgé de cinquante et un ans rentier ami de l'Epoux Théodore Blézy âgé de trente six ans Boulanger ami de l'Epouse et Antoine Nicolas Dufourmentelle âgé de trente et un ans ami de l'Epouse tous trois domiciliés en cette commune à l'instant il nous a été délivré un certificat constatant

que le Contrat de Mariage de Monsieur Alexandre Hyppolite Mangnes et Mademoiselle Joséphine Elmire Alline demeurant à la Neuville en bey chez leur père et mère a été passé devant Maître Vimy Prosper Léon Notaire en cette Commune ce jourd'hui quatre avril Contant, lesquels après qu'il leur en a été donné lecture l'ont signé avec nous et les parties Contractantes ainsi que nos Témoins des futures ont déclaré ne savoir écrire ni signer

Mangnes Bléry

Alline Jeanne

Deveaux

Et mil huit cent cinquante trois, le Mardi vingt six Avril, Onze heures du matin, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Chevreux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en bey Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise. Sont Comparus Publiquement en la Salle de la Mairie, le Sieur Charles Hyppolite Désiré Mercier Garçon âgé de vingt trois ans Peintre demeurant à Etouy chez ses père et mère, y étant né le quatorze Mars mil huit cent trente ainsi qu'il résulte de l'Acte de Naissance délivré par Monsieur le Maire d'Etouy le Vingt de ce mois et légalisé par Monsieur le Président du Tribunal civil de Clermont Oise, le vingt trois, fils mineur quant du Mariage de Pierre François Mercier âgé de Cinquante deux ans Cultivateur et de Marie Rose Mercier Son épouse âgée de Cinquante deux ans ses père et mère présents et Consentants d'une part . . . Et Demoiselle Augustine Célestine Derricourt âgée de Vingt ans passés Couturière demeurant en cette Commune chez ses père et mère née en cette de Cambronne Canton de Nouy le Vingt sept Août mil huit cent trente deux

No 14.

Mariage entre Charles Hyppolite Désiré Mercier et Augustine Célestine Derricourt Garçon et fille mineurs

qu'il est Constaté par l'Acte de Naissance délivré par Monsieur le Maire de Cambronne le Dix huit de ce mois et légalisé le vingt six par Monsieur le Président dudit Tribunal de Clermont Oise fille Veuve après Justice et procédant du Consentement de Pierre Auguste Derricourt âgé de quarante quatre ans Peintre et de Catherine Célestine Brie âgée de quarante quatre ans sans épouse ses père et mère d'Autre part . . . Les Parties ont requis de procéder à la Célébration du Mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites tant en cette Commune qu'en celle d'Etouy les Dimanche Dix et Dix sept de ce mois ainsi qu'il est Constaté par le Certificat délivré par Monsieur le Maire dudit Etouy et légalisé comme il est dit en l'Acte de Naissance, toutes à l'heure de midi.

Aucune Opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur requisition, et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du Chapitre six du titre du Code civil intitulé du Mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi que Charles Hyppolite Désiré Mercier et Augustine Célestine Derricourt sont unis par le Mariage, de tout ce avons dressé acte en présence des sieurs Antoine Martin Mercier âgé de quarante huit ans Cultivateur Maire de l'Etouy, Frédéric Mercier âgé de trente Neuf ans Cultivateur oncle de l'Epoux domiciliés en la Commune d'Etouy, Pierre Emmanuel Prosper Loubet âgé de trente trois ans Maréchal oncle de l'Epouse demeurant en cette Commune et Constant Boclet âgé de quarante Six ans oncle de l'Epouse par alliance demeurant à Bulles, à l'Instant et en présence de la foi des Interpellations spéciale de nous Maire, les dites futures époux ont déclaré qu'ils ne nous font de Contrat de Mariage, pareille réponse après même interpellation a été faite par les personnes présentes aux énoncés autorisant le dit Mariage et de tout dont nous après qu'il leur a été fait donné lecture des présent acte ont signé avec nous et les parties Contractantes, ainsi que les futurs époux a déclaré ne savoir point signer.

Mercier Bernard

Mercier

Derricourt

Et Boclet

Brie

Loubet

Mercier

Deveaux

N° 15.

Naissance de Victorine Croisine, Croisœufs.

L'An mil huit cent cinquante trois le Mercredi quatre Mai sept heures du soir pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Lheureux Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu Stanislas Victor Croisœufs âgé de trente deux ans Sieur de Long demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hier à neuf heures du soir en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont de lui déclaré et de Henriette Elisa Hugonnier sa femme âgée de trente un et demi et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Victorine Croisine, lesdites déclaration et présentation faites en présence de François Joseph François âgé de soixante neuf ans Marchand Epicier et de Jean Baptiste Coppin âgé de quarante cinq ans Bottonnier tous deux demeurant en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture./.

Coppin François Croisœufs Lheureux

N° 16

Décès de Geneviève Termes âgée de soixante quinze ans veuve de Augustin Audefroy.

L'An mil huit cent cinquante trois, le Jeudi cinq Mai huit heures du matin Pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Lheureux Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Louis Joseph Villez âgé de soixante deux ans Garde champêtre et Onésime Levieille âgé de trente cinq ans Maçon tous deux domiciliés en cette commune ce dernier voisin de la défunte ci après nommée, lesquels nous ont déclaré que Geneviève Termes âgée de soixante quinze ans rentière demeurant en cette Commune née à Montigny Canton de Maignelay veuve de Augustin Audefroy en son vivant horloger est décédée il y a environ trois jours à sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont vis à vis le Calvaire ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture./.

Levieil Villez Lheureux

L'An mil huit cent cinquante trois, le Dimanche huit mai sept heures du matin pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Lheureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville

8e Feuille

N° 17



Décès de Louis Emile Delille âgé de vingt sept mois.

en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Sont Comparus Louis Emile Delille âgé de vingt neuf ans Bucheron demeurant en cette Commune et Marcisse Maillard âgé de cinquante et un ans Instituteur domicilié au même lieu le premier père et le second ami du défunt ci après nommé lesquels nous ont déclaré que Louis Emile Delille âgé de vingt sept mois fils du premier Comparant et de Marie Oside Lisard est décédé ce jourd'hui à quatre heures après midi en la demeure de ses père et mère sise grande rue de Beauvais à Clermont ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture./.

Maillard Emille Delille Lheureux

N° 18.

Décès de Simon Ruste, agé de soixante seize ans et dix mois époux de Marie Félicité Julien.

L'An mil huit cent cinquante trois, le Jeudi douze Mai sept heures du soir, pardevant nous, Jean Baptiste Alphonse Lheureux Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Sont Comparus Jean Baptiste Hermand âgé de soixante trois ans Bucheron et Sysille Isidore Magnier aussi Bucheron demeurant en cette Commune Cousins du défunt ci-après nommé lesquels nous ont déclaré que Simon Ruste âgé de soixante seize ans et dix mois rentier demeurant en cette Commune né en celle de Litz époux de Marie Félicité Julien et fils des défunts Jean Ruste et de Marie Fontain est décédé ce jourd'hui à cinq heures et demie du soir en sa maison sise place de la fontaine ainsi que nous nous en sommes assuré et a ledit Hermand signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture, quant audit Magnier il a déclaré ne savoir écrire pour signer./.

Hermand Lheureux

N° 19.

Naissance de Chantalle Thibault.

L'An mil huit cent cinquante trois, le Dimanche quinze Mai huit heures du matin pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Lheureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu Edouard Emile Thibault âgé de vingt et un ans, Lattier demeurant en cette Commune lequel nous

présenté un enfant du sexe féminin et à cinq jours d'hui à sept heures
matin en sa maison sise grande rue de Beauvais à Chambly
lui déclarant et de Elvire Rosalie Kéty âgée de vingt ans
femme et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de
Charlotte les dites déclaration et présentation faites en
présence de Cadrin passant Kéty âgé de quarante six ans
Cordier et Hamisse maillard âgé de cinquante deux ans Jou-
bart tous deux domiciliés en cette Commune et ont les pères et
témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il
lecture leur en a été faite.

Maillard C. Thibault Demeure

Acte

L'An mil huit Cent Cinquante trois le Jeudi dix neuf mai
Sept heures du matin, par devant nous, Jean Baptiste Alphonse
Chevreux Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neu-
ville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de
l'Oise. Sont Comparus Cadrin Cordier âgé de trente cinq
Maçon et Henri Ferdinand Cordier âgé de trente trois ans aussi
Maçon tous deux domiciliés en cette Commune de Prières à la dite
ci-après nommé lesquels nous ont déclaré que Noel Cordier
âgé de vingt huit ans et cinq mois Manouvrier demeurant en cette
Commune y étant né fils de Jean Baptiste Cordier Bucheron et de
Marie Elisabeth Victoire Delarsen ses père et mère domiciliés
en cette dite Commune est décédé ce jourd'hui à deux heures du
matin en la demeure de ses parents dite rue des clos à Beauvais
ainsi que nous nous en sommes assuré et vous les Comparants
signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en
a été fait lecture /.

Cordier Cordier Cheureux

L'An mil huit Cent cinquante trois le Mercredi vingt
cinq Mai à onze heures du matin par devant nous Jean Bap-
tiste Alphonse Chevreux Maire officier de l'Etat civil de la
Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement
de Clermont Département de l'Oise. Sont Comparus Jean
Baptiste Hautre âgé de soixante treize ans Bucheron ci-
de la défunte ci-après nommé et Marie Hamisse Maillard âgée de
Cinquante deux ans Institutrice, mari, tous deux domiciliés

N° 20

Décès de Noel Cordier âgé de vingt huit ans et Cinq mois.

N° 21

Décès de Marguerite Victoire Julie Batard âgée de soixante douze ans femme de Jean Baptiste Hautre.



2e Cahier

en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Marguerite
Victoire Julie Batard âgée de soixante douze ans femme
en cette Commune est décédée ce jourd'hui à dix heures du matin
et fille des défunts Hamisse Batard et de Marguerite
Carlier est décédée ce jourd'hui à dix heures du matin
en sa maison sise Rue de l'Eglise ainsi que nous nous
en sommes assuré et ont les Comparants signé avec
nous le présent acte de décès après qu'il leur en
a été fait lecture /.

Maillard Hautre Demeure

L'An mil huit Cent Cinquante trois le Jeudi Neuf Juin
Onze heures du matin par devant nous Jean Baptiste Alphonse
Chevreux Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la
Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département
de l'Oise. Sont Comparus publiquement en la salle de la Mairie
le sieur Calixte Benjamin Ouvert Garçon Boulanger
demeurant à Beauvais rue des Jacobins, âgé de trente trois ans
passés né à Belle Eglise le quatre Janvier mil huit Cent vingt ainsi
qu'il est Constaté par l'acte de naissance ci-après dit par Monsieur l'Ad-
joint au Maire de Belle Eglise Canton de Noailles en Oise le
dix huit mai dernier et légalisé par Monsieur le Juge du Tribunal
civil de Senlis le vingt trois, fils majeur de Pierre Benjamin Ouvert
âgé de Cinquante Cinq ans Cultivateur demeurant à Chambly Oise
présent et Consentant et de défunte Marie Elisabeth Barbe Véronique
Simon, son épouse décédée à Chambly le vingt six Juillet mil
huit Cent trente huit ainsi qu'il est Constaté par l'acte de décès dressé
par Monsieur le Maire de Chambly le dix sept mai dernier et légalisé
le dix huit par Monsieur le Juge du Tribunal de Senlis, d'une part.

Et Demoiselle Louise Josephine Thérèse Jacquet âgée de
trente deux ans passés lingère demeurant en cette Commune née à
née à Clermont Oise le quatre Juillet mil huit Cent vingt ainsi qu'il
est Constaté par l'acte de naissance dressé par Monsieur le Greffier du
Tribunal civil dudit Clermont Oise le dix huit mai dernier et légalisé
le même jour par Monsieur le Président dudit Tribunal fille majeure
de défunt Jean Joseph Jacquet en son vivant Serrurier décédé en cette
Commune le vingt huit Août mil huit Cent quarante Marie Thérèse
Félicité Clarisse Cauche sa veuve présente et Consentante d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté

N° 22.

Mariage entre Calixte Benjamin Ouvert et Louise Josephine Thérèse Jacquet, Garçon et fille majeurs.

... exécutoire et dont les publications ont été faites en cette Commune le Dimanches vingt deux et vingt cinq Mai dernier, et en la ville de Beauvais le vingt neuf mai dit cinq de ce mois ainsi qu'il est annoncé par le certificat de publications délivré par Monsieur le Président au Maire de dite Beauvais le huit de ce mois et légalisé par Monsieur le Président du Tribunal civil le même jour.

Aucune opposition audit Mariage, ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition, et après avoir donné lecture de toutes pièces ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre dix du code civil intitulé du Mariage avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement déclarons au nom de la loi que Calixte Benjamin Auvert et Louise Joséphine Thérèse Jacquet sont unis par le Mariage. Dont tout avons dressé acte en présence des sieurs Louis Victor Auvert âgé de cinquante six ans cultivateur demeurant à Blonay département de l'Yonne oncle paternel de l'époux, Jean Théodore Désiré âgé de quarante et un ans domestique demeurant à Beauvais ami de l'époux, Joseph Désiré Jacquet âgé de trente ans serrurier demeurant en cette commune frère de l'épouse et de Félix Coclet âgé de vingt deux ans charron demeurant à Notre Dame du Thil près Beauvais ami de l'épouse à l'instant il nous a été délivré un certificat attestant que le Contrat de Mariage de Monsieur Calixte Benjamin Auvert demeurant à Beauvais et Mademoiselle Louise Joséphine Thérèse Jacquet y inscrite demeurant à la Neuville en Hez a été passé devant maître Wilmi Prosper Marie Léon Notaire en cette Commune le trois juin présent mois lequel a après qu'il lui a été donné lecture dont signé avec nous et les parties Contractantes

Auvert
Jacquet

Auvert
Jacquet
Eugène
Auvert

Auvert
Eb Caudy
Félix Coclet
Léon

Theurey

L'an mil huit cent cinquante trois le vendredi dix Juin

N° 23.

Décès de Françoise Gabrielle Dangeulême veuve de Nicolas Ducoron.

+

Vu
pour être approuvé et mentionné à mon mariage ci mentionné.

Séguenx

Theurey

Dubus

N° 24.

Naissance de Marie Maigret

huit heures du matin pardevant nous, Jean Baptiste Alphonse Theurey, Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont département de l'Oise. Sont Comparus Jean Baptiste Dubus âgé de quarante six ans charron voisin de la défunte ci après nommée et Frédéric Alexandre Séguenx âgé de trente trois ans serrurier ami, tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Françoise Gabrielle Dangeulême âgée de quatre vingt six ans veuve de François Nicolas Ducoron + journalier né en la Commune d'Angicourt, fille de défunts Etienne Dangeulême et de Catherine Jeanne Blin est décédée ce jourd'hui à deux heures du matin en la demeure de Alexandrine Ducoron veuve de Vincent Lucien sise Grande rue de Beauvais et Clermont ainsi que nous nous en sommes assurés et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Séguenx Dubus Theurey

L'an mil huit cent cinquante trois, le Mercredi quinze Juin, sept heures du soir pardevant nous, Jean Baptiste Alphonse Theurey, Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont département de l'Oise. Est Comparu Jean Baptiste Maigret âgé de quarante sept ans, Marchand de bois demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à quatre heures du matin en sa maison sise sur la place de lui déclarant et de Marie Anne Adélaïde Clémentine Séguenx âgée de quarante ans son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Marie, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Jean Baptiste Hermand âgé de cinquante cinq ans bûcheron et Théophile Martin âgé de cinquante trois ans tailleur d'habits tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Hermand Maigret Theurey

Martin

N° 25.

Décès de Oside Lisard âgé de trente et un ans époux de Louis Emile Delille.

L'An mil huit cent cinquante trois, le Dimanche dix Juin à midi, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Chevreux Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en attendant le Retour de l'Empereur de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus Louis Emile Delille âgé de vingt deux ans boucher époux de la défunte ci après nommée et Henri ferdinand Lebrun âgé de trente trois ans Macon, beaux frères tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Oside Lisard âgée de trente et un ans sans profession demeurant en cette Commune née en cette Choqueuse les Bernard Canton de Crèvecœur épouse du premier Comparant et fille de Marie Louise Lisard est décédée ce jourd'hui à dix heures du matin en sa maison sise grande rue Beauvaisis à Clermont ainsi que nous nous en sommes transporté et tous les Comparants signé avec nous le présent acte de décès et après qu'il leur en a été fait lecture f. Delille Chevreux Lebrun

N° 26.

Mariage entre Eugène Théophile Labbé et Eugénie Denoroy fermier et fille Mineurs.

L'An mil huit cent cinquante trois le Mardi Douze Juin onze heures du matin par devant nous, Jean Baptiste Alphonse Chevreux Maire officier de l'Etat civil de la Commune de Neuville en Beine Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, ont comparus publiquement en la salle de la Mairie le Sieur Eugène Théophile Labbé Garçon âgé de vingt deux ans Horticulteur demeurant à Fitz-James Cne susdite fils de mère y étant né le quatre mars mil huit cent trente et un ainsi qu'il est constaté par son acte de Naissance délivré par Monsieur le Maire de Fitz-James le sept de ce mois et légalisé le neuf par Monsieur le Président du Tribunal civil de Clermont d'une part et Mlle Eugénie Denoroy âgée de dix neuf ans sans profession demeurant en cette Commune chez ses père et mère ci après le sept Novembre mil huit cent trente trois fille mineure de Jean Pierre Denoroy Horticulteur âgé de cinquante quatre ans et de Geneviève Lemaire âgée de cinquante huit ans demeurant ses père et mère présents et consentants d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projetté entr'eux, et dont les publications ont été faites tant en cette

+ la mère ainsi appouvé

Labbé
E. Denoroy
Labbé
Le Lesieur
Coppin
Lebrun
Chevreux

11e Feuille

Commune qu'en celle de Fitz-James les Dimanches vingt six Juin dernier et trois de ce mois ainsi qu'il en conste par les Certificats de publications délivrés par Monsieur le Maire de Fitz-James et légalisé comme il est dit en l'acte de Naissance toutes à l'heure de midi.

Aucune opposition au dit Mariage ne nous ayant été Signifiée faisant droit à leur Réquisition et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du Chapitre six du titre du Code civil intitulé du Mariage avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour Mari et femme chacun d'eux ayant répondu affirmativement et affirmativement chacun en son nom et la loi que Eugène Théophile Labbé et Eugénie Denoroy sont unis par le Mariage de tout ce avons dressé acte en présence des Sieurs Paul Eugène Lecureux âgé de quarante cinq ans charpentier demeurant Val Thierry Commune de Breuil les Pas Parrain de l'époux Joseph Martial Coppin âgé de vingt et un ans Sieur de long demeurant à Longuevilles Commune d'Agnetz ami de l'époux Auguste Eugène Lesergeant âgé de trente cinq ans Beauvaisis de l'épouse et Henri ferdinand Lesieur âgé de trente trois ans Macon ami de l'épouse tous deux domiciliés en cette Commune à l'Etat civil conformément à la loi sur l'interpellation à eux faite de nous Maire les dits futurs époux ont déclaré qu'il n'y a pas fait de Contrat de Mariage, par quoi les époux ont après même interpellation a été faite par les personnes présentes susénoncées autorisé audit le dit Mariage et les dits témoins après qu'il leur a été aussi donné lecture du présent acte l'ont signé avec nous à pièce et les parties contractantes + grand ~~père~~ du futur, les père et mère de la future et le dit Auguste Eugène Lesergeant ont déclaré ne savoir écrire pourquoi signé ainterpellés f.

Approuvé un mot rayé Mel

Labbé E. Denoroy Le Lesieur
Labbé Coppin Lecureux Chevreux

L'An mil huit cent cinquante trois le Jeudi dix Juin onze heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Alphonse

N° 27.

Mariage entre Jean Baptiste Elie Dulé Dufor et Victorine Sallot garçon mineur et fille majeure

L'an mil huit cent cinquante trois, le mardi vingt sept Juillet, onze heures du matin, par devant nous, Jean Baptiste Alphonse Heureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise. Sont comparus en la salle de la Mairie de l'Oise Jean Baptiste Elie Dulé Dufor Garçon âgé de vingt deux ans Employé de Bureau demeurant à Bultbœuf arrondissement de Clermont canton de Mouy chez ses père et mère, né audit Bultbœuf commune de Saint Félix à cette époque, le quinze mai mil huit cent trente un ainsi qu'il est constaté par son acte de Naissance délivré par Monsieur le Maire de Saint Félix le onze de ce mois et légalisé par Monsieur le Président du Tribunal civil de Clermont le treize fils mineur ayant eu Mariage de Jean Pierre Dufor Manouvrier âgé de cinquante cinq ans et de Marie rose Hazard son épouse âgé de cinquante cinq ans présents et consentants d'une part. Et Demoiselle Victorine Sallot âgée de vingt et un ans Demoiselle en cette Commune chez ses père et mère, y étant née le vingt sept février mil huit cent Quarante deux fille majeure de Arnoult Sallot Journalier âgé de cinquante huit ans et de Eulalie Wallet âgée de cinquante cinq ans ses épouse présents et consentants d'autre part. Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites tant en cette Commune qu'en celle d'Hondainville les Dimanches vingt six Juin dernier et trois de ce mois, ainsi qu'il est constaté par le certificat de publications délivré par Monsieur l'Adjoint au Maire d'Hondainville le huit de ce mois et légalisé le treize par Monsieur le Président dudit Tribunal civil de Clermont (Oise).

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée nous avons donné lecture aux parties ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre du Code civil intitulé du Mariage avons demandé à chacun d'eux s'ils voulaient se prendre pour mari et femme, et chacun d'eux ayant répondu affirmativement, déclarons au nom de la loi que Jean Baptiste Elie Dulé Dufor et Victorine Sallot sont unis par le Mariage. De tout quoi avons dressé acte en présence des sieurs Hippolyte Bonvarlet âgé de trente sept ans Cordonnier demeurant à Saint Félix Canton de l'Epouse, Raoul Labitte âgé de vingt trois ans Manouvrier demeurant à Thury, beau frère de l'Epoux, Joseph Alexandre Sallot âgé de vingt huit ans Bucheron Cousin de l'épouse et Désiré Elie âgé de vingt huit ans Bucheron Cousin de l'Epoux et Désiré Elie Wallet âgé de vingt deux ans Bucheron, Beau frère de l'Epouse dans

11e et dix

en cette Commune à l'instant et conformément à la loi du Interpellation, spéciale de nous Maire, les dites futures épouses ont déclaré qu'il n'entendent pas faire de Contrat de Mariage. Laquelle réponse après même interpellation a été faite par les personnes présentes aux cérémonies Autorisées du Mariage et les dites témoins, après qu'il leur a été donné lecture du présent acte, l'a été signé avec nous et les parties Contractantes, Ainsi que les père et mère des futures épouses non présents déclarés ne savoir écrire ainsi que de ce interpellés.

Jean Baptiste Dufor — Raoul Labitte
Victorine Sallot — Hippolyte Bonvarlet
Crous ainé — Désiré Elie
A. Sallot — Wallet
Heureux

N° 28.

Décès d'Alexandre Paul Candide Charlier d'Hervainville âgé de soixante seize ans Veuf de Marie Madeleine Pélagie Desruelles.

L'an mil huit cent cinquante trois, le mardi vingt six Juillet, Onze heures du matin, par devant nous, Jean Baptiste Alphonse Heureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise. Sont Comparus Cyprien Marie Léon Vimy âgé de cinquante deux ans Notaire voisin du défunt ci après nommé et Paul Benjamin Chabert âgé de quarante deux ans Officier de Santé Cousin, tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Alexandre Paul Candide Charlier d'Hervainville âgé de soixante seize ans et six mois, propriétaire demeurant en cette commune, né en celle de Montjavoult canton Bonneval, Arrondissement de Chateaudun Département d'Eure et Loire veuf de de feu Marie Madeleine Pélagie Desruelles et fils des défunts Nicolas Jean Henri Charlier d'Hervainville, et de Louise Charlotte Combarel de Gibanel de Verneige est décédé ce jourd'hui à neuf heures du matin en sa maison de cette Grande rue de Beauvais à Clermont ainsi que nous nous en sommes assuré, et tous les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Vimy — Chabert — Heureux

N° 29.

L'an mil huit cent cinquante trois, le samedi trois Août, Onze heures du matin, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Heureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département

Naissance de Gilbert Auguste Dubois.

de l'Oise, Est Comparu Louis François Auguste Dubois âgé de vingt et un ans Marchand Epicier demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à Neuf heures du matin en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant et de Prudence Clémence Court sa femme âgée de vingt ans et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Gilbert Auguste, les dites déclaration et présentation faites en présence de Narcisse Maillard âgé de cinquante deux ans Instituteur et de Jules Frédéric Dufossé âgé de vingt huit ans Marchand de bois tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture./

Maillard. Dufossé Dubois

Eheureux

N° 30.

Naissance de Génius Courtois.

L'An mil huit cent cinquante trois, le Mercredi dix sept Août onze heures du matin, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Eheureux Maire officier de l'Etat civil de la Commune de Neuville en hy Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise Est Comparu Cosme Jean Baptiste Alexandre Courtois âgé de trente huit ans Manouvrier demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à Neuf heures du matin en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant et de Emélie Adélaïde Hen sa femme âgée de trente quatre ans et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Génius les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Louis Montier âgé de cinquante et un ans tailleur d'habits et de Théophile Martin âgé de cinquante trois ans aussi tailleur d'habits tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture./

Montier Courtois Martin Eheureux

L'An mil huit cent cinquante trois, le Lundi vingt deux deux heures après midi, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Eheureux Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hy Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, Est Comparu Silvie Devimeux âgée de cinquante trois

18e Ans

N° 31.

Naissance de Clara Alexandrine Angot.

ans Sage femme demeurant en cette Commune laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui à six heures du matin est né un enfant du sexe féminin en la maison de Louis Joseph Angot, maçon demeurant en cette Commune sise grande rue de Beauvais à Clermont, qu'elle nous a présenté et auquel elle a déclaré donner les prénoms de Clara Alexandrine lequel enfant est né de Julienne Opportune Angot âgée de vingt six ans Couturière demeurant en cette Commune fille dudit Louis Joseph Angot et de Marie Agnes Opportune Boucher, la dite déclaration et présentation faites en présence de Louis Joseph Angot âgé de cinquante cinq ans Maçon et de Henri Ferdinand Levieille âgé de trente deux ans aussi maçon tous deux domiciliés en cette Commune et ont la déclarante et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture./

S Devimeux Angot Levieille Eheureux

N° 32.

Naissance de Lucienne Petit.

L'An mil huit cent cinquante trois, le Jeudi premier Septembre Onze heures du matin, pardevant nous, Jean Baptiste Alphonse Eheureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hy Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu Pierre Eugène Petit âgé de trente Neuf ans facteur de bois demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à quatre heures du matin en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont, de lui déclarant et de Louise Pacifique Duverger âgée de trente cinq ans sa femme et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Lucienne, les dites déclaration et présentation faites en présence de Prosper Emmanuel Loubet âgé de trente trois ans Cabaretier et de Jean Louis Montier âgé de cinquante et un ans tailleur d'habits tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture./

Prosper Loubet Eheureux

Petit Montier

N° 33.

L'An mil huit cent cinquante trois, le Lundi trois Octobre huit heures du matin pardevant nous, Jean Baptiste Alphonse Eheureux Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hy Canton et Arrondissement de Clermont,

Décès de Marie Rose Delarue âgée de cinquante cinq ans.

+ Claisse

Leur ai apposé mon Maillard Heureux

Delarue

Nommée ci-dessus a été commune y a lieu ne saurait apposer Maillard Heureux

Delarue

Mairie 31

Mariage entre Noël Théodore Lejeune et Aline Lucie Dubus leurs enfants Mineurs.

Département de Loire Sont Comparus Indigène Auguste Delarue âgé de vingt huit ans Bucheron fils de la Défunte ci après nommée et Narcisse Maillard âgé de Cinquante deux ans Instituteur, Amis tous deux demeurant en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Marie Rose + Delarue Manouvrière de Cinquante cinq ans # fille des défunts Pierre Nicolas Delarue et de Marie Anne Désaint est décédée le jour d'hier à huit heures du soir en sa maison sise Rue de Lugarches ainsi que nous en sommes assurés et ont les Comparants signé avec nous leur acte de Décès après qu'il leur en a été fait lecture /.

Maillard Delarue Heureux

L'An mil huit Cent Cinquante trois, le Jeudi treize Octobre onze heures du matin pardevant nous, Jean Baptiste Stéphen Heureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de Neuville en Ferrain Canton et Arrondissement de Roubaix Département de l'Oise sont Comparus publiquement en notre salle de la Mairie le Sieur Noël Théodore Lejeune Garçon âgé de vingt et un ans Sapeur Maréchal ferrant demeurant de fait à Roubaix et de droit en Commune d'Etouy chez sa mère Né en cette de Neuville le Vingt cinq Décembre mil huit Cent trente et un ainsi qu'il est Constaté par son acte de Naissance délivré par Monsieur Greffier du Tribunal civil de Clermont le Sept de ce mois légalisé le même jour par Monsieur le Président dudit Tribunal fils mineur ci présent au Mariage de Antoine Théodore Lejeune décédé en la Commune d'Etouy le Onze Mai mil huit Cent trente quatre ainsi qu'il résulte de l'acte de décès délivré par Monsieur l'adjoint au Maire dudit Etouy, et légalisé le même jour qu'il est dit ci dessus en l'acte de Naissance, et de Marie Catherine Adrienne Pliquet actuellement épouse en second Mariage de Pierre Stanislas Destavière aussi Maréchal ferrant âgé de quarante et un ans présente et consentante d'une part.

Et Demoiselle Aline Lucie Dubus âgée de dix sept ans Sans Profession Gantière demeurante en cette Commune y étant née le quatre Janvier mil huit Cent trente six, fille mineure assistée ci présente du Consentement de Jean Baptiste Dubus âgé de quarante huit ans Charron et de Silvie Simard son épouse âgée de même quarante quatre ans ses père et mère d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites

tant en cette Commune que en celle d'Etouy, les Dimanches dix et Dix Huit du dernier, ainsi qu'il est Constaté par le Certificat des publications délivré par Monsieur le Adjoint au Maire d'Etouy et légalisé comme il est dit ci dessus, toutes à Neuville ce jourd'hui

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur requisition Nous, en présence de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du Chapitre six du titre du Code civil intitulé du Mariage avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils voulaient se prendre pour mari et pour femme Chacun d'eux ayant répondu séparément la affirmative Nous déclarons au nom de la loi que Noël Théodore Lejeune et Aline Lucie Dubus sont unis par le Mariage qu'ils ont contracté devant nous Présence de Louis Hippolyte David âgé de quarante deux ans Ecrivain Oncle de l'Epoux par Alliance, Charles Dubois âgé de trente cinq ans chef Cantonnier Cousin de l'Epoux aussi par Alliance domiciliés en la Commune d'Etouy, Jean Louis Bourgeois âgé de quarante Neuf ans Commissionnaire demeurant à Paris Rue Dauphine N° 3 Oncle de l'Epouse par Alliance et Narcisse Maillard âgé de Cinquante deux ans Instituteur à la Neuville en Ferrain ami de l'Epouse, et l'Instant il nous a été délivré un Certificat Constatant que le Contrat de Mariage de Monsieur Noël Théodore Lejeune demeurant à Etouy et Mademoiselle Aline Lucie Dubus Gantière demeurant à la Neuville en Ferrain a été passé devant Maître Wimy Prosper Notaire en cette Commune ce jourd'hui treize Octobre présent mois, lequel après qu'il leur en a été aussi donné lecture Nous a signé avec nous et les parties Contractantes

femme Dubus Maillard

Lejeune

x. Dubus

Dubus Bourgeois Delarue

Heureux

David

x Dubus

L'An mil huit Cent Cinquante trois le Jeudi Onze Mai huit heures du matin, pardevant nous Jean Baptiste Stéphen

N°. 35.

Décès de honoré Julien Espinasse âgé d'un mois.

L'An mil huit cent cinquante trois le Jeudi Vingt Octob[re] huit heures du matin pardevant nous, Jean Baptiste Alphonse Chaveau Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Mo[n]ta[gne] en [le] Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise Sont Comparus Jean Baptiste Duvalle âgé de quar[ante] et un ans Jardinier près Monrion d'une part et Louis Ferdinand Leviellé âgé de trente trois ans Mon[ta]gnard voisin tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que honoré Julien Espinasse âgé d'un mois fils de Paul Espinasse patissier et de Julie Cormy sa femme demeurant à Monrion est décédé ce jourd'hui à deux heures après midi en la maison du premier Comparant sise à Monrion de l'Eglise où il était en Nourrice Ainsi que nous nous en sommes assurés et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après quoi leur en a été fait lecture

Leviellé Duvalle Maire

N°. 36.

Mariage entre Louis Hyacinthe Pollet et Marie Madeleine Cécile Flamand veuve Beguet.

L'An mil huit cent cinquante trois, le mardi huit Novembre huit heures du matin pardevant nous, Jean Baptiste Alphonse Chaveau, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont Comparus dans la salle de la Mairie le Sieur Louis Hyacinthe Pollet âgé de vingt huit ans Manouvrier demeurant en cette Commune, né en cette Commune le dix huitans Manouvrier demeurant en cette Commune, né en cette Commune le vingt Neuf Septembre mil sept cent soixante quinze ainsi qu'il est Constaté par son acte de Naissance délivré par Monsieur le Juge de Paix du Tribunal civil de première Instance de Clermont le trois Novembre présent mois, visé pour valoir timbre gratis à Clermont le quatre le N°. 836 et légalisé par Monsieur le Président dudit Tribunal veuf en premières Noces d'Antoinette Elisabeth Pollet décédée en cette Commune le seize Juillet mil huit cent trente cinq et fils de défunts Hubert Pollet et de Catherine Pollet tous deux décédés ainsi dit Hoinstel le premier le douzième jour de ventôse an onze de la République ainsi qu'il est Constaté par les actes de décès délivrés visés et légalisés Comme il est dit en l'acte de Naissance d'une part. . . . Et Dame Marie Madeleine Cécile Flamand âgée de Cinquante six ans Domestique en cette Commune chez Monsieur Ferdinand Cormy pâtissier en la Commune de Nulles le vingt trois Brumaire an onze de la République ainsi qu'il est Constaté par son acte de Naissance délivré par Monsieur le Maire dudit Nulles le sept [illegible]

+ Louis Ferdinand Leviellé approuvé un mot rayé nul

pour la Flamand Leviellé Maillard

Dufossé

Pour Veuve de Nicolas Victor Beguet décédé à Nulles le quatre Janvier mil huit cent quarante quatre et fille des défunts Marie Flamand et de Marie Elisabeth Pavillon décédés audit Nulles, le premier le dix huit Novembre mil huit cent vingt et le second le vingt deux décembre mil huit cent vingt huit ainsi qu'il résulte des actes de décès délivrés visés et légalisés comme il est dit en son acte de Naissance d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites les Dimanches Vingt et vingt trois octobre dernier toutes deux à heure de midi.

Ensemble à l'apposition, audit Mariage ne nous ayant été signifié suivant Droit à leur réquisition, et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre du Code civil intitulé du mariage avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'un pays ont répondu séparément et affirmativement déclarons au nom de la loi que Louis Hyacinthe Pollet et marie Madeleine Cécile Flamand sont unis par le Mariage de tout ce avons dressé acte en présence de Marie Maillard âgé de cinquante cinq ans Instituteur Juge de paix de Nulles âgé de vingt huit ans tous deux amis de l'époux ~~Louis Flamand~~ âgé de trente sept ans Jardinier ami de l'épouse tous trois domiciliés en cette Commune et Louis Flamand âgé de Cinquante ~~Cinq~~ ans Manouvrier demeurant à la rue Saint Pierre frère de l'épouse à l'instant de la formation à la loi sur l'interpellation spéciale de nous Maire les dits futurs époux ont déclaré qu'il n'ont pas fait de Contrat de Mariage par acte après quoi en l'interpellation a été faite par les personnes présentes et susnommées autorisant ledit mariage et les dits témoins, après qu'il leur a été aussi donné lecture de présent acte tout signé avec nous et les parties Contractantes, excepté la future épouse a déclaré ne savoir écrire pour signe +.

pour la Flamand Leviellé

Maillard Dufossé

L'An mil huit cent cinquante trois ~~dix~~ Novembre huit heures du matin pardevant Nous, Jean Baptiste Alphonse

N° 37

Naissance de Emile Boulanger

Theureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu François Théodore Boulanger âgé de quarante deux ans Scieur de long demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sex masculin né ce jourd'hier à Onze heures du soir en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant et de Sophie Louise Bibron sa femme âgée de trente sept ans et auquel a déclaré vouloir donner le prénom de Emile; les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Baptiste Coppin âgé de quarante quatre ans Battonnier Prosper Loubet âgé de trente trois ans Menuisier tous domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture./.

Loubet Coppin Boulanger Theureux

N° 38.

Décès de Marie Louise Scholastique Duval âgée de soixante et onze ans, veuve de Jean Baptiste Warin.

L'An mil huit cent cinquante trois, le Samedi dix Novembre Neuf heures du matin pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Theureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Sont Comparus François Casimir Desbeaupuits âgé de trente deux ans Marchand drapier, et Alexandre Duval âgé de cinquante trois ans Maréchal ferrant tous deux domiciliés en cette Commune et Neveux de la défunte ci-après nommée lesquels nous ont déclaré que Marie Louise Scholastique Duval âgée de soixante et onze ans propriétaire demeurant en cette Commune y étant née Veuve de défunt Jean Baptiste Warin fille des défunts Charles Duval et de Anne Monquerin est décédée ce jourd'hui à Six heures du matin en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture

Duval Debonnyeni Theureux

L'An mil huit cent cinquante trois, le Lundi Vingt un Novembre Sept heures du matin, pardevant nous, Jean Baptiste Alphonse Theureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus publiquement en la salle de la Mairie le sieur Louis Elie Florentin Gourlan, Garçon âgé de près de vingt six ans ouvrier en soie demeurant à Neuilly en Thelle chez ses père et mère né à Ereuis le trente Novembre mil huit cent vingt sept, ainsi qu'il est constaté par son acte de Naissance délivré par Monsieur le Maire d'Ereuis le douze de ce mois et légalisé le seize par Monsieur le Juge suppléant le Président du Tribunal de Senlis, fils Majeur de Pierre Louis Gourlan âgé de cinquante ans Instituteur privé et de Marie Marguerite Florence Chartier son épouse âgée de quarante sept ans ses père et mère présents et consentants d'une part.

N° 39

Mariage entre Louis Elie Florentin Gourlan et Maria Bonnefoy, Garçon majeur et veuve Mineure.

Et Dame Maria Bonnefoy, âgée de dix huit ans passés sans profession demeurant en cette Commune y étant née le Neuf avril mil huit cent trente cinq veuve de défunt Louis Philippe Auguste Noblesse Décédé à Saint Just en chaussée le Vingt cinq Octobre mil huit cent cinquante deux ainsi qu'il résulte de l'acte de décès délivré par Monsieur le Greffier du Tribunal civil de Clermont le Onze Novembre présent mois et légalisé le même jour par Monsieur le Président dudit Tribunal, fille mineure assistée et procédant du Consentement de Louis Marie Victor Bonnefoy âgé de cinquante Neuf ans propriétaire et de Marie Céleste Pillon âgée de cinquante ans son épouse ses père et mère d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites tout en cette Commune qu'en celle de Neuilly en Thelle les Dimanches six et treize de ce mois toutes à l'heure de midi ainsi qu'il est constaté par le certificat de publication délivré par Monsieur le Maire dudit Neuilly en Thelle le Seize de ce mois et légalisé le seize par Monsieur le Juge du Tribunal civil de Senlis. .. Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition, et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre six du titre du code civil intitulé du Mariage avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément

Elie Florentin Gourlan et Maria Bonnefoy, son
par le Mariage de tout ce avons dressé acte en pré
de Messieurs Comable Petit âgé de vingt cinq ans cinq
demeurant à Neuilly en Thelle beau frère de l'épouse
Louis Désiré Bloche âgé de quarante neuf ans fabrique
de draps demeurant à Mouy oncle de l'épouse, Jos
Constant Bonnefoy âgé de vingt cinq ans Marchand en
frère de l'épouse et Alexandre Frédéric Legueux âgé
trente quatre ans beau frère de l'épouse tous d'emp
cités en cette Commune; à l'instant il nous a été
un certificat constatant que le Contrat de Mariage
de Monsieur Louis Elie Florentin Gourlan et
Bonnefoy a été passé devant Maître Thibau
Notaire à la résidence de Neuilly-en-Thelle
Morembe présent mois. Les quels après qu'il leur
a été aussi donné lecture l'ont signé avec nous et
parties contractantes. f.

Gourlan Bonnefoy Elie Gourlan Pellon
Bonnefoy fils Constt Bonnefoy f chartier
Legueux Bloche père

L'An mil huit cent cinquante trois, le lundi vingt et un
Novembre Deux heures après midi, par devant nous Jean Bap
Alphonse Chevreux Maire officier de l'Etat civil de la
Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement
de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu Louis
Alexandre Soutain âgé de trente six ans, veuf de Ma
demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un
enfant du sexe masculin, né ce jourd'hui à deux heures
du matin en sa maison sise rue du Connétable Raoul
de lui déclarant et de Josephine Cocq sans profession âgé
de vingt neuf ans et auquel il a déclaré vouloir donner
le prénom de Ernest. Ladite déclaration et présentation
faites en présence de François Joseph François âgé de
soixante neuf ans Marchand Epicier et Jean Baptiste
Cossin âgé de quarante cinq ans Batonnier tous deux

Pellon
f chartier
Heureux

N° 40.

Naissance de Ernest Soutain.

N° 41

Décès de Silvie Caroline Appoline Bayard âgée de trente Mois fille de Monsieur Louis Alexandre Auguste Angot.

domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé
avec le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait
lecture f. Coppin Soutain François Heureux

L'An mil huit cent cinquante trois, le Vendredi Vingt Cinq
Novembre Neuf heures du matin par devant nous Jean Baptiste
Alphonse Chevreux Maire officier de l'Etat civil de la Commune
de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont
Département de l'Oise, Comparu Jules Eugène Casimir
Cabay âgé de soixante et onze ans rentier père de la déclarante
ci après nommée et Siméon Norbert Bayard âgé de quarante huit
ans aussi rentier beau frère tous deux domiciliés en la Commune
lesquels nous ont déclaré que Silvie Caroline Appoline Cabay
âgée de trente ans et trois mois directrice de la poste aux lettres
demeurant en cette Commune, est née à Paris de Alexis Alexandre
Auguste Angot Géomètre et fille du premier Comparant et de
Henriette Caroline Fontaine son épouse sans profession décédée à Paris
d'hier à Onze heures et demie du soir rue Saint Louis en la Cité
rue de Beauvais à Clermont, ainsi que nous nous en sommes
assuré par tous les Comparants signé avec nous le présent acte
de décès après qu'il leur en a été fait lecture f.

Bayard x Cabay Heureux

L'An mil huit cent cinquante trois, le Jeudi huit
Décembre trois heures après midi par devant nous Jean
Baptiste Alphonse Chevreux Maire officier de l'Etat civil
de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement
de Clermont Département de l'Oise, est Comparue Silvie
Devirmeux âgée de Cinquante trois ans Sage femme demeurant
en cette Commune laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui à
deux heures après midi est née un enfant du sexe féminin en
la maison de Emmanuel Xavier Théophile Maréchal Maréchal de
Chevaux en cette dite Commune sise sur la place, que les nom
a présenté et auquel elle a déclaré donner le prénom
de Rosalie Auguel enfant est né de Désirée Rosalie
Coudie profession de chanteuse non ci présente native de
Pierrefonds Département de la Seine Inférieure âgée de
vingt trois ans. Ladite déclaration et présentation faites en
présence de Henri Ferdinand Leveille âgé de trente trois ans
propriétaire

Thaon et de Jean Baptiste Cossin âgé de quarante quatre ans tous deux domiciliés en cette Commune et tous majeurs et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture. J. S. Heureux

Copie

N° 43. L'an mil huit cent cinquante trois le Jeudi quinze Décembre deux heures après midi par devant nous Jean Baptiste Alphonse Heureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Emmanuel Sénéchal Maréchal de chevaux âgé de quarante quatre ans et Jean Baptiste Laisné âgé de cinquante ans tous deux domiciliés de la défunte ci après nommée et domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Rosalie Coudie âgée de huit jours fille de Désirée Rosalie Coudie âgée de vingt trois ans profession de chanteuse ambulante de Thaon Département de la Seine inférieure née hier jour d'hui à une heure du matin en la maison du présent Comparant sise en cette Commune ainsi que nous nous sommes assuré et tous les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture. Sénéchal Heureux

Décès de Rosalie Coudie âgée de huit jours.

N° 44. L'an mil huit cent cinquante trois, le Mercredi vingt deux Décembre huit heures du matin par devant nous Jean Baptiste Alphonse Heureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise. Est comparu François Frédéric Fontaine âgé de trente deux ans de long demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né à cejourd'hier à quatre heures du soir en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant être et de Joséphine Dupreyer son épouse âgée de trente deux ans et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Désiré les dites constatation et présentation faites en présence de Théophile Maillard âgé de cinquante trois ans tailleur d'habits et Marie Josephe Maillard âgé de cinquante deux ans Instituteur tous deux domiciliés en cette Commune et tous les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture. Maillard Fontaine Heureux

Naissance de Désiré Fontaine.

N° 45. L'an mil huit cent cinquante trois le Mercredi vingt et un Décembre huit heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Heureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Pierre Marie Hallet âgé de cinquante quatre ans Disparant voisin du défunt ci après nommé et Louis Emile Delille âgé de vingt ans Bucheron, amis tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Charles Louis Martin âgé de soixante six ans et Marie Louise sans profession demeurant en cette Commune veuf en dernières noces de Marie Cécile Louise Fourmentel est décédé ce jourd'hui à quatre heures du matin, en sa maison sise rue du Clos à Bacqs, ainsi que nous nous en sommes assuré et les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture. Hallet Delille Heureux

Décès de Charles Louis Martin

N° 46 L'an mil huit cent cinquante trois, le Lundi vingt cinq Décembre sept heures du soir par devant nous Jean Baptiste Alphonse Heureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Est comparu Pierre Désiré Sellé âgé de trente six ans Cultivateur demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à six heures du soir en sa maison sise rue de Connétable hameau de lui déclarant et de Geneviève Caroline Paquet son épouse, âgée de trente trois ans et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Victorine les dites déclaration et présentation faites en présence de Marie Maillard âgé de cinquante deux ans Instituteur et de Jules Frédéric Josse âgé de vingt deux ans Charbonnier de bois tous deux domiciliés en cette Commune et tous le père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture. Maillard Josse Heureux

Naissance de Victorine Sellé.

Le présent acte a été clos et arrêté par nous Jean Baptiste Alphonse Heureux Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, soussigné le trente et un Décembre mil huit cent cinquante trois. Heureux

18e et dernier feuillet

Table des actes contenus au Registre

N.os	Noms et prénoms	Date des actes
	Naissances.	
31.	Angot, clara alexandrine	22 Août.
37.	Boulanger Emile	11 9bre
6	Butté Nestor	26 février
8.	Champy, léon Antoine	28 février
9.	Collemant, Charles	12 mars
30	Comtois, Genius	1er Août
29	Dubois, Gilbert auguste	3 Août
5	Duval Désiré Stephane	1er février
24.	Haigré, Marie	15 juin
12.	Haultier, Virginie	4 avril
32	Petit, Lucienne	1er 7bre
46	Petré, Victorine	26 xbre
40	Soutain, Ernest	21 9bre
41	Soutain, Désiré	21 xbre
19.	Thibault, Chantalle	15 mai
42.	Coudie, Rosalie	8 décembre
11.	Croisœufs, Victorine Croisine	4 mai
	Mariages.	
13.	Alline, Josephine Emilie	3 avril
22.	Auvert, Caliste Benjamin	9 juin
39.	Bonnefoy, Maria	21 9bre
1.	Boulanger, alfred Emédé	6 janvier
4.	Delarue fulgence auguste	7 février
26.	Denorroy, Eugénie	12 Juillet
18	Derécourt, Augustine Célestine	26 avril
24.	Dubus, Aline Lucie	13 8bre
27.	Duser, Jean Bte Théodule	16 Juillet
4.	Fagard, Marie Thérèse Adeline	7 février
36.	Flamand, Marie Madeleine Cécile	8 9bre
39.	Goulard, Louis Elie florentin	21 9bre
22.	Jacquet, louise Josephine Thérèse	9 Juin
26.	Labbé, Eugène Théophile	12 juin
34.	Lejeune, Noel Théodor	13 8bre
13.	Mangnes Alexandre hyppolite	5 avril
1.	Maurobet, Geneviève	6 janvier
14.	Mercier, charles hyppolite	26 avril
36.	Polle, louis hyacinthe	8 9bre
27.	Sallot, Victorine	16 Juillet
	Décès	
10.	Batard Marie Lucienne	18 mai
21.	Batard, Marguerite Victoire Julie	25 mai
41.	Cabay, Silvie Caroline appoline	25 9bre
28.	Charlier Veronicaville, épouse Boulanger	26 Juin
23.	D'Angoulême, Jean Gabrielle	10 juin
33.	Delarue, Marie rose clarisse	2 8bre
17.	Delille, Louis Emile	8 mai
38.	Duval, Marie Louise Scholastique	19 9bre
35.	Espinasse, honoré Julien	20 8bre
3.	Lépinette, Marie Elisabeth	11 janvier
20.	Levieille, Noel	19 mai
25.	Lisard, Oside	10 Juillet
15.	Martin charles louis	21 xbre
11.	Rose, Marie Marguerite Felicité	19 mai
7.	Roze Aimé angelique charlotte	28 février
18.	Ruste Simon	12 mai
16.	Termes Geneviève	5 mai
43.	Coudie, Rosalie	15 xbre
2.	Croisœufs, Fois Auguste	11 janvier

Certifié conforme, par nous Jean Baptiste Alphonse Theurey, Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez, soussigné, ce vingt un décembre Mil huit Cent Cinquante trois /.

Theurey

TIMBRE 70

Premier feuillet.

1854.

COMMUNE de La Neuville en Hez

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'Officier Public se conformera aux dispositions des articles du Code civil, dont la teneur suit :

Art. 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, noms, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt-un ans au moins, parens ou autres; et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés, par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance.*

Sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. »

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de La Neuville en Hez pendant l'année mil huit cent cinquante-quatre.

Le présent Registre contenant Six-Sept feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous Lediçte-Duflos, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent cinquante-trois.

Duflos

Theurey

N.° 1er

Mariage entre Emile Edouard Bonnay et Victorine Esquillon sans minute et sans majorat.

L'an mil huit cent cinquante quatre le Jeudi Cinq Janvier sept heures du soir, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Chauvin, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de Thieuville en Bray Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise. Sont comparus publiquement en la maison et salle de la Mairie le sieur Emile Edouard Bonnay, garçon âgé de vingt deux ans, Banquier demeurant à Bailleul le Soc chez son père, n'étant né le Cinq Novembre mil huit cent trente deux ainsi qu'il est constaté par son acte de naissance délivré par Monsieur l'adjoint au Maire de Bailleul le Soc le dix huit Novembre mil huit cent cinquante trois et légalisé le dix neuf du même mois par Monsieur le Président du Tribunal civil de Clermont (Oise) fils mineur quant au Mariage de Jean Bonnay demeurant audit Bailleul le Soc le quinze Octobre mil huit cent quarante cinq ainsi qu'il est constaté par l'acte de décès délivré et légalisé comme il a été dit à l'acte de naissance et de Marie Amable Crouvier âgée de quarante deux ans sa veuve sans profession présente et consentante d'une part.

Et Demoiselle Victorine Esquillon âgée de Vingt et un ans Couturière demeurant en cette Commune de Thieuville en Bray canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, née en cette Commune le Vingt Cinq Mai mil huit cent trente deux, fille majeure de Nicolas Bonnaut Esquillon Bucheron, âgé de cinquante huit ans présent et consentant ainsi de Jeanne Marie Victoire Adelaïde Vingt et née en cette Commune le Vingt un Thermidor mil huit cent quatre vingt deux d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites en cette Commune les Dimanches Vingt Neuf Décembre dernier, et en la Commune de Bailleul le Soc les Dimanches Vingt et Vingt sept du même mois, toutes à Heure de midi, ainsi qu'il est constaté par le certificat de publications délivré par Monsieur l'adjoint au Maire dudit Bailleul le Soc, le trente Novembre dernier et légalisé le quatre du mois.

Aucune opposition au dit Mariage ne nous ayant été signifiée faite au Greffe de la Justice de Paix du Canton de Chaumont en Vexin, et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre du Code civil intitulé du Mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux répondu séparément affirmativement, et chacun en notre nom en la personne d'Emile Edouard Bonnay et Victorine Esquillon sont unis par le Mariage.

De tout ce avons dressé acte en présence des témoins ci dessous nommés, savoir Bonnay âgé de vingt quatre ans Banquier demeurant à Bailleul le Soc, Louis Bonnay âgé de vingt sept ans aussi Banquier demeurant audit Bailleul le Soc Cousin germain de l'époux, Nicolas Joseph Alphonse Esquillon âgé de trente quatre ans Bûcheron demeurant à Thieuville en Bray canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Narcisse Marie Victoire Esquillon âgée de vingt ans sans profession demeurant à Thieuville en Bray canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Frère et Sœur de l'épouse domiciliés en cette Commune à l'instant et Compétemment à lecture faite par nous Maire desdites futures époux de l'acte de notoriété relatif au Mariage, aucune opposition ni interpellation spéciale de nous n'a été faite par les personnes présentes aux époux ni à nous Maire officier de l'Etat civil, après quoi nous avons déclaré au nom de la loi que Emile Edouard Bonnay et Victorine Esquillon sont unis par le Mariage, après quoi nous avons donné lecture de tout ce que dessus aux époux, aux témoins et à nous

N° 3.

Naissance de Edmond Isidore Labitte

reconnu le 31 mai 1854 par le père Bertin et sa femme

L'an mil huit cent cinquante quatre, le Lundi Seize Janvier, Six heures du soir, par devant nous, Jean Baptiste Alphonse Theureau Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise et Comparu Sieur Bertin Jean Baptiste âgé de cinquante trois ans Cultivateur demeurant en cette Commune lequel nous a déclaré que ce jourd'hui à quatre heures du matin est né un enfant du sexe masculin de lui déclarant et de Marie Jeanne Léopold Blanzé son épouse cultivateur demeurant en cette Commune ici présente, lequel nous a présenté cet enfant et nous a déclaré donner les prénoms de Edmond Isidore lequel enfant est né de Victoire Labitte âgée de vingt deux ans ménagère demeurant en cette Commune de défunt Eloi Jean Joseph Labitte et de Marie Pierre Labitte Victoire Labitte épouse dudit Léopold Blanzé laquelle déclaration et présentation faites en présence de Henri Ferdinand Levieille âgé de trente trois ans maçon et de Jean Louis Montier âgé de cinquante deux ans tailleur d'habits tous deux demeurant en cette Commune et la déclarante et témoins ont signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Desmeux Levieille Montier Theureau

N° 4.

Mariage entre Pierre Théophile Blochet et Marie Jeanne Françoise Soutain Majeur et mineure Majeure.

L'an mil huit cent cinquante quatre le Mardi dix sept Janvier, Onze heures du matin, par devant nous, Jean Baptiste Alphonse Theureau Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont comparus publiquement en la salle de la Mairie le Sieur Pierre Théophile Blochet âgé de cinquante deux ans Cultivateur demeurant à Angy chez ses père et mère, fils majeur de Pierre Blochet âgé de soixante cinq ans Cultivateur et de Geneviève Sophie Cocu âgée de soixante huit ans son épouse présents et consentants d'une part . . . . Et Dame Marie Jeanne Françoise Soutain âgée de trente huit ans ouvrière en soie demeurant en cette Commune, fille majeure de Sébastien Soutain âgé de quatre vingts ans et de Marie Jeanne Blanchet âgée de soixante dix ans son épouse présents et consentants d'autre part . . . Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites tant en cette Commune qu'en celle d'Angy les Dimanches Vingt cinq Décembre dernier et premier Janvier présent mois à onze heures du matin ainsi qu'il est constaté par le certificat de publications délivré par Monsieur le Maire d'Angy le treize de ce mois et légalisé le même jour par Monsieur le Président du Tribunal civil de dit Clermont . . . . Aucune opposition au dit Mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du Chapitre du titre du code civil intitulé du mariage avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et femme chacun d'eux en particulier séparément et affirmativement déclarons au nom de la loi que Pierre Théophile Blochet et Marie Jeanne Françoise Soutain sont unis par le Mariage de tout ce avons dressé acte en présence des sieurs Jean Baptiste Theureau âgé de cinquante trois ans Cultivateur maire de cette Commune l'Epoux, Alexandre Blochet âgé de cinquante cinq ans Cultivateur ami de l'Epoux, François Fidèle Soutain âgé de trente deux ans Sellier de la mariée frère de l'Epouse et François Nicolas Theureau âgé de trente huit ans Cultivateur beau frère de l'Epouse tous quatre domiciliés en cette Commune à l'instant il nous a été délivré un certificat constatant que le Contrat de Mariage de Monsieur Pierre Théophile Blochet et Marie Jeanne Françoise Soutain a été passé devant Maître Demortière Notaire de la résidence de Mouy le dix Janvier présent mois lesquels après lecture ont signé avec nous Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise qui a aussi donné lecture de tout ce que dessus

Theureau

avec nous et les parties contractantes quant à lui
du sieur Lavasseur père de la future et Alexandre Levasseur
second témoins ont déclaré ne savoir écrire pour signer

Blochet M. Soutain

Blochet Hermann

Soutain

Soutain

Hermann

Heureux

Lermann

Heureux

N.° 5.

Naissance de Elisabeth Levasseur.

L'An mil huit cent cinquante quatre, le Mercredi vingt cinq Janvier, cinq heures du soir, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Heureux Maire officier de l'Etat de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu Charles Levasseur âgé de quarante ans Cordonnier demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à deux heures du matin en sa maison sise grand rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant et Louise Adèle Marie Camonge son épouse âgée de trente deux ans et auquel lieu il a été procédé pour donner à l'enfant le prénom de Elisabeth, les dites déclaration, présentation faites en présence de Charles Frédéric Levasseur âgé de quarante neuf ans Charpentier de François Joseph François âgé de soixante neuf ans Marchand Epicier tous deux domiciliés en cette dite Commune, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Levasseur François Heureux

Levasseur

L'An mil huit cent cinquante quatre, le Jeudi Vingt six Janvier, dix heures du matin, pardevant nous, Jean Baptiste Alphonse Heureux Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus publiquement le Sieur Jacques Heymann Garçon âgé de trente Manufacturier

N.° 6.

Mariage entre Jacques Heymann et Julie Amélie Delille âgés et Vingt six jours.

Demeurant à Clermont oise chez Monsieur Sabatier Directeur de la maison de santé Né à Neugartheime Canton de Truchtersheime Arrondissement de Strasbourg Département du Bas Rhin le Vingt cinq Mai mil huit cent quatorze ainsi qu'il est constaté par son acte de Naissance délivré par Monsieur le Maire de Neugartheime légalisé le Vingt Sept Octobre mil huit cent cinquante deux par Monsieur le Président du Tribunal civil de Strasbourg fils majeur de Nicolas Heymann Vigneron âgé de soixante dix huit ans consentant ainsi qu'il résulte de l'acte passé devant Me Ernest Frédéric Stampf Notaire à la Résidence de Neugartheime en présence de témoins le dix neuf Octobre mil huit cent cinquante deux enregistré à Truchtersheime le Vingt du même mois lequel acte est demeuré annexé à ces présentes et de défunte Marie Sieger décédée audit Neugartheime le Vingt Janvier mil huit cent cinquante ainsi constaté par l'acte de décès délivré et légalisé comme il est dit en l'acte de Naissance d'une part . . . Et Dame Julie Amélie Delille âgée de trente sept ans domestique demeurant de fait à Clermont oise à la maison de santé et de droit à la Neuville en Hez née le six Février mil huit cent seize veuve en premières noces de Ignace Palmer décédé à Clermont le huit Février mil huit cent cinquante trois ainsi qu'il résulte de l'acte de décès délivré par Monsieur le Maire dudit Clermont le Vingt quatre de ce mois et légalisé le vingt cinq par Monsieur le Président du Tribunal civil dudit Clermont fille majeure des défunts Louis Delille et de Marie Michelle Sallot tous deux décédés en cette Commune le premier le Vingt neuf Avril et la seconde le Douze mai mil huit cent cinquante deux et point fille du côté paternel de Vincent Delille et de Geneviève Dommessent et du côté maternel de Pierre Sallot et de Marie Marguerite Meunier tous décédés en cette dite Commune les premiers le dix Janvier mil huit cent trente et dix sept février mil huit cent vingt sept et les seconds le Vingt cinq Décembre mil huit cent seize et vingt six Octobre mil huit cent quinze ainsi qu'il est constaté aux registres de l'Etat civil déposés aux archives de notre Mairie Consultés et vérifiés par nous d'autre part . . . Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux dont les bans à la célébration du Mariage projeté entre eux dont les bans publications ont été faites tant en cette Commune qu'en la ville

De Clermont les Dimanches quinze et vingt deux Janvier prochains toutes à l'heure de midi ainsi qu'il est constaté par le certificat délivré par Monsieur l'Adjoint au Maire de la ville de Clermont en date de ce jourd'hui vingt cinq et légalisé le même jour par Monsieur le Juge de Paix du 8e Arrondissement de la dite ville . . . Ensuite de quoi ledit mariage nous a été signifié puis avons donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre dix huit intitulé du mariage nous demandé à la future épouse et à la future épouse si elle veut prendre pour mari et pour homme Jacques Hertmann présent lequel a pareillement et affirmativement déclaré vouloir prendre pour femme et épouse ladite Julie Amélie Delille ici présente. Et de tout ce que dessus nous avons dressé acte en présence des sieurs Emmanuel Casimir Lériche âgé de vingt cinq ans Garçon Boulanger ami de l'époux, Hermann Lériche âgé de trente quatre ans marié ami de l'épouse, Jean Baptiste Beaurobert âgé de quarante huit ans cousin de l'époux et Alfred Amédée Boulanger âgé de vingt cinq ans chaudronnier demeurant en cette commune ainsi que deux premiers témoins nommés lecture faite de la présente acte aux parties et à l'instant et conformément à la loi sur l'interpellation spéciale de Monsieur le Maire, lesdits futurs époux ont déclaré qu'ils n'ont pas fait de contrat de mariage par ainsi les réponses après même interpellation a été faite par les dits témoins, après qu'il leur a été aussi donné lecture du présent acte l'ont signé avec nous et les parties contractantes que ledit Beaurobert a déclaré ne savoir écrire pour signer.

Hertmann Delille Lériche
Boulanger E. Lériche
Heures

De lettre de cause civil [illegible] approuvé
Hertmann
De Lille
Lériche
Boulanger
E. Lériche
Heures

N° 7
Naissance de Clémence Collemant

L'an mil huit cent cinquante quatre, le Mardi Sept Février huit heures du matin, par devant nous, Jean Baptiste Alphonse Chevreux Maire, officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, Est Comparu Jean Charles Collemant, âgé de vingt cinq ans Marchand

Epicier demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à sept heures du matin en sa maison sise Grande rue de Beauvais à Clermont, de lui déclarant et de Héloïse Carmélite Watrin son épouse âgé de vingt cinq ans et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Clémence, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Dumont Joseph François âgé de soixante neuf ans marchand épicier et de Jean Baptiste Achille Chevreux âgé de quarante quatre ans propriétaire tous deux domiciliés en cette commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

J. C. Collemant François Heures
Achille Chevreux

N° 8.
Naissance de Victoire Jacquet

L'an mil huit cent cinquante quatre, le Sept Février cinq heures du soir, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Chevreux Maire, officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuvillette en Hez Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, Est Comparu Joseph Adolphe Jacquet âgé de trente ans Serrurier demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à Neuf heures du matin en sa maison sise Grande rue de Beauvais à Clermont, de lui déclarant et de Célina Baffet sa femme âgée de Vingt six ans et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Victoire, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Narcisse Maillard âgé de Cinquante deux ans Instituteur et de Jean Baptiste Coppin âgé de quarante cinq ans Bottonnier tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Maillard Jacquet Coppin Heures

N° 9
Naissance de Joseph Lesage.

L'an mil huit cent cinquante quatre le Mardi quatorze Février huit heures du matin par devant nous, Jean Baptiste Alphonse Chevreux Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuvillette en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Est Comparu Jules Etienne Lesage âgé de trente trois ans Marchand de bois

demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin, né ce jourd'hui à deux heures du matin en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont, de lui déclarant et de Victorine Elisa Klein âgée de vingt huit ans sa femme et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Joseph, les dites déclaration et présentation faites en présence de Louis Etienne Lesage âgé de soixante ans Marchand de bois et de Lucien Hubert Klein âgé de cinquante trois ans Huissier tous deux demeurant en cette Commune et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Lesage Lesage Heurey

L'An mil huit cent cinquante quatre, le Jeudi deux Mars huit heures du matin par devant nous Jean Baptiste Alphonse Heurey Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en ha Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu Sibrie Derimeux âgée de cinquante trois ans Sage femme demeurant en cette Commune laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui à onze heures du soir est né un enfant du sexe masculin en la Maison de Alexandre Sallot Bucheron demeurant en cette Commune Sise Grande rue de Beauvais à Clermont qu'elle nous a présenté et auquel elle a déclaré donner les prénoms de Isidore Alexandre, lequel enfant est né de Catherine Sallot âgée de Vingt et un ans demeurant en cette Commune fille du sieur Alexandre Sallot et de défunte Marie Madeleine Catherine Delisle, la dite déclaration et présentation faites en présence Henri Ferdinand Levieille âgé de trente trois ans maçon et de Jean Louis Monthier âgé de Cinquante deux ans tailleur d'habits tous deux demeurant en cette Commune sont les déclarants et les témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Naissance de Isidore Alexandre Sallot.

J. Derimeux Heurey

L'An mil huit cent cinquante quatre, le Jeudi deux Mars quatre heures après midi par devant nous Jean Baptiste Alphonse Heurey Maire officier de l'Etat civil de la Commune de

N° 11

Naissance de Louis Théophile Dufer.

L'An mil huit cent cinquante quatre, le Samedi quatre Mars huit heures du matin par devant nous Jean Baptiste Alphonse Heurey Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en ha Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu Louis Dufer âgé de vingt huit ans Manouvrier demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à onze heures du matin en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont et de lui déclarant et de Adélaïde Eloy âgée de vingt trois ans et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis Théophile, les dites déclaration et présentation faites en présence de Henri Ferdinand Levieille âgé de trente trois ans maçon et de Jean Louis Monthier âgé de cinquante deux ans tailleur d'habits tous deux domiciliés en cette Commune qui ont signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture auquel le dit Dufer père a déclaré ne savoir écrire pour signer.

Levieille Heurey

N° 12

Décès de Agnès Augustine Marx Fagès de soixante Mois sans épouse de Louis François Bouderille

L'An mil huit cent cinquante quatre, le Dimanche cinq Mars huit heures du matin par devant nous Jean Baptiste Alphonse Heurey Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en ha Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, Sont Comparus Désiré Fleuris Bouderille âgé de vingt cinq ans fils de la défunte ci après nommée et François Jean Baptiste Boulanger âgé de trente sept ans gendre tous deux Bucherons et domiciliés en cette Commune les quels nous ont déclaré que Agnès Augustine Marx âgée de soixante Mois sans sans profession est décédée en cette Commune Née en cette d'Estrilles épouse de Louis François Bouderille, et fille des défunts Pierre Marx et de Agnès Lequeux, est décédée ce jourd'hui à quatre heures du matin en sa maison sise Rue Basse tantôt, ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de Décès après qu'il leur en a été fait lecture.

D. Bouderille Boulanger Heurey

L'An mil huit Cent cinquante quatre, le Dimanche cinq Mars cinq heures du soir par devant nous Jean Baptiste Alphonse Heurey Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en ha Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, Sont Comparus

N.° 13.

Décès de Louis Hyacinthe Polle âgé de trois ans cinq mois époux de Marie Madeleine Cécile Flamand.

François Benjamin Hébert âgé de vingt sept ans Marchand et Jean Baptiste Marie Giroux âgé de cinquante cinq ans Cultivateur tous deux domiciliés en cette Commune, et voisins ont déclaré que Louis Hyacinthe Polle âgé de soixante dix huit ans et cinq mois Rentier demeurant en cette Commune, époux de Marie Madeleine Cécile Flamand est décédé ce jourd'hui à dix heures du matin en sa maison située rue Saint Louis ainsi que nous nous en sommes assurés et ont les Comparants signé avec nous le présent acte lecture faite après qu'il leur en a été fait lecture. /.

Giroux Hébert Thevenet

N.° 14.

Mariage entre Etienne François Crois aîné et Marie Henriette Martin Veuve Levesque.

L'An mil huit cent cinquante quatre, le Sept Mars sept heures du soir par devant nous Jean Baptiste Alphonse Thevenet Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Nauve en ce Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont comparus publiquement en la salle de la Mairie le Sieur Etienne François Crois aîné âgé de cinquante ans Bucheron demeurant en cette Commune, né le trente Septembre mil huit cent trois Veuf en premières Noces de Marie Marguerite Felicité Rose décédée en cette Commune le dix Neuf mars mil huit cent cinquante trois et fils majeur des défunts François Crois aîné et de Julie Levasseur décédés en cette Commune le premier le deux mai mil huit cent vingt trois et le second le vingt six Novembre mil huit cent trente deux, ainsi qu'il est constaté aux registres de l'Etat civil déposés aux archives de notre Mairie consultés et vérifiés par nous d'une part . . . . Et les Sieurs Martin âgé de trente Neuf ans Bucheron et Joseph Martin âgé de soixante trois ans Propriétaire amis de l'Epoux, Alexandre Crois aîné âgé de cinquante cinq ans frère de l'Epoux Jean Baptiste Crois âgé de cinquante cinq ans frère de l'Epoux Jean Baptiste Hermond âgé de soixante cinq ans Bucheron amis de l'Epouse tous quatre domiciliés en cette Commune et Cultivateurs d'autre part, lesquels nous Maire ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites en cette Commune les Dimanches Vingt six février dernier et cinq et douze mars, toutes deux à l'heure de midi.

Avant aucune opposition au dit Mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition avons donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du Chapitre 6 du titre du Mariage sur les droits et devoirs des époux, ayant interpellé conformément aux dispositions de l'article 76 du Code civil de Paris du Conseil d'Etat du vingt Neuf Floréal an treize les futurs époux de nous déclarer par leur propre bouche le lieu de leur naissance et celui de leur dernier domicile leur sont inconnus ils nous ont déclaré par serment tenir avoir acquis connaissance depuis même interpellation aux témoins et comparants ayant affirmé par serment connaître les futurs mais ignorer le lieu de leur dernier domicile et de décès de leurs ascendants, nous avons demandé aux futurs époux s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement de façons au nom de la loi que Etienne François Crois aîné et Marie Henriette Martin sont unis par le Mariage et ainsi avons prononcé en présence des Sieurs Joseph Martin âgé de soixante trois ans propriétaire ami de l'Epoux, Alexandre Crois aîné âgé de cinquante cinq ans frère de l'Epoux Jean Baptiste Crois âgé de cinquante cinq ans frère de l'Epoux Jean Baptiste Hermond âgé de soixante cinq ans Bucheron amis de l'Epouse tous quatre domiciliés en cette Commune et Cultivateurs conformément à la loi, sur l'interpellation spéciale de nous Maire les dits futurs époux ont déclaré qu'ils n'ont pas fait de Contrat de Mariage, par suite de leurs réponses après même interpellation, a été fait par les dits témoins après qu'il leur en a été donné lecture du présent acte l'ont signé avec nous Maire et les futurs époux déclarés de la part et la future époux ont

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE cen 70

Ces témoins ont déclaré ne savoir écrire pour signer de ce interpellés suivant la loi.

Le Secrétaire maire

Gabriel

Heureux

N° 15

L'An mil huit cent cinquante quatre, le Dimanche dix neuf Mars, huit heures du matin, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Chevreux, Maire officier de l'état civil de la Commune de Neuvillette en huy Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est Comparu François Joseph Desquillon âgé de vingt sept ans Bucheron demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin Né ce jourd'hui à cinq heures du matin en sa maison sise rue Saint Louis de lui déclarant et de Flore Virginie Trois cents sa femme âgée de Vingt cinq ans, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Joséphine les dites déclaration et présentation faites en présence de Narcisse Maillard âgé de Cinquante trois ans Instituteur et de Jules Frédéric Dufossé âgé de Vingt neuf ans marchand de bois tous deux domiciliés en cette Commune qui ont signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture, quant au dit François Joseph Desquillon père, a déclaré ne savoir écrire pour signer.

Naissance de Joséphine Desquillon

Maillard Dufossé Heureux

N° 16

L'An mil huit cent cinquante quatre, le Dimanche vingt deux Mars quatre heures après midi pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Chevreux Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en huy Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus Pierre Joseph Etienne Gabrielle âgé de Cinquante trois ans Cantinier demeurant en cette Commune et Pierre Marie Dominique Gabriel âgé âgé de Cinquante six ans demeurant à Paris rue Guénégaud N° 52 horloger le premier Beaufils et le second Neveu de la défunte ci après Nommée les quels nous ont déclaré que Pierre Marie Miguet âgé de soixante six ans et huit mois Veuf de Marguerite Julie Le Duc.

Décès de Pierre Marie Miguet âgé de soixante six ans et huit mois Veuf de Marguerite Julie Le Duc.



8e 0 010

de défunte Marguerite Julie Le Duc est fils de défunts Pierre Miguet et de Marie Julienne Et Etant à jour d'hier à Onze heures Beaumois à Clermont ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les déclarants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Gabriel Heureux

N° 17

L'An mil huit cent cinquante quatre le Samedi huit avril une heure après midi pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Chevreux Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en huy Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est Comparu Alfred Emile Boulanger âgé de vingt six ans charbonnier demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin Né ce jourd'hui à une heure après midi en sa maison sise Grande rue de Beaumois de Clermont de lui déclarant et de Geneviève Hannebet âgée de Vingt deux ans sa femme et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louise Victoria les dites déclaration et présentation faites en présence de Narcisse Maillard âgé de cinquante trois ans Instituteur et de Jules Frédéric Dufossé âgé de vingt neuf ans Marchand de bois tous domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Naissance de Louise Victoria Boulanger

Maillard Boulanger Heureux Dufossé

N° 18

L'An mil huit cent cinquante quatre, le Dimanche neuf Avril six heures du matin pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Chevreux Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en huy Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu Eugène Théophile Tabbé âgé de vingt trois ans Tonnelier demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à deux heures du matin en sa maison sise rue susdite de lui déclarant et de Eugénie Désirée Lavoisy sa femme âgée de Vingt ans, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Elise, les dites déclarations

Naissance de Elise Tabbé

et présentation faites en présence de Jean Louis Thorillon âgé de cinquante deux ans tailleur d'habits et de Jean Louis Boulanger âgé de vingt et un ans chaudronnier tous deux domiciliés en cette Commune et tous les père et témoins ont signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture. /.

Labbé Théophile Boulanger Heureux

L'An mil huit cent cinquante quatre Le Vendredi quinze avril huit heures après midi par devant nous Jean Baptiste Alphonse Heureux Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise et Est Comparu Joseph Nicolas Ulysse Bouthors âgé de trente Neuf ans Instituteur Libre demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à huit heures du soir en sa maison sise Grande Rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant et de Pascaline Logre sa femme âgée de vingt cinq ans et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marthe Judith Les dites déclaration et présentation faites en présence de Marie Jean Maillard âgé de cinquante deux ans Instituteur et Jules Frédéric Dufossé âgé de vingt huit ans Marchand de bois tous deux domiciliés en cette Commune, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture. /.

Maillard J. Dufossé

Heureux

N.° 19

Naissance de Marthe Judith Bouthors.

N.° 20.

L'An mil huit cent cinquante quatre, Le Lundi vingt quatre Avril huit heures du matin, par devant nous, Jean Baptiste Alphonse Heureux Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu Louis Fromence Blanchet âgé de trente ans Manouvrier demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à deux heures du matin, en sa maison sise Grande Rue de Beauvais à Clermont, de lui déclarant et de Aimée Victorine

Naissance de Louis Blanchet.

Blanchet son épouse âgée de vingt neuf ans et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Louis, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Théophile Martin âgé de cinquante quatre ans tailleur d'habits et de Jean Baptiste Coppin âgé de quarante six ans Instituteur tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoin signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture. /.

Blanchet Martin Coppin

Heureux

N.° 21

Mariage entre Alphonse Désiré Heu et Joséphine Désirée Becquet Garçon mineur et fille majeure.

L'An mil huit cent cinquante quatre, le mercredi vingt cinq Avril Onze heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Heureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Sont Comparus publiquement en la salle de la Mairie Alphonse Désiré Heu Garçon âgé de vingt trois ans Maréchal ferrant demeurant en cette Commune chez ses père et mère, né à Clermont le dix octobre mil huit cent trente, fils mineur quant au Mariage présent et procédant du Consentement de Lucien Hubert Heu âgé de Cinquante quatre ans aussi Maréchal ferrant et de Marie Agnès Brun âgée de cinquante cinq ans son épouse ses père et mère d'une part . . . Et Demoiselle Joséphine Désirée Becquet âgée de vingt quatre ans sans profession demeurant en cette Commune chez ses père et mère, est née le huit Avril mil huit cent trente fille majeure présente et procédant au Consentement de Louis Ethanuse Becquet âgé de cinquante deux ans fabricant de Bretelles et de Prudence Marie Alexandrine Desroulers âgée de cinquante et un ans son épouse ses père et mère d'autre part . . . Lesquels après que le dit Alphonse Désiré Heu Garçon . . . lesquels après que le dit Alphonse Désiré Heu nous a exhibé comme jeune Soldat de la classe de mil huit cent cinquante la permission qu'il a obtenue de contracter Mariage ainsi Enoncé Conformément aux dispositions d'une décision de Monsieur le Ministre de la guerre en date du vingt deux février mil huit cent cinquante six le Général Commandant la 3.e Subdivision autorisant le Sieur Heu Alphonse Désiré jeune soldat de la classe de mil huit cent cinquante du Département de

l'Oise, qui s'est fait remplacer et qui est domicilié à la Mare au Roy, Oise à Contracter Mariage avec la Demoiselle Marie Joséphine Désirée demeurant également à la Neuville (Oise) Beaupré le vingt cinq février mil huit cent cinquante quatre le Général de Brigade Commandant la 3e subdivision signé A. Dumon . . . Nous ont requis de procéder à la Célébration du mariage projetté entre eux et donné les publications ont été faites les Dimanches Neuf et vingt de ce mois toutes deux à Heure de midi.

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition, et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus enonciées et du Chapitre VI du titre du Code civil intitulé des mariages avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu affirmativement et affirmation de leurs noms de la loi que Alphonse Désiré Henri et Joséphine Désirée Boequet sont unis par le mariage de sorte que avons déclaré au nom

ayant été signifié suivant d'vit à leur réquisition, et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et de la Chapitre six du titre du Mariage civil intitulé de Mariage, a vous demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux a répondu de la manière et affirmativement l'un après l'autre au nom de la loi que Etienne Firmin Bertin et Victoire Labille sont unis par le Mariage. Aussitôt les futurs époux ont déclaré qu'il est né d'eux une enfant du sexe masculin Inscrit sur le registre de l'Etat civil de cette Commune le Seize Janvier mil huit cent cinquante quatre sous les prénoms de Edmond Isidore Lesquels ils reconnaissent pour leur enfant de tout ce avenu de leur union en présence de sieurs François Bertin âgé de vingt huit ans Charretier demeurant à Labille Commune de ci-dessus Canton de Noailly-en-Vallée frère de l'Epoux, Charles Bertin âgé de vingt cinq ans Charretier demeurant à Mavonel frère de l'Epoux, Pierre Gaspar Emmanuel Loubet âgé de quarante deux ans Hommissier Parrain de l'épouse et Jules Prisie Dufossé âgé de trente ans Marchand cordonnier demeurant à Labille tous domiciliés en cette Commune et l'Instantiel nous a été délivré un Certificat Constatant que le Contrat de Mariage de Monsieur Etienne Firmin Bertin et Victoire Labille a été passé devant Maître Wimy Notaire à la résidence de la Nouville en hay ce jourd'hui trente et un mai les quels après qu'il leur a été aussi donné lecture ont signé avec nous et les parties Contractantes, quant au futur époux, sa mère et ses deux frères premiers témoins ont déclaré ne savoir écrire pour ce interpellés.

V. Labitte J. Dufossé Labitte

Mardard Loubet Emmanuel Heureux

N° 22

Décès de Eugène Léon Cochonnet âgé de vingt quatre jours

L'An mil huit cent cinquante quatre, le Mercredi dix huit et un Mai cinq heures du soir, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Heureux Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Nouville en hay, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise. Sont comparus Jean Baptiste Larive âgé de cinquante ans Cormelier ayant

Du décédé ci après nommé Cormelier et Charpentier Maître âgé de cinquante quatre ans tailleur d'habits tous deux domiciliés en cette Commune Lesquels nous ont déclaré que Eugène Léon Cochonnet âgé de vingt quatre jours fils de Jean Baptiste Cochonnet Tabacoutier et de Adelaïde Caroline Larive Lingère demeurant à Paris rue du plâtre Saint Avoie N° 21 est décédé ce jourd'hui à trois heures du matin en la maison de Jean Baptiste Alphonse Edmond Richard dit Heureux Maire de la place où il était en Nourrice ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès, après qu'il leur en a été fait lecture.

Larive Heureux

L'An mil huit cent cinquante quatre Le Lundi vingt six Juin Dix heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Heureux Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Nouville en hay Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise. Sont comparus publiquement en la salle de la Mairie Le sieur Louis Joseph Mansard Garçon âgé de vingt cinq ans Bourrelier demeurant à Paris né en cette Commune le trois Septembre mil huit cent trente deux fils mineur quant au Mariage ci après et présidant de Consentement de François Joseph Mansard aussi Bourrelier demeurant à la Nouville en hay âgé de cinquante quatre ans, et de défunte Rosalie Flore Monnoyer décédée en cette Commune le vingt huit Août mil huit cent quarante six ses père et mère d'une part. . . . Et Demoiselle Julie Duverger âgée de dix sept ans sans profession demeurant en cette Commune ci après ses père et mère, étant née le vingt huit Janvier mil huit cent vingt sept fille mineure ci après et présidant du Consentement de François Clément Duverger âgé de quarante deux ans Vannier et de Marie Augustine Hocquet âgée de quarante et un ans son épouse ses père et mère d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites tant en cette Commune qu'en celle de Paris les dimanches onze et dix huit Juin présent mois ainsi qu'il résulte de Certificat délivré par Monsieur le Maire de Paris le vingt quatre courant et légalisé le même jour par Monsieur le Président

N° 24

Mariage entre Louis Joseph Mansard et Julie Duverger Garçon et fille Mineurs

du Tribunal civil de Clermont-l'Hérault, toutes à l'heure de midi.

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition, et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre six du titre du Code civil intitulé du Mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'il n'entendait pas prendre pour mari et pour femme chacun d'eux la personne qu'il reconnaissait et affirmativement déclarons au nom de la loi que Louis Joseph Mansard et Julie Duverger sont unis par le mariage de toute la nous avons dressé acte en présence des témoins Léopold Mansard âgé de quarante neuf ans cultivateur parent de l'époux Etienne Firmin Bertin âgé de vingt deux ans boulanger ami de l'époux Désiré Amant Hébert âgé de quarante deux ans Bachelier Ondes Mansard parent de l'épouse et Marie Baillard âgé de cinquante trois ans Instituteur ami de l'épouse tous quatre domiciliés en cette Commune de l'Hôtel et conformément à la loi sur l'interpellation spéciale de nous Maire les dits futurs époux ont déclaré qu'ils n'ont pas fait de Contrat de Mariage par celles réponses après même interpellation a été faite par les dits témoins après quoi lecture en a été aussi donnée lecture du présent acte dont signé avec nous et les parties contractantes, quant à la mère de la future et les témoins ont déclaré ne savoir ou ne pouvoir signer. /.

Mansard
Julie Duverger
Baillard
Duverger
Theuret

Mansard
Mansard

N.° 25.

Naissance de Edmond Dufer.

L'An mil huit Cent Cinquante ~~trois~~, le Lundi trois Juillet, une heure après midi par devant nous Jean Baptiste Alphonse Theuret Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Fleurille en hg Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Hérault est comparu Jean Baptiste Edmond Dufer âgé de vingt trois ans Cultivateur demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a déclaré être né aujourd'hui à dix heures du matin en sa maison sis Rue Cantal de lui déclarant et de Victorine Estelle âgée de vingt deux ans sa femme, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Edmond les dites déclaration et présentation faites en présence de Baptiste Martin âgé de Cinquante quatre ans tailleur d'habits et de Jean Baptiste Cappie âgé de quarante six ans tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture. /.

Dufer
Martin
Theuret

Cappie

quatre
Lu et approuvé
Dufer
Martin

N.° 26.

Mariage
de Furcy Valsel
et Marie Agnès Bruguet
Garçon et fille mineurs

L'An mil huit Cent Cinquante ~~quatre~~ le Mardi premier Août sept heures du soir par devant nous Jean Baptiste Alphonse Theuret Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Fleurille en hg Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Hérault sont comparus publiquement en la salle de la Mairie le Sieur Furcy Hilaire Valsel Garçon âgé de vingt quatre ans Brigadier demeurant à Brestes chez ses père et mère jusqu'à ce qu'il soit marié né le premier février mil huit Cent trente ainsi qu'il est constaté par son acte de Naissance délivré par Monsieur le Maire de Brestes le sept Juillet dernier et légalisé par Monsieur le Juge du Tribunal civil de Beaumiole le vingt Neuf susdit mois et an Mariage de Alexandre Valsel âgé de Cinquante huit ans son père et de Amable Bathois âgée de Cinquante deux ans son épouse présents et consentants d'une part. . . Et Demoiselle Marie Agnès Bruguet âgée de dix Neuf ans sans profession demeurant en cette Commune chez ses père et mère y étant née le dix Neuf Avril mil huit Cent trente cinq fille mineure assistée et procédant de Consentement de Louis Joseph Bruguet Négociant âgé de Cinquante six ans et de Marie Agnès Désirée Bonnet âgée de Cinquante six ans son épouse ses père et mère d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites tant en cette Commune qu'en celle de Brestes les Dimanches Neuf de ce mois Juillet dernier ainsi qu'il résulte du Certificat délivré par Monsieur le Maire de Brestes et légalisé ce jourd'hui par Monsieur le Président du Tribunal civil en Beaumiole toutes à l'heure de midi.

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre six du titre du Code civil intitulé du mariage avons demandé au futur époux et à la future épouse s'il n'entendait pas prendre pour mari et pour femme chacun d'eux la personne qu'il reconnaissait et affirmativement déclarons au nom de la loi que Furcy Hilaire Valsel et Marie Agnès Bruguet sont unis par le mariage de toute la nous avons dressé acte en présence des témoins Alexandre Valsel père du futur époux âgé de Cinquante huit ans Cultivateur demeurant à Brestes Jean Baptiste Valsel âgé de vingt huit ans Cultivateur frère du futur époux demeurant à Brestes Joseph Bruguet âgé de Cinquante six ans Négociant père de la future épouse demeurant à Brestes et Jean Baptiste Bonnet âgé de Cinquante six ans Propriétaire oncle de la future épouse demeurant à Brestes tous quatre domiciliés en cette Commune de l'Hôtel et conformément à la loi sur l'interpellation spéciale de nous Maire les dits futurs époux ont déclaré qu'ils n'ont pas fait de Contrat de Mariage par celles réponses après même interpellation a été faite par les dits témoins après quoi lecture en a été aussi donnée lecture du présent acte dont signé avec nous et les parties contractantes, quant à la mère de la future et les témoins ont déclaré ne savoir ou ne pouvoir signer. /.

Theuret

au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement déclarons au nom de la loi que Furcy Hilaire Vassel et Marie Agnes Angot sont unis par le Mariage de tout ce avons dressé acte en présence des sieurs Alexandre Vassel âgé de trente sept ans Briquetier frère de l'Epoux Ernest Vassel âgé de vingt cinq ans aussi Briquetier cousin de l'époux tous deux domiciliés à Brelles François Stanislas Devimeux âgé de cinquante et un ans rentier demeurant à Marly département de (Seine et Oise) oncle de l'épouse par alliance et Charles Joseph Parmentier âgé de quarante trois ans cousin de l'Epouse demeurant à Litz; à l'instant et conformément à la loi sur l'interpellation spéciale de nous Maire, les dits futurs époux ont déclaré qu'ils n'ont pas fait de contrat de Mariage pareille réponse après même interpellation a été faite par les dits témoins, après qu'il leur en a été aussi donné lecture du présent acte l'ont signé avec nous et les parties contractantes

Furcy Vassel — Vassel — Devimeux

M. A. Angot — Angot

Vassel Ernest — Vassel

Parmentier

Bouche

Lheureux

N° 27

Naissance de Marie Eugénie Champy

L'An mil huit cent cinquante quatre le mardi Quinze Aout, une heure après-midi, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Lheureux, Maire & officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en-hez, canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise: est comparu Antoine Edmond Champy, agé de trente cinq ans & demi, Garde forestier demeurant en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin née ce jourd'hui à une heure du matin en sa maison sise dans la Forêt, lieudit le carrefour de Lieutenant, de lui déclarant & de Louise Aimable Guignard sa femme agée de vingt neuf ans & demi & auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Eugénie; lesdites déclaration & présentation faites en présence de Louis Joseph Villez agé de soixante trois ans garde champêtre & de Jean Louis Montier agé de cinquante deux ans tailleur d'habits, tous deux domiciliés en

13e

cette commune, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur a été fait lecture.

Champy — Montier — Villez

Lheureux

N° 28

Déclaration d'un Enfant sans vie.

L'An mil huit cent cinquante quatre le mercredi Seize aout dix heures du matin, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Lheureux, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en-hez, canton & arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont comparus Petit, Pierre Eugène agé de Quarante deux ans & Delayen François agé de trente sept ans tous deux manouvriers & domiciliés en cette commune et voisin de la défunte lesquels nous ont présenté un enfant sans vie, du sexe féminin, et nous ont déclaré que les père et mère de cet enfant sont Hen Désir Bucheron & Duverger, Victorine son épouse demeurant ensemble à la Neuville en-hez et que c'est le Mercredi Seize aout mil huit cent cinquante quatre à une heure du matin auxquels l'enfant est sorti du sein de sa mère; et les déclarants ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Delayen — Petit

Lheureux

N° 29

Décès de Alphonsine Bulté âgée de dix huit ans et neuf mois.

L'An mil huit cent cinquante quatre le mercredi Seize Aout sept heures du soir pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Lheureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en-hez, canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise: sont comparus Jean Baptiste Bulté agé de trente sept ans et demi, Terrassier demeurant à la Garde annexe de la Neuville en-hez, père de la défunte ci-après nommée & Jules Frédéric Dufossé agé de vingt neuf ans, marchand de Bois demeurant en cette commune ami, lesquels nous ont déclaré que Alphonsine Bulté agée de dix huit ans et neuf mois, fille du premier comparant et de Désiré Féret: est décédée ce jourd'hui à trois heures de l'après midi en la maison de ses père et mère sise à la garde, ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les témoins signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Bulté — J. Dufossé

Lheureux

L'An mil huit cent cinquante quatre le mercredi trente

N° 30

Naissance de Palmyre Blanche Ducerre

Aujourd'hui dix heures du matin, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Lheureux, Maire Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en hez, canton & arrondissement de Clermont Département de l'Oise; Est comparu, Jules Adrien Dusser âgé de Vingt sept ans, Jardinier demeurant en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jour d'hier à deux heures de l'après-midi en sa maison sise rue de l'Eglise de lui déclarant et de Marie Françoise Ferlicot sa femme âgée de trente deux ans et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Palmyre Blanche, lesdites déclaration & présentation faites en présence de Pierre François Daudrieux garde chasse âgé de trente neuf ans & François Toussaint Hébert Boucher, âgé de Vingt huit ans, tous deux domiciliés en cette commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture &c.

Daudrieux Hébert

Ducarre Lheureux

N° 31.

Reconnaissance de Jules Eugène Dufossé

L'An mil huit cent cinquante quatre le cinq du mois de Septembre à une heure d'après midi pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Lheureux, Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville en hez canton de Clermont département de l'Oise est comparu Virginie Désirée Julie Dufossé agée de trente quatre ans veuve du sieur Alexandre Corbillon décédé le trente et un juillet mil huit cent quarante trois, en son vivant charron & marchand Epicier en cette commune laquelle nous a déclaré qu'elle se reconnait mère d'un enfant du sexe masculin qui nous a été présenté le trente Janvier mil huit cent quarante neuf, neuf heures du matin et que nous avons inscrit sur les registres de l'état civil sous les noms de Jules Eugène Dufossé; ladite déclaration faite en présence de François Delayen, agé de trente sept ans, manouvrier, & Jean Louis Montier agé de cinquante deux ans tailleur d'habits, tous

14e 6 Rd

deux domiciliés en cette commune & a la déclarante & les témoins signé avec nous le présent acte.

Delayen Montier

Désirée Dufossé Lheureux

N° 32.

Décès de Marie Louise Zoé Augusta Friley

L'An mil huit cent cinquante quatre le cinq du mois de Septembre huit heures du soir, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Lheureux, Maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en hez canton & arrondissement de Clermont, Département de l'Oise sont comparus François Delayen, âgé de trente sept ans, manouvrier père nourricier de la défunte ci après nommée & Jean Louis Montier âgé de cinquante deux ans tailleur d'habits, ami, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que Marie Louise, Zoé, Augusta Friley née à Paris le dix sept novembre mil huit cent cinquante trois sept heures et demie du matin, fille de Félix Friley marchand de nouveautés & de Adélaïde, Zoé, Lebouilier, décédée le lundi quatre Septembre neuf heures du soir en la maison de son père nourricier sise grande Route de Beauvais à Clermont, ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les témoins signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Montier Delayen Lheureux

N° 33

Décès de Nicolas Horneck

L'An mil huit cent cinquante quatre le neuf du mois de Septembre Sept heures du soir, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Lheureux, Maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en hez, canton & arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont comparus, Marguerite Beker, voyageuse, faisant la profession de marchande de pannier mère du défunt ci-après nommé veuve

du sieur Louis Horneck en son vivant faisant la même profession décédé à la rue Saint Pierre le vingt deux Janvier mil huit cent cinquante quatre, accompagnés de Messieurs Mervoyer, Maxime Brigadier forestier & Wallet Théodore fendeur de leur tous deux demeurant à la Neuville en hez, lesquels nous ont déclaré que Nicolas Horneck né à Breteuil le huit Juin mil huit cent cinquante trois fils de la premiere comparante est décédé ce jourd'hui à trois heures du matin dans sa voiture déposée sur la Route Nationale de Rouen à Reims proche leurs demeures, ainsi que nous nous en sommes assurés, & ont les témoins signé avec nous le présent acte de décès après que lecture leur en a été faite, quant à la mère du décédé elle a déclaré ne savoir écrire pour signer de ce interpellé

Mervoyer Wallet

Lheureux

N° 34

Décès de Emmanuel Gester

L'An mil huit cent cinquante quatre le Samedi vingt trois Septembre sept heures du soir, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Lheureux, Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, sont comparus Stanislas Victor Trois-œufs, agé de trente trois ans, Bucheron père nourricier du défunt ci-après nommé & Jules Frédéric Dufossé, agé de vingt neuf ans marchand de Bois, ami, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que Emmanuel Gester né à Paris le onze Septembre dernier fils de Joseph Gester facteur à la Poste & de Celeste Virginie Defaix son épouse, demeurant à Paris rue Mazarine N° 45. décédé le Samedi vingt trois Septembre deux heures de l'après-midi en la maison de son père nourricier sise grande route de Beauvais à Clermont, ainsi que nous nous en sommes assurés et ont les témoins signé avec

15e 8 Rl

nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

J. Dufossé Troisœufs

Lheureux

N° 35

Naissance de Julma Tallon

L'An mil huit cent cinquante quatre le Dimanche vingt quatre septembre onze heures du matin, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Lheureux, Maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, est comparu Charles Joseph Adolphe Tallon, agé de vingt neuf ans, Lattier demeurant en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à six heures du matin en sa maison sise rue de Luzarche de lui déclarant et de Louise Cesarine Desprès sa femme agée de vingt sept ans, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Julma lesdites déclaration et présentation faites en présence de Jean Louis Montier tailleur d'habits agé de cinquante deux ans & François Toussaint Hébert agé de vingt huit ans, Boucher, tous deux domiciliés en cette commune, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

J. Montier Charles Tallon Lheureux

J. Hébert

N° 36

Décès de Henri Charles Fleury

L'An mil huit cent cinquante quatre le Dimanche premier octobre neuf heures du soir, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Lheureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez canton & arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Alfred Emedé Boulanger agé de vingt sept ans et demi, chaudronnier père nourricier du défunt ci-après nommé & Jean Louis Montier agé de cinquante deux ans, tailleur d'habits ami, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ~~[illegible]~~ Henri Charles Fleury

né à Paris le quinze Septembre mil huit cent cinquante quatre fils de Jean Charles Fleury Employé et de Clotilde Joséphine Marcelaire son épouse, demeurant à Paris rue de Seine N° 11. Dudit lieu Dimanche premier octobre Six heures du soir en la maison de sa grande mère maternelle sise grande route de Beauvais à Clermont ainsi que nous nous en sommes assuré Et ont les témoins signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Boulanger

Boulanger

Theureux

Fait les mots neuf nuls

N° 37.

Naissance de Zélie Florentine Lavallez.

L'An mil huit cent cinquante quatre le Dimanche premier Octobre Sept heures du soir, pardevant nous Jean Baptiste alphonse Theureux, Maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en hez canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise est comparu Jean Baptiste Lavallez âgé de quarante deux ans menuisier demeurant en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né ce jourd'hui à Quatre heures de l'après midi en sa maison sise rue de l'Eglise de lui déclarant, Et de Rose Victoire Cormy son épouse âgée de quarante ans, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Zélie Florentine Sur la déclaration et présentation faite en présence de Jules Frédéric Dufossé âgé de vingt neuf ans marchand de bois Et de Théophile Martin âgé de cinquante quatre ans tailleur d'habits. tous deux demeurant en cette commune et ont ce père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Lavallez

Dufossé

Martin

Theureux

L'An mil huit cent cinquante quatre le vendredi six octobre une heure après-midi, pardevant

N° 38

Décès de Henri Nicolas Boulanger.

nous Jean Baptiste Alphonse Theureux, Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez, canton d'arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont comparus Auguste Evin âgé de trente quatre ans Employé demeurant à Cauvy Eaulfils du défunt ci après nommé et Jean Baptiste Hermand âgé de soixante quatre ans Cultivateur demeurant en cette commune voisin garnis, lesquels nous ont déclaré que Henri Nicolas Boulanger âgé de cinquante deux ans et neuf mois, Cultivateur Demeurant en cette commune y étant né époux de Marie Rose augustine Roussel, et fils de défunte Marie Elisabeth Boulanger, est décédé ce jourd'hui à neuf heures du matin en sa maison sise grande Route de Beauvais à Clermont ainsi que nous nous en sommes assuré, et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Evin Hermand

N° 39.

Décès de Jeanus Couetois

L'An mil huit cent cinquante quatre, le quinze Octobre huit heures du matin, pardevant nous Maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en hez canton d'arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus Come Jean Baptiste Alexandre Courtois âgé de trente neuf ans et demi maître Charles Desmarets Hen âgé de quarante et un ans Cultivateur, tous deux domicilié en cette commune, le premier père et le second oncle du défunt ci après nommé, lesquels nous ont déclaré que Jeanus Courtois âgé de quatorze mois fils du premier comparant, et de Emilie Adélaïde Hen, est décédé ce jourd'hui à huit heures du soir en la maison de ses père et mère sise grande route de Beauvais à Clermont, ainsi que nous nous en sommes assuré, et ont les Comparants signé avec nous

le present acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture./

Courtois Désir hen Eheureux

N° 40. Naissance de Elise Wallet.

L'An mil huit cent cinquante quatre le samedi quatre novembre à onze heures du matin, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Eheureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, est comparu, Désir Théodore Wallet, âgé de trente ans fendeur de lattes demeurant en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à huit heures du matin en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant et de Gustine Alphonsine Sallot âgée de trente ans sa femme et auquel il a déclaré vouloir donner le prenom de Elise, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Jean Louis Montier Tailleur d'habits âgé de cinquante deux ans et Jules Frédéric Dufossé marchand de bois, tous deux domiciliés en cette commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture./

Dufossé Wallet Montier Eheureux

N° 41. Décès de Dénis Joseph Varin, âgé de quatre vingt quatorze ans veuf de Geneviève Dubois

L'an mil huit cent cinquante quatre le Mardi quatorze Novembre Sept heures du soir pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Eheureux, Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez, canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Théophile Martin âgé de cinquante quatre ans tailleur d'habits et Jean Baptiste Lavallez âgé de quarante deux ans Menuisier tous deux demeurant en cette commune et voisins du défunt ci après nommé, lesquels nous ont déclaré que Dénis Joseph ~~Varin~~ âgé de ~~[illegible]~~ quatorze ans et sept mois rentier demeurant en cette commune né en celle de la rue Saint Pierre, veuf de défunte Geneviève Dubois, et fils des défunts Marc Varin et de Clotilde Delarue, est

+ quatre vingt, renvoi approuvé deux mots rayés nuls.

Lavallez Martin Eheureux

+ Varin renvoi approuvé Lavallez Martin Eheureux

17e Oct

décédé ce jourd'hui à cinq heures après midi en sa maison sise rue de l'Eglise ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture./

Martin Lavallez Eheureux

N° 42. Décès de Marie Françoise Bayard âgée de quatre vingt un ans et dix mois, veuve de Louis Grigaut.

L'an mil huit cent cinquante quatre le Jeudi trente Novembre onze heures du matin, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Eheureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus Désir Nicolas Bayard âgé de trente trois ans Lattier Neveu de la défunte ci après nommée et Auguste Victor Wallet âgé de trente sept ans Bucheron ami tous deux domiciliés en cette commune lesquels nous ont déclaré que Marie Françoise Bayard âgée de quatre vingt un ans et dix mois sans profession demeurant en cette commune y étant née veuve de Louis Grigaut et fille des défunts Nicolas Bayard et de Marie Antoinette Sallot est décédée ce jourd'hui à sept heures du matin en sa maison sise le Parc ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture./

Bayard A. Wallet Eheureux

N° 43. Décès de Geneviève Varin âgée de soixante onze et huit mois.

L'an mil huit cent cinquante quatre le Lundi onze décembre six heures du soir pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Eheureux Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont comparus, Théophile Martin âgé de cinquante quatre ans tailleur d'habits et Jean Baptiste Lavallez âgé de quarante deux ans Menuisier tous deux demeurant en cette commune et voisins de la défunte ci après nommée lesquels nous ont déclaré que Geneviève ~~Varin~~ âgée de soixante et onze et huit mois, rentière demeurant en cette commune née à Paris fille des défunts Dénis Joseph Varin et de Geneviève Dubois est décédée ce jourd'hui à une heure après

+ Varin renvoi approuvé et un mot rayé nul.

Lavallez Martin Eheureux

après midi en sa demeure sise rue de l'Eglise ainsi que nous nous en sommes assuré, et ont les déclarants signé avec nous le présent acte ce jour après qu'il leur en a été fait lecture./.

Martin Lavallez Lheureux

Le présent Registre a été clos et arrêté par nous Jean Baptiste Alphonse Lheureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez soussigné le trente et un Decembre mil huit cent cinquante quatre

Lheureux

Table des actes contenus au Registre.

Noms et prénoms . . . . . Date des actes

Naissances.

Nos		
20	Blanchet, Louis	24 avril
17	Boulanger, Louise Victoria	8 avril
19	Bouthors, Marthe Judith	14 avril
7 x	Collemant, Clémence	7 février
27 +	Champy, Marie Virginie	15 août
30	Ducerre, Palmyre blanche	30 août
11	Dufer, Louis Théophile	2 mars
25	Dufer, Edmond	3 Juillet
8.	Jacquet, Victoire	7 février
18	Labbé, Elise	9 avril

18e et dernier feuillet

Wetzel

3	Labitte, Edmond Isidore	16 janvier
15 +	Lesquillon, Josephine	19 mars
9.	Lesage, Joseph	14 février
5 +	Levasseur, Elisabeth	25 janvier
37 +	Lavallez, Zélie florentine	1er 8bre
10.	Sallot, Isidore Alexandre	2 mars
2	Sommereux, Pauline	10 janvier
35	Tallon Julma	24 septembre
40	Wallet, Elise	4 9bre

Dix Neuf Naissances.

31. Reconnaissance de Dufossé Jules Eugène 5 7bre

Mariages.

26.	Angot, Marie Agnes	1er août
22.	Bertin, Etienne firmin	31 mai
4	Blochet Pierre Théophile	17 janvier
21	Bocquet, Josephine Désirée	25 avril
1er	Bonnay, Emile Edouard	5 janvier
6	Delille, Julie Amélie	26 janvier
24.	Duverger, Julie	26 juin

21 Hen, Alphonse Désiré . . . . . 25 avril
6 Heytmann, Jacques . . . . . 26 janvier
22. Labitte Victoire . . . . . 31 mai
1 Lesquillon Adèle victoire . . . . . 5 janvier
24. Mansard, Louis Joseph . . . . . 26 juin
14. Martin Marie Lesdivine . . . . . 8 mars
4 Soutain Marie Jeanne françoise . . . . . 17 janvier
14 Troisœufs, Etienne françois . . . . . 8 mars
26. Vassel, Furcy hilaire . . . . . 1er août

Huit Mariages.

Décès.

42 Bayard, Marie françoise 30 9bre
38. Boulanger, honoré Nn 6 8bre
29. Bulté, Alphonsine . . . . . 16 août
23 Cochonnet, Eugène léon . . . . . 31 mai
39 Courtois, génius 15 8bre
36 Fleury, henri charles 1er 8bre
32 Friley, Marie louise zoé Augusta 5 7bre
34 Gester, Emmanuel 20 7bre
33 Horneck Nicolas 9 7bre
12. Mary, Agnes Augustine . . . . . 5 mars
16 Niquet, Pierre Marie . . . . . 26 mars
13 Polle, louis hyacinthe . . . . . 5 mars
41 Varin, Joseph Dénis 14 9bre
43. Varin Geneviève . . . . . 11 xbre
28. Déclaration d'enfant Mort né . . . . . 16 août

Quinze Décès.

Certifié conforme par nous Jean Baptiste Alphonse Theureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, soussigné le trente et un Décembre, mil huit cent cinquante quatre.

Theureux

TIMBRE IMPERIAL cen. 70

Premier feuillet.

1855. [signature]

COMMUNE de La Neuville-en-Hez.

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'Officier Public se conformera aux dispositions des articles du Code Napoléon, dont la teneur suit :

Art. 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, noms, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt-un ans au moins, parens ou autres; et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés, par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance.*

Sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. »

Registre destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de La Neuville-en-Hez, pendant l'année mil huit cent cinquante-cinq.

Le présent Registre contenant dix-huit feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous Pierre-François Arbey, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code Napoléon.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent cinquante-quatre.

Pr Empt

[signature]

N° 1er

Décès de Alphonsine Aspasie De la herche âgée de dix huit ans et sept mois.

L'An mil huit cent cinquante cinq, le Jeudi quatre Janvier huit heures du matin, pardevant nous, Jean Baptiste Alphonse Eheureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus Nicolas De la herche âgé de cinquante et un ans cultivateur, père de la défunte ci après nommée et Louis Joseph Villez âgé de soixante trois ans Champêtre, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que Alphonsine Aspasie De la herche âgée de dix huit ans et sept mois, sans profession demeurant en cette commune, chez ses père et mère, fille du premier comparant et de Marguerite Battavoine, née au Plessier Bilbault, Annexe d'Auteuil est décédée ce jour d'hier à une heure après midi au lieu dit la marre du Parc, ainsi que nous nous en sommes assuré, et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

De la herche Villez Eheureux

N° 2.

Décès de Maxime Duverger âgé de quatre ans.

L'An mil huit cent cinquante cinq, le Jeudi quatre Janvier, à midi, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Eheureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus Antoine Duverger âgé de trente sept ans bucheron, père du défunt ci après nommé et Narcisse Maillard âgé de cinquante trois ans Instituteur, ami, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que Maxime Duverger, âgé de quatre ans, fils du premier comparant et de Marie Julie Bondeville, ses père et mère, est décédé ce jour d'hui à dix heures et demie du matin en la demeure de ses parents, sise Grande rue de Beauvais à Clermont, ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Maillard Duverger Eheureux

N° 3.

Décès de Victor Alexandre Duverger âgé de deux ans et deux mois.

L'An mil huit cent cinquante cinq, le Lundi huit Janvier huit heures du matin, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Eheureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus Antoine Duverger âgé de vingt six ans père du défunt ci après nommé et Marie Antoine Duverger âgé de cinquante ans Arpeul, tous deux scieurs de long et domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que Victor Alexandre Duverger, âgé de deux ans et deux mois, fils du premier comparant et de Olimpe Clémentine Poulain est décédé ce jour d'hier à onze heures du soir en la maison de ses père et mère sise Grande rue de Beauvais à Clermont, ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

V. Duverger Duverger Eheureux

N° 4

Décès de Pauline Rosella Sénéchal âgée de Neuf ans et huit mois.

L'An mil huit cent cinquante cinq, le Samedi treize Janvier, cinq heures du soir, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Eheureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus Jean François Charlemagne Sénéchal âgé de trente six ans Manœuvrier père de la défunte ci après nommée et Henri Ferdinand Levieille âgé de trente cinq ans Maçon, ami tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que Pauline Rosella Sénéchal âgée de Neuf ans et huit mois fille du premier comparant et de Honorine Pauline Hevin est décédée ce jour d'hui à trois heures après midi en la maison de ses parents sise grande rue de Beauvais à Clermont ainsi que nous nous en sommes assuré et a ledit Levieille signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture, quant audit Sénéchal père a déclaré ne savoir écrire pour signer.

Levieil Eheureux

N° 5.

Décès de Pierre Marie Wallet âgé de cinquante cinq ans et onze mois époux de Marie Hélène Honorine Boulanger.

L'an mil huit cent cinquante cinq, le lundi quinze janvier huit heures du matin, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Lheureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus Désiré Théodore Wallet âgé de trente ans Lattier et Jules Marminia âgé de trente trois ans Bucheron, le premier fils, et le second Gendre du défunt ci après nommé, domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Pierre Marie Wallet âgé de cinquante cinq ans et onze mois, tisserand demeurant en cette Commune, y étant né époux de Marie Hélène Honorine Boulanger, et fils des défunts Pierre Ambroise Wallet et de Marie Michelle Soutain, est décédé ce jourd'hier à cinq heures et demie du soir en sa maison sise rue Neuve, ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture./.

Marminia Wallet Lheureux

N° 6.

Décès de Désiré Soutain âgé de treize mois et neuf jours.

L'an mil huit cent cinquante cinq, le mercredi trente et un janvier huit heures du matin, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Lheureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus François Frédéric Soutain âgé de trente trois ans Scieur de long, père du défunt ci après nommé et Pierre Théophile Blochet âgé de quarante trois ans ouvrier en soie, Oncle, tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Désiré Soutain âgé de treize mois et neuf jours, fils du premier comparant et de Marie Joseph Duverger est décédé ce jourd'hier à sept heures et demie du soir en la maison de ses père et mère sise grande rue de Beauvais à Clermont, ainsi que nous nous en sommes assuré et les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture./.

Soutain Blochet Lheureux

L'an mil huit cent cinquante cinq, le vendredi deux Février, sept heures du soir, pardevant nous Jean Baptiste

N° 7.



Naissance de Jean Baptiste Anatole Maigret.

Alphonse Lheureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, est comparu Jean Baptiste Maigret âgé de quarante et un ans Marchand de bois demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à deux heures après midi en sa maison sise sur la place de lui déclarant et de Marie Anne Adélaïde Clementine Lequeux âgée de quarante deux ans sa femme et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean Baptiste Anatole, les dites déclaration et présentation faites en présence de Narcisse Maillard âgé de cinquante trois ans Instituteur et de Jules Frédéric Dufossé âgé de trente ans Marchand de bois tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture./.

Maillard J. Dufossé Maigret Lheureux

N° 8

Naissance de Narcisse Joseph Maigret.

L'an mil huit cent cinquante cinq, le vendredi deux Février, sept heures du soir, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Lheureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, est comparu Jean Baptiste Maigret âgé de quarante et un ans Marchand de bois demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à deux heures un quart après midi en sa maison sise sur la place de lui déclarant et de Marie Anne Adélaïde Clementine Lequeux âgée de quarante deux ans sa femme et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Narcisse Joseph, les dites déclaration et présentation faites en présence de Narcisse Maillard âgé de cinquante trois ans, Instituteur et de Jules Frédéric Dufossé âgé de trente ans Marchand de bois, tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture./.

Maillard J. Dufossé Maigret Lheureux

N° 9

Déclaration d'enfant sans vie.

L'an mil huit cent cinquante cinq, le Lundi deuxe Février huit heures du matin, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Lheureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, Est comparu Alphonse Désiré Hen âgé de vingt quatre ans Marechal ferrant demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe mas en lieu sans vie, né ce jourd'hier à onze heures du soir, en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont, de lui déclarant et de Joséphine Caroline Bocquet sa femme âgée de vingt cinq ans; la dite présentation faite en présence de Paul Benjamin Chabert âgé de cinquante ans officier de santé et de Jean Baptiste Coppin âgé de quarante sept ans Bat tonnier tous deux domiciliés en cette Commune, et ont le père et témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture./.

Hen B. Chabert Coppin Lheureux

N° 10

Décès de Gabrielle Berthe Maille âgée de six mois.

L'an mil huit cent cinquante cinq, le Jeudi quinze Février, deux heures après midi, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Lheureux Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, Sont comparus Louis Frumence Blanchet âgé de trente ans Manouvrier père Nourricier de la défunte ci-après nommée et Paul Benjamin Chabert âgé de cinquante ans officier de santé voisin, tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Gabrielle Berthe Maille âgée de six mois fille de Isidore Jules Maille et de Marie Vacheresse son épouse demeurant à Paris Rouenfort N° 25, est décédée ce jourd'hui à midi en la maison du premier comparant sise grande rue de Beauvais à Clermont où elle était en Nourrice, ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture./.

B. Chabert Blanchet Lheureux

N° 11

Décès de Marie Louise Ducreux âgée de soixante quinze ans et neuf mois veuve de Pierre Joseph Duverger.

L'an mil huit cent cinquante cinq, le Vendredi vingt trois Février neuf heures du matin, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Lheureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, Sont comparus François Frédéric Soulain âgé de trente trois ans Sieur de long et Pierre Eugène Petit âgé de quarante et un ans Manouvrier tous deux domiciliés en cette Commune et Gendres de la défunte ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré que Marie Louise Ducreux âgée de soixante quinze ans et neuf mois, sans profession demeurant en cette Commune née en celle de Fournival Canton de Saint Just en chaussée veuve de Pierre Joseph Duverger en son vivant Bucheron et fille des défunts Martin Ducreux et de Marie Anne Plessier, est décédée ce jourd'hui à une heure du matin en la demeure du premier comparant sise grande rue de Beauvais à Clermont, ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture./.

Soulain petit Lheureux

N° 12.

Décès de Marie Louise Josephe Rousselle âgée de cinquante six ans épouse de François Joseph Magnez.

L'an mil huit cent cinquante cinq, le Lundi vingt six Février, à midi, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Lheureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, Sont comparus Antoine Maurice Duverger âgé de trente sept ans, et François Nicolas Hermand âgé de trente neuf ans tous deux Bucherons domiciliés en cette Commune et voisins de la défunte ci-après nommée lesquels nous ont déclaré que Marie Louise Josephe Rousselle âgée de cinquante six ans sans profession demeurant en cette Commune, y étant née, épouse de François Joseph Magnez Bucheron et fille des défunts Nicolas Rousselle, et de Marie Louise Carlier, est décédée ce jourd'hui à huit heures du matin, en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont, ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture./.

Duvergez Hermand Lheureux

N° 13.

Décès de Georges François Robert âgé de quinze jours.

L'An mil huit cent cinquante cinq, le Dimanche quatre Mars, une heure après midi, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Theureau Maire, officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont Comparus Jean Eugène Delarsen âgé de trente sept ans Sellier rue Pourrière Rue de présent ci-après nommé et Jules Frédéric Desfosse âgé de trente ans Maréchal ferrant de bois voisins tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Georges François Robert âgé de quinze jours fils de père et mère non déclarés demeurant en cette rue Neuve des petits champs N° 33, est décédé ce jourd'hui à quatre heures du matin en la maison du premier Comparant Sise Grande rue de Beauvais à Clermont suivi déclaration faite à nous officier de l'Etat civil soussigné ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Delarsen Dufossé Theureau

N° 14

Décès de Narcisse Joseph Maigret âgé de quarante jours.

L'An mil huit cent cinquante cinq, le Mercredi quatorze Mars Sept heures du matin pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Theureau Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise. Sont Comparus Jean Baptiste Maigret âgé de quarante deux ans Marchand de bois pièce du défunt ci-après nommé et Narcisse Maillard âgé de cinquante trois ans Instituteur amis tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Narcisse Joseph Maigret âgé de quarante jours fils du premier Comparant et de Marie Anne Adèle Clementine Lequeux est décédé ce jourd'hui à trois heures après midi en la maison de sa père et mère Sise sur la place ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Maillard Maugues Theureau

L'An mil huit cent cinquante cinq, le Vendredi vingt trois Mars Sept heures du soir, pardevant nous, Jean Baptiste Alphonse Theureau, Maire, officier de l'Etat civil de la

N° 15.



Naissance de Emile Esquillon.

Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise. Est Comparu Jean Esquillon âgé de trente cinq ans Bucheron demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin, né ce jourd'hui à deux heures du matin en sa maison sise en tant tôt de lui déclarant et Clementine Elisa Lejeune sans profession âgée de trente quatre ans épouse de lui déclarant ici présente auquel enfant il a déclaré vouloir donner le prénom de Emile ces dites déclarations et présentation faites en présence de Jean Baptiste Esquillon âgé de quarante huit ans Batteur de grain et Christophile Martin âgé de cinquante cinq ans tailleur d'habits tous deux domiciliés en la Commune, tous les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Maurice Esquillon Jean Theureau

N° 16

Décès de Marie Cécile Clovis ans âgée de soixante cinq ans veuve de Louis Charles Martin.

L'An mil huit cent cinquante cinq, le trente et un Mars trois heures après midi pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Blessian Maire officier civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont Comparus Pierre Basile Petit âgé de trente huit ans Manouvrier fils de la défunte ci après nommée et Henri Jérémie Leviellle âgé de trente cinq ans aussi Manouvrier, amis tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Marie Cécile Clovis ans veuf âgée de soixante cinq ans et cinq mois sans profession demeurant en cette Commune y étant née Veuve de défunt Louis Charles Martin et fille des défunts Lucien Clovis ans et de Anne Félicité est décédée ce jourd'hui dix heures du soir environ en sa maison sise rue du dos à bouf ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Petit Leviellle Theureau

N° 17.

L'An mil huit Cent Cinquante cinq, le Mercredi vingt Mars Neuf heures du matin, pardevant nous, Jean Baptiste Alphonse Theureau, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement

Naissance d'Agnes Vapel.

De clermont Département De l'Oise Est Comparu Pierre Hilaire Vapel âgé de vingt cinq ans Brigadier demeurant a Bailles lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin ne ce jourd'hui a deux heures du matin en la maison de Louis Joseph Angot maçon son beau père sise Grande rue de Beauvais a Clermont de lui déclarant et a nous Marie Agnes Angot son épouse âgée de vingt ans et auquel il a déclaré vouloir donner le Prénom de Agnes les dites déclaration et présentation faites en présence de Louis Joseph Angot âgé de Cinquante six ans Macon et de Christophle Martin âgé de Cinquante cinq ans tailleur d'habits tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec Nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Angot Vapel Martin Dheurs

No 18.

Décès de Alexis Joseph Geigner âgé de Cinq mois.

L'An mil huit Cent Cinquante Cinq, le Vendredi dix sept avril sept heures du matin par devant nous Jean Baptiste Alphonse Theureau Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus Jean Baptiste Thierry âgé de vingt quatre ans Tailleur d'habits et Jean François Amable Sallat âgé de Cinquante huit ans Jardinier, voisin, tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Alexis Joseph Geiger âgé de cinq mois, fils de Marie Elise Joséphine Geiger Demoiselle de magasin demeurant a Beauvais rue Vivienne No 2, est décédé a jourd'hier a sept heures du soir en la maison du premier Comparant sise Neuville et qu'ils étaient les Voisins et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture ainsi que nous nous en sommes assurés

Thierry Sallat Dheureux

No 19

Naissance de Prosper Maulter.

L'An mil huit Cent Cinquante cinq, le Lundi seize Avril Cinq heures après midi par devant nous Jean Baptiste Alphonse Theureau Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Est Comparu Onisime Leveille âgé de trente six ans Placeur demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin qu'il a déclaré ce jourd'hui a sept heures du matin de lui déclarant et de Marie Anne Alexandrine Dheureux sa femme âgée de trente six ans et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Perpétue Constance, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Henri Ferdinand Theureux âgé de trente cinq ans aussi Placeur et de Theuriste Maillard Journalière tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Le Maillard Leveil Dheureux

No 20.

Naissance de Prosper Maulter.

Par acte en date du douze Novembre mil huit cent soixante quinze dressé par M. le Maire et officier d'Etat civil de Boulangues, canton de Bretteville-l'Orgueilleuse (Calvados), l'enfant dont la naissance est constatée dans l'acte ci-contre a été reconnu par Anne Catherine Thil âgée de quarante-cinq ans, ouvrière en soie domiciliée audit Boulangues, et désignée ci-contre par erreur sous le nom de Maulter au lieu de Thil qui est le véritable. Suivant l'acte de reconnaissance ci-dessus relaté. Le dit Prosper Maulter est reconnu comme fils naturel de ladite Anne Catherine Thil.

Le Maire officier de l'Etat civil

P. Prosper

L'An mil huit Cent Cinquante cinq, le Jeudi vingt et un Avril, cinq heures du soir, par devant nous, Jean Baptiste

N.° 21

Décès de Marie Clotilde Maxence Masseré âgé[e] [illegible] mois Veuve de [illegible] Gautier.

L'an mil huit cent cinquante cinq, le Vingt deux du mois de Novembre à dix heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Theureau, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Roche-la-Molière, Canton et Arrondissement de Clermont, Département du Puy de Dôme, Sont Comparus François Joseph Francois âgé de soixante et onze ans Marchand Epicier et Jean Baptiste Esprit âgé de quarante six ans Cultivateur tous deux domiciliés en cette Commune, et voisins de la Défunte ci après nommée, lesquels nous ont déclaré que Marie Clotilde Maxence Masseré âgée de soixante seize ans et six mois propriétaire demeurant en cette Commune à Bonvillard Annexe de Courcigny Canton de Pont de Vaux Département de l'Ain veuve de Vincent Gautier et fille de défunts François Masseré et de Marie Thérèse Austin est décédée en sa Maison sise à Onze heures du matin dans la maison sise Rue de l'Eglise, Ainsi que nous nous en sommes assurés, et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

François — Theureau

N.° 22.

Naissance de Eugène Octave Dufossé.

L'an mil huit cent cinquante cinq, le Sept du mois de Décembre à cinq heures du soir par devant nous Jean Baptiste Alphonse Theureau, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Roche-la-Molière en Sol, Canton et Arrondissement de Clermont, Département du Puy de Dôme, Est Comparu Jules Frédéric Dufossé âgé de trente ans Marchand de bois demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né aujourd'hui à trois heures après midi en sa maison sise Grande rue de Beaurepaire à Clermont, de lui déclarant et de Antoinette Clémentine Maillard son épouse âgée de vingt sept ans et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Eugène Octave. Sur cette déclaration et présentation, nous nous sommes transportés en la maison de Maillard âgé de cinquante trois ans Bois Statuaire et Charles Frédérique Levrapeau âgé de cinquante deux ans Charron, tous deux domiciliés en cette Commune, et ont le père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Maillard — Dufossé — Theureau

Levrapeau

N.° 23.

Mariage entre Joseph Alphonse Gallot et Emélienne Baffet, Garçon et fille majeurs.

L'an mil huit cent cinquante cinq, le Vingt sept du mois de Novembre à dix heures du matin, par devant nous, Jean Baptiste Alphonse Theureau, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Roche-la-Molière, Canton et Arrondissement de Clermont, Département du Puy de Dôme, Sont Comparus publiquement en la salle de la Mairie le sieur Joseph Alphonse Gallot, Garçon âgé de vingt deux ans passés, Etudiant demeurant en cette Commune, fils majeur et premier né de Jean Gallot âgé de Soixante cinq ans Cultivateur et de défunte Marie Madeleine Catherine Delhomme décédée en cette Commune le vingt et un Novembre mil huit cent cinquante deux ainsi que le constate un acte de décès en date de ce jourd'hui dressé par nous officier de l'Etat civil soussigné, d'une part.

Et Demoiselle Emélienne Baffet âgée de vingt huit ans passés Couturière demeurant en cette Commune chez sa mère Veuve Simonnet, née à le dix neuf Décembre mil huit cent trente et un ainsi qu'il est constaté par l'acte de naissance dressé par Monsieur le Maire de Limonest le seize mai présent mois, et légalisé le dix neuf par Monsieur le Président du Tribunal civil de Clermont, fille majeure de défunt Jean François Baffet cultivateur ainsi vivant Cultivateur domicilié à la Commune de Laigneville le vingt cinq Octobre mil huit cent trente cinq, Ainsi qu'il est constaté par l'acte de décès dressé par Monsieur le Greffier du Tribunal civil de Clermont le dix neuf mai présent mois et légalisé le même jour par Monsieur le Président dudit Tribunal et la Veuve Victoire Soutain âgée de cinquante et un ans de ses rentières demeurant en cette Commune présents et consentants d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux, les publications ordonnées faites devant la porte de la Mairie en Commune les Dimanche et Mercredi vingt et un mai et toutes deux à Limonest aussi.

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition nous après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre du Code civil intitulé du Mariage avons demandé au futur époux et à la future épouse si l'un voulait prendre pour mari et l'autre pour femme et ayant répondu à chacun séparément et affirmativement et chacun en ayant répondu séparément et affirmativement et chacun en ayant répondu Joseph Alphonse Gallot et Emélienne Baffet dont mis par le Mariage et tous deux ont signé avec nous lecture faite de tout ce dessus en présence des sieurs François Gallot âgé de vingt quatre ans Cultivateur père du futur époux, Marie Joseph Maillard âgé de quarante trois ans Statuaire

cinquante trois ans Instituteur demeurant à Cl[illegible] Joseph Adolphe Eugène âgé de trente deux ans Peruquier demeurant à Clermont rue de la Synagogue Lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à deux heures du matin en sa maison sise Grande rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant et de Engélique Eugénie Marie Joseph âgée de vingt sept ans et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Marie Les dites déclaration et présentation faites en présence de Eugène Gabriel Sorel âgé de quarante sept ans Peintre et de Narcisse Maillard âgé de cinquante quatre ans Instituteur tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

a. Sallot Victoire Soudain

Maillard Maigret Adolph.

Jacques

a Sallot

Heurey F. Sallot

L'An mil huit cent cinquante cinq, le Samedi deux Juin Sept heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Chemeau Maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Jules Frédéric Dufossé âgé de quatorze ans Marchand de bois et Narcisse Maillard âgé de cinquante quatre ans Instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, le premier père et le second aïeul de l'enfant ci après nommé lesquels nous ont déclaré que Eugène Octave Dufossé âgé de quatorze jours, fils du premier comparant et de Ombrinette Clémentine Maillard son épouse ici décédée ce jourd'hui à sept heures du matin en la maison de ses parents ici a Clermont sans Profession à Clermont ainsi que nous nous en sommes assuré, et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

a Maillard J. Dufossé Heurey

L'An mil huit cent cinquante cinq, le Dimanche Dix Juin, trois heures après midi, par devant nous Jean Baptiste Alphonse

N°. 24

Décès de Eugène Octave Dufossé âgé de quatorze jours.

Approuvé un mot rayé nul et le surcharge en sus autres. J. Dufossé Maillard Heurey

N°. 25.

Naissance de Marie Hébert. + Valentine Approuvé un mot rayé nul

Hébert Heurey

Chemeau Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu François Casimir Hébert âgé de vingt sept ans Boulanger demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à deux heures du matin en sa maison sise Grande rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant et de Engélique Eugénie Marie Joseph âgée de vingt sept ans et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Marie Les dites déclaration et présentation faites en présence de Eugène Gabriel Sorel âgé de quarante sept ans Peintre et de Narcisse Maillard âgé de cinquante quatre ans Instituteur tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

a Maillard Hébert Heurey

Sorel

L'An mil huit cent cinquante cinq, le Mardi Deux Juin Sept heures du matin par devant nous Jean Baptiste Alphonse Chemeau Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Sont Comparus Jean Baptiste Lavallez âgé de quarante cinq ans Menuisier Père Nourricier de la Défunte ci après nommée et Théophile Martin âgé de cinquante cinq ans tailleur d'habits, voisins tous deux Domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Elisa Pauline Delatre âgée de treize mois fille de Aimée Elisa Delatre Couturière demeurant à Paris rue Vieille N°. 11 est décédée ce jourd'hui à deux heures du matin en la maison du premier comparant sise rue de l'Eglise où elle était en Nourrice ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Heurey

Décès de Elisa Pauline Delatre âgée de treize mois.

N°. 26.

Martin Lavallez

L'An mil huit cent cinquante cinq, le Lundi Dix huit Juin, Onze heures du matin, par devant nous, Jean Baptiste Alphonse Chemeau Maire, officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, Sont Comparus

N° 27.

Mariage entre Emile Gérard et Félicité Caroline Trois ans, Garçon et fille mineurs.

publiquement en la salle de la Mairie, le Sieur Emile Gérard Garçon âgé de vingt quatre ans sans profession demeurant à Clermont Oise sur les pièces remises à Dunkerque (Nord) le dix sept Septembre mil huit cent hante, ainsi qu'il est constaté par l'Acte de Naissance dressé par Monsieur le Greffier du Tribunal civil de première Instance séant à Versailles (Seine et) le vingt huit Décembre mil huit cent quarante neuf et légalisé le même jour audit Tribunal fils mineur quant au Mariage de Pierre Alexis Gérard Cafetier aussi Jardinier âgé de soixante deux ans et de Marie Aimé Huet Sans profession âgée de soixante huit ans de cette première présents et consentants d'une part.

Et Demoiselle Félicité Caroline Trois ans âgée de dix huit ans Garçon fille mineure sans profession demeurant en cette Commune Chez son père y étant née le vingt six mai mil huit cent hante six fille mineure d'autre part. . . Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux dont les publications ont été faites dans cette Commune ainsi que dans celle de Clermont les Dimanche trois et dix Juin présent mois Ainsi qu'il résulte du Certificat délivré par Monsieur Péret Adjoint au Maire de la ville de Clermont le treize et légalisé le même jour par Monsieur le Président du Tribunal civil de Clermont toutes à l'heure de midi. . . Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur requisition et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre du Code civil intitulé du Mariage avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement vouloir au nom de la loi que Emile Gérard et Félicité Caroline Trois ans sont unis par le Mariage, de tout ce avons dressé acte en présence des Sieurs Sébastien Périer Cultivateur âgé de quarante ans Cordonnier, Pierre Jean Henri Sommet âgé de quarante et un ans

Voisin domiciliés à Clermont Oise et Jean Jacques Gérard de l'Epouse, Journalier Jusephe Trois ans sans profession vingt quatre ans Jachaux père de l'Epouse Journalier et Marie Trois ans âgé de cinquante Rentière Epouse Gérard Journalier domiciliés en cette Commune Voisins et Conformément à la loi sur l'interpellation faite aux parties de nous déclarer s'il existe des futurs empêchements à leur Mariage ils ont répondu n'en point exister et après même interpellation a été faite par nous aux témoins après que lecture en a été aussi faite par nous de cet Acte de Mariage nous l'avons signé avec nous et les parties contractantes ainsi que les Sieur Gérard père de l'époux et Jachaux père de l'épouse Gérard Trois ans Journalier Trois ans Journalier Jachaux Trois ans Journalier Gérard Trois ans Journalier Jachaux Journalier Sommet Journalier Périer Journalier Gérard Trois ans Journalier Jachaux Journalier Sommet Journalier Périer Journalier

Gérard père
Trois ans Journalier
Jachaux père
Trois ans Journalier

Du Registre des actes de l'Etat civil de la Ville de Clermont (Oise) pour l'année mil huit cent cinquante cinq a été extrait ce qui suit:

N° 28.

Décès de Désiré Bullé âgé de douze ans.

L'An mil huit cent cinquante cinq le Lundi vingt huit mai à Onze heures du matin par devant nous Philippe-Simon Edouard Péret Adjoint au Maire, remplissant par délégation les fonctions d'officier de l'Etat civil de la Ville de Clermont Oise sont comparus à l'Hôtel de Ville les Sieurs Jean Paul Adam, Employé âgé de soixante sept ans demeurant à Clermont, rue de Mouy N° 21 et Louis Auguste Alexandre Sommet, Employé âgé de vingt sept ans demeurant à Clermont, rue de l'Hospice N° 12, lesquels nous ont déclaré que Désiré Bullé Enfant âgé de douze ans né à Mouy (Oise) demeurant à la Neuville en Hez (Oise) fils de Jean Baptiste Bullé et de Désirée Appoline Péret, est décédé à Clermont en la maison de santé rue Saint André, ce jourd'hui à dix heures du matin ainsi nous l'a déclaré et le décès avons reconnu et dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après lecture

Ainsi signé au Registre. Et sans signature des témoins
Pour expédition conforme au registre, délivrée par nous Maire de la ville de Clermont Oise pour être transmise à titre de renseignement à l'Administration
Nous Jean Préfet de l'Oise à Clermont en l'hôtel de ville le deux Juin mil huit cent cinquante cinq signé Préfet de l'Oise. Transcrit par nous Maire de la Commune de la Neuville en Hez officier de l'Etat Civil en vertu de l'acte de quatre vingt deux du Code Napoléon, ce jourd'hui Vingt Juin mil huit cent cinquante cinq. Signé illisible.

Theuret

L'An mil huit Cent cinquante cinq, le Jeudi cinq Juillet Neuf heures du matin, par devant nous, Jean Baptiste Alphonse Theuret, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, est comparu Joseph Edgard Alexandre Hermand âgé de trente cinq ans Bucheron en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à Onze heures du matin en sa maison sise rue Soissonnaise de lui déclarant et de Alexandrine Gabrielle Croisettes sa femme âgée de trente cinq ans et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Martine. Lecture faite de la déclaration et présentation, faites en présence de Raymond Boubet âgé de trente six ans Menuisier et de Marie Joseph Maillard âgé de cinquante quatre ans Instituteur tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture. Signé

Maillard Babet Hermand Theuret

L'An mil huit Cent cinquante cinq, le Samedi sept Juillet huit heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Theuret, Maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise est comparu Jean Baptiste Bulté âgé de cinquante cinq ans Menuisier demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à trois heures après midi, en sa maison dite la Garde, de lui déclarant et de Désirée Péretagère de quarante neuf ans son épouse auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Alphonsine. Lecture faite de la déclaration et présentation faites en présence de Narcisse Maillard âgé de cinquante quatre ans Instituteur et de Jules Dufossé âgé de trente et un ans Marchand de bois tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture. Signé

Maillard J. Dufossé Bulté Theuret

L'An mil huit cent cinquante cinq, le Lundi Neuf Juillet sept heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Theuret, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Oise sont comparus Jean Baptiste Dubus âgé de soixante trois ans Marchand de bois Garde de la forêt de Clermont et Paul Benjamin Chabert âgé de cinquante cinq après nommé et Paul Benjamin Chabert âgé de cinquante ans officier de santé Ami tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Louis Joseph Hémard âgé de soixante trois ans Rentier demeurant en cette Commune y étant né époux de Adélaïde Victoire Détraz fils des défunts Maurice Hémard et de Cécile Désaine est décédé ce jourd'hui à huit heures du soir en sa maison sise Grande rue de Beauvais à Clermont ainsi que nous nous en sommes assuré et sur les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture. Signé

Chabert Dubus Theuret

L'An mil huit cent cinquante cinq, le Mercredi dix Juillet Onze heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Theuret, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise sont comparus publiquement en la salle de la Mairie le sieur François Joseph Croisettes âgé de vingt quatre ans propriétaire, et Célina Hermand Garçonnet fille mineure, tous deux domiciliés en cette Commune, y étant né le dix Décembre dernier en cette Commune et majeurs ayant pour père mil huit cent trente et un, fils mineur ayant

N° 29.

Naissance de Martine Hermand.

N° 30.

Naissance de Alphonsine Bulté.

N° 31.

Décès de Louis Joseph Hémard âgé de soixante trois ans jour de ce dit Victoire Détraz.

N° 32.

Mariage entre François Joseph Croisettes et Célina Hermand Garçonnet fille mineure.

au Mariage de François Etienne Crois aussi Bucheron âgé de Cinquante cinq ans, présent et Consentant, et de Dame Hélöise Rose décédée en cette Commune le dix neuf mars mil huit Cent cinquante Crois ses père et mère d'une part.

Et Demoiselle Célina Hermand âgée de dix neuf ans sans profession Domiciliée en cette Commune chez ses père et mère y étant née le trente Décembre mil huit Cent trente cinq fille mineure à pratiqué et procédant du Consentement de Jean Baptiste Hermand, âgé de quarante six ans Tailleur et de Dame Hoverville âgée de quarante et un ans sans profession ses père et mère d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites les Dimanches vingt quatre Juin dernier et premier Juillet présent mois toutes deux à l'heure de midi.

Auxquels nous, après avoir, audit Mariage ne nous a point été signifié faisant obstacle à leur réquisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du Chapitre six du titre du Code civil intitulé du Mariage avons demandé au futur époux et à la future épouses s'ils veulent se prendre pour Mari et pour femme Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement déclarons au nom de la loi que François Joseph Crois aussi et Célina Hermand, sont unis par le Mariage et ont ce avons dressé acte en présence de Jean Marie Crois aussi âgé de soixante sept ans aussi Bucheron, Alexandre Crois aussi âgé Cinquante sept ans aussi Bucheron, Oncles de l'époux Jean Baptiste Hermand âgé de soixante ans Cultivateur et Boisselier oncle paternel de l'épouse et Pierre Adrien Haugnier âgé de Cinquante huit ans oncle par alliance de l'épouse, tous quatre domiciliés en cette Commune à l'exception de la loi sur l'interpellation, à laquelle de nous Maire, les dits futurs époux ont déclaré qu'il n'y a pas fait de contrat de Mariage, par quoi il a été procédé à cette même interpellation, a été faite par les témoins, après quoi il leur a été aussi donné lecture du présent acte dont ont signé avec nous et les parties Contractantes ayant aussi dits François Etienne Crois aussi père du futur, Jean Marie Crois aussi, Alexandre Crois aussi et Pierre Adrien Haugnier ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés et aussi le père ne le savoir.

Mr Dieu

3. Crois aussi o moreneville

Célina Hermand NORMAND

Deuxe

N° 33.

Dias de Louise Marcelline Elisa Laruas âgée de treize jours.

L'An mil huit Cent cinquante cinq, le 6 Dimanche dix Juillet Sept heures du soir pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Chevreux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuvilletenhoy, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus Joseph Nicolas Jabaloff âgé de trente sept ans Bucheron propriétaire domicilié de la dite commune ci après nommé et Jean Baptiste Boulanger âgé de trente deux ans aussi Bucheron ami, tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Louise Marcellina Elisa Laruas âgée de treize jours fille de François Eugène Laruas et de Marcelline Maximilienne Caillot demeurant à Paris Quelots du Temple N° 21 est née ce jourd'hui à quatre heures du soir en la maison du premier comparant dite rue susdite et qu'elle est en nourrice chez lui ce que nous nous en sommes assuré et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de dépôt après qu'il leur en a été fait lecture et persistant audit Jabaloff a déclaré ne savoir écrire pour signer de ce interpellé.

Boulanger

Deuxe

N° 34.

Mariage entre François Gallot et Hélöise Coubet, Garçon et fille Mineurs.

L'An mil huit Cent cinquante cinq, le Mardi dix sept Juillet Onze heures du matin, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Chevreux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuvilletenhoy, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus publiquement en la salle de la Mairie, le Sieur François Gallot, Garçon âgé de vingt quatre ans passés, Bucheron domicilié en cette Commune y étant né le quatre Décembre mil huit Cent trente, fils mineur présent au Mariage de Dame Gallot aussi Bucheron âgée Cinquante six ans passés et de Défunte Marie Adelaïde Hélöise Coubet sans profession, et de défunte Marie Adelaïde Hélöise Coubet ses père et mère décédée en cette Commune, le vingt et un Novembre mil huit

contenu cinquante deux ans sept mois et une journée.

Et Demoiselle Héloïse Loubet âgée de vingt deux ans, native et domiciliée en cette Commune de cujus et mariée par elle avec le dit Sallot suivant acte reçu par nous le huit juillet mil huit cent cinquante cinq, fille mineure et légitime de défunt Pierre Emmanuel Prosper Loubet âgé de cinquante sept ans Commissionnaire et de Marguerite Adrienne Brois aussi âgée de trente deux ans sans profession demeurant ensemble en cette Commune, ici présents et consentants, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites le dimanche premier et huit juillet présent mois devant deux à midi . . . Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et de la chapitre six du titre du Code civil intitulé du mariage avons demandé à la future épouse et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément affirmativement, avons déclaré au nom de la loi que Sallot et Héloïse Loubet sont unis par le mariage de tout ce avons dressé acte en présence de Joseph Alexandre Sallot âgé de vingt ans sans Bucheron, frère de l'époux, Marie Maillard âgée de cinquante quatre ans Instituteur beau-père de l'époux, Jean Baptiste Hermand âgé de soixante cinq ans Bucheron grand ayeul de l'épouse, tous deux Athéniens et Jean Baptiste Achille Chevreux âgé de quarante six ans Capitaine cousin de l'épouse, tous quatre domiciliés en cette Commune à l'instant et conformément à la loi sur l'interpellation par nous faite à chacun de nos futurs époux et à chacun des quatre témoins, avons déclaré qu'ils sont par le fait du contrat de mariage par eux reçu ce jourd'hui même interpellation, acte fait publiquement, à la mairie, en présence des témoins, après lecture faite aussi par nous du présent acte, que nous avons signé avec les parties contractantes et quatre des témoins, le cinquième témoin ayant déclaré ne pouvoir signer.

Loubet A. Chevreux Sallot François
A. Sallot Héloïse Loubet
A. Sallot Maillard Hermand

L'an mil huit cent cinquante cinq, le Lundi vingt trois

N° 35.

Décès de Simon François Sébastien Gontain âgé de quatre vingt et un ans et trois jours époux de Marie Jeanne Beauchet.

Juillet

Juillet huit heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Chevreux Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hay Canton et Arrondissement de Clermont département de l'Oise sont comparus Louis Alexandre Gontain âgé de trente cinq ans Cultivateur et François Frédéric Gontain Cantonnier âgé de trente cinq tous deux domiciliés en cette Commune et fils du défunt ci-après nommé, lesquels nous ont déclaré que Simon François Sébastien Gontain âgé de quatre vingt et un ans et six mois, sans profession, demeurant en cette Commune étant né, époux de Marie Jeanne Beauchet et fils des défunts François Gontain et de Marie Cécile Villon est décédé ce jourd'hui à trois heures du matin en sa maison sise rue du Connétable Raoul, ainsi que nous nous en sommes assuré, et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

A. Gontain F. Gontain Chevreux

N° 36.

Décès de Louis Aimé Sallet âgé de trois ans.

L'an mil huit cent cinquante cinq, le Jeudi deux août sept heures du soir, par devant nous, Jean Baptiste Alphonse Chevreux Maire, officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hay, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise. Sont comparus Louis Frédéric Sallet âgé de quarante trois ans tonnelier père du défunt ci-après nommé et Jean Baptiste Auboury âgé de cinquante cinq ans Cultivateur Grand père tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Louis Aimé Sallet âgé de trois ans fils du premier comparant et de Anastasie Sibrie Auboury, est décédé ce jourd'hui à cinq heures du soir en la maison dudit Jean Baptiste Auboury, sise en la place, ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Chevreux

Auboury Sallet

N° 37.

L'an mil huit cent cinquante cinq le Mardi vingt et un août deux heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Chevreux Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hay, Canton et Arrondissement

Mariage de Mr Eugène Legras et Augustine Ozélie Boulanger, fait et célébré ce jourd'hui.

+

Ainsi qu'il est constaté par l'acte de naissance délivré par Monsieur le Maire de Meulan le dix sept juin dernier et légalisé le dix sept par Monsieur le Président du Tribunal Civil de Versailles.

Ainsi approuvé.

Eug Legras

C Boulanger

V. Cottret

L Legras

Maillard

Boulanger

François

Meulan

Heures

de Clermont département de l'Oise, sont comparus publiquement en la salle de la mairie, le Sieur Eugène Legras, garçon âgé de vingt sept ans, rentier, Coiffons demeurant à Meulan département de Seine et Oise, y étant né le sept Août mil huit cent vingt huit, fils majeur de défunt Pierre Thomas Legras en son vivant Perruquier, décédé à Meulan rue Basse le trente Juin mil huit cent quarante neuf, ainsi qu'il résulte de l'acte de décès délivré par Monsieur le Maire de Meulan et légalisé les mêmes jours, qu'il est fait acte de naissance, et de Victoire Eugénie Cottret sa mère âgée de cinquante sept ans et demi Perruquière demeurante en ladite Meulan rue basse Présente et consentante ses pièce et mère d'une part. Et Demoiselle Augustine Ozélie Boulanger âgée de vingt deux ans passés sans profession demeurante en la Commune de Meulan chez son père, étant le cinq mai mil huit cent quarante trois fille majeure de François Théodore Boulanger Limonadier âgé de quarante cinq ans présent et consentant, et de défunte Joséphine Ozélie Heurtebise décédée en cette Commune le cinq mars mil huit cent quarante deux ses père et mère d'autre part. . . Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites dans cette Commune ainsi que la ville de Meulan les Dimanches cinq et deux de ce mois, ainsi qu'il résulte du certificat délivré par Monsieur le Maire de ladite Meulan le seize et légalisé le dix sept présent mois.

Aucune opposition, audit Mariage ne nous ayant été signifiée qui nous ait droit à leur réquisition, et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre VI du titre du Code civil intitulé du mariage nous avons demandé à l'un futur époux et à la future épouse si ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement de chacun aux noms de la loi que Eugène Legras et Augustine Ozélie Boulanger sont unis par le Mariage de tout nous avons dressé le présent en présence de deux témoins Pierre Louis Legras âgé de trente trois ans et demi Boulanger sans profession demeurant à Meulan rue haute frère Germain de l'époux, Maréchal Maillard âgé de cinquante et un ans Instituteur ami de l'époux, Nicolas Joseph Subaloff âgé de

No. 38.

Naissance de Louis Larive.

trente six ans Peintre de Portraits demeurant à Meulan rue haute ami de l'époux, François âgé de soixante et onze ans Marchand épicier ami de l'épouse tous trois domiciliés et conformément à la loi sur l'interpellation spéciale de nous faite, lesdits futurs époux ont déclaré qu'ils n'ont pas fait de contrat de Mariage, parquoi ils sont mariés sous le régime de la communauté de biens, et ont signé avec nous et les quatre témoins après que lecture leur en a été faite, et a déclaré ne savoir écrire pour ce requis.

Maillard

Meulte C Legras C Boulanger

V. Cottret

L Legras Boulanger François

Heures

L'an mil huit cent cinquante cinq, le Dimanche vingt six août huit heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Heureux, Maire officier de l'état civil de la Commune de Meulantenville, Canton et Arrondissement de Mantes département de Seine et Oise, est comparu Jean Baptiste Alexandre Larive âgé de cinquante ans Commissionnaire demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à une heure du matin en sa maison sise rue de l'église, de lui déclarant et de Marie Anne Angélique Hugo sa femme âgée de quarante huit ans et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Louis, lesdites déclaration et présentation faites en présence de François Joseph François âgé de soixante dix ans Marchand épicier et Théophile Heurtin âgé de cinquante cinq ans tailleur de habits tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après que lecture en a été faite de tout.

François et Martin Heureux

Larive

N° 39.

Mariage entre Louis Frédéric Bled et Louise Christine

Le Dix sont comparus publiquement en la salle de la Mairie Louis Frédéric Bled, jardinier âgé de vingt quatre ans, fils majeur demeurant à la rue saint Pierre d'après ses père et mère, d'une part, et Louise Christine Bled, sans profession âgée de vingt ans, fille majeure demeurant à la rue saint Pierre d'après ses père et mère, d'autre part, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites tant en cette commune que celle de la rue saint Pierre les dimanches cinq Dimanche dernier ainsi qu'il résulte du certificat délivré par Monsieur le Maire de la rue saint Pierre le quinze Août dernier et légalisé le vingt et un, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la maison commune pendant dix jours consécutifs, ainsi qu'il résulte du certificat délivré par Monsieur le Maire de la rue saint Pierre le quinze Août dernier et légalisé le vingt et un, lequel certificat est demeuré annexé à la minute de l'acte de mariage de Lucien Désiré Bled avec Augustine Gabrielle Bled

et de Marie Marguerite Clémentine Carralle son épouse et mère est décédé ce jourd'hui à une heure après midi en la maison ci-dessus Rue Michel Lepelletier et Cloy Aubergade demeurant en cette commune sur quel ce jourd'hui il était en mairie, sise Grande Rue de Beauvais à Clermont, ainsi qu'ils nous en sommes assuré et nous Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Cloy Maillard Heureux

L'An mil huit Cent Cinquante Cinq, le Dimanche Vingt trois septembre, huit heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Heureux, Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en haz, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus Nicolas Esquillon âgé de trente six ans Bucheron et Jean Baptiste Boulanger âgé de trente deux ans aussi Bucheron tous deux domiciliés en cette commune, le premier père et le second ami de la défunte ci après nommée lesquels nous ont déclaré que Emilie Héloïse David âgée de trois mois fille de Achille Constant David, profession de Commissionnaire et de Héloïse Hélène Lemaire profession de rentières demeurant à Paris rue Geoffroy Langevin N° 28 est décédée ce jourd'hui à Une heure du matin en la maison de présents. Comparant sise rue susdite où elle était en nourrice, ainsi qu'ils nous en sommes assuré, ce sont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Boulanger Esquillon Heureux

L'An mil huit cent cinquante cinq le premier vingt six Septembre huit heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Heureux, Maire Officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en haz Canton d'arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est comparu Joseph Constancien Crois Cuefs âgé de vingt huit ans, Bucheron demeurant en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à Onze heures du matin, en sa maison sise rue St Louis, de lui déclarant et de Célestine Désirée Sallé son épouse âgé de vingt sept ans, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Amante, de laquelle déclaration et présentation faites en présence de Jean Louis Hontier âgé de Cinquante trois ans tailleur d'habits et Jean Baptiste Coffrin âgé de quarante six ans Bûcheron tous deux domiciliés en cette commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Crois Cuefs Heureux

L'An mil huit cent cinquante cinq le Jeudi vingt Sept Septembre trois heures après midi par devant nous Jean Baptiste Alphonse Heureux, Maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en haz canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est comparu Jean Baptiste Théodule Dufer âgé de vingt quatre ans Eventailliste, demeurant en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né ce jourd'hui à Onze heures du matin en sa maison sise rue Carlot, de lui déclarant et de Victorine Sallé âgée de Vingt trois ans sa femme et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Julia, de laquelle déclaration et présentation faites en présence de Théophile Martin âgé de Cinquante cinq ans tailleur d'habits et Jean Baptiste Lavallez âgé de quarante trois ans menuisier tous deux domiciliés en cette commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Martin Dufer Lavallez Heureux

L'An mil huit cent cinquante Cinq, le Jeudi quatre d'octobre sept heures du soir, par devant nous, Jean Baptiste Alphonse Heureux, Maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en haz, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est comparu Etienne François Crois Cuefs âgé de cinquante deux ans Bucheron demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à deux heures après midi en sa maison sise Grande rue de Beauvais à Clermont, de lui déclarant et de Françoise Marie Lesivine Martin âgée de quarante et un ans sa femme

N° 42.
Décès de Emilie Héloïse David âgée de trois mois.

N° 43
Naissance de Amante Crois Cuefs

N° 44
Naissance de Julia Dufer.

N° 45.
Naissance de Désirée Crois Cuefs.

auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Désirée, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Jean Baptiste Baillard âgé de cinquante quatre ans instituteur et de Jules Dufossé âgé de trente cinq ans tailleur de habits tous deux domiciliés en cette Commune, qui ont signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture, quant audit Désiré Dufossé père a déclaré ne savoir signer pour ce enquis.

Baillard J. Dufossé Heurey

N° 46

L'an mil huit Cent Cinquante Cinq, le Dimanche vingt huit Octobre, Quatre heures après midi, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Heurey, Maire, officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuvillette en hameau Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Sont comparus Philippe Petit âgé de quarante six ans Cultivateur domicilié en cette Commune ci après nommé, et Michel Le pelletier Roy âgé de soixante et un ans Bucheron voisin tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Joseph Hélène Petit âgé de dix neuf ans et neuf mois

Décès de Joseph Hélène Petit âgé de dix neuf ans et neuf mois.

d'Clermont et de Marie Josephine Thérèse Mallet âgée de vingt deux ans sa femme ci présente, est décédé ce jourd'hui à trois heures après midi en la demeure ci présente et située grande rue de Beauvais à Clermont, En foi de quoi nous nous sommes signés avec les Comparants et Déclarants le présent acte de Décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Petit L. Le Roy Heurey

N° 47

L'an mil huit Cent Cinquante Cinq, le Mercredi trente un Octobre, Sept heures du matin, par devant nous, Jean Baptiste Alphonse Heurey, Maire, officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuvillette en hameau Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est comparu Joseph Eugène Léon Lefèvre âgé de vingt deux ans charbonnier domicilié en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à deux heures du matin en la demeure ci présente de Beauvais à Clermont, de lui déclarant et de Catherine

Naissance de Léontine Lefèvre.

sa Lallot âgée de vingt deux ans sa femme ci auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Léontine, Ladite déclaration et présentation faites en présence de Baptiste Baillard âgé de cinquante quatre ans instituteur et de Jules Dufossé âgé de trente cinq ans tailleur d'habits tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Baillard J. Dufossé Heurey

Léon Lefèvre

N° 48

L'an mil huit Cent Cinquante Cinq, le Samedi premier Décembre huit heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Heurey Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuvillette en hameau Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est comparu Eugène Théophile Labbé âgé de vingt cinq ans Manouvrier demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à sept heures du soir en sa maison sise rue Tantôt de lui déclarant et de Eugénie Donnay sa femme âgée de vingt et un ans et conjoint il a déclaré vouloir donner le prénom de Rosa, Ladite déclaration et présentation faites en présence de Jean Louis Bonnetier âgé de cinquante trois ans tailleur d'habits et Théophile Martin âgé de cinquante cinq ans aussi tailleur d'habits, tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Naissance de Rosa Labbé.

Martin Bonnetier Lallé Heurey

N° 49.

L'an mil huit Cent Cinquante Cinq, le Mardi quatre Décembre, quatre heures du soir, par devant nous, Jean Baptiste Alphonse Heurey Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuvillette en hameau Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est comparu Antonie Edmond Champy âgé de trente sept ans Garçon fondeur domicilié en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin

Naissance de Ernest Champy.

Ce jourd'hui à quatre heures du matin en la maison dite dans le fort tenant le Corps de Lieutenant de Cuirassiers et de Louise Aimable Guignard sa femme âgé de trente et un ans et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Ernest, les dites déclaration et présentation faites en présence de Louis Joseph Vidal âgé de soixante cinq ans Garde champêtre et Jean Baptiste Pontier âgé de cinquante trois ans tailleur d'habits tous deux domiciliés en cette Commune dont les père et témoins ont signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture. Signé Martin Vidal Pontier Heureux

N° 50.

L'an mil huit cent cinquante cinq, le Dix Décembre huit heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Heureux Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, Sont comparus Jean Baptiste Savalle, âgé de quarante Sept ans Menuisier Marchand de cette ville et Théophile Martin âgé de Cinquante Cinq ans Rentier, tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Clément Ferdinand Cormy âgé de quarante cinq et quatre ans et cinq mois Rentier Demeurant en cette Commune Né en la susdite Mouy Veuf de défunte Marie Henriette Boré et fils des défunts Pierre Cormy et Marie Jeanne Pillon est décédé ce jourd'hui à Neuf heures du soir en la maison du premier Comparant rue de l'Eglise Ainsi que nous nous en sommes assurés et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de Décès après qu'il leur en a été fait lecture. Signé Savalle Martin Heureux

Décès de Clément Ferdinand Cormy âgé de quarante cinq quatre ans cinq mois Rentier Marié à Henriette Borel.

N° 51

Naissance de Victor Anatole Duverger.

L'an mil huit cent cinquante cinq, le Vendredi vingt huit Décembre Sept heures du soir, par devant nous, Jean Baptiste Alphonse Heureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, Est Comparu Antoine Duverger âgé de vingt Sept ans Cultivateur demeurant au Fay Commune de la Neuville en Hez lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à Onze heures du Matin en la maison dite Grande rue de Beauvais à Clermont auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Victor Anatole, les dites déclaration et présentation faites en présence de Marie Hortense Adélaïde Duverger âgée de Cinquante quatre ans Institutrice et de Félix Frédéric Dufossé âgé de trente cinq ans Marchand de Bois tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture. Signé Haillerot Duverger Heureux Dufossé

Le présent registre a été clos et arrêté par nous Jean Baptiste Alphonse Heureux, Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez Soussigné le trente et un Décembre mil huit cent cinquante cinq.

Heureux

Table des actes contenus au Registre.

Noms et prénoms..... Date des Actes

Naissances.

Nos.

1o Angot, Marie ..... 3 fév.

3o Bullé, Alphonsine ..... 7 Juillet

4o Chauvry, Ernest ..... 4 Oct.

44 Dufossé, Julia ..... 27 fév.

22 Dufossé, Eugène Octave . . . . . 19 mai
41 Duverger, Victor Anatole . . . . 28 xbre
25 Hébert, Marie Valentine . . . 10 juin
29 Hermand, Martine . . . . . 7 juillet
48 Labbé, Rosa . . . . . 1er xbre
38 Larive, Louis . . . . . 26 Août
47 Lefèvre, Léontine 31 8bre
15 Léguillon, Emile . . . . . 23 mai
19 Levieil, Perpétue Constance . . . . 16 avril
7 Maigret, Jean Bte Anatole . . . 2 février
8 Maigret, Narcisse Joseph . . . . 2 février
reconnu et rectifié: Thil Prosper. 20 Maulter, Prosper . . . . . 17 avril
43 Trois œufs, Amante 26 7bre
45 Trois œufs, Désirée 4 8bre
17 Vassel, Agnes . . . . . 4 Avril

Dix neuf Naissances

Mariages.

23 Basset, Emélienne . . . . . 23 mai
39 Bled Louis frédéric 1er 7bre
37 Boulanger, Augustine Azélie . . . 21 Août

18e et dernier feuillet
Ou Mta St

27 Gerard, Emile . . . . . 18 juin
32 Hermand, Célina . . . . . 10 juillet
37 Legras, Eugène . . . . . 21 Août
34 Loubet, Héloïse . . . . . 17 juillet
23 Sallot, Joseph alexandre . . . . 23 mai
34 Sallot, françois . . . . . 17 juillet
27 Trois œufs, félicité . . . . . 18 juin
32 Trois œufs, Joseph frais . . . . 10 juillet
39 Trois œufs, Désirée 1er 7bre

Six Mariages.

Décès

28 Bulté, Désiré . . . . . 28 mai
50 Cornu, Clément ferdinand . . . . 10 xbre
42 David, Emélie Héloïse 23 7bre
1er Delaherche, alphonsine Aspasie . . 4 janvier
26 Delatre, Elisa Pauline . . . . 12 juin
11 Ducreux, Marie Louise . . . . 23 février
24 Dufossé, Eugène Octave . . . . 2 juin
2 Duverger, Maxime . . . . . 4 janvier
3 Duverger, Victor Alexandre . . . 8 janvier

41 Eloy, Alexandre Auguste 21 7bre
18 Geiger, Alexis Joseph . . . . . 6 avril
31 Hinard, Louis Joseph . . . . . 9 juillet
33 Laruaz, Louise Marcelline Elisa . . . . 10 juillet
14 Maigret, Narcisse Joseph . . . . . 14 mars
10 Maille, Gabrielle Berthe . . . . . 15 février
20 Masoré, Marie Clotilde Maxence . . . 21 avril
46 Petit, Joseph Hélène 28 8bre
13 Robert, Georges françois . . . . . 4 mars
12 Rousselle, Marie Louise . . . . . 26 février
4 Sénéchal, Pauline rosella . . . . . 13 janvier
6 Soutain, désiré . . . . . 31 janvier
35 Soutain, Simon françois sébastien . . 23 juillet
16 Trois oeufs, Marie cécile . . . . . 31 mars
5 Wallet, Pierre Marie . . . . . 15 janvier
36 Wallet, Louis Amédée . . . . . 2 août
9 Déclaration d'enfant sans vie 12 février

Vingt six Décès

Certifié conforme, par nous Jean Baptiste Alphonse Theureux, Maire affecté de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, soussigné le trente et un Décembre mil huit cent cinquante cinq. /.

Theureux



Premier feuillet.

1856.

COMMUNE de La Neuville-en-Hez. ARRONDISSEMENT DE CLERMONT. DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'Officier Public se conformera aux dispositions des articles du Code Napoléon, dont la teneur suit :

Art. 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, noms, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt-un ans au moins, parens ou autres ; et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins ; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés, par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année ; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance.*

Sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. »

Perception de Clermont.

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de La Neuville-en-Hez, pendant l'année mil huit cent cinquante-six.

Le présent Registre contenant dix-huit ——— feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous Pierre-François Arbey, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code Napoléon.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent cinquante-cinq.

Pour M. le Président empêché,

[illegible]
J. S.

N° 1er

Décès de Marie Agnès Apostasie Bonheur âgée de Cinquante huit ans épouse de Louis Joseph Angot.

L'An mil huit Cent Cinquante Six le Vendredi quatre Janvier, dix heures du matin, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Chevreux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont Comparus Pierre Hilaire Vasseur âgé de vingt cinq ans Bijoutier demeurant à Breteuil, Gendre de la Défunte ci après nommée et Marie Maillard âgée de Cinquante cinq ans Institutrice demeurant en cette Commune, Amie, lesquels nous ont déclaré que Marie Agnès Apostasie, Bonheur âgée de Cinquante huit ans sans profession, demeurant en cette Commune, étant mariée à Monsieur Louis Joseph Angot Marchand et fille des défunts Romain Bonheur et de Marie Louise Boucher est décédée Ce jourd'hui à huit heures du matin, en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont, ainsi que nous nous en sommes assurés et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Maillard Vasseur Chevreux

N° 2.

Décès de Marie Anne Barbe Soiéchal âgée de quatre vingt trois ans veuve de Sr Pierre Dubus.

L'An mil huit Cent Cinquante Six, le Lundi Sept Janvier, cinq heures du soir, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Chevreux, Maire, officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont Comparus, Jean Baptiste Dubus âgé de quarante six ans Marchand de bois fils de la défunte ci après nommée et Eulgence Auguste Eloy, âgé de Vingt et un ans, Bucheron petit fils, tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Marie Anne Soiéchal âgée de quatre vingt Trois ans rentière demeurant en cette Commune née en Cathevre Remi sur Bièche Canton de Pont sur Yonne, Veuve de Pierre Dubus et fille des défunts Pierre Soiéchal et de Marie Marguerite Lenoir est décédée Ce jourd'hui à Onze heures et demie du matin, en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont, ainsi que nous nous en sommes assurés et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Dubus Eloy Vasseur

N° 3



Décès de Alexandrine Rodrigues âgée de quarante huit ans et trois mois épouse de Antoine Sébastien Bivort.

L'An mil huit Cent Cinquante Six, le Mardi Sept Janvier dix heures du matin, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Chevreux, Maire, officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont Comparus Antoine Sébastien Bivort âgé de Cinquante cinq ans Propriétaire et Marie Apostasie Maillard âgée de Cinquante cinq ans Institutrice tous deux domiciliés en cette Commune le premier époux de la défunte ci après nommée et le second ami lesquels nous ont déclaré que Alexandrine Rodrigues âgée de quarante huit ans et trois mois sans profession demeurant en cette Commune née en la Ville de Clermont Oise épouse du premier Comparant et fille des défunts Auguste Stanislas Rodrigues et de Alexandrine Genevière Grangé est décédée Ce jourd'hui à six heures du soir en sa maison sise rue du Connétable Raoul ainsi que nous nous en sommes assurés et les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Maillard Bivort Rodrigues Vasseur

N° 4.

Décès de Clara Alexandrine Angot âgée de deux ans quatre mois et vingt deux jours.

L'An mil huit Cent Cinquante Six, le Mercredi quatorze Janvier Sept heures du soir, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Chevreux Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont Comparus Théophile Martin âgé de Cinquante cinq ans Huissier d'habits et Henri Ferdinand Ferriel âgé de trente Sept ans Macon tous deux domiciliés en cette Commune et amis de la défunte ci après nommée lesquels nous ont déclaré que Clara Alexandrine Angot, âgée de deux ans et quatre mois et vingt deux jours demeurant en cette Commune est décédée fille naturelle de Guillaume Apostasie Angot est décédée Ce jourd'hui à trois heures après midi de la maison de Louis Joseph Angot son aïeul sise grande rue de Beauvais à Clermont ainsi que nous nous en sommes assurés et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Ferriel Martin Chevreux

L'An mil huit Cent Cinquante Six, le Mardi quinze Janvier

N° 5.

Naissance de Aglaé Pétré.

huit heures du matin, pardevant nous, Jean Baptiste Alphonse Theureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, Est comparu Pierre Désiré Pétré âgé de trente huit ans Manouvrier demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né ce jourd'hui à trois heures du matin, en sa maison sise rue du Clos à Bœufs, de lui déclarant et de Geneviève Caroline Bayard, âgée de trente cinq ans sa femme, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Aglaé, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Narcisse Maillard âgé de cinquante cinq ans Instituteur et de Jules Dufossé âgé de trente et un ans Marchand de bois tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture./

Maillard Dufossé Pétré

Theureux

N° 6.

Décès de Jean Baptiste Delayen âgé de soixante cinq ans et dix mois époux de Geneviève Piget.

L'an mil huit cent cinquante six, le Mercredi six février, Neuf heures du matin, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Theureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, Sont comparus Arsène Léon Foucault âgé de trente sept ans Cantonnier Gendre du défunt ci-après nommé et Narcisse Maillard âgé de cinquante cinq ans Instituteur, Ami, tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Jean Baptiste Delayen âgé de soixante cinq ans et dix mois Bucheron demeurant en cette Commune, y étant né Epoux de Geneviève Piget et fils naturel de défunte Marie Elisabeth Delayen, est décédé ce jourd'hier à six heures du soir, en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont, ainsi que nous nous en sommes assuré, et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture./

Maillard Foucault Theureux

N° 7

Décès de Albert Raymond âgé de six semaines.



L'an mil huit cent cinquante six, le Vendredi huit Février, Onze heures du matin pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Theureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus Henri Ferdinand Levieil âgé de trente sept ans Bucheron et Théophile Martin âgé de cinquante cinq ans tailleur d'habits tous deux domiciliés en cette Commune, Amis du défunt ci-après nommé, lesquels nous ont déclaré que Albert Léon Raymond, âgé de quarante jours, fils de Louis Raymond Guiliani Garçon de salle et de Elisabeth Alexandrine Meunier ses père et mère demeurant à Paris, rue du Faubourg poissonnière N° 79 est décédé ce jourd'hui à Neuf heures du matin en la maison de François Etienne Trois œufs sise Grande rue de Beauvais à Clermont où il était en Nourrice, ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture./

Levieil Martin Theureux

N° 8.

Naissance de Emelienne Sallot.

L'an mil huit cent cinquante six, le Lundi vingt cinq Février, Neuf heures du matin, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Theureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, Est comparu Joseph Alexandre Sallot âgé de trente ans Bucheron demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à quatre heures et demie du matin, en sa maison sise Grande rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant et de Emélienne Basset sa femme âgée de vingt quatre ans, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Emélienne, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Narcisse Maillard âgé de cinquante cinq ans Instituteur et de Théophile Martin âgé de cinquante cinq ans tailleur d'habits tous deux domiciliés en cette Commune, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture./ Sallot

Maillard Martin Theureux

N° 9.

L'an mil huit cent cinquante six, le Mardi quatre mars huit heures du matin, pardevant nous, Jean Baptiste Alphonse Theureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de

Décès d'Anne Elisabeth Philippine Lesieur âgée de soixante et onze ans et trois mois épouse de Marie François Duval.

la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus Louis honoré Hubert âgé de quarante cinq ans Maçon et françois Joseph Lesieur âgé de cinquante six ans Cordonnier tous deux domiciliés en cette Commune le premier Gendre et le second frère de la défunte ci-après nommée lesquels nous ont déclaré que Anne Elisabeth Philippine Lesieur âgée de soixante et onze ans et trois mois Couturière demeurant en cette Commune Née en la ville de mons épouse de Pierre François Duval Marquinier et fille des défunts Jean Baptiste françois Lesieur et de Marie Elisabeth Dupille est décédée ce jourd'hier à Neuf heures du soir en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture ./.

Lesieur Hubert Theureux

N° 10

Décès de florentin Casimir Désiré Caron âgé de soixante sept ans époux de Marie agnes Duval.

L'An mil huit cent cinquante six, le Samedi quinze mars, huit heures du matin pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Theureux, Maire Officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont Comparus — Alexandre Duval âgé de cinquante six ans Maréchal et Jean françois Désiré Duval âgé de vingt huit ans aussi maréchal tous deux domiciliés en cette Commune le premier Beau frère le second Neveu du défunt ci-après nommé, lesquels nous ont déclaré que florentin Casimir Désiré Caron âgé de soixante sept ans rentier demeurant en cette Commune né en celle de Coullemont Département du pas de Calais époux de Marie Agnès Duval et fils des défunts Pierre Joseph Caron et de Charlotte Choquet est décédé ce jourd'hier à quatre heures du soir en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont, ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture ./.

A. Duval D. Duval Theureux

N° 11

L'An mil huit cent cinquante six le Dimanche seize mars huit heures du matin pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Theureux, Maire Officier de l'Etat civil de la

Décès de Pierre Antoine Boutilly âgé de soixante seize ans époux de Marie Scholastique Gérardo.

TIMBRE IMPERIAL CUIT 70



Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont Comparus Jacques Armand Reston âgé de soixante sept ans Cordonnier et Jules Nicolas Coppin âgé de cinquante trois ans Golocher tous deux domiciliés en cette Commune et voisins du défunt ci-après nommé lesquels nous ont déclaré que Pierre Antoine Boutilly âgé de soixante seize ans et six mois Manouvrier demeurant en cette Commune né à Paris, époux de Marie Scholastique Gérardo et fils des défunts Pierre Boutilly et de Marie Françoise Lelièvre est décédé ce jourd'hier à Neuf heures du soir en sa maison sise rue de Luzarches, ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture ./.

Reston Coppin Theureux

N° 12.

Naissance de Louis charles Paul Leclercq

L'An mil huit cent cinquante six, le Jeudi vingt Mars sept heures du soir, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Theureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise Est Comparu Isidore Constant Leclercq âgé de trente deux ans aubergiste demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin né ce jourd'hui à dix heures du matin en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant et de Alexandrine Odant sa femme âgée de vingt huit ans et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis charles Paul; lesdites déclaration et présentation faites en présence de Jean Baptiste Florentin Eugène Pécoul âgé de vingt cinq ans clerc de Notaire et charles frédéric levasseur âgé de cinquante deux ans charron tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture ./.

Leclercq Levasseur Pécoul Theureux

N°. 13.

Naissance de Camille Hermand.

L'An mil huit Cent cinquante six, le lundi vingt quatre Avril, huit heures du matin, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Chameux Maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est comparu Jean Baptiste Alphonse Hermand âgé de vingt huit ans tailleur de pierre demeurant en cette commune lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin, né à jourd'hui à deux heures après midi, en sa maison sise rue du clos à Bourg de lui déclarant et de Florentine Léonida Eurive âgée de vingt trois ans son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Camille, les dites déclaration et présentation faites en présence de Narcisse Maillard âgé de cinquante quatre ans Instituteur et Jean Louis Fontier âgé de cinquante deux ans tailleur d'habits tous deux domiciliés en cette commune, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Hermand
Maillard
Fontier
Chameux

N°. 14

Mariage entre Désiré Laurent Cordier et Florentine Adeline Blanchet garçon et fille majeurs

L'An mil huit Cent cinquante six, le Mardi premier Avril, Onze heures du matin, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Chameux Maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus publiquement en la salle de la Mairie le sieur Désiré Laurent Cordier Garçon âgé de vingt six ans sans profession employé demeurant de fait à Fitz-James de la femme de Manœuvre habitté, pères, et de droit à Bonneuil les Eaux chez ses père et mère ayant été tant née ci dite Commune mil huit cent vingt deux, ainsi qu'il est constaté par l'acte de naissance délivré par Monsieur le Président du Tribunal civil de Clermont (Oise) Maire de Bonneuil les Eaux le deux mars dernier et légalisé par Monsieur le Président du Tribunal civil de Clermont (Oise) d'une part, et Florentine Adeline Blanchet sans profession et sans fortune majeure et fille majeure, demeurant à Bonneuil les Eaux chez ses père et mère présents et consentants d'autre part,

Approuvé sept mots rayés nuls.
Adeline Blanchet
Cordier
Fillette
Chameux
Maillard
Delamotte



Et Demoiselle Florentine Adeline Blanchet âgée de vingt sept ans passés Couturière demeurant en la Commune chez sa mère née en la Commune de Labosse Canton du Pont de Ruy, Arrondissement de Louviers Département de l'Eure ainsi qu'il est constaté par un acte de Naissance délivré par Monsieur le Maire de la Bosse légalisé par Monsieur le Juge du Tribunal civil de Louviers le vingt Mars dernier fille majeure de défunt Jean Baptiste Blanchet Cultivateur ayant Charbonnier dudit en cette Commune le trois février mil huit cent Cinquante et de Josephine Albertine Delorme sa veuve âgée de cinquante deux ans domiciliée en cette dite Commune présents et consentants d'autre part. Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites tant en cette Commune qu'en celle de Fitz-James les deux dimanches seize et vingt trois mars dernier, ainsi qu'il résulte du Certificat délivré par Monsieur le Maire dudit Fitz-James, le vingt Neuf mars dernier et légalisé le lendemain.

Aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été dignifiée faisant droit à leur réquisition, et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre du Code civil intitulé du mariage avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement et déclaré ainsi que Désiré Laurent Cordier et Florentine Adeline Blanchet sont unis par le mariage que par ce avons prononcé et dressé acte en présence de Messieurs Labitte Alexandre âgé de trente ans Instituteur demeurant à Fitz-James patron du futur époux Maillard âgé de cinquante quatre ans Instituteur ami de l'époux, Hippolyte Boucher âgé de trente huit ans Maçon beau frère de l'époux et Louis Albert Desflers âgé de trente trois ans père dernier ami de l'épouse tous trois domiciliés en cette Commune à l'exception de ce dernier à Bonneuil les Eaux lesquels futurs époux ont déclaré qu'ils n'ont pas fait de Contrat de mariage, pareille réponse après

interpellation a été faite par les témoins, après quoi il leur a été donné lecture du tout, lesquels ont signé avec nous, les parties contractantes, quant à la mère de la future a déclaré ne savoir écrire pour signer.

Adrien Blanchet — Bouchet — Cordier — Millard — A. Delattre — Guillon — Schmerber — Dessoy

N° 15.

L'an mil huit cent cinquante-six, le vingt-deux Avril, onze heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Cheureux Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrond.t d'Clermont Département de l'Oise. Sont comparus publiquement en notre Mairie le Sieur Casimir Marie Duval Garçon âgé de vingt sept ans profession Brossier demeurant en cette Commune chez ses père et mère, y étant né le seize septembre mil huit cent vingt huit fils majeur d'Auguste Pachal Duval propriétaire âgé de cinquante neuf ans et de Marie Louise Françoise Batte son épouse âgée de cinquante six ans son épouse ses père et mère présents et consentants d'une part. ; Et Demoiselle Elisa Angot âgée de dix huit ans, Gantière demeurant en cette Commune chez Jean Baptiste Heurtre son aïeul maternel Bucheron, y étant née le vingt deux Novembre mil huit cent trente sept, fille mineur de Jean Baptiste Angot Marchand âgé de quarante sept ans demeurant à Noisy présent et consentant, et de défunte Aimable Léonarde Heurtre décédée en cette Commune le dix Septembre mil huit cent trente huit ses père et mère d'autre part. ; /.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites en cette Commune les deux dimanches vingt et treize de ce mois à l'heure de midi.

Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur réquisition, et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre du mariage du Code civil intitulé des mariages, avons demandé aux futurs époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement d'eux mêmes ainsi que la loi que Casimir Marie Duval et Elisa Angot sont mis par le mariage de tout ce avons déclaré dite comparence des Sieurs François Hippolyte Bariil âgé de quarante quatre ans Bonnetier ami de l'époux demeurant à Liancourt, Joseph Gabriel Flamand âgé de quarante huit ans Cultivateur demeurant à la dite Commune, Parrain de l'époux, Louis Isidore Wallet âgé de quarante trois ans Cultivateur à Parisis et Jean Baptiste Heurtre âgé de vingt huit ans Bucheron ami de l'épouse tous deux domiciliés en cette Commune à Bonlier et conformément à la loi sur l'interpellation spéciale en vous Maire desdits futurs époux ont déclaré qu'il n'est pas fait de contrat de mariage par eux et que la présente interpellation a été faite par les témoins après qu'il leur en a été fait lecture ont signé avec nous et les parties contractantes : /.

Casimir Duval — Elisa Angot — Auguste Angot — Flamand — Wallet — Batte — Heurtre — Bariil — Magnier

N° 16

Décès d'Albert Alphonse Barthomas âgé de huit mois et demi.

L'an mil huit cent cinquante six, le vingt deux Avril une heure après midi, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Cheureux Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrond.t de Clermont, Département de l'Oise, Sont Comparus Marie Victor Louis Barthomas âgé de trente quatre ans père Marchand Tailleur de pierre dudit lieu ci après nommé et Paul Benjamin Chubert Officier de Santé, Marié, tous deux domiciliés en cette Commune, âgé de cinquante deux ans, lesquels nous ont déclaré que Albert Alphonse Barthomas âgé

de huit mois et demi fils de Albert Nicolas Hartmann
Opticien et de Marie Thérèse Holy, ses père et mère demeurant
à Montmartre (Seine) rue des Trois Frères N° 32 est décédé
ce jourd'hui à une heure du matin en la maison du premier
Comparant Sis grande rue de Beauvais à Clermont, ainsi que
nous nous en sommes assuré et ont les Comparants signé
avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture f.

Thierry Hubert Heurey

N° 17.

Naissance de Clarisse Deserre.

L'An mil huit cent cinquante six, le Dimanche Vingt sept
Avril, Neuf heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Thierry, Maire officier de l'Etat civil de la Commune
de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont,
Département de l'Oise, Est Comparu Louis Pathal Deserre
âgé de quarante et un ans Charbonnier demeurant en cette
Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe
féminin né ce jourd'hui à six heures du matin en sa maison
sise rue du Clos à Vaux, de lui déclarant et de Clarisse
Hermant âgée de trente huit ans sa femme, et auquel
il a déclaré vouloir donner le Prénom de Clarisse;
les dites déclaration et présentation faites en présence de
Pierre Isidore Maillard âgé de Cinquante Cinq ans Instituteur
et Jean Baptiste Coppin âgé de quarante huit ans Bottier
tous deux domiciliés en cette Commune, et ont les père
et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance
après qu'il leur en a été fait lecture f. le père

Maillard Coppin Thierry

N° 18.

Décès de Paul Samuel âgé de cinq mois et demi

L'An mil huit cent cinquante six, le mardi Vingt Neuf
Avril, Sept heures du matin, par devant nous Jean Baptiste
Alphonse Thierry, Maire officier de l'Etat civil de la
Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement
de Clermont, Département de l'Oise; Sont Comparus
Henri Ferdinand Lericet âgé de trente huit ans maçon
et Théophile Martin âgé de Cinquante six ans, tous
deux domiciliés en cette Commune et Amis du défunt
ci après nommé, lesquels nous ont déclaré que Paul
Samuel âgé de Cinq mois et demi fils de Ferdinand
Enthope Samuel Chapelier et de Josephine Thérèse
Coulon Couturière ses père et mère domiciliés à Paris

rue du grenier Saint Lazare N° 10, est décédé ce jourd'hui à Cinq heures du matin en la maison du dit
Philippe Petit Cordonnier sise Grande rue de Beauvais
à Clermont où il était au nombre, ainsi que nous nous
sommes assuré dont les Comparants signé avec nous le
présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture f.

Martin Cerisé Heurey

N° 19

Naissance de Amatolie Sallot.

L'An mil huit cent cinquante six, mardi dix neuf mai
Sept heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Alphonse
Thierry, Maire officier de l'Etat civil de la Commune
de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de
Clermont, Département de l'Oise, Est Comparu
François Sallot âgé de vingt cinq ans Bourrelier demeurant
en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du
sexe féminin, né ce jourd'hui à dix heures du soir
en sa maison sise rue de la place de lui déclarant et de
Héloise Soubet âgée de dix sept ans sa femme auquel
il a déclaré vouloir donner le prénom de Amatolie.
Lecture de la déclaration, et présentation faites en présence
de Jean Baptiste Coppin âgé de quarante huit ans Bottier
et Jean Louis Boutlet âgé de cinquante trois ans Tailleur
d'habits tous deux domiciliés en cette Commune, et ont les
père et témoins signé avec nous le présent acte de
Naissance, après que lecture en a été faite les dits f.

Sallot Coppin Boutlet Thierry

N° 20.

Naissance de Honoré Bertin

L'An mil huit Cent cinquante six, le Vendredi seize mai,
huit heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Alphonse
Thierry, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la
Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont,
Département de l'Oise, Est Comparu Etienne Firmin
Bertin âgé de Vingt quatre ans Cordonnier demeurant en
cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe
Masculin, né ce jourd'hui à deux heures du matin en sa
maison sise Grande rue de Beauvais à Clermont, de lui
déclarant et de Victoire Labitte âgée de Vingt quatre ans
sa femme et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom
de Honoré, les dites déclaration et présentation faites

en présence de Jean Baptiste Coppin âgé de quarante huit ans Bottonnier et Jean Louis Mercier âgé de cinquante trois ans tailleur d'habits tous deux domiciliés en cette Commune qui ont signé avec nous le présent acte de Naissance après lecture faite lecture Ignant au père déclaré ne savoir écrire pour signer. /.

Coppin Thevenet

Le Maire

L'An mil huit cent cinquante six, le Vendredi dix sept mai, une heure après midi pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Chevenard, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Sont Comparus François Stanislas Fournival âgé de soixante dix ans Menuisier et Désirée Edouard femme âgée de trente et un ans Peintre tous deux domiciliés en cette Commune le premier père et le second père du défunt ci après nommé, lesquels nous ont déclaré que François Stanislas Fournival âgé de quarante quatre ans Menuisier demeurant en cette Commune fils du premier Comparusant et de Marguerite Victoire Hermand décédée ce jourd'hui à onze heures du matin en la Maison de ses père et mère dite rue Neuve l'église, ainsi que nous nous en sommes assuré et tous les Comparants ci dessus ont signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture /.

Fournival Thevenet

L'An mil huit cent cinquante six, le Samedi dix sept mai, huit heures du matin, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Chevenard, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Est Comparu Félix Arnould Labbé âgé de trente ans Boulanger demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à dix heures du soir en sa maison sise rue saint Louis de lui déclarant et de Appolonie Ephémie Duval, âgée de vingt huit ans sa femme, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Arthur, lesdites déclarations et présentation faites en présence de Pierre Hérard Labbé âgé de trente sept ans Marchand Boulanger et Jean Baptiste Achille Chevenard âgé de quarante sept ans propriétaire tous deux domiciliés en cette Commune, et ont les père et

Nº 21.

Décès de François Stanislas Fournival âgé de quarante quatre ans.

Nº 22.

Naissance de Arthur Labbé.



Nº 23.

Décès de Marguerite Angadrême Fontaine âgée de soixante quatorze ans épouse de Jean Baptiste Hermand.

Nº 24.

Mariage entre Jean Charles Mathieu et Hermine Fontaine Sans profession majeure.

témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture /.

Labbé Thevenet

L'An mil huit cent cinquante six, le Dimanche huit Juin Sept heures du soir pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Chevenard Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Sont Comparus Alexandre Croisaux âgé de Cinquante huit ans Bucheron, et Prosper Emmanuel Corbet âgé de trente sept ans Remplaçant tous deux domiciliés en cette Commune le premier Gendre et le second petit fils de la défunte ci après Nommée lesquels nous ont déclaré que Marguerite Angadrême Fontaine âgée de soixante quatorze ans sans profession demeurant en cette Commune Etant née à Jouaignes de Jean Baptiste Hermand Bucheron, et Elisabeth Fleurance Fontaine, et de Cécile Villon est décédée ce jourd'hui à quatre heures après midi, en sa maison sise Rue de la plume ainsi que nous nous en sommes assuré et a dit Lecture faite signé avec nous le présent acte de décès après qu'il en a été fait lecture Ignant au dit Croisaux déclaré ne savoir écrire pour signer. Coubet

Thevenet

L'An mil huit cent cinquante six, le Mardi dix sept Juin, Onze heures du matin pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Chevenard Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus publiquement en la salle de la Mairie les sieur Jean Charles Mathieu, Garçon âgé de vingt trois ans, Bucheur demeurant en cette Commune, chez sa mère, y étant le dix Juin mil huit cent cinquante trois, fils mineur quant au mariage de défunt Jean Charles Mathieu en son vivant Bucheur décédé dans cette Commune le dix huit Novembre mil huit cent trente huit, et de Marie Augustine Alexandrine Sommeur Couturière sans profession majeure et Consentante Veuve âgée de soixante et un ans présente et Consentante ses père et mère D'une part . . . Et demoiselle Hermine Fontaine âgée de Vingt et un ans passés Couturière demeurant en cette Commune y étant née le Vingt et un Octobre mil huit cent trente quatre, fille majeure de Pierre Alexandre

Poulain Cultivateur âgé de soixante ans, et de Sophie Ozoux âgée de cinquante sept ans son épouse présents et consentants Leur père et mère d'icelle part. . . . . Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites suivant la forme prescrite les Dimanches premier et huit Juin courant, toutes deux à leur domicile. . . . . Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur réquisition, avons après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre du Code civil intitulé du Mariage, avons demandé à Jean futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu affirmativement, déclarons au nom de la loi que Jean Charles Mathieu et Hirma Poulain sont unis par le Mariage. De tout ce avons dressé acte en présence des témoins Jean Baptiste Thuet grouy âgé de quarante huit ans cordonnier parent de l'épouse, François Vincent Sommereux âgé de quarante cinq ans Manouvrier Oncle de l'épouse domiciliés en cette Commune, Antoine Duverger âgé de vingt huit ans domestique de long Beauprée de l'épouse aussi domicilié à Notre Dame en bey et Marcellin Caron âgé de soixante deux ans Propriétaire demeurant à Bouy Oncle de l'épouse par alliance, à l'instant et conformément à la loi sur l'interpellation spéciale de nous Maire les dites futures époux ont déclaré qu'ils n'ont pas fait de Contrat de Mariage, par quoi la séance a puis même interpellation a été faite par les témoins après qu'il leur a été fait lecture l'ont signé avec nous et les parties Contractantes toutes, prenant la future en future a déclaré ne savoir écrire pour signer, de ce requis en la forme qui a déclaré ne le pouvoir à cause de son infirmité

Mathieu
Hirma Poulain
Caron
Sommereux
A. Duverger
Heureux

L'an mil huit Cent Cinquante six le Lundi vingt trois Juin sept heures du soir, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Heureux, Maire officier de l'Etat civil de la

N.° 25

Naissance de Marguerite Eloy.

Commune de la Neuville en bey, Canton et Arrond.t de Clermont Département de l'Oise Est Comparus Jean Baptiste Coralus Eloy âgé de vingt Neuf ans Bucheron demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né à sept heures du matin en sa maison sise Grande rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant et de Clémentine Marguerite Coralle âgée de Vingt deux ans sa femme auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Marguerite, les dites déclaration et présentation faites en présence de Narcisse Maillard âgé de Cinquante cinq ans Instituteur et Théophile Martin âgé de Cinquante six ans Cultivateur habitants tous deux domiciliés en cette Commune et tous les pièces et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Maillard
Eloy
Martin
Heureux

N.° 26.

Décès de Louis Etienne Hébert âgé de soixante quatre ans veuf de défunte Aurore Bonmont.

L'An mil huit Cent Cinquante Six le Mercredi Neuf Juillet Une heure après midi, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Heureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en bey, Canton et Arrond.t de Clermont Département de l'Oise. Sont Comparus François Constant Hébert âgé de trente ans Marchand Boucher Neveu du défunt ci après Nommé et Enquête Gabriel Gorel âgé de quarante huit ans peintre, tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Louis Etienne Hébert âgé de soixante quatre ans profession de rentier demeurant à Paris Barrière fontaine bleau Boulevard d'Italie N.° 1 y né à Bellay Canton de Luzarches (Seine et Oise) Veuf de défunte Aurore Bonmont et fils des défunts Louis Etienne Hébert et de Marie Madeleine Le Serre est décédé ce jourd'hui à Neuf heures du matin en la maison du premier Comparant à Neuf heures du matin en la maison du premier Comparant sise grande rue de Beauvais à Clermont, ainsi signé avec nous en sommes assuré et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Gorel
Hébert
Heureux

N.° 27

L'An mil huit Cent cinquante six le Dimanche huit Juillet trois heures après midi, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Heureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en bey, Canton et Arrond.t de Clermont Département

Décès de Marie Elisabeth Pommery âgée de quatre vingt cinq ans veuve de défunt Joseph Sallot.

de l'Oise; Sont comparus françois Toussaint Hébert âgé de trente ans Marchand Boucher, et Eugène Gabriel Sorel âgé de quarante huit ans Peintre tous deux domiciliés en cette Commune, et amis de la défunte ci après nommée, lesquels nous ont déclaré que Marie Elisabeth Pommery âgée de quatre vingt cinq ans sans profession demeurant en cette Commune Née en celle de saint Félix Canton de Mouy veuve de défunt Joseph Sallot, et fille des défunts Etienne Pommery et d'Elisabeth Foullon, est décédée ce jourd'hui à onze heures du matin, en sa maison sise Grande rue de Beauvais à Clermont, ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture./.

Sorel Hébert Theureux

N° 28.

Naissance de Amélie Bled.

L'an mil huit cent cinquante six, le Mardi vingt neuf juillet onze heures du matin, pardevant nous, Jean Baptiste Alphonse Theureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, Est comparu Louis Frédéric Bled âgé de vingt cinq ans, manouvrier demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à Neuf heures du matin, en sa maison sise Grande rue de Beauvais à Clermont, de lui déclarant et de Désirée Trois œufs âgée de vingt deux ans sa femme et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Amélie; lesdites déclaration et présentation faites en présence de Jean Louis Montier âgé de cinquante trois ans tailleur d'habits et Jean Baptiste Coppin âgé de quarante huit ans Galocher tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait lecture./.

Montier Coppin Louis Frédéric Bled Theureux

N° 29

Décès de Honorine Victoire Sallot âgée de soixante treize ans et quatre mois veuve de Pierre André Hevin.

L'an mil huit cent cinquante six, le Mercredi trente juillet sept heures du ~~matin~~ soir, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Theureux Maire officier de l'Etat de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise; Sont comparus Jean françois Charles que Sénéchal âgé de trente huit ans Manouvrier Gendre de

la défunte ci après nommée, et François Nicolas Hermand âgé de quarante et un ans Bucheron Neveu, tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Honorine Victoire Sallot âgée de soixante treize ans et quatre mois, sans profession demeurant en cette Commune y étant née veuve de défunt Pierre André Hevin et fille des défunts Jean Sallot et de Marie Anne Baticle est décédée ce jourd'hui à trois heures après midi, en la maison de premier comparant sise Grande rue de Beauvais à Clermont, ainsi que nous nous en sommes assuré et a ledit Hermand signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture, quant audit Sénéchal a déclaré ne savoir écrire pour signer./.

+ Approuvé un mot rayé nul.

Theureux Hermand SENECHAL

SENECHAL Hermand Theureux

N° 30.

Décès de Amélie Bled âgée de huit jours.

L'an mil huit cent cinquante six le Mercredi six août six heures du soir, pardevant nous, Jean Baptiste Alphonse Theureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise; Sont comparus Louis Frédéric Bled âgé de vingt cinq ans, Manouvrier Père de la défunte ci après nommée et Joseph Adolphe Jacquet âgé de trente cinq ans Perruquier, Voisin, tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Amélie Bled âgée de huit jours, fille du premier comparant et de Désirée Trois œufs est décédée ce jourd'hui à trois heures après midi en la maison de ses père et mère sise Grande rue de Beauvais à Clermont, ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture./.

Louis Frédéric Bled Jacquet Theureux

N° 31.

Décès de Marie Valentine Hébert âgée de quatorze mois.

L'an mil huit cent cinquante six, le Dimanche dix août sept heures du soir, pardevant nous, Jean Baptiste Alphonse Theureux Maire de la Commune de la Neuville en hez, Canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, Sont comparus françois Toussaint Hébert âgé de trente ans Marchand Boucher demeurant en cette Commune père de la défunte ci après nommée, et Eugène Gabriel

Soral âgé de quarante huit ans peintre voisin ami
lesquels nous ont déclaré que Marie Valentine Hébert
âgé de quatorze mois fille issue légitime de Louis Isidore Laurent et Célina
Angélique Léguay ses père et mère est décédé ce jourd'hui
à Cinq heures du soir en la demeure de ses parents sise rue de
Beauvais à Clermont ainsi que nous nous en sommes assurés
et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès
après qu'il leur en a été fait lecture. /.

Hébert Soral Thevenet

L'an mil huit cent cinquante six, le Jeudi vingt huit Août
Onze heures du matin, par devant nous, Jean Baptiste Alphonse Thevenet,
Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de
Clermont, Département de l'Oise, sont comparus François Bonfaisant Hébert, Marchand
Boucher, et Eugène Gabriel Soral peintre, le premier âgé de
trente ans et le second âgé de quarante huit ans, tous deux domiciliés
en cette Commune et amis du défunt ci après nommé, lesquels
nous ont déclaré que Ernest Chabert âgé de vingt ans et trois
mois demeurant chez ses père et mère en cette dite Commune est décédé
fils de Paul Benjamin Chabert Officier de santé et de
Ecphémie Orlange Magimel est décédé ce jourd'hui à Neuf heures
du matin en la demeure de ses parents sise grande rue de
Beauvais à Clermont, ainsi que nous nous en sommes assurés
et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès
après qu'il leur en a été fait lecture. /.

Hébert Thevenet

L'an mil huit cent cinquante six, le Lundi premier
Septembre, Onze heures du matin, par devant nous Jean
Baptiste Alphonse Thevenet, Maire officier de l'état civil de
la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de
Clermont Département de l'Oise, sont comparus publiquement
en la salle de la Mairie le Sieur Louis Isidore Laurent, Garçon
âgé de Vingt huit ans, Marchand de Nouveautés demeurant à
Grenelle (Seine) rue du Commerce N.° 86 né à Orsfeld chef lieu
de Canton Département de la Meurthe le dix huit juin mil huit
cent vingt huit ainsi qu'il est constaté en l'acte de naissance
de lésir par Monsieur le Maire d'Orsfeld le dix huitième
dernier et légalisé par Monsieur le Juge Suppléant du Tribunal

N.° 32.

Décès de Ernest Chabert âgé de Vingt ans et six mois.

N.° 33.

~~Vidé~~
Mariage Entre Louis Isidore Laurent et Célina Béatrix Laisne tous deux majeurs et fils mineure.

(Voir mention de divorce au marg. [illegible] de l'acte.)

+
Jommaire d'un acte dressé par Orsfeld.
Ensuite approuvé
Thevenet
Laisne
Laisne
Béatrix Laisne
Lévêque
Magot
Cochonnet
A. Laisne
Mermont
Thevenet
+
Suivi
Vingt trois approuvé
Laisne
Sonnet
Laisne
Cochonnet
Laisne
A. Laisne
Magot
A. Mermont
Thevenet

civil de Rethel le vingt sept fête mineure de la défunt Jean
Pierre Laurent en son vivant Aubergiste domicilié audit Rethel
le cinq Septembre mil huit cent quarante six ainsi qu'il résulte
de l'acte de décès délivré et légalisé comme il est dit en l'acte de
Naissance, et de Marie Marcelle Buffon de survivante consistante
ainsi qu'il résulte de l'acte passé devant Maître Lamoise Notaire
à la résidence de Villers, devant lequel Thoms le vingt deux février
dernier et enregistré à Orsfeld le cinq cinquante deux mois ligne
en brevet est demeuré annexé à ces présentes d'une part.

Et demoiselle Célina Béatrix Laisne âgée de dix Neuf
ans passés demeurant et fait à Paris, ouvrière en Carnets chez
Monsieur Cochonnet rue du petit Pont N.° 5, et de droit en cette
Commune chez ses père et mère, Née en cette Commune (oises le dix
huit février mil huit cent trente sept, ainsi qu'il résulte de l'acte
de Naissance délivré par Monsieur le Maire de Clermont le
huit Août dernier et légalisé par Monsieur le Juge au Tribunal
de première Instance de Beauvais le trente, d'une part.

Jean Baptiste Alexandre Laisne âgé de cinquante trois ans Peintre
et de Marie Anne Angélique Caroline Magot âgée de quarante
sept ans sans profession ses père et mère présents et consentants d'autre
part. . . Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration
du mariage projeté entre eux dont les publications ont été
faites en cette Commune les Dimanches trois et dix sept dernier,
et en la Mairie de Grenelle les Dimanches dix sept et vingt
quatre du même mois, ainsi qu'il est constaté au certificat de
publications délivré par Monsieur le Maire de Grenelle le
Vingt trois dernier et légalisé le même jour par Monsieur le
Juge du Tribunal de première Instance de la Seine.

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée,
faisant droit à leur réquisition, et après avoir donné
lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées, et de chapitre
sixième du titre du Code civil intitulé du Mariage, avons
dit à demoiselle Célina Béatrix Laisne future épouse et à Louis Isidore Laurent futur époux
devant de sa future épouse, pour être son mari et pour femme Chacun d'eux ayant déclaré
vouloir se prendre pour mari et pour femme, Nous en avons en leur nom
prononcé le mariage et déclaré au nom de la loi que Louis Isidore Laurent et Demoiselle Célina
Béatrix Laisne sont unis par le Mariage qu'ils viennent de contracter.
De quoi nous avons dressé le présent acte de mariage en présence des Sieurs Hermond Jean Baptiste Alphonse
Thevenet âgé de trente deux ans Rentier ami des époux, Emmanuel François
âgé de vingt trois ans Rentier ami des époux,

Remariage et contrat acte dressé par le Divorce prononcé par jugement du tribunal civil de première instance de Clermont en date du dix-sept mai mil huit cent quatre vingt neuf lequel jugement a été transcrit ce jour sur nous sur les registres de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez pour mention faite par nous Alphonse Hiram Poret officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez le treize mai mil huit cent quatre vingt six.

Poret

Mariage Vrod

Cejourd'hui dix du mois de septembre mil huit cent cinquante six à trois heures du soir, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Heureux maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise sont comparus Jules Hermin âgé de trente huit ans Bucheron et Auguste Victor Wallet âgé de quarante deux ans aussi Bucheron tous deux domiciliés en cette commune et voisins des défunts ci après nommés lesquels nous ont déclaré que Louis Leverre âgé de soixante dix sept ans et deux mois manouvrier demeurant en cette commune né en cette dite ville époux de Geneviève Sophie Boulanger et fils des défunts Etienne Leverre et de Marie Anne Barilet décédé ce jourd'hui à trois heures après midi en sa maison six rue neuve, ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Wallet Hermin Heureux

Décès de Louis Leverre âgé de soixante dix sept ans époux de Geneviève Sophie Boulanger.

N° 34

L'an mil huit cent cinquante six, le vingt deux septembre sept heures du soir, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Heureux Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise

Décès de Victorine Charlotte Auby âgée de un mois et douze jours.

N° 35

Ce jourd'hui dix du mois de septembre mil huit cent cinquante six à trois heures du soir, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Heureux Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise sont comparus Jules Hermin âgé de trente huit ans Bucheron et Auguste Victor Wallet âgé de quarante deux ans aussi Bucheron tous deux domiciliés en cette commune et voisins des défunts ci après nommés lesquels nous ont déclaré que Louis Leverre âgé de soixante dix sept ans et deux mois manouvrier demeurant en cette commune né en cette dite ville époux de Geneviève Sophie Boulanger et fils des défunts Etienne Leverre et de Marie Anne Barilet décédé ce jourd'hui à trois heures après midi en sa maison six rue neuve, ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Wallet Hermin Heureux

N° 36.

Décès de Jean Baptiste Hermand âgé de soixante six ans et neuf mois, époux de défunte Marguerite Angélique Boulanger Voiturier

Ce jourd'hui dix du mois de septembre mil huit cent cinquante six à trois heures du soir, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Heureux Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise sont comparus Alexandre Victor Hermand âgé de trente six ans Bucheron et Auguste Victor Wallet âgé de quarante deux ans aussi Bucheron tous deux domiciliés en cette commune et voisins du défunt ci après nommé lesquels nous ont déclaré que Jean Baptiste Hermand âgé de soixante six ans et neuf mois, Bucheron demeurant en cette commune y étant né veuf de défunte Marguerite Angélique Voiturier fils des défunts Jean Baptiste Hermand et de Marie Anne Boulanger, est décédé ce jourd'hui à midi en sa maison six rue de la plaine ainsi que nous nous en sommes assuré et ta le dit Hermand signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture, quant aux dits de décès après qu'il leur en a été fait lecture, quant aux dits trois autres il a déclaré ne savoir écrire pour signer.

Hermand Heureux

N° 37

Sont Comparus Charles Félix Lesieur âgé de trente sept ans Bucheron père beau frère de la défunte ci après nommée et François Désiré Hébert âgé de trente ans Charpentier tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Victorine Charlotte Auby âgée de un mois et douze jours fille de Jean Auby Manouvrier et de Louise Adeline Charon son épouse domiciliés à Vernousse (Eure) est décédé ce jourd'hui à trois heures après midi en la maison du premier Comparant sise à la fontaine où elle était en Nourrice. Ainsi que nous nous en sommes assuré et les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Lesieur Hébert Heureux

N° 36.

Décès de Jean Baptiste Hermand âgé de soixante six ans et neuf mois, époux de défunte Marguerite Angélique Boulanger Voiturier

L'an mil huit cent cinquante six le Dimanche vingt huit Septembre, cinq heures du soir, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Heureux, Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus Alexandre Victor Hermand âgé de cinquante huit ans Bucheron Garde de défunt ci après nommé et Marie Barbe Hébert âgée de cinquante cinq ans Institutrice voisine et Amie tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Jean Baptiste Hermand âgé de soixante six ans et neuf mois, Bucheron demeurant en cette Commune y étant né veuf de défunte Marguerite Angélique Voiturier fils des défunts Jean Baptiste Hermand et de Marie Anne Boulanger, est décédé ce jourd'hui à midi en sa maison sise rue de la plaine ainsi que nous nous en sommes assuré et ta le dit Maillard signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture, quant aux dits trois autres il a déclaré ne savoir écrire pour signer.

Maillard Heureux

L'an mil huit cent cinquante six le vingt deux Septembre onze heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Heureux Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu en sa maison Marie Dura âgée de vingt huit ans Manouvrier époux Marie Dura âgée de vingt huit ans

Naissance de Elie Duval.

Demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jourd'hui à deux heures du matin, en sa maison, rue de l'Eglise de lui déclarant et de Elisa Bingot, son épouse âgée de trente ans et Auguste Blanchard âgé de vingt ans, domestique, le prénom de Elie, les dites déclaration et présentation faites en présence de Narcisse Mouillard âgé de cinquante cinq ans, Instituteur et Théophile Martin âgé de cinquante cinq ans, cultivateur tous deux domiciliés en cette Commune, et ont les père et témoins signé avec Nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture. /.

Mouillard Duval fils Dheureux

N.° 38.

Décès de Victorine Adélaïde Hallet âgée de vingt six ans femme de Charles Athanase Thibault.

L'An mil huit cent cinquante six, le Mardi Sept Octobre onze heures du matin, par devant nous, Jean Baptiste Stéphanes Dheureux Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuvelle en Bg. Canton et Arrondissement de Chaumont Département de l'Oise, sont comparus Charles Athanase Thibault âgé de vingt huit ans, Garçon Marchand et Pierre César Hallet âgé de cinquante cinq ans Marchand tous deux domiciliés en cette Commune, le premier époux et le second père de la défunte ci après nommée, lesquels nous ont déclaré que Victorine Adélaïde Hallet âgée de vingt six ans sans profession de mercenaire en cette Commune, épouse du premier Comparant et fille du dit Pierre César Hallet et de Rosalie Sophie Borel est décédée ici ce jourd'hui à sept heures et demie du matin en sa maison sise rue de la Lazarette, ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les Comparants signé avec Nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture. /.

Hallet Thibault Dheureux

Armée d'Orient. 3ème Division. 2e Brigade Corps de réserve. N.° 113.

61ème Régiment de ligne. 3ème Grenadiers

Extrait d'acte de disparution

Nous Soussigné Colonel Ernest Bonbon Commandant officier payeur, remplissant les fonctions de l'Etat civil certifions qu'il résulte du registre destiné à l'inscription

des actes de l'Etat civil fait hors le territoire Français pour le 61ème de ligne que le nommé Jean Baptiste Clément au 3ème Bataillon fils de feu Jean Louis Clément et Théophile Borel Matelot de la Marine en retraite, domicilié à Bieux, Signalé au registre matricule sous le N.° 1829 a disparu le huit Septembre, mil huit cent cinquante cinq à l'Assaut de Sébastopol, attaque du petit Redan du Carénage et signé depuis cette époque, il n'a pas reparu.

D'après la déclaration ci dessus faite le quatre Avril mil huit cent cinquante six, par les trois témoins ci dessus et majeurs voulus par la loi, dont deux seulement ont signé au registre le troisième ayant déclaré ne savoir signer à Constantine (Crimée) le sixième jour, mois et an que dessus. Pour extrait Conforme

Constantine le cinq Avril 1856 Signé J. Bonbon.

Vu pour légalisation

Les membres du Conseil d'administration soussigné, l'officier d'habillement, l'officier payeur, le Capitaine major, le Lieutenant Colonel, le Colonel Président toutes signatures illisibles. Vu le Sous Intendant Militaire

Signature illisible.

Enregistré par nous Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuvelle en Bg. en vertu de l'article quatre vingt deux du Code Napoléon, ce jourd'hui cinq Octobre mil huit cent cinquante six. /.

Dheureux

N.° 40.

Mariage entre François Ephrem Bled et Marie Noël Adeline Bourguet Journalière fille d'Majeurs

L'An mil huit Cent Cinquante six, le Jeudi Dix Octobre onze heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Stéphanes Dheureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuvelle en Bg. Canton et Arrondissement de Chaumont Département de l'Oise, sont comparus publiquement en la salle de la Mairie le Sieur François Ephrem Bled Garçon âgé de vingt neuf ans, profession de cultivateur né et domicilié en cette Commune, fils majeur des père et mère ci dénommés, d'une part, et Mlle Marie Noël Adeline Bourguet Journalière âgée de vingt et un ans, née à Bieux le dix huit Janvier mil huit cent vingt sept, fille majeure de Pierre Charles Bled aussi cultivateur âgé de soixante et un ans et de Marie Cécile Blanchard sans profession, ses père et mère présents et consentants d'une part. Et Demoiselle Marie Adeline Bourguet âgée de vingt et un ans passés

sans profession, demeurant en cette Commune chez son père ci-
après, y étant ici le vingt deux Juillet mil huit cent trente cinq
fille majeure de Louis Athanase Bocquet fabriquant de bonneterie
âgé de cinquante quatre ans et de Prudence Marcelline Desmarets
son épouse âgée de cinquante cinq ans ses père et mère présents
et consentants d'autre part. Lesquels nom ont exposé que
à l'effet de parvenir au mariage projeté entr'eux et dont les publi-
cations ont été faites devant la porte de cette Maison les Dimanches cinq
et douze de ce mois à Midi heure de midi. . . Aucune opposition ayant été
faite au mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur de-
mande, et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus
mentionnées et de chapitre six du titre du Code civil
intitulé du mariage entre deux demandé en futures époux et a
la future épouse s'étant voulant se prendre pour mari et pour
femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmé
formellement et déclaré sous le nom de la loi que François Remi Bled
et Marie Madeleine Bocquet sont unis par le mariage
de sont ce avons de ce dit acte en présence des sieurs Emman
Alphonse Maigret âgé de vingt cinq ans Cultivateur ami de
l'époux, Nicolas Maximilien Corbillon âgé de quarante
huit ans aussi ami de l'époux, Alphonse Désiré Henry âgé de
vingt cinq ans Maréchal ferrant beau frère de l'épouse et
Pierre Nicolas Corbillon âgé de soixante ans propriétaire oncle
de l'épouse par alliance, tous quatre domiciliés en cette
Commune, à l'instant et lecture a été de tout donné aux dits comparants
par Monsieur le Maire de Maringe de Monsieur François Remi Bled et
Marie Madeleine Bocquet a été procédé de leur consentement par Mr Remy
Notaire à la résidence de la Neuville en Hez, Ledit jour Vingt
Octobre présent mois, lesquels après qu'il leur en a été
aussi donné lecture, l'ont signé avec nous et les parties
Contractantes, quant à la mère de la future a déclaré
ne savoir écrire pour signer de. /.

Bled Bocquet Bouchez
Madeleine
Corbillon
Corbillon Alphonse
A. Maigret
Heurey Bled

L'An mil huit cent cinquante cinq, le Samedi vingt

N°. 41.

Naissance de Célina Bled.

cinq Octobre, huit heures du matin par devant nous
Jean Baptiste Alphonse Eleuthère Marie officier
de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez
Canton et Arrondissement de Clermont Département
de l'Oise, Est comparu François Remi Bled âgé de
vingt deux ans Cultivateur demeurant en cette Commune
lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né
cejourd'hui à une heure du matin en notre maison de la
Grande rue de Beauvais à cet endroit, de lui déclarant
et de Marie Madeleine Bocquet son épouse âgée
de Vingt et un ans, et auquel il a déclaré vouloir
donner le prénom de Célina les dites déclarations et pré-
sentation faites en présence de Jean Louis Mauritier âgé
de cinquante trois ans tailleur d'habits et Jean Baptiste
Coppin âgé de quarante huit ans gantier tous deux
deux domiciliés en cette Commune et tous les père et
témoins ont signé avec nous le présent acte de naissance
après qu'il leur en a été fait lecture /.

Bled Coppin Mauritier Heurey

N°. 42.

L'An mil huit cent cinquante six, le mardi vingt huit
Octobre, six heures du soir, pardevant nous, Jean Baptiste
Alphonse Eleuthère Marie officier de l'état civil de la dite
Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de
Clermont Département de l'Oise, Est comparu Charles
Servasseur âgé de quarante trois ans Cordonnier demeurant
en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du

Naissance de Florentine Servasseur.

sexe féminin né cejourd'hui à huit heures du matin,
de son épouse Hélène Augustine Beauvais à Clermont
en sa maison de la Grande rue de Beauvais à cet endroit
de lui déclarant avec Louise Adèle Hortense Grange
son épouse âgée de trente cinq ans, et auquel il a
déclaré vouloir donner le prénom de Florentine
les dites déclarations présentations faites en présence
de Narcisse Hégésippe Mauritier âgé de Cinquante cinq ans Insti-
tuteur et Théophile Mauritier âgé cinquante six ans
tailleur d'habits propriétaire tous deux domiciliés en cette Commune, et com-
père et témoins ont signé avec nous le présent acte de
Naissance après qu'il leur en a été fait lecture /.

Maillard Servasseur Florentin Heurey
Martin

N° 43

Mariage entre Lucien Alphonse Haigre et Arthémiste Deroche Garçon et fille majeurs.

L'An mil huit cent cinquante six, le Mercredi vingt Neuf octobre, onze heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Thevenon, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise; sont Comparus publiquement en salle de la Mairie Lucien Alphonse Haigret, Garçon âgé de près de vingt huit ans, Cultivateur demeurant en cette Commune, y étant né le dix huit décembre mil huit cent vingt huit, fils majeur des défunts Pierre Haigret en son vivant Cultivateur, et de Marie Anne Rosalie Domont, tous deux décédés en cette Commune le trente et un Juillet mil huit cent quarante six, et Arthémiste Deroche, âgée de vingt quatre ans passés, Gantière demeurant en cette Commune, chez ses père et mère, y étant née le trois avril mil huit cent trente deux, fille majeure de Charles Francois Deroche Cultivateur âgé de soixante trois ans et de Geneviève Felicité Batard son épouse âgée de soixante trois ans, des pères et mère présents et consentants d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux et dont les publications ont été faites devant la porte de cette Mairie les Dimanches dix neuf et vingt six de ce mois à neuf heures du matin.

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à la réquisition, ce après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre six au titre du Mariage, des droits et devoirs des époux, ayant interpellé Conformément aux dispositions de l'article deux de la Loi du onze d'Etat du vingt sept Ventôse, de l'an douze, le futur de nous déclarer par serment que le lieu de décès de ses ayeuls, et celui de leur dernier domicile, lui sont inconnus; il nous a affirmé par serment n'en avoir aucune Connaissance, et après avoir fait la même interpellation aux témoins, ils nous ont également affirmé par serment ne connaître le futur, mais ignorer le lieu du décès de ses ascendants et leur dernier domicile, Nous avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme

chacun d'eux ayant répondu en son particulier et affirmativement déclarons au nom de la loi que Lucien Alphonse Haigret et Arthémiste Deroche sont unis par le Mariage, en foi de quoi nous avons dressé le présent acte en présence de Messieurs Jean Baptiste Haigret âgé de cinquante deux ans Marchand de bois frère de l'époux, Louis Marie Victor Bonnefoy âgé de soixante trois ans propriétaire ami de l'époux, Louis Désiré Batard âgé de cinquante deux ans Cultivateur oncle maternel de l'épouse et Jean Baptiste Cuboury âgé de cinquante deux ans Cultivateur oncle maternel de l'épouse par alliance tous quatre domiciliés en cette Commune, à l'instant il nous a été délivré un certificat constatant que la Contrat de Mariage de Monsieur Lucien Alphonse Haigret et Arthémiste Deroche a été passé devant Maître Wimy Notaire à la résidence de la Neuville en Hez, le vingt six de ce mois, lesquels après qu'il leur en a été donné lecture, ont signé avec nous et les parties Contractantes. quant à la mère de l'épouse a déclaré ne savoir écrire de ce interpellée

pour signer de ce requise.

A. Maizet

Haigret Deroche Deroche

Bonnefoy Batard

Cuboury

Deroche Haigret

N° 44.

Décès de Elisabeth Charlotte Borel âgée de quatre-vingt onze ans.

L'An mil huit Cent Cinquante six le Cinq Octobre Mil huit cent cinquante six le Cinq Octobre sept heures du soir, par devant nous, Jean Baptiste Alphonse Thevenon Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus François Joseph Dansut âgé de cinquante deux ans Marchand et Maire de cette Commune, et Pierre Baillard âgé de cinquante cinq ans Instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, le premier Neveu et le second Ami de la défunte ci après nommée, lesquels nous ont déclaré que Elisabeth Charlotte Borel âgée de quatre-vingt onze ans Rentière demeurant en cette Commune y étant née, fille des défunts Alexandre Borel et de Geneviève Bonnefoy, est décédée ce jourd'hui à quatre heures après midi dans sa demeure de la rue du Connétable ce qui ainsi que nous nous sommes

a joutés et ont les Comparants dignés avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Baillard — Deuvey

N°. 45.

Décès de Joséphine Arthémise Dame âgée de quarante huit ans et trois mois épouse de Nicolas Désir Bellanger.

L'An mil huit cent cinquante six, le Mardi onze Novembre huit heures du matin, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Theurey Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise. Sont Comparus Achille Grossier âgé de soixante ans propriétaire et ancien Négociant demeurant à Clermont (Oise) et Rosper Marie Léon Winy âgé de Cinquante cinq ans Notaire demeurant en cette Commune, le premier Cousin et le second ami de la défunte ci après Nommée lesquels nous ont déclaré que Joséphine Arthémise Dame âgée de quarante huit ans et trois mois sans profession demeurant en cette Commune née en la ville de Beauvais épouse de Nicolas Désir Bellanger propriétaire et ancien Marchand de bois fille de François Dame propriétaire et de Joséphine Durivier domiciliés à Beauvais est décédée ce jourd'hui à Neuf heures un quart du soir en sa maison sise Grande rue de Beauvais à Clermont ainsi que Nous nous en sommes assuré et ont les Comparants signé avec Nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture /.

+ Quatorze lettres approuvées et nous paraphons.

C. Rosey
S. Gautier
Gautier
Dauphin
Theurey Paulet

Theurey (Winy) Winy

L'An mil huit cent Cinquante Six le Mercredi Vingt six Novembre Onze heures du matin pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Theurey Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Sont Comparus publiquement en la salle de la Mairie Monsieur Charles Calixte Bonnet Garcon âgé de trente deux ans Employé des Contributions Indirectes demeurant à Condun, Arrondissement de Compiègne né en la Commune de Saint Julien Arrondissement de Brignoles Département du Var, le + dix huit Octobre mil huit cent vingt quatre

N°. 46.

Mariage entre Charles Calixte Bonnet Garcon et Stéphanie Gautier Fille majeure.

ainsi qu'il est constaté par l'acte de Naissance en date pour Monsieur le Maire de Saint Julien le Vingt Octobre dernier et légalisé par Monsieur le Président du Tribunal civil arrondissement Brignoles le quatorze Juin mil huit cent quarante sept, Ledit Bonnet ci devant Percepteur et de Marie Magdeleine Berne tous deux décédés ainsi Saint Julien le premier Janvier quatorze Janvier mil huit cent quarante Sept et le second le Vingt sept Juin mil huit cent quarante, ainsi qu'il résulte des actes de décès délivrés et légalisés Comme il est dit en l'Acte de Naissance ses père et mère d'une part.

Et Demoiselle Stéphanie Gautier âgée de trente quatre ans propriétaire demeurant en cette Commune née en cette ville le dix huit Septembre mil huit vingt deux ainsi qu'il résulte de l'acte de Naissance délivré par Monsieur le Maire de cette ville le vingt trois de ce mois et légalisé le vingt cinq par Monsieur le Président du Tribunal civil de Clermont (Oise) fille majeure des défunts Honoré Vincent Gautier en son vivant fermier à Neuville aux Bois de cette ville, décédé le Vingt trois Juillet mil huit cent quarante quatre ainsi qu'il est constaté par l'acte de décès délivrée et légalisé comme il est dit en l'acte de Naissance et de Marie Clotilde Maxence Masseré décédée en cette Commune le Vingt sept Avril mil huit cent cinquante cinq ses père et mère d'autre part... Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites toutes les deux à la Porte de notre Mairie qu'en celle de Condun les deux Dimanches Neuf et Seize Novembre présent mois ainsi qu'il résulte de actes faits par Monsieur le Maire dudit Condun le Vingt délivré par Monsieur le Maire et légalisé le vingt deux par et un Novembre présent mois et légalisé le vingt deux par Monsieur le Juge du Tribunal civil de Compiègne.

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée, Nous avons droit à leur réquisition et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du Chapitre six du titre du Mariage, sur les droits et devoirs des époux ayant interpellé conformément aux dispositions de l'article deux de l'Avis du Conseil d'Etat du Vingt sept Floréal an douze les futurs de nous déclarer par serment que le lieu du décès de leurs Ayeuls et celui de leur dernier domicile leur sont inconnus, ils nous ont de leur dernier domicile,

assisté par serment et en avoir reçu connaissance et après avoir fait la même interpellation aux témoins et eux ci ayant affirmé par serment connaître les futurs mais ignorer le lieu du décès de leurs ascendants et leur dernier domicile, nous avons demandé à chacun des futurs époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux a répondu de sa personne et affirmativement déclarons au nom de la loi que Monsieur Charles Calixte Bon et Mademoiselle Stéphanie Gautier sont unis par le mariage. De tout ce avons dressé acte en présence de Messieurs Camille Achille Benjamin Bon âgé de vingt neuf ans, avocat à la Cour Impériale à Paris, frère de l'époux, Louis Stanislas Hilarion Dauphin âgé de vingt et un ans étudiant en pharmacie à la faculté de Paris cousin germain de l'épouse, Louis Théry Désiré Gautier âgé de quarante trois ans cultivateur demeurant à Surgines frère de l'épouse et Etienne Casimir Indigence Gautier âgé de trente sept ans propriétaire demeurant à Bellus frère de l'épouse à l'instant il nous a été délivré certificat constatant que le contrat de mariage de Monsieur Charles Calixte Bon et Mademoiselle Stéphanie Gautier a été passé devant Maître Péret notaire à Bellus résidence de Bellus le cinq vingt six Novembre présent mois. Lesquels après qu'il leur a été aussi donné lecture ont signé avec nous et les parties contractantes. /.

C. Bon
Gautier
Gautier
Gautier
Dheureux
Dauphin

L'an mil huit cent cinquante six, le Jeudi vingt sept Novembre huit heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Dheureux, Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont département de l'Oise, Compagnie Français Joseph Lesguillon âgé de vingt huit ans Bucheron demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui

N.° 47.

Naissance de Flore Lesguillon

à sept heures du soir, en la maison commune de Beauvais à Clermont de lui déclarant et à Flore Virginie Eroisard son femme âgée de vingt et un ans et Jacqueline Lila déclarée vouloir donner le prénom de Flore, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Jules Dufossé âgé de trente et un ans cloutier et Jean Baptiste Coppin âgé de quarante huit ans Gabetier tous deux domiciliés en cette commune, qui ont signé avec Nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture quand ainsi est le signification faite, a déclaré ne savoir écrire Signé Dheureux /.

Coppin Dufossé Dheureux

Le présent Registre a été clos et arrêté par nous Jean Baptiste Alphonse Dheureux Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton de Clermont le trente et un Décembre mil huit cent cinquante six /.

Dheureux

Table Des actes contenus au Registre.

Noms et prénoms..... Date des actes.

Nos Naissances.

20. Bertin, Honoré ..... 16 mai
28. Bled, Amélie ..... 29 Juillet
41. Bled, Céline ..... 2 Octobre
37. Duval, Elie ..... 30 Septembre
25. Eloy, Marguerite ..... 23 Juin
13. Hermand, Camille ..... 24 mars

22. Labbé Arthur . . . . . 17 Mai
12. Leclerre, Paul . . . . . 20 mars
17 Lefèvre, Clarisse . . . . . 27 Avril
47 Lesguillon, flore . . . . . 27 Novembre
42 Levasseur, florentine . . . . . 28 octobre
5 Pétré, Aglaée . . . . . 15 Janvier
8 Sallot, Emélienne . . . . . 25 février
19 Sallot, Anatolie . . . . . 13 mai

Quatorze Naissances.

Mariages.

15 Angot, Elisa . . . . . 22 avril
14. Blanchet florence Adéline . . . . 1er avril
40 Bled, françois remi . . . . . 16 octobre
40 Bocquet, Marie Madeleine . . . 16 octobre
46 Bon, Charles, Caliste . . . . . 26 Novembre
14 Cordier, Désiré Laurent . . . 1er avril
43. Douche, Arthémiste . . . . . 29 octobre
15, Duval, Casimir Marie . . . . 22 avril
46 Gautier Stéphanie . . . . . 26 Novembre

18 [illegible]

33 Larive, Célina Béatrix 1er 7bre
33 Laurent, Louis Isidore 1er 7bre
43 Maigret, Lucien Alphonse . . . 29 8bre
24 Mahieux Jean charles . . . . . 17 Juin
24 Poulain, Hirma . . . . . 17 Juin

Sept Mariages.

Décès.

4. Angot, clara alexandrine . . . . . 14 Janvier
35 Aubry, ~~victorine~~ charlotte 19 7bre
30 Bled, Amélie . . . . . 6 Août
44 Borel, Elisabeth charlotte . . . 3 Novembre
1er Boucher, Marie Agnes Opportune . . . 4 Janvier
11 Boutillier, Pierre Antoine . . . . 16 mars
10 Caron florentin Casimir . . . . 15 mars
32 Chabert, ernest . . . . . 28 Août
45 Danse, Joséphine Arthémise 11 9bre
6 Delayen Jean Bte . . . . . 6 février
21 Fournival, françois Stanislas . . . 16 mai
26 Hebert, Louis Etienne . . . . . 9 juillet

31 Hébert Marie Valentine . . . . . 10 août
36 Hermand Jean Bte 28 7bre
9 Lesieur Anne Elisabeth Philippine . . . 4 mars
34 Leverre, Louis 13 7bre
27 Pommery, Elisabeth . . . . . 13 juillet
7 Raymond Albert . . . . . 8 février
3 Rodriguez, Alexandrine . . . . 8 janvier
29 Sallot, honorine victoire . . . . 30 juillet
18 Saurel, Paul . . . . . 29 avril
2 Senechal, Marie Anne Barbe . . . 7 janvier
23 Soutain, marguerite Augustine . . 8 juin
39 Tinthoin Jean Armée d'Orient . . . 15 8bre
38 Wallet victorine Adélaïde . . . 7 8bre
16 Warthman, Albert Alphonse . . 22 avril

Vingt Six Décès

Certifié conforme par nous Jean Baptiste Alphonse Eheureux Maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en hez Soussigné le trente et un Décembre, mil huit cent cinquante Six.

Eheureux

TIMBRE IMPERIAL cen. 70

Premier feuillet.

19

1857.

COMMUNE de La neuville en hez

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'Officier Public se conformera aux dispositions des articles du Code Napoléon, dont la teneur suit :

Art. 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, noms, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt-un ans au moins, parens ou autres; et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés, par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance.*

Sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. »

Perception de Clermont

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de La Neuville en hez pendant l'année mil huit cent cinquante-sept.

Le présent Registre contenant Dix huit ——— feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous Seillier, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code Napoléon.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent cinquante-six.

Seillier

N° 1er

Décès de Pierre Charles Bled âgé de soixante deux ans et trois mois époux de Marie Cécile Clémence Boucher.

L'an mil huit cent cinquante sept, le dimanche dix huit janvier huit heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Lheureux, Maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, sont François Remi Bled âgé de vingt neuf ans cultivateur fils du défunt ci après nommé et Narcisse Maillard âgé de cinquante six ans instituteur, ami, tous deux domiciliés en cette commune lesquels nous ont déclaré que Pierre Charles Bled âgé de soixante deux ans et trois mois cultivateur demeurant en cette commune, né en celle de la rue saint Pierre, époux de Marie Cécile Clémence Boucher et fils des défunts Pierre Antoine Bled et de Marie Victoire Soutain est décédé ce jour d'hier à sept heures du soir en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Maillard R. Bled Lheureux

N° 2.

Décès de Clémentine Egasse âgée de six mois.

L'an mil huit cent cinquante sept, le Mardi dix sept Février, sept heures du soir, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Lheureux, Maire, officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, sont comparus François Théodore Boulanger âgé de quarante six ans Bucheron père nourricier de la défunte ci après nommée et Paul Benjamin Chaber âgé de cinquante deux ans, médecin, ami, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels ont déclaré que Clémentine Egasse âgée de six mois, fille de Victorine Adéline Egasse professeur de marchande de quatre saisons demeurant à Paris rue du jour N° 7 est décédée ce jour d'hier à sept heures du matin en la maison du premier comparant sise grande rue de Beauvais à Clermont, ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Boulanger Lheureux

N° 3.



Décès de Pierre Wallet âgé de quatre vingt neuf ans veuf de Marie Lucienne Batard.

L'an mil huit cent cinquante sept, le jeudi vingt six Février, huit heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Lheureux, Maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, sont comparus Pierre César Wallet âgé de cinquante huit ans manouvrier et François Amable Sallot âgé de soixante ans Bucheron tous deux domiciliés en cette commune le premier fils et le second gendre du défunt ci après nommé lesquels nous ont déclaré que Pierre Wallet âgé de quatre vingt neuf ans rentier demeurant en cette commune y étant né veuf de défunte Marie Lucienne Batard et fils des défunts Pierre Wallet le jeune et de Geneviève Prévost est décédé ce jour d'hier à onze heures du soir en la maison du dit François Amable Sallot sise rue tantôt ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture excepté le dit Sallot qui a déclaré ne savoir écrire pour signer.

Wallet Lheureux

N° 4.

Décès de François Danvillé âgé de quatre vingt dix ans veuf de Marie Jeanne Sadet.

L'an mil huit cent cinquante sept, le samedi quatorze mars, neuf heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Lheureux, Maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, sont comparus Jean Baptiste Tourneux âgé de soixante et onze ans propriétaire demeurant à Boulaincourt commune d'Agnetz, gendre et Edme Saussoret âgé de quarante ans petit fils du ci après nommé demeurant à Clermont (Oise) lesquels nous ont déclaré que François Danvillé âgé de quatre vingt dix ans rentier demeurant en cette commune né en celle de Cinqueux canton de Liancourt époux de Marie Jeanne Sadet, et fils des défunts Firmin Danvillé et de Thérèse Landot est décédé ce jour d'hier à sept heures du soir en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Tourneux Saussoret Lheureux

N° 5.

Naissance de Alexandre Eugène Mahieux.

L'an mil huit cent cinquante sept, le Jeudi seize avril sept heures du soir, pardevant nous, Jean Baptiste Alphonse Eheureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, est comparu Jean Charles Mahieux, âgé de vingt quatre ans Brossier demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né cejourd'hui à six heures du soir, en sa maison sise rue de Luzarches, de lui déclarant et de Hirma Poulain sa femme âgée de vingt deux ans, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Alexandre Eugène; lesdites déclaration et présentation faites en présence de Nicolas Maillard âgé de cinquante cinq ans Instituteur, Jules Frédéric Dufossé âgé de trente deux ans, clerc de Notaire tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture. J. Maillard Dufossé Eheureux

Mahieux

N° 6.

Décès de Alexandre Eugène Mahieux âgé de vingt cinq jours.

L'an mil huit cent cinquante sept, le Lundi onze mai huit heures du matin, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Eheureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus Jean Charles Mahieux âgé de vingt quatre ans et Prince Alexandre Poulain âgé de cinquante neuf ans tous deux demeurant en cette Commune le premier père et le second ayeul du défunt ci-après nommé, lesquels nous ont déclaré Alexandre Eugène Mahieux âgé de vingt cinq jours fils du premier comparant et de Hirma Poulain est décédé cejourd'hui à trois heures du matin en la maison de ses père et mère, sise grande rue de Beauvais à Clermont ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.



Mahieux Poulain Eheureux

N° 7.

TIMBRE IMPÉRIAL CENT. 70

Mariage entre Antoine Eliacinthe Hermand et Antoinette Wallet garçon mineur et fille majeure.

L'an mil huit cent cinquante sept, le mardi dix neuf mai, onze heures du matin, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Eheureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus publiquement en la salle de la Mairie le sieur Antoine Eliacinthe Hermand, garçon âgé de vingt trois ans passés, Galocher demeurant en cette Commune, y étant né le vingt cinq mars mil huit cent trente quatre, fils mineur quant au mariage assisté et procédant du consentement de Amable Joseph Hermand Bucheron, âgé de cinquante trois ans et de Eléonore Aimable Desaint son épouse âgée de cinquante cinq ans ses père et mère d'une part.

Et Demoiselle Antoinette Wallet âgée de vingt et un ans passés demeurant en cette Commune chez sa mère, fille majeure y étant née le cinq juillet mil huit cent trente cinq, de Thérèse Wallet âgée de soixante cinq ans journalière présente et consentante d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites en cette Commune les dimanches trois et dix de ce mois à l'heure de midi.

Aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre six du titre du code civil intitulé du mariage avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement déclarons au nom de la loi que Antoine Eliacinthe Hermand et Antoinette Wallet sont unis par le mariage de tout ce avons dressé acte en présence des sieurs Jean Baptiste Coppin âgé de quarante neuf ans Galocher ami de l'époux, Narcisse Maillard âgé de cinquante cinq ans Instituteur ami de l'époux, Emmanuel Prosper Loubet âgé de quarante quatre ans Menuisier Parrain de l'époux et Auguste Victor Wallet âgé de quarante trois ans Bucheron, frère naturel de l'épouse, tous quatre domiciliés

en cette Commune à l'instant et conformément à la loi
sur l'interpellation qui lui a été faite par le dit Maire les dits fiancés
ici présents ont déclaré qu'ils n'ont pas fait de contrat de mariage
qu'il n'existe aucune inscription ni même aucune saisie faite par les témoins
après que lecture en a été faite lecture a été signé avec nous et les parties contractantes Ayant ensuite été procédé
et la mère de la future ont déclaré ne savoir écrire de ce interpellés

Gaillard

Jacques Prosper Marant
Wallet

Wallet Pheureux

Wallet Soutez

L'An mil huit cent Cinquante Sept, le mercredi vingt
quatre Juin huit heures du matin, par devant nous Jean
Baptiste Alphonse Theureux Maire officier de l'Etat
civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise est
comparu Flavis las Victor Bois aufs âgé de trente ans
ans Buchero demeurant en cette Commune lequel nous a
présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à
onze heures du soir en sa maison sise rue Saint Louis
de lui déclarant et de Henriette Elisa Hugonnier sa
femme âgée de trente six ans et auquel il a déclaré vou-
loir donner le prénom de Henriette Les dites déclaration
et présentation faites en présence de Louis Marie Victor
Bonnefoy âgé de soixante quatre ans propriétaire et Jean
Baptiste Coppin âgé de quarante Neuf ans Battonnier tous
deux demeurant en cette Commune et ont les père
témoins signé avec nous le présent acte de naissance
après que il leur en a été fait lecture.

Bois aufs

Bonnefoy Theureux

L'An mil huit cent Cinquante sept, le Mercredi vingt
quatre Juin neuf heures du matin par devant nous Jean
Baptiste Alphonse Theureux Maire officier de l'Etat civil
de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement
de Clermont Département de l'Oise est comparu
Louis Joseph Mamard âgé de vingt quatre ans tonne-

N.° 8

Naissance de Henriette Bois aufs.

N.° 9

Naissance de Jules Joseph Mamard.



4 bis

demeurant en cette Commune, lequel nous a
présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à
une heure du matin, en sa maison sise grande rue de
Beauvais à Clermont de lui déclarant et de Julie
Duverger sa femme âgée de vingt cinq ans et auquel il a
déclaré vouloir donner les prénoms de Jules Joseph
les dites déclaration et présentation faites en présence
Marie Jacques Gaillard âgé de cinquante six ans Sacristain
et de Jules Frédéric Bosse âgé de trente deux ans
clercs tous deux domiciliés en cette Commune et ont
les père et témoins signé avec nous le présent acte
de naissance après que il leur en a été fait lecture.

Gaillard Mansaze Theureux
Dubois

N.° 10.

Naissance de Joseph Flavis las Fourniral.

L'An mil huit cent Cinquante Sept, le Samedi onze
Juillet huit heures du matin par devant nous Jean Baptiste
Alphonse Theureux Maire officier de l'Etat civil de la
Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement
de Clermont, Département de l'Oise est comparu
Désiré Edouard Fourniral âgé de trente trois ans
Peintre en bâtiment demeurant en cette Commune
lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né
ce jourd'hui à dix heures du matin de sa maison sise
rue des Recurrais à Clermont de lui déclarant et de
Joséphine Désirée Cerson sa femme âgée de vingt sept
ans et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms
de Joseph Flavis las Les dites déclaration et présen-
tation faites en présence de Jean Baptiste Coppin
âgé de Quarante Neuf ans Battonnier et Louis Marie
Victor Bonnefoy âgé de soixante quatre ans propriétaire
tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père
et témoins signé avec nous le présent acte de naissance
après que il leur en a été fait lecture.

Coppin Theureux
Bonnefoy

L'An mil huit cent Cinquante Sept, le Dimanche
dix Neuf Juillet Neuf heures du matin par devant
nous Jean Baptiste Alphonse Theureux Maire officier

N° 11.

Décès de Marie Françoise Eléible âgée de quatre vingt un ans et sept mois veuve de Louis Joseph Ledoux.

de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arron.t d'Beauvais Département de Clermont 2.e Département de l'Oise, Sont Comparus Maxime Berroyer âgé de quarante huit ans Brigadier forestier Gendre de la défunte ci après nommée, et Louis Joseph Villet âgé de soixante Cinq ans Garde champêtre tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Marie Françoise Eléible âgée de quatre vingt un ans et sept mois sans profession, demeurant en cette Commune, née à Saint Germain près Beauvais, veuve de défunt Louis Joseph Ledoux et fille des défunts François Eléible et de Marie Françoise Le Perre est décédé de ce jourd'hui dans la nuit an lieu dit la maison du Père ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Villet Berroyer

Pheuvre

N° 12.

Mariage entre Dominique Legras et Adèle Boulanger Garçon et fille majeurs.

L'An mil huit cent cinquante Sept, le Mardi Vingt et un Juillet Onze heures du matin, pardevant nous, Jean Baptiste Alphonse Chaveaux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arron.t d'Beauvais Département de Clermont 2.e Département de l'Oise Sont Comparus publiquement en la salle de notre Mairie, le Sieur Dominique Legras Garçon Brasseur âgé de vingt quatre ans demeurant de fait à Paris Rue Saint Louis Vingt cinq et de droit à Hoculan Chez sa mère, Département de la Seine et Oise) y étant né le vingt mai mil huit cent trente trois Ainsi qu'il résulte de l'acte de Naissance délivré par Monsieur le Maire de Hoculan le Neuf Juillet présent mois et légalisé à Lettre par Monsieur le Président du Tribunal civil de Versailles, fils mineur ayant eu Mariage de défunt Pierre Thomas Legras en son vivant Brasseur décédé à Hoculan le Vingt Juin mil huit cent quarante Neuf, ainsi qu'il est constaté en l'acte de décès délivré et légalisé comme il est dit ci dessus de Naissance, et de Victoire Eugénie Cottel sans profession

âgée de cinquante Neuf ans et demi tous deux domiciliés au dit Hoculan Rue Neuve, présents et consentants des père et mère d'une part.

Et Demoiselle Adèle Boulanger âgée de vingt deux ans Domestique demeurant de fait à Clermont Chez Monsieur Chevalier Sellier et de droit en cette Commune, Chez son père présent à cet acte fils majeur de défunt Boulanger Tailleur de long âgé de quarante sept ans présent et Consentant et de défunte Joséphine Adèle Hombert décédée à la Commune de Cinq mars mil huit cent quarante deux ses père et mère d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux dont les publications ont été faites en cette Commune les Dimanches vingt deux et vingt huit Juin dernier dans la ville de Hoculan et dans celle de Paris les dimanches vingt huit Juin dernier et cinq Juillet présent mois ainsi que le constate les certificats délivrés par Monsieur le Maire de la Neuville en Hez le onze Juillet Courant et celui par Monsieur le Maire du huitième Arrondissement de Paris en date du treize Juillet présent mois

Comme opposition au dit mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et des articles cinq cent soixante et un du Code civil intitulé du Mariage, avons demandé à un futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement et déclaré au nom de la loi que Dominique Legras et Adèle Boulanger sont unis par le Mariage de leur part avons dressé acte en présence de Pierre Louis Legras âgé de trente quatre ans Charbonnier Frère du futur époux Legras âgé de vingt Neuf ans Brasseur tous deux domiciliés à Hoculan présent à cet époux et Fred Boulanger âgé de vingt deux ans Domestique demeurant en la Commune de Clermont Frère de l'épouse Chaudronnier et Pierre Caillot âgé de soixante deux ans Organiste demeurant à

à Paris rue des Fontaines N°. 2. Grand ouest le quatorzième arrondissement, et a signé avec nous et les témoins le présent acte après lecture faite.

Mariage

Et Edt Bordanger Caillet

V. de Grasc Ebegrace

Boulanger Legras Boulanger

Heureux

N°. 13.

Déclaration d'enfant sans vie.

L'An mil huit cent cinquante sept, le Lundi vingt sept Juillet Onze heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Chevreux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise; Est Comparu Eugénius Sadet, âgé de vingt ans, professeur demeurant en cette Commune chez Monsieur Bonthoux, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin sans vie, né ce jourd'hui à Neuf heures du matin en la maison dudit Monsieur Bonthoux, sise Grande rue de Beauvais à Clermont, de lui déclarant et de Lucie Magne sa femme âgée de vingt et un ans, laquelle présentation faite en présence de Paul Benjamin Chobart âgé de cinquante deux ans officier de santé et de Marie Maillard âgé de Cinquante six ans Instituteur tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture.

Maillard Dr. Chobart Heureux

Sadet

N°. 14.

Mariage entre Antoine Sébastien Prévost et Alexandrine Thiébaut, veuve Rodrigues

+

Approuvé quatre mots rayés nuls et trois surcharges de deux autres.

Prévost

Caillet

Thiébaut

Bonnefoy

Heureux

Bex

L'An mil huit cent cinquante sept, le Vingt deux Lix sept Août, Sept heures du soir; par devant nous Jean Baptiste Alphonse Chevreux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise; Sont comparus publiquement en la salle de Notre Mairie, le Sieur Antoine Sébastien Prévost âgé de Cinquante sept ans passés demeurant en cette Commune, propriétaire né à Pont-Sainte Maxence le Sept Avril mil huit cent, ainsi qu'il est constaté en l'acte de naissance délivré par Monsieur le Maire de Pont-sainte Maxence le cinq du présent et légalisé par Monsieur le Président du Tribunal civil de Senlis le Dix, Veuf de défunte Alexandrine Rodrigues décédée en cette Commune le Sept Janvier mil huit cent cinquante six et fils majeur des défunts Antoine Sébastien Prévost en son vivant propriétaire et de Marie Catherine Farcot décédés audit Pont Sainte Maxence, le premier le trente et un Mars mil huit cent cinquante cinq, et le second le vingt trois février mil huit cent quarante trois ainsi qu'il est constaté par les actes de décès délivrés et légalisés Comme il est dit en l'acte de Naissance de ladite part. . Et Demoiselle Catherine Alexandrine Thiébaut âgée de quarante cinq ans Directrice de la poste aux lettres de cette Commune y demeurant née à Beaulieu les Fontaines Canton de Lassigny le treize Juillet mil huit cent douze ainsi qu'il résulte de l'acte de naissance délivré par Monsieur le Maire de Beaulieu les Fontaines le Vingt de ce mois et légalisé le dix par Monsieur le Président du Tribunal civil de Compiègne le dit sept majeurs ci-dessus dénommés Pierre Louis Théodore Thiébaut ouvrier rentier et de Marie Alexandrine Joséphine Bierre tous deux décédés audit Beaulieu le premier le ~~Vingt cinq Novembre~~ neuf avril mil huit cent cinquante et le second le vingt cinq Novembre mil huit cent quarante, ainsi qu'il est constaté par les actes de décès délivrés et légalisés Comme il est dit en l'acte de naissance de ladite part. . . Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux et dont les publications

ont été faites devant la porte de Notre Mairie les Dimanches et Neuf de ce mois toutes deux à Heure de midi.

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition, et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre Six du titre du Mariage sur les droits et devoirs des époux, ayant interpellé Chacun séparément sur les oppositions de l'Article deux de l'avis du Conseil d'Etat du Vingt sept Floréal an treize, les futurs ont tous deux déclaré, par serment, que le Consentement de leurs Parents et Aïeules et celui de leur dernier domicile leur sont inconnus; ils nous ont affirmé par serment n'en avoir donné aucun avant ce jour et après avoir fait la même interpellation aux témoins, et Chacun ayant affirmé par serment connaître les futurs, mais ignorer le lieu du décès de leurs Ascendans et tous les derniers domiciles. Nous avons demandé aux futurs époux et à la future épouse s'ils voulaient se prendre pour Mari et pour femme Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement déclarons au nom de la loi que Antoine Sébastien Prévost et Catherine Alexandrine Chiébant sont unis par le Mariage de tout ce avons dressé acte en présence de Messieurs Louis Marie Victor Bonnefoy propriétaire, âgé de soixante cinq ans ami de l'époux, Lucien Hubert Hen âgé de cinquante huit ans aussi propriétaire ami de l'épouse, Louis Désiré Castillon âgé de soixante ans rentier ami de l'épouse, et Eugène Gabriel Doré âgé de quarante huit ans Peintre ami de l'époux, tous gens demeurant en cette Commune à l'Exception de Mr Castillon qui demeure à Clermont et nous avons aussi déclaré en conséquence que le Contrat de Mariage de Monsieur Antoine Sébastien Prévost et Mademoiselle Catherine Alexandrine Chiébant, a été passé devant Maître Winy Notaire à Paris le dix neuf Novembre dernier, lequel après qu'il leur en a été donné lecture ont signé avec nous et les parties Contractantes

Prévost
Chiébant
Bonnefoy
Heurey

N° 15.

Décès de Camille Hermand âgée de dix sept mois

L'An mil huit Cent Cinquante Sept, le Neuf Cinq Août, trois heures après midi, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Cheneau, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise sont comparus Jean Baptiste Alphonse Hermand âgé de vingt quatre ans Bucheron, fils de la déclarante ci après nommée et Jean Nicolas Orient, tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Camille Hermand âgée de dix sept mois, fille du premier Comparant et de Françoise Léonida Larive est décédée cejourd'hui à Neuf heures du matin en la maison de ses père et mère sise rue de l'Eglise, ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture. J.

Hermand
Heurey
Larive

N° 16

Décès de Siméon Norbert Boyard âgé de cinquante deux ans et huit mois époux de Antoinette Caroline Henriette Crabay.

L'An mil huit Cent Cinquante Sept le Vendredi cinq Septembre quatre heures après midi, par devant nous Jean Baptiste Alphonse Cheneau, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise. Sont comparus Eugène Casimir Crabay âgé de soixante quatorze ans rentier et Alexis Alexandre Auguste Buget âgé de trente trois ans Géomètre tous deux domiciliés en cette Commune le premier beau père et le second Beau frère du défunt ci après nommé, lesquels nous ont déclaré que Siméon Norbert Boyard âgé de cinquante deux ans et huit mois rentier demeurant en cette Commune rue de la Sainte Pierre époux de Antoinette Caroline Henriette Crabay et fils des défunts Pierre Jean Baptiste Boyard et de Marie Clotilde Francoise Bloc est décédé cejourd'hui à deux heures et demie après midi en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont ainsi que nous nous en sommes assurés et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur a été fait lecture. J.

Crabay
Buget
Heurey

N° 17

Mariage entre Guillaume Vasfol et Victorine Elisabeth Loubet Garçon majeur et fille mineure.

L'An mil huit cent cinquante Sept, le Jeudi vingt Deux Septembre Onze heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Stephane Chameau Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-les-Beauvais Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus publiquement en la Salle de notre Mairie Mr. Guillaume Vasfol Garçon âgé de vingt sept ans Négociant demeurant à Freloy hameau de Grémévillers Canton de Songeons chez sa mère, y étant né le dix Juin mil huit cent trente, ainsi qu'il est constaté par l'acte de naissance ci-après délivré par Monsieur le Maire de Grémévillers le Mardi septembre présent mois et légalisé le dit Mr. par Monsieur le Juge de Paix du Tribunal civil de première Instance de Beauvais, fils majeur de défunt Grégoire Vasfol en son vivant Tailleur d'habits décédé à Freloy Grémévillers le vingt Août mil huit cent cinquante Six ainsi qu'il est constaté en l'acte de décès délivré et légalisé comme est dit en l'acte de naissance et de Marie Flandelaine Parisis âgée de cinquante huit ans Ménagère domiciliée audit Freloy ses père et mère présents et consentants d'une part.

Et Demoiselle Victoire Elisabeth Loubet âgée de dix huit ans Couturière demeurant en cette Commune chez père et mère y étant née le trois mars mil huit cent trente Neuf, fille mineure assistée et procédant du Consentement de Pierre Prosper Emmanuel Loubet âgé de quarante quatre ans Monsieur et de Félicité Dubus âgée de quarante quatre ans son épouse ses père et mère d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projetté entr'eux et dont les publications ont été faites en cette Commune les Dimanches six et huit de ce mois et en la Commune de Grémévillers les Dimanches trente Août dernier et dix septembre présent mois ainsi qu'il est constaté par le Certificat de publications délivré par Monsieur le Maire le dix huit de ce mois & légalisé le vingt Mardi septembre à Midi heure de midi. . . Aucune opposition audit Mariage nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre six du titre du Code civil intitulé du mariage avons demandé au futur époux et future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et épouse



femme Chameau d'eux ayant répondu séparément et affirmativement et déclarons au nom de la loi que Guillaume Vasfol et Victoire Elisabeth Loubet sont unis par le Mariage de tout ce avons dressé acte en présence des Sieurs Grégoire Orésiphore Vasfol âgé de trente et un ans Instituteur demeurant à la Neuville d'Aumont Canton de Noailles frère de l'époux Auguste Eugène Eloy âgé de trente deux ans Sieur de Long Cousin de l'époux Jean Baptiste Charles Eloy âgé de trente ans aussi Sieur de Long Cousin Germain de l'époux et Jean Louis Houtier âgé de cinquante cinq ans tailleur d'habits ami de l'époux tous trois domiciliés en cette Commune à l'instant et conformément à la loi sur l'interpellation spéciale de nous Maire desdites futures époux ont dit et déclaré qu'ils n'ont pas fait de Contrat de Mariage par ces présentes après mûre interpellation qui a été faite aux témoins après quoi leur en a été aussi donné lecture desquels actes ont signé avec nous et les parties contractantes quant à la mère de l'époux a déclaré ne savoir écrire ni signer de ce interpellé

Vasfol Loubet Emmanuel C. Eloy
Victoire Loubet G. Vasfol
Dubus Monsieur
J. Eloy Heureux

N° 18

Naissance de Prosper Champy.

L'An mil huit cent cinquante Sept, le Lundi vingt huit Septembre Sept heures du matin par devant nous Jean Baptiste Stephane Chameau Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-les-Beauvais Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Antoine Edmond Champy, de l'Oise, lequel nous a présenté un enfant du sexe Commun auquel il a déclaré donner le prénom de Prosper et nous a déclaré que ledit enfant est né aujourd'hui à cinq heures du matin de lui déclarant et de Marie Louise Dubus son épouse sans profession domiciliés en cette Commune et que ledit enfant est né dans la forêt lieu dit le Carrefour de la maison dite dans la forêt et lecture faite

Lieutenant de lui déclarant et de Louise Cinnabl
Guignard sa femme âgée de trente ans sept ans
il a déclaré vouloir donner le prénom de Prosp
les dites déclaration et présentation faites en présence
de Monsieur Prosper Charles Léon Wimy Notaire
Maire de Mailleret Instituteur, tous deux âgés de
cinquante deux ans domiciliés en cette Commune et ont
le père et témoins signé avec nous les présents acte
et lecture après qu'il leur en a été fait lecture.

Maillard Wimy Deveaux

Champ

N° 19.

Armée d'Afrique.

N° 50 N° 212 de la Nomenclature

Service des Hôpitaux Militaires.

Extrait Mortuaire.

Commune de Médéah

ou armée d'Algérie.

Hôpital Militaire de Médéah.

Extrait du registre des décès dudit hôpital à la date ci-après

Le Sieur Chabert Edmond Caporal an 2me Bataillon
d'Infanterie Légère d'Afrique 7me Compagnie N° Matricule 60
né le 2 Mai 1834 à la Nouville en les Cantons de Clermont Dépar-
tement de l'Oise fils de Benjamin Paul et de Noiteau
Hague est entré audit Hôpital le onze du mois de
Septembre de l'An 1857 et y est décédé le Sept du mois d'Octo
de l'An 1857 à onze heures du matin par suite de fièvre
typhoïde. Je soussigné Officier de l'administration
Comptable dudit Hôpital, certifie le présent extrait
véritable et conforme au registre des décès dudit hôpital.
Le présent extrait est délivré à titre de simple renseignement
Fait à Médéah, le Sept Octobre 1857.

Signé Delcambre

Nous Sous-Intendant militaire chargé de la police
de l'Hôpital de Médéah, certifions que la signature
ci-dessus est celle de Monsieur Delcambre Officier Com
table, et qu'foi doit y être ajoutée.

Fait à Médéah le 7 du mois d'Octobre 1857.

Signature illisible

Transcrit par nous Maire, Officier de l'Etat civil

Naissance de Flore Leverve qui a été reconnue par la mère le dix sept avril 1858.

N° 20

Timbre Impérial 70 cent.

Commune de la Neuville en Hez en vertu des Articles 97 et 98 du Code Napoléon, Cejourd'hui dix Neuf Octobre mil huit cent Cinquante Sept à 9 h.

Deveaux

L'An mil huit cent Cinquante Sept le Neuvième jour du mois Novembre neuf heures du matin par devant nous Jean Baptiste Alphonse Deveaux Maire Officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise est comparu Sibrie Desmeux âgé de cinquante sept ans Rentier demeurant en cette Commune laquelle nous a déclaré que cejourd'hui à neuf heures du soir est née en son domicile une enfant du sexe féminin de la maison de Geneviève Sophie Boulanger veuve de défunt Louis Leverve de cette Commune laquelle nous a présenté cet enfant auquel elle a déclaré donner le prénom de Flore issu dudit enfant avec elle Appoline Leverve âgée de vingt cinq ans Gantière demeurant en cette Commune chez sa mère fille des prénommés ci dessus, ladite déclaration et présentation faites en présence de Jean Louis Hautier âgé de cinquante cinq ans et de Théophile Martin âgé de cinquante sept ans tous deux Tailleurs d'habits et domiciliés en cette Commune et ont la déclarante et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

J. Desmeux Hautier Martin Deveaux

N° 21

Mariage entre Eugène Letellier et la fille de Lerasp garçon majeur et fille majeure

L'An mil huit cent Cinquante Sept le Mardi dix Novembre Onze heures du matin, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Deveaux Maire Officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont comparus publiquement en la salle de la Mairie de Sieur Eugène Letellier Cultivateur âgé de vingt quatre ans Célibataire majeur domicilié à Clermont (Oise) chez ses père et mère et volontairement le vingt quatre du mois de mai mil huit cent trente trois, ainsi qu'il est constaté par l'acte de naissance ci dressé par Monsieur le Maire de la ville de Clermont

le quinze Octobre dernier et légalisé le même jour par Monsieur le Président du Tribunal civil de cette ville, fils mineur qui doit au Mariage de Louis Gaston Le Letellier Lisano d'hier âgé de Cinquante quatre ans et de Louise Augustine Richeux son épouse âgée de Cinquante trois ans les père et mère présents et Consentants d'une part. . . . Et Damoiselle Clotilde Levasseur âgée de vingt deux ans fille majeure demeurant de fait à Fitz-James chez Monsieur Le Letellier et de droit en cette Commune chez son père où elle est née le deux Juin mil huit cent trente fille majeur de Charles Précaire Levasseur âgé de Cinquante trois ans Chasseur présent et Consentant et de défunte Marie Françoise Geneviève Delorme décédée en cette Commune le vingt Mai mil huit cent trente huit ses père et mère d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entr'eux et dont les publications ont été faites tant en cette Commune qu'en la Ville Clermont les Dimanches dix huit et vingt cinq Octobre dernier ainsi qu'il résulte des certificats de publications délivrés par Monsieur le Maire de Clermont, et légalisé le sept de ce mois lesdits actes dûment enregistrés.

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition, et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre six du titre du Code civil intitulé du Mariage avons demandé à chacun des époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement et lesdits époux ayant déclaré sous la foi du serment que Eugénie Le Letellier et Clotilde Levasseur sont unis par le Mariage, de tout ce avons dressé acte en présence des Sieurs Eugène Eugénie Legrand de vingt six ans Peintre Beaupère de l'épouse Louis Gaston Le Letellier âgé de trente deux ans Perruquier frère de l'épouse domicilié à Clermont (Oise) Jean François Levasseur âgé de Cinquante Neuf ans vannier Demeurant à Arrigny oncle paternel de l'épouse et Eugène Théophile Levasseur âgé de vingt cinq ans Commissionné demeurant à Saint Martin Longueau Canton de Liancourt Canton Germain de l'épouse à Constaté il nous a été délivré un certificat constatant que le Contrat de Mariage de Monsieur Eugène Le Letellier et Mademoiselle Clotilde Levasseur a été déposé devant Maître Grignon Notaire à Liancourt en date de Clermont (Oise) le treize Octobre dernier lequel après qu'il leur en a été donné lecture a été signé avec nous et les parties contractantes.

E. Le Letellier

E. Levasseur

Levasseur Victor Le Letellier

Levasseur

E. Levasseur Duflos Le Letellier

Meurer

L'an mil huit cent Cinquante Sept le Jeudi onze Novembre, onze heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Eustache Thierry Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise sont comparus publiquement en la salle de la Mairie, le Sieur Désiré Hyppolite Lévêque Garçon âgé de vingt trois ans, Garçon Boulanger demeurant de fait en cette Commune chez Monsieur Publié et demeurant à Clermont (Oise) chez ses père et mère, né en la Commune de Breuil le Sec, le trente et un Octobre mil huit cent trente six ainsi qu'il est constaté par l'acte de Naissance délivré par Monsieur le Greffier de Tribunal civil de Clermont (Oise) le trente Octobre dernier et légalisé le même jour par Monsieur le Président dudit Tribunal fils mineur qui assiste au Mariage de Désiré Hyppolite Lévêque âgé de soixante huit ans Cultivateur et de Geneviève Clotilde Bonnier son épouse âgée

N° 22.

Mariage entre Désiré Hyppolite Lévêque et Clotilde Rosebet garçon et fille Mineurs.

de quarante et un ans, domiciliés audit Clermont, des pères et mères présents et consentants d'une part.

Et Demoiselle Alexandrine Conbet âgée de dix huit ans sans profession, demeurant en cette commune chez ses père et mère, présente, le tout ainsi qu'il résulte d'un acte de naissance dressé le trois Brumaire an deux de la République française, fille mineure, présente et du consentement de Rose Emma Conbet sa mère, veuve de Jean Conbet âgé de trente huit ans, cimentier, décédé à Clermont le trois Germinal an dix, ainsi qu'il résulte de l'acte de décès dressé le même jour, ladite Rose Emma Conbet demeurant à Clermont, rue de la Poterne, d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites tant en cette commune qu'en la ville de Clermont les Dimanches premier huit et onze mois, ainsi qu'il résulte du certificat de publications délivré par Monsieur le Maire de la dite ville de ce jourd'hui et légalisé ce même jour par Monsieur le Président du Tribunal Civil à trois heures de midi.= Aucune opposition au dit Mariage ne nous ayant été signifiée faisant mention à tous les réquisitions, et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du Chapitre six du titre cinq du Code civil intitulé du Mariage, avons demandé aux futurs époux et à chacun d'eux s'ils veulent se prendre pour mari et femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement de leur consentement à la loi que Désiré Hippolyte Dievois et Alexandrine Conbet sont unis par le Mariage, de quoi avons dressé acte en présence des sieurs Charles Pommier âgé de trente deux ans, Maçon demeurant à Clermont (Oise) oncle maternel de l'épouse, Pierre Hécard et Lubbé âgé de trente huit ans, Maréchal ferrant, demeurant à St Germain, France, Sulliot âgé de vingt six ans, Bucheron, beau frère de l'épouse, tous deux domiciliés en cette commune et Pierre Vincent Hennice aussi âgé de quarante deux ans, Marchand à la toilette, rue du petit Chevreuse cité Bonfilles N° 12 à Paris, cousin issu de Germain

L'épouse à l'Instant et conformément à la loi sur l'interpellation spéciale de nous Maire lui faite a répondu qu'il n'est pas fait de contrat de mariage par elle et a répondu à nous Maire interpellation qu'il a été fait un acte de notoriété par devant témoins, après qu'il leur a été fait lecture de tout ce que dessus et des pièces ci dessus mentionnées, le mariage a été déclaré conclu et célébré en présence des témoins susnommés.

Conbet Désiré Hippolyte Dievois
Conbet Alexandrine Maurice
Conbet Rose Emma Lubbé Troisard Pierre
Sulliot Pommier Cousin
Dievois

L'An mil huit cent [illegible] Sept le Neuf de deux Décembre Onze heures du matin, par devant nous Jean Baptiste Delfosse Chevalier de la Légion d'honneur Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en les Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus publiquement en la Salle de la Mairie le Sieur Charles Jean Baptiste Roger Garçon âgé de près de vingt trois ans, Marchand Tailleur demeurant à Robécourt Arrondissement de Neufchâteau Département des Vosges chez ses père et mère, y étant né le trois Décembre mil huit cent trente quatre ainsi qu'il est constaté par l'acte de Naissance délivré par Monsieur l'adjoint au Maire de la Commune de Robécourt et légalisé par Monsieur le Président du Tribunal civil de première instance de Neufchâteau le vingt six Novembre dernier d'une part, et Sieur Jean Baptiste Roger propriétaire âgé de cinquante cinq ans et de Dame Louise Lebeau sans profession âgée de cinquante et un ans sa femme et mère présents et consentants d'une part.= Et Demoiselle Emma Eugenie Collier âgée de vingt ans sans profession demeurant en cette commune chez sa mère et étant née elle même en cette commune le trois Septembre mil huit cent trente huit, fille mineure

N° 23.

Mariage entre Charles Jean Baptiste Roger et Emma Sydnie Collier Garçon et fille Mineurs.

de défunt Louis Eugène Collier en son vivant marchand de Roncenay décédé en cette Commune le Cinq Février mil huit cent quarante trois et de Cinquante Sorel âgée de quarante Sept ans Marchande de Beurre actuellement épouse de François Casimir Debeaupuis présente et consentante d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projetté entr'eux et dont les publications ont été faites tant en cette Commune qu'en celle de Robecourt les Dimanches Quinze et Vingt deux Novembre dernier ainsi qu'il est constaté par le Certificat de publications délivré par Monsieur l'Adjoint du Maire Dudit Robecourt le vingt cinq Novembre dernier et légalisé le vingt six par Monsieur le Président du Tribunal civil de Neufchâteau toutes à l'heure de midi.

Aucune Opposition audit Mariage ne nous ayant été Signifiée faisant droit à leur Réquisition et après avoir donné Lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du Chapitre six du titre du Code civil intitulé du Mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux répondu Oui séparément et affirmativement déclarons au nom de la loi que Charles Jean Baptiste Rogez futur mari et Emma Eugénie Collier future mariée sont unis par le Mariage dont acte en présence de Messieurs Louis Alexandre Commelin âgé de Cinquante Sept ans rentier domiciliés à Bresles Ami de l'Epoux, François Médard Plessier âgé de Soixante dix ans rentier demeurant à Amiens en Champ Picard ami de l'Epouse, Louis Collier âgé de Soixante dix sept ans rentier demeurant en cette Commune Cousin paternel de l'Epouse et Jean François Amable Montagnat âgé de quarante Neuf ans Notaire demeurant à Bresles aussi cousin paternel de l'Epouse par Alliance, à l'instant il nous a été délivré un Certificat constatant que le Contrat de Mariage de Monsieur Charles Jean Baptiste Rogez et Mademoiselle Emma Eugénie Collier a été passé devant Maître Wotrain Notaire à la résidence de la Neuville en Hez le premier mois, lequel après qu'il leur en a été fait donné lecture l'ont signé avec nous et les parties contractantes.

Rogez fils — Bte Rogez
Emma Collier — Louis Debeaupuis

Collier — Commelin — Plessier
Montagnat
Sorel — Debeaupuis
Heurier

+ approuvé deux mots rayés nuls

Rogez fils
Emma Collier
J. B.te Rogez
Louis Debeaupuis
Collier
Commelin
Plessier
Montagnat
Sorel
Debeaupuis
Heurier

N.o 24.

Décès de Marie Josephe Bonnefoy âgée de quatre vingt trois ans et Mariée à François Joseph François.

L'An mil huit cent cinquante Sept le Vendredi dix Décembre huit heures du matin, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Heurier, Maire, officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont comparus Louis Marie Victor Bonnefoy âgé de Soixante quatre ans propriétaire et Marie Josephine Baillard âgée de Cinquante Sept ans Institutrice tous deux domiciliés en cette Commune le premier Neveu et la seconde voisine de la défunte ci après nommée, lesquels nous ont déclaré que Marie Josephe Bonnefoy âgée de quatre vingt trois ans et Neuf mois, propriétaire demeurant en cette Commune veuve de François Joseph, François et y étant née épouse de François Joseph, François fille des défunts Simon Bonnefoy et de Geneviève Carton, est décédée ce jourd'hui à huit heures cette soir en sa maison suivant ce que nous a déclaré Mr le Curé de cette Paroisse ainsi que deux voisins Hommes à ce requis et chez lesquels nous nous sommes transportés. Signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Heurier — Bonnefoy — Baillard

L'An mil huit cent Cinquante Sept le Vendredi dix huit Décembre sept heures du soir pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Heurier, Maire officier de l'Etat

N° 25

Naissance de Anatole Sallot.

civil de la Commune de la Henville en hay Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Est comparu François Sallot âgé de vingt trois ans Bucheron demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jourd'hui à cinq heures après midi, de sa mariée avec Sophie Louise Delhuillier demeurant et de Hélène Lombel âgée de dix huit ans, sa femme et auquel il nous a déclaré vouloir donner le prénom de Anatole Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Jean Baptiste Lefèvre âgé de quarante neuf ans Garde Champêtre et Jean Louis Mentier âgé de cinquante quatre ans tailleur d'habits tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Mentier Lefèvre Sallot Theureau

N° 26

Naissance de Joseph Dufer.

L'an mil huit cent cinquante sept le trente vingt deux décembre huit heures du matin par devant nous Jean Baptiste Alphonse Theureau Maire officier de l'état civil de la Commune de la Henville en hay Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise est comparu Louis Dufer âgé de trente deux ans Journalier demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à dix heures du soir de sa maison une fille et lui a déclaré vouloir donner le prénom de Adélaïde Eloy âgée de vingt sept ans sa femme et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Joseph Les dites déclaration et présentation faites en présence de Henri Ferdinand Lefèvre âgé de trente sept ans garde champêtre et de Jean Louis Mentier âgé de cinquante quatre ans tailleur d'habits tous deux domiciliés en la Commune qui ont signé avec nous la présente acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture Louis Dufer père a déclaré ne savoir écrire pour ce signer

Mentier Lefèvre Theureau

Le présent Registre a été clos et arrêté par nous Jean Baptiste Alphonse Theureau Maire officier de l'état civil de la Commune de la Henville en hay Canton de Clermont ce trente et un Décembre mil huit cent cinquante sept

Theureau

Table des actes contenus au Registre.

Noms et Prénoms . . . Date des actes

Naissances.

Nos.
18 Champy, Prosper . . . . . 28 Septembre
26 Dufer, Joseph . . . . . 22 Xbre
10 Fournival, Joseph Stanislas . . . . 11 Juillet
20 Leverve Flore 1 9bre
5 Mabieux Eloxanie Eugène . . . 16 Avril
9 Mansard, Jules Joseph . . . 24 Juin
25 Sallot, Anatole . . . . . 18 Xbre
8 Croisans, Henriette . . . . 24 Juin

Huit Naissances.

Mariages.

12. Boulanger Adèle . . . . . 21 Juillet

23 Collier Emma Eugénie 2 xbre
7 Hermand, Antoine Eliacinthe 19 mai
12 Legras, Dominique . . 21 Juillet
21 Letellier Eugène 10 9bre
21 Levasseur, Clotilde . . . 10 9bre
22 Lièvois Désiré Hypolite . . 12 9bre
17 Loubet, Victorine Elisabeth . . 22 7bre
22 Loubet, Alexandrine . . . 12 Novembre
14 Prévost Antoine Sébastien . . . 17 Août
23 Rogez, Charles Jean Bte . . 2 xbre
14 Thiébaut, Catherine Alexandrine 17 Août
17 Vassel, Guillaume . . . . 22 Septembre
7 Wallet, Antoinette . . . . 19 mai

Sept Mariages.

Décès

1er Bled, Pierre Charles . . . . 18 Janvier
24 Bonnefoy, Marie Joseph . . . . 11 xbre

16 Boyart, Siméon Norbert . . 11 7bre
19 Chabert Edmond, Armée d'Afrique 19 Octobre
4 Dauvillé François . . . . 14 mars
2 Egasse Clementine . . . 17 février
15 Hermand, Camille . . . . 25 août
6 Mahieux Alexandre Eugène 11 mai
11 Thièble Marie Françoise . . 19 Juillet
3 Wallet, Pierre . . . . . 26 février
13 Déclaration d'enfant sans vie 27 Juillet

Onze Décès

Certifié conforme, par nous, Jean Baptiste Alphonse Lheureux, Maire de la commune de la Neuville en Roy soussigné, le trente et un Décembre mil huit cent cinquante sept, Officier de l'Etat civil.

Lheureux

TIMBRE IMPÉRIAL cen. 70

Premier feuillet.

1858.

COMMUNE de La Neuville en bez

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'Officier Public se conformera aux dispositions des articles du Code Napoléon, dont la teneur suit :

Art. 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, noms, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt-un ans au moins, parens ou autres; et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins ; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés, par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année ; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance.*

Sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. »

Perception de Clermont.

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de La Neuville en bez — pendant l'année mil huit cent cinquante-huit.

Le présent Registre contenant dix huit feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous Seillier, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code Napoléon.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent cinquante-sept.

Pour Mr le Président

Vertin

juge

N° 1er

Décès Charles Hen âgé de soixante seize ans veuf de défunte Marie Victoire Adélaïde Angot.

L'an mil huit cent cinquante huit, le Mardi [illegible] janvier neuf heures du matin, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Lheureux, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Alexandre Courtois âgé de quarante trois ans Matelassier et Désir [illegible] Hen âgé de quarante cinq ans Bucheron, tous deux domiciliés en cette commune le premier Gendre et le second fils du défunt ci après nommé, lesquels nous ont déclaré que Charles Hen âgé de soixante seize ans Bucheron demeurant en cette commune né en celle de Lilz, veuf de défunte Marie Victoire Adélaïde Angot et fils des défunts Henri Hen et de Elisabeth Autin est décédé ce jour d'hier à huit heures du soir, en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont, ainsi que nous nous en sommes assuré, et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Courtois Hen Lheureux

N° 2

Naissance de Narcisse René Maigret.

L'an mil huit cent cinquante huit, le Jeudi [illegible] janvier huit heures du matin, pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Lheureux Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est comparu Lucien Alphonse Maigret âgé de vingt neuf ans Cultivateur demeurant en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jour d'hier à huit heures du soir en sa maison sise à la place de lui déclarant et de Arthémise Bouche sa femme âgée de vingt cinq ans, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Narcisse René; Lesdites déclarations et présentation faites en présence de Narcisse Maillard âgé de cinquante six ans Instituteur et Théophile Martin âgé de cinquante sept [illegible]

2e 1er

rentier tous deux domiciliés en cette commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Maillard Maigret Alphonse Martin Lheureux

N° 3.

Décès de Jean Baptiste Achille Lheureux âgé de vingt trois ans.

L'an mil huit cent cinquante huit le Vendredi huit janvier à midi pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Lheureux Maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont comparus Jean Baptiste Achille Lheureux âgé de quarante huit ans propriétaire et Paul Benjamin Chubert âgé de cinquante trois ans Médecin tous deux domiciliés en cette commune le premier père et le second ami du défunt ci après nommé lesquels nous ont déclaré que Jean Baptiste Achille Lheureux âgé de vingt trois ans Garçon Boulanger demeurant en cette commune y étant né fils du premier comparant et de défunte Emélie Caroline Mauriceaux ses père et mère est décédé ce jour d'hier à dix heures du matin en la maison de son père sise rue Saint Louis ainsi que nous nous en sommes assuré, et ont les comparants signé avec nous le présent acte de Décès après qu'il leur en a été fait lecture.

P. Chubert Achille Lheureux Lheureux

N° 4

Naissance de Paul Arthur Mervoyer.

L'an mil huit cent cinquante huit le Dimanche vingt quatre janvier huit heures du matin pardevant nous Jean Baptiste Alphonse Lheureux Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est comparu Maxime Julien Mervoyer âgé de quarante neuf ans Brigadier Forestier demeurant en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jour d'hier à quatre heures après midi en sa maison sise Grande rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant et de Marie Ambroisine Elisa Ledoux son épouse âgée de

heure Neuf sans et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Paul Arthur. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Louis Joseph Martin âgé de cinquante six ans tailleur d'habits et Jean Augustin Coppin âgé de quarante Neuf ans Gendarme tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec Nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Montlas Hervoyer Coppin Lheureux

L'an mil huit cent cinquante huit, le Lundi premier Février huit heures du matin pardevant nous Jean Charles Collemant Adjoint du Maire officier de l'Etat civil de la Commune de Villeneuve canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise. Sont comparus publiquement en la salle de notre Mairie le Sieur Louis Joseph Martin Tailleur âgé de trente et un ans propriétaire et Maire de cette Commune demeurant à Bailleul-sur-Thérain Père et marié, lequel étant né le vingt deux mil huit cent vingt six, Ainsi qu'il résulte de l'acte de Naissance

Décès de Paul Arthur Hervoyer âgé de Neuf jours.

Ami, sous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Paul Arthur Hervoyer âgé de Neuf jours fils du premier comparant et de Marie Ambroisine Elisa Leroux est décédé à Cejourd'hui à cinq heures du matin en la maison de ses père mère sise Grande rue de Beauvais à Clermont, Ainsi que nous nous en sommes assuré par eux les comparants signé avec Nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Maillard Hervoyer J.C. Collemant

L'an mil huit cent cinquante huit, le Mercredi trois Février, Onze heures du matin pardevant nous Jean Charles Collemant Adjoint du Maire officier de l'Etat civil de la Commune de Villeneuve canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise. Sont comparus publiquement en la salle de notre Mairie le Sieur Louis Joseph Martin Tailleur âgé de trente et un ans propriétaire et Maire de cette Commune demeurant à Bailleul-sur-Thérain Père et marié, lequel étant né le vingt deux mil huit cent vingt six, Ainsi qu'il résulte de l'acte de Naissance

Mariage entre Louis Joseph Martin et Claire Irma Levasseur Garçon et fille majeurs.

délivré par Monsieur le Greffier du Tribunal de première Instance de Beauvais le premier février présent mois et légalisé le même jour par Monsieur le Juge dudit Tribunal, Celui-ci autorisé à servir acte de Pierre Augustin Martin Cultivateur âgé de soixante deux ans et de Marie Anne Brigitte Chandelle âgée de Cinquante et un ans sans profession ses père et mère ici présents et consentants d'une part. Et Demoiselle Claire Irma Levasseur âgée de vingt six ans sans profession demeurant en cette Commune de son père, y étant née le vingt deux mars mil huit cent trente et un, fille majeure de Charles Pierre Isidore Levasseur âgé de Cinquante trois ans Cultivateur présent et consentant et de défunte Marie Françoise Geneviève Delormel décédée en cette Commune le vingt neuf mai mil huit cent trente huit ses père et mère d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites tant en cette Commune qu'en celle de Bailleul-sur-Thérain les Dimanches dix sept et vingt quatre Janvier dernier dont il résulte un certificat de publication délivré par Monsieur le Maire de Bailleul-sur-Thérain le vingt huit Janvier dernier et l'légalisé le premier de ce mois à onze heures du matin.

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur réquisition et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du Chapitre six du titre cinq du Code civil intitulé du Mariage avons demandé à chacune des parties séparément si elles veulent se prendre pour époux et à la future épouse si elle veut prendre pour époux et à la future épouse si elle veut prendre pour mari et pour chacun d'eux a répondu affirmativement et déclarons au nom de la loi qu'ils sont unis par le Mariage, et avons dressé l'acte en présence des Sieurs Nicolas Martin âgé de quarante huit ans cultivateur demeurant à Bailleul-sur-Thérain oncle de l'époux, Eloi Balthazar âgé de quarante cinq ans cultivateur demeurant à Saint Félix cousin de l'époux, François Jean Baptiste Cordonnier Maçon beau père de l'épouse,

Desormais âgé de cinquante huit ans propriétaire demeurant à Clermont rue d'Orléans maternel de l'épouse et Jean François Leroy âgé de cinquante neuf ans sans profession demeurant à Corbigny Orléans paternel de l'épouse, à l'instant il nous a été délivré un certificat constatant que le contrat de mariage de Monsieur Louis Joseph Martin et Mademoiselle Clarisse Emma Lavapeur a été passé devant Maître Grignon Notaire à la résidence de Clermont en date du Vingt Janvier dernier, après qu'il leur en a été donné lecture ainsi que des pièces y annexées, Nous et les parties contractantes ont signé

Martin
J. Lavapeur
Lavapeur
Delorme
J. Vallet
Louise
J.C. Collemant
adjt

N° 7.

Décès de Jean Baptiste Elysée Heureux âgé de Cinquante trois ans et trois mois.

L'An mil huit cent cinquante huit, le Jeudi quatre Février huit heures du matin par devant nous, Jean Charles Collemant Adjoint au Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Nouville canton de Orsonne Arrondissement de Clermont, Département de l'Yonne sont comparus Louis Marie Victor Bonnefoy âgé de Soixante cinq ans et François Joseph François âgé de Soixante Onze Ans tous deux propriétaires domiciliés en cette Commune et Amis du défunt ci après nommé Lesquels nous ont déclaré que Jean Baptiste Elysée Heureux âgé de Cinquante trois ans et trois mois, propriétaire et Maire de cette Commune, y étant né fils des défunts Antoine François Heureux et de Louise Victoire Hortense Clavières Delaborie ses père et mère est décédé ce jourd'hui à six heures et demie du soir en sa maison sise rue Saint Louis ainsi que nous nous en sommes assurés et tous les comparants Signé avec Nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture

François Bonnefoy
J.C. Collemant adjt

N° 8

Décès d'Auguste Victor Vallet âgé de vingt deux ans et deux mois.

L'An mil huit cent cinquante huit le Vingt deux Février trois heures après midi pardevant nous Jean Charles Collemant Adjoint au Maire officier de l'état civil de la Commune de la Nouville canton de Orsonne Arrondissement de Clermont département de l'Yonne, sont comparus Auguste Victor Vallet âgé de quarante trois ans Rentier ci après nommé et Jean Baptiste Coppin âgé de quarante Maçons Gaillochers Cousins tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Auguste Victor Vallet âgé de vingt deux ans et deux Mois Gaillocher demeurant en cette Commune y étant né fils du premier comparant et de Rosalie Devernois ses père et mère, est décédé ce jourd'hui à onze heures du matin en la maison de ses parents rue Grande rue de Beauvais à Clermont ainsi signé nous nous en sommes assurés et tous les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture

Coppin
J.C. Collemant adjt
A. Vallet

N° 9

Mariage de Joseph Constantin Bonnefoy

L'An mil huit cent cinquante huit le Samedi dix Février Sept heures du soir pardevant nous Jean Charles Collemant Adjoint remplissant les fonctions de Maire par intérim officier de l'état civil de la Commune de la Nouville canton de Orsonne Arrondissement de Clermont Département de l'Yonne est Comparu Joseph Constantin Bonnefoy âgé de Vingt et un ans Rentier demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à quatre heures après midi en la maison sise rue Saint Louis, de lui déclarant et de Célestine Désirée Gallot son épouse âgée de Vingt ans et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Joseph Constantin, les dites déclarations et présentation faites en présence de Rose Joséphine Hautard âgée de Cinquante six ans Institutrice et de Jean Louis Mention âgé de Cinquante cinq ans Tailleur d'habits tous deux domiciliés en cette Commune

Nº 10.

Mariage entre Auguste Chazet et Victoire Fany Marminia Garon et fille majeure.

Tous les jours et heures susdits nous nous sommes transportés en notre Maison Commune pour y procéder à la célébration du mariage projeté entre les parties susnommées, et après avoir fait publier le présent acte de célébration de mariage à la porte extérieure de la Maison Commune, nous nous sommes retirés dans notre Cabinet pour y recevoir les déclarations des futurs conjoints, conformément à l'article 63 du Code Civil, et ensuite nous nous sommes rendus dans la salle publique de la Maison Commune, où nous avons fait lecture aux parties présentes, tant des pièces produites à l'appui de leurs déclarations, que des articles 75, 76, 77 et 78 du Code Civil, relatifs aux droits et devoirs respectifs des époux.

Ensuite nous avons demandé à chacune des parties si elle entendait prendre pour époux et pour épouse celle qui se présentait pour être son conjoint, et sur leur réponse affirmative, nous avons déclaré au nom de la loi que Auguste Chazet et Victoire Fany Marminia sont unis par le mariage que chacun d'eux vient de contracter.

Dont acte en présence des témoins ci-après nommés, savoir : Henri Chazet, âgé de trente neuf ans, négociant, demeurant à Montmartre, rue de la Nation, 16, frère de l'époux ; François Desmarais, âgé de trente ans, aussi négociant, demeurant à Montmartre, rue de la Nation, 16, ami de l'époux ; Jules Marminia, âgé de trente-six ans, peintre, frère de l'épouse ; et Vincent Côme Sommereux, âgé de quarante-deux ans, garçon de bureau, demeurant à Montmartre, rue de la Nation, 16, ami de l'épouse, tous domiciliés en cette commune, lesquels ont signé avec nous, après lecture faite, le présent acte de célébration de mariage, ainsi que les époux, après qu'il leur a été donné lecture du présent acte.

Montmartre, trois actes, 3 contrats.

H. Lefebvre, maire.

Nous, Maire susdit, certifions que le présent acte de célébration de mariage a été affiché à la porte extérieure de la Maison Commune de Montmartre, le dimanche quatorze janvier dernier, et le dimanche vingt et un dudit mois, ainsi que le tout est constaté par les certificats de publication ci-joints, par nous signés et légalisés.

Montmartre, le 23 janvier 1810.

H. Lefebvre, maire.

Vu par nous, Président du Tribunal civil de première instance du département de la Seine, séant à Paris, pour légalisation de la signature de M. Lefebvre, maire de Montmartre, apposée au présent acte.

Paris, le 23 janvier 1810.

Signature illisible.

Reçu pour légalisation et enregistré à Paris, le 23 janvier 1810, folio 70, case 1, reçu 1 franc 10 centimes.

Signature illisible.

L'an mil huit cent dix, le mercredi dix-sept février, six heures du soir, pardevant nous Jean Edouard Cottin, maire, remplissant par intérim les fonctions de maire, officier de l'état civil de la commune de Montmartre, canton et arrondissement de Clermont, département de l'Oise, sont comparus en la salle publique de la Maison Commune, Auguste Chazet, garçon âgé de vingt-neuf ans, né à Paris, profession de négociant, demeurant à Montmartre, faubourg de Paris, n° 12, rue Neuve, canton et ci-devant département de la Seine, d'une part ; et Victoire Fany Marminia Garon, fille majeure, âgée de vingt-deux ans, née à Paris, profession de négociante, demeurant à Montmartre, faubourg de Paris, n° 12, rue Neuve, canton et ci-devant département de la Seine, d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux, dont les publications ont été faites en cette commune les dimanches vingt

fait aux témoins, après qu'il leur en a été donné lecture. Acte dont Signé avec nous et les parties Comparantes, guant à la mairie de la présente déclaration, suivant leur signes

Chazet auguste
Marminiac
Domenerey
Marminiac
D. Descemet
Chazet fils
H. Collemans

N°. 11.

L'An mil huit cent cinquante huit, le Mardi neuf Février heure dix heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemant adjoint remplissant par intérim les fonctions de Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Ferrière en his Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise est Comparu Désiré Flavis Bonneville âgé de vingt et un ans, Propriétaire demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier à dix heures du soir en sa maison sise rue de Forgarches, de lui déclarant et de Amandine Octavie Camille Froissart âgée de vingt sept ans sa femme et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Amédée les dites déclaration et présentation faites en présence de Théophile Martin âgé de cinquante huit ans rentier et Jean Louis Mounier âgé de cinquante cinq ans tailleur de pierres tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Naissance de Amédée Bonneville.

Mentes D. Bonneville Martin
H. Collemans

N°. 12.

L'An mil huit cent cinquante huit, le Vingt neuf de Vingt quatre Février à midi par devant nous Jean charles Collemant adjoint remplissant par intérim les fonctions de Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Ferrière en his Canton et Arrondissement de Clermont,

d'Oise de Amédée Désiré Bonneville âgé de trois heures



Département de l'Oise, Sous Comparés Désiré Flavis Bonneville âgé de vingt huit ans Propriétaire et Jules Etienne Lesage âgé de Cinquante quatre ans Cabaretier, Voisin tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré qu'un Enfant du sexe masculin né avant hier fils de Désiré Bonneville et de Amandine Octavie Camille Froissart est décédé ce jourd'hui à dix heures du matin en la maison de ses père et mère située rue de Forgarches ainsi que nous nous sommes assurés en nous transportant comparants signé avec Nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture.

Coffin D. Bonneville
H. Collemans

N°. 13.

Naissance de Marie Virginie Lesage.

L'An mil huit cent cinquante huit, le Mardi deux Mars, quatre heures après midi, par devant nous, Jean Charles Collemant Adjoint remplissant par intérim les fonctions de Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Ferrière en his Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise est Comparu Jules Etienne Lesage, âgé de trente trois ans ouvrier de bois demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à une heure de relevée, en sa maison sise Grande rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant et de Victoire Elisa Glen sa femme âgée de trente trois ans et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Virginie, les dites déclaration et présentation faites en présence de Louis Etienne Lesage âgé de Cinquante cinq ans aussi charbonnier de bois et Lucien Norbert Lesage âgé de cinquante huit ans rentier tous deux domiciliés en cette Commune, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Ben Lucien Lesage
H. Collemans

Lesage père

N° 14.

Naissance de Clémence Hermand.

L'An mil huit cent cinquante huit, le Mercredi trois Mars, huit heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemant, Adjoint remplissant par intérim les fonctions de Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu Antoine Eliacinthe Hermand âgé de vingt quatre ans Guilocher demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né cejourd'hui à une heure du matin en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont, de lui déclarant et de Antoinette Wallet âgée de vingt deux ans sa femme, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Clémence, lesdites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Narcisse Maillard âgé de cinquante six ans Instituteur et de Auguste Victor Wallet âgé de quarante trois ans Bucheron, tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait lecture./.

Maillard Hyacinthe Hermant

A. Wallet H. Collemant

N° 15.

Naissance de Philippe Dufer.

L'An mil huit cent cinquante huit le Dimanche sept mars, huit heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemant Adjoint remplissant par intérim les fonctions de Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu Jean Baptiste Théodule Dufer âgé de vingt six ans Eventailliste demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né cejourd'hui à trois heures du matin en sa maison sise rue de Luzarches, de lui déclarant et de Victorine Gallot âgée de vingt cinq ans sa femme et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Philippe, lesdites déclaration et présentation faites en présence de André Parfait Rety âgé de cinquante et un ans Cordier et Désiré Fleuris Bouderville âgé de vingt neuf ans Brossier tous deux domiciliés en

7 Cent

cette Commune, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait lecture./.

Dufer

D. Bouderville H. Collemant

N° 16.

Naissance de Félicité Bled.

L'An mil huit cent cinquante huit, le Lundi huit mars huit heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemant Adjoint remplissant par intérim les fonctions de Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, Est Comparu Louis Frédéric Bled, âgé de vingt sept ans Manouvrier demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né cejourd'hier à sept heures du soir, en sa maison sise rue Saint Louis de lui déclarant et de Désirée Troisœufs âgée de vingt quatre ans sa femme et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Félicité, lesdites déclaration et présentation faites en présence Léon Arsène Foucault âgé de trente neuf ans Cantonnier et Narcisse Maillard âgé de cinquante six ans Instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture./.

Maillard Foucault H. Collemant

L. Bled

N° 17

Décès de Philippe Dufer âgé de trente huit heures.

L'An mil huit cent cinquante huit, le Lundi huit mars neuf heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemant Adjoint remplissant par intérim les fonctions de Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, Sont Comparus Jean Baptiste Théodule Dufer âgé de vingt six ans Eventailliste père du défunt ci-après nommé et Désiré Fleuris Bouderville âgé de vingt neuf ans Brossier, voisin, tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Philippe Dufer né d'hier, fils du premier Comparant et de Victorine Gallot,

est décédé ce jourd'hui à cinq heures et demie du soir en sa maison de sa pièce et mère sus nommé, lui autres, ainsi que nous nous en sommes assuré et avons les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture &c.

Inspecteur de Bouteville — J. H. Collemans

L'An mil huit cent cinquante huit, le Jeudi onze Mars onze heures du matin, par devant nous François Joseph Damsot, premier Conseiller Adjoint de la Commune de la Neuville en ce Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, Délégué par Monsieur Jean Charles Collemant, Adjoint Complémentaire Intérimaire les fonctions de Maire officier de l'état civil, de la dite Commune, pour cause de Voyage et Empêchement légitimes en la salle de la Mairie le Sieur Pierre Esling ouvrier Esling, Garçon âgé de vingt deux ans sans profession demeurant en cette Commune chez son père, Né à Eslingen le quinze février mil huit cent trente six, ainsi qu'il est constaté par l'acte de Naissance délivré en la Commune de Ralingen déposé au greffe du Tribunal civil séant à Crèves en Prusse Rhénane par Monsieur Thorer interprète traducteur juré au Tribunal de première Instance de la dite ville le vingt février dernier, fils mineur quant au Mariage de Jean Esling ouvrier en Esling et de Marie Dingels son épouse Cultivateur audit Eslingen consentants d'après la traduction allemande comme il est dit en l'acte de Naissance dont sera ci après parlé

Et Demoiselle Antoinette Dwerger âgée de vingt ans sans profession demeurant en cette Commune chez ses père et mère y étant née le sept Juillet mil huit cent trente sept fille mineure assistée et procédant du Consentement de Marc Antoine Dwerger âgé de cinquante quatre ans Vigneron de long et de Marie Thérèse Catherine Sommeteng son épouse âgée de cinquante cinq ans d'autre part. Les quels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté

N° 18.

Mariage entre Pierre Esling et Antoinette Dwerger Garçon et fille Mineurs.



eux et dont les publications ont été faites en cette Commune les Dimanches vingt huit février dernier et sept mars présent mois toutes deux à l'issue de midi.

Aucune opposition au dit Mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre du Code civil intitulé du Mariage avons demandé au futur époux et à la future épouse si ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu séparément des lèvres en nom de la loi que Pierre Esling et Antoinette Dwerger sont unis par le Mariage et ont en avons dressé acte en présence des Sieurs Emile Alfred Boulanger âgé de trente et un ans Chaudronnier Ami de l'époux, Auguste Gabriel Sénéchal âgé de vingt sept ans Tisserand et cheveux ami de l'époux, Antoine Dwerger âgé de vingt neuf ans Cultivateur frère de l'épouse et Alexandre Lemaire âgé de quarante neuf ans Oncle de l'épouse par alliance, témoins tous quatre domiciliés en cette Commune à l'instant Conformément à la loi sur l'interpellation faite de nous premier Conseiller Adjoint les dits futurs époux ont déclaré ne pas faire de Contrat de Mariage pareillement répondu après même interpellation qui nous a été faite aux témoins après qu'il leur a été fait lecture l'ont signé avec nous et les parties Contractantes

Pierre Esling — Dwerger — J. Collemans

Boulanger — A. Dwerger — Lemaire

Esling — Sénéchal

Dausch

N° 19

L'An mil huit cent cinquante huit le Dimanche quatorze Mars Cinq heures du soir par devant nous Jean Charles Collemant Adjoint complémentaire par intérim les fonctions de Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville

Naissance de François Sallot

ancien Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Est Comparue Silvie Devienne âgée de Cinquante huit ans Rentière femme demeurant en cette Commune laquelle nous a déclaré que Ce jourd'hui à quatre heures après midi, est née un enfant de sexe masculin en la maison de François Alexandre Sallot Bourrelier demeurant en cette Commune rue Grande rue de Beauvais à Clermont, qu'elle nous a présenté et auquel elle a donné le prénom de François, laquelle enfant est issu de Hippolyte Sallot âgée de vingt deux ans sans profession demeurant à la Neuville en bois, fille dudit François Alexandre Sallot et de Defunte Marie Madeleine Catherine Delibus ; ladite déclaration et présentation faites en présence de Théophile Martin âgé de Cinquante huit ans Rentier et Jean Louis Hocquet âgé de Cinquante six ans Tailleur d'habits tous deux domiciliés en cette Commune et ont la déclarante et témoins Signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture. Signé

Hocquet S. Devienne Martin

J.C. Collemand

L'An mil huit Cent Cinquante huit, le Vingt deux Mars, Onze heures du matin par devant nous, Jean Charles Collemand Adjoint remplissant par intérim les fonctions de Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en bois Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise ; Sont Comparus publiquement en la salle de Mairie Maître Victor Lagache Garçon âgé de dix Neuf ans Marchand de bois à Galoches demeurant en cette Commune, fils majeur de Cinq Février mil huit Cent trente Neuf, fils mineur de défunt Nicolas Simon Lagache décédé en cette Commune le premier Septembre mil huit Cent quarante et Pistet et procédant ou Consentement de Justine Clémence Sorel sa veuve âgée de Cinquante huit ans Rentière demeurant en cette Commune ses père et mère d'une part. — Et Demoiselle Alexandrine Louise Daudrieux âgée de dix sept ans passés Cinquième demeurant en cette Commune chez ses père et mère Fermier de la Commune de Compreux Canton de Lagny

N°. 20.

Mariage entre Victor Lagache et Alexandrine Louise Daudrieux Garçon et fille mineurs.

Département de Seine et Marne 2e [illegible] Arrondissement de Melun

L'An mil huit Cent quarante trois le [illegible] heure du matin par devant nous Maire officier de l'état civil de la Commune de Compreux Canton de Lagny Département de Seine et Marne, Sont comparus publiquement en la salle de la Mairie Monsieur Le Président du Tribunal civil de Première Instance séant à Meaux Département de Seine et Marne le cinq Juillet mil huit Cent quarante et Pistet, procédant ou Consentement de Pierre François Daudrieux Garçon Cultivateur âgé de quarante huit ans et de Louise Alexandrine Hervieux âgée de quarante ans son épouse d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites en cette Commune les Dimanches sept et quatorze de ce mois toutes deux à l'heure de midi.

Aucune opposition audit Mariage ne nous a été signifiée, laquelle nous a dûment à tous égards et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre du Code civil intitulé du Mariage, nous demandé aux futurs époux et à la future épouse séparément et distinctement devant nous et à haute voix si veulent se prendre pour mari et pour femme Chacun d'eux a répondu séparément et distinctement affirmativement et déclaré ensuite de la loi que Victor Lagache et Alexandrine Louise Daudrieux sont unis par le Mariage de tout ce nous avons dressé acte en présence de Delille Henri Lagache âgé de Trente deux ans demeurant à Paris Barrière Fontainebleau Tante d'Italie 5e frère de l'époux Garçon Limonadier, Eugène Gabriel Sorel âgé de quarante Neuf ans Peintre cousin Germain de l'épouse, Joseph Ulysse Daudrieux âgé de quarante Neuf ans Rentier, Joseph Alexandre âgé de quarante huit ans Brigadier forestier Ami de l'époux tous trois demeurant en cette Commune à l'Instant il nous a été délivré un Certificat constatant que le Contrat de Mariage de Monsieur Victor Lagache et Mademoiselle Alexandrine Louise Daudrieux a été passé devant Maître Grignon Notaire à la résidence de Clermont Oise le Vingt Mars mil huit Cent Cinquante huit, lequel après que il a

Leur a été lecture du présent acte par nous Maire et les parties Contractantes.

Lorenz Lorel J.C. Collemand

L'An mil huit cent cinquante huit le trente de vingt quatre mars Onze heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemand Adjoint remplissant par intérim les fonctions de Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus Jean Baptiste Orestime Vaillant âgé de Soixante deux ans Cultivateur Domicilié de la dite ci après nommée et Narcisse Noailliard âgé de Cinquante six ans Instituteur, Amis tous deux domiciliés en Cette Commune lesquels nous ont déclaré que Marie Anne Adélaïde Stello âgée de quatre vingt trois ans et Cinq mois rentière demeurant en Cette Commune née en Cette de Bailles veuve de défunt Charles Vaillant et fille des défunts Nicolas Stellotet et Marie Elisabeth Dupont est décédée ce jourd'hui à Sept heures du matin en sa maison chez premier Comparant Rue Grande rue de Beauvais à Clermont Ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les Comparants Signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture. J.C.

Noailliard Vaillant J.C. Collemand

N.° 21

Décès de Marie Anne Adélaïde Stello âgée de quatre vingt trois ans cinq mois veuve de défunt Charles Vaillant.

L'An mil huit cent cinquante huit le Vendredi vingt six mars Neuf heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemand Adjoint remplissant par intérim les fonctions de Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus Pierre Nicolas Gérard Jallet âgé de trente huit ans Manouvrier Rentier Domicilié en ci après nommée et Pierre Jean Baptiste Bonlanger Rentier Domicilié aussi âgé de soixante huit ans Maçon, tous deux Domiciliés en Cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Jean François

N.° 22.

Décès de Jean François Decanelle Gérard âgé de quatre vingt cinq ans et cinq mois Rentier Domicilié

Decanelle veuf âgé de quatre vingt cinq ans cinq mois Rentier demeurant en Cette Commune de la Neuville sur Bresille veuf depuis de Marie Antoinette Gérard fils des défunts Jean Decanelle cultivateur et de Marguerite Lepris, est décédé ce jourd'hui à cinq heures du matin, en sa maison Rue grande rue de Beauvais à Clermont, Ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les Comparants Signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture. J.C.

Sabbi Lorel J.C. Collemand

N.° 23.

Naissance de Joseph Alexandre Hermand.

L'An mil huit Cent cinquante huit le Samedi dix avril huit heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemand Adjoint remplissant par intérim les fonctions de Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu Joseph Isidore Hermand âgé de trente six ans Cultivateur Domicilié en Cette Commune lequel nous a présenté un enfant du Sexe masculin né ce jourd'hui à trois heures du matin en sa maison Rue Saint Louis de lui déclarant et de Alexandrine Gabrielle Crois âgée de trente six ans sa femme âgée de trente six ans et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Joseph Alexandre et lecture faite du présent et après interpellation faite en présence de Narcisse Noailliard âgé de Cinquante six ans Instituteur et Théophile Martin âgé de Cinquante huit ans rentier tous deux domiciliés en Cette Commune et amis des déclarant témoins Signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture. J.C.

Noailliard Hermand

Martin J.C. Collemand

N.° 24

L'An mil huit Cent Cinquante huit le Mercredi vingt huit avril neuf heures après midi, par devant nous Jean Charles Collemand Adjoint remplissant par intérim les fonctions de Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont

Naissance de Julienne Angot.

Par acte en date du vingt mars mil huit cent soixante dix-sept enregistré sous le n° 41 du registre des naissances de la présente commune pour l'année courante l'enfant dont la naissance est constatée dans l'acte ci-contre a été reconnu par Julienne Opportune Angot sa mère âgée de quarante sept ans marbrière domiciliée en cette commune.

Le Conseiller-en-chef le vingt-cinq Novembre mil huit cent soixante dix-sept

L'Officier de l'Etat civil

J. P. Pottemont

N° 25.

Naissance de François Bertin.

Département de l'Oise; Est comparue Sidonie Devinemont âgée de cinquante huit ans Rentière femme Demeurant en cette Commune, laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui à Huit heures du matin est né un enfant du sexe féminin en la maison de Sieur Joseph Angot, maçon demeurant en cette Commune, rue grande de Beauvais Clermont, que elle nous a présenté et auquel elle a déclaré donner le prénom de Julienne, lequel enfant est né de Julienne Opportune Angot âgée de trente sept ans Couturière demeurant en cette Cité Commune fille de dit Sieur Joseph Angot et de Ursule Marie Agnes Opportune Bouchon, ladite déclaration faite en présence de Jean Louis Thierry âgé de cinquante six ans tailleur d'habits et de Jean Baptiste Lepin âgé de quarante deux ans Batonnier tous deux domiciliés en cette Commune, et ont la déclarante et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur a été fait lecture.

S. Devinemont Thierry Lepin

J. P. Collemand

L'An mil huit cent cinquante huit, le Dimanche vingt neuf Cinq heures après midi, par devant nous Jean Charles Collemand, Adjoint remplissant par intérim les fonctions de Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Etienne Firmin Bertin âgé de vingt six ans Garçon Boulanger domicilié en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né à jourd'hui à six heures du matin en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant et de Victoire Sabille âgée de vingt six ans sa femme et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de François, les dites déclaration et présentation faites en présence de Ernestine Victoire Debermond âgé de vingt quatre ans Cultivateur et de Denis Desapeur âgé de quarante ans Cordonnier tous deux domiciliés en cette Commune qui ont signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture. Quant au père déclarant ne savant signer de ce interpellé suivant l'ordonnance.

Les témoins & le Déclarant

Hermand

J. C. Collemand

N° 26

Naissance de Alexandre Adrien Sallot.

L'An mil huit cent cinquante huit, le Dix neuf mai, Sept heures du soir, par devant nous Jean Charles Collemand Adjoint remplissant par intérim les fonctions de Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Joseph Alexandre Sallot âgé de trente deux ans Boulanger demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né à jourd'hui à quatre heures après midi en sa maison sise grande rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant et de Eulalie Rafael sa femme âgée de vingt deux ans et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Alexandre Adrien les dites déclaration et présentation faites en présence de Pierre François Beaudieux âgé de quarante neuf ans Garde champêtre et Alfred Eulalie Borchunger âgé de vingt neuf ans Charretier tous deux domiciliés en cette Commune et ont la père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur a été fait lecture.

Sallot Boulanger Beaudieux

J. C. Pottemont

N° 27.

Mariage entre Firmin Hector Hyacinthe Sevel et Marie Joséphine Clarisse Emilienne Garçon et fille majeurs.

L'An mil huit cent cinquante huit le Mercredi deux Juin, Onze heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemand, Adjoint remplissant par intérim les fonctions de Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus publiquement en la salle de Notre Mairie Monsieur Hector Hyacinthe Sevel garçon âgé de trente et un ans Rentier, né à Paris le dix neuf Octobre mil huit cent vingt sept de Firmin Hector Sevel Rentier et de Victoire Caroline Hélène Bonnet sans profession domiciliés à Paris Canton de Bonne nouvelle, d'une part, et Marie Joséphine Clarisse Emilienne Garçon sans profession âgée de vingt cinq ans née à Paris le dix sept Février mil huit cent cinquante trois, ainsi qu'il résulte de l'acte de Naissance ci-après daté et signé par Firmin Hector Sevel père de l'épouse ci-dessus dénommé et légalisé le vingt deux par Monsieur le Président du Tribunal civil de Clermont ayant fait majeure de Monsieur Jacques Jean Baptiste Firmin Sevel Notaire honoraire et Maire de la Commune de Bresles âgé de soixante et onze ans Conseiller Municipal de la Commune de Bresles âgé de soixante deux ans Ecrivain Propriétaire demeurant à Paris rue de Bondy n° 30 et Monsieur Jean Baptiste Hector Sevel Propriétaire demeurant à Paris rue de Bondy n° 30 frère de l'époux ci-dessus dénommé âgé de vingt neuf ans, tous deux présents à la célébration du mariage et consentant.

Chabert
Témoin appelant
Chabert
Baston Jeune
Chabert
Témoin
Roberts
Bouvet
Témoin
Chabert
Bouvet
Rondeau
Cotelle
Bouvet
C. Pottemans

époux domicilié audit Brion, d'une part. = Et Demoiselle Marie Josephine Clarisse Chabert, âgée de vingt et un ans, propriétaire demeurant à Beauvais chez son père, rue de la Harlette, paroisse de Gentilly par Arcueil, département de la Seine, d'autre part. = Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites tant en cette commune qu'en celle de Brion et celle de Beauvais les dimanches neuf et seize mai dernier, ainsi qu'il résulte des certificats délivrés par Monsieur l'adjoint de Brion le dix-neuf du présent mois de mai, et par Monsieur le Maire de la ville de Beauvais le vingt-un mai et légalisé le vingt-deux de ce mois à Heure de midi. = Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur réquisition, et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et de celle prescrite par le titre de l'acte de naissance, avons demandé auxdits époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu affirmativement et affirmation faite, au nom de la loi, par Monsieur Hector Bazacinthe Jumelet Maire, Monsieur Marie Josephine Clarisse Chabert, sont unis par le mariage. Et aussitôt ont été présentés audit époux Monsieur Louis Joseph Robert âgé de quarante-deux ans, huissier demeurant à Bretenil sur Noye, beau-frère de l'époux, Alexandre Ferdinand Jumelet âgé de trente-cinq ans, notaire, y résidant, beau-frère de l'épouse, Paul Benjamin Bouvet âgé de cinquante-trois ans, médecin demeurant en cette commune

Mariage entre Marie Joseph Charles Vincent Lucien et Marie Antoinette Clotilde Boyard garçon majeur et fille mineure.

N° 28

Ce jourd'hui onze septembre mil huit cent cinquante heure de midi, par devant nous Jean Charles Thomas Cotelle adjoint remplissant pour intérim les fonctions de maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville Saint Vaast canton et arrondissement de Montdidier, département de la Somme, y patentée, soussigné, a comparu publiquement en la salle de la Mairie de la dite Neuville Monsieur Charles Vincent Lucien Marie Joseph Lucien Marie Joseph Charles Vincent Lucien Marie de Bienassis Marquis de Bienassis Garçon âgé de vingt six ans Professeur demeurant en cette commune, y étant ce le quatre avril mil huit cent trente deux, fils majeur de feu Pierre Vincent Lucien Marie Joseph Charles Vincent Lucien Marie de Bienassis Marquis de Bienassis en son vivant Maire de la dite commune de la Neuville et de Dame Marie Antoinette Clotilde Boyard sans profession y demeurant en cette commune de la Neuville ce le sept janvier mil huit cent quarante sept mineur de Jean Simon Norbert Boyard en son vivant Receveur de l'Enregistrement et des Domaines à Montdidier et de Dame Marie Antoinette Clotilde Boyard sans profession y demeurant en cette commune de la Neuville ce le sept janvier mil huit cent quarante sept mineure ce dernier présent et consentant d'une part. = Et Demoiselle Marie Antoinette Clotilde Boyard âgée de dix huit ans sans profession y demeurant en cette commune de la Neuville ce le sept janvier mil huit cent quarante sept mineure de Jean Simon Norbert Boyard en son vivant Receveur de l'Enregistrement et des Domaines à Montdidier et de Dame Marie Antoinette Clotilde Boyard sans profession y demeurant en cette commune de la Neuville ce le sept janvier mil huit cent quarante sept mineure ce dernier présent et consentant d'autre part. = Et Monsieur Charles Vincent Lucien Marie Joseph Lucien Marie Joseph Charles Vincent Lucien Marie de Bienassis Marquis de Bienassis Garçon majeur Professeur demeurant en cette commune de la Neuville

Joseph et elle Antoinette Caroline Honorine Cabay ses
frère âgée de quarante cinq ans rentier présentes et consentant
Et lesdites parties = Lesquels nous ont requis de procéder à la
célébration du mariage projeté entre eux et dont les publi-
cations ont été faites devant la porte de notre Mairie les
Dimanches vingt trois et Quinze mai dernier à Une heure de midi
Aucune opposition n'a été faite au Mariage ne nous ayant été
signifié faisant droit à leur réquisition et après avoir
donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées
et du Chapitre six du titre du Code Civil intitulé du
mariage avons demandé aux futurs époux et à la future
épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme
Chacun d'eux ayant répondu à Séparément et affirmativement
avons déclaré au nom de la loi que Monsieur Charles
Vincent Lucroix et Marie Antoinette Clotilde Boyard
sont unis par le Mariage de tout ce nous avons dressé acte en
présence de Messieurs Maxime Hévin âgé de quarante
trois ans Rentier demeurant à Dompierre Canton de Montigny
sur le Roule Epoux présidé et Alexandre Lequeux âgé de Quarante
ans Négociant demeurant en cette Commune Amis de l'époux
Prudence Casimir Cabay âgé de Soixante quinze ans Rentier
demeurant à Sallenelle Canton de Cayeux et Prudence Cathérine
et Prudence Mathias Boyard âgé de quarante cinq ans
propriétaire demeurant à la même Maison Parents de
l'épouse, à l'instant il nous a été délivré un certificat
Constatant que le contrat de Mariage de Monsieur Honoré
Charles Vincent Lucroix et Mademoiselle Marie Antoinette
Clotilde Boyard a été passé devant Maître Samuel Motard
à sa résidence de la Neuville en Hez le vingt cinq mai mil huit
Cent Cinquante huit, lecture après qu'il leur en a été
aussi donné lecture l'ont signé avec nous et les parties
Contractantes /.

H. Lucroix M. Boyard Boyard

Hévin Lequeux

A. Cabay. Boyard

Lucroix P. Lucroix

J. C. Lallemand adj.

N° 29

Mariage entre les sieur François Louis Lorret et Célestine Eloyse Eglaée Elvire ses fille majeure.

L'An mil huit cent cinquante huit le treize Juin Onze heures du matin par devant nous Jean Baptiste Alexis Lallemand Adjoint remplissant par intérim les fonctions de Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Soussigné publiquement en la Salle de Notre Mairie Sont présents Célestine Eloyse Eglaée Elvire sans profession Célibataire demeurant à Neuilly sur Epte Canton de Magny Département de Seine et Oise majeure née à Neuilly sur Epte le vingt un du mois de Septembre mil huit cent trente quatre ainsi qu'il est constaté par un Acte de Naissance délivré par Monsieur le Maire de la Commune d'Auteuil le cinq Juin mil huit cent cinquante huit et légalisé le dix neuf par Monsieur le Juge du Tribunal civil de première Instance de Beauvais Séant au Mariage de Louis François Lorret Propriétaire âgé de Cinquante sept ans né de Marie Nicolas Sophie Eglaée Carbonnier Son épouse âgée de Cinquante cinq ans Ses père et mère présents et consentants à son départ.

Et Demoiselle Célestine Eloyse Eglaée Elvire sus dite âgée de vingt trois ans Gantière demeurant en cette Commune Chaque fois et mère présente en cette Commune de Neuilly sur Epte le vingt sixième jour du mois de Juin mil huit cent trente quatre fille majeure de Louis Joseph Elvire sus dit et de Marie Nicolas Sophie Eglaée Carbonnier sus dite âgée de Cinquante cinq ans Ses père et mère présents et consentants à son départ Et Clarisse Lucie âgée de quarante cinq ans Son épouse Ses père et mère présents et consentants à son départ = Les quels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites tant en cette Commune que en celle de Neuilly les Dimanches Vingt et trois Juin présent mois heures à Une heure de midi ainsi qu'il est constaté par le Certificat de publications délivré par Monsieur le Maire d'Auteuil le dix sept Juin présent mois et Signé le dix Neuf par Monsieur le Juge du Tribunal civil de première Instance de Beauvais = Aucune opposition au dit Mariage ne nous ayant été signifié faisant droit à leur réquisition avons donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées savoir de l'acte de naissance civil intitulé du Mariage et du Chapitre six du titre du Code Civil intitulé du Mariage avons demandé aux futurs époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement

Lecleroq
Colle
Scolastique Carbonnier
Sottot
Corret
trois deux
J.C. Pollemans
Agt

Nº 30.

Décès de François Joseph Magnez âgé de cinquante huit ans et trois mois rue Marie Josephe Robespierre.

L'An mil huit Cent Cinquante huit le Dimanche dix huit Juillet huit heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemans Adjoint remplissant par intérim les fonctions de Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Henriville en hig Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu Jean Baptiste Magnez âgé de vingt Neuf ans Rentier domicilié en cette Commune Veuve de défunt ci après Nommé et Joseph Adolphe Jacquet âgé de trente cinq ans Serrurier aussi domicilié en cette Commune ami lesquels nous ont déclaré que François Joseph Magnez âgé de Cinquante huit ans et trois mois Cultivateur demeurant en cette Commune y étant né y ayant exercé Marie Joseph Rousselle et fils des défunts Pierre François Magnez et de Marie Joseph Dumoncy ont cessé à deux heures du matin en sa maison rue Basse Bearnaise à Clermont ainsi que nous nous en sommes assurés et a laquelle Comparants Signé avec nous après lecture faite que lui en a été faite Le dit acte de décès après qu'il lui en a été fait lecture.

Magnez Jacquet J.C. Pollemans Agt

Nº 31.

Naissance de Marie Marthe Soutain.

L'An mil huit Cent Cinquante huit le Dimanche quinze Août quatre heures après midi, par devant nous Jean Charles Collemans Adjoint remplissant par intérim les fonctions de Maire Officier de l'Etat civil de la Commune de la Henriville en hig Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, Est Comparu François Frédéric Soutain âgé de trente sept ans Cultivateur demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né Cejourd'hui à Neuf heures du matin en sa maison rue de Clermont à Bearnais de lui déclarant ce Marie Joseph Dorogez âgée de trente sept ans son épouse et Auguste Villa déclarés voisins lesquels nous les présentés de Marie Marthe, les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Louis Meunier âgé de cinquante six ans tailleur d'habits et François Constant Hébert âgé de quarante deux ans Marechal ferrant tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après que lecture en a été faite lecture.

Meunier Soutain Hébert J.C. Pollemans Maire

Nº 32.

Naissance de Marie Lesieur

L'An mil huit Cent Cinquante huit le Jeudi Vingt Septembre dix heures du Matin, par devant nous Jean Charles Collemans Septième Adjoint remplissant par intérim les fonctions de Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Henriville en hig Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu Charles Félix Joseph Lesieur âgé de trente deux ans Bucheron demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né Cejourd'hier à cinq heures après midi en sa maison rue

Rue grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclaré et de Louise Appasie Pommier âgée de trente trois ans sa femme et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Marie, lesdites déclaration et présentation faites en présence de François Alexandre Sallot âgé de cinquante sept ans et Joseph Alexandre Sallot âgé de trente trois ans tous deux Bucherons demeurant en cette commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Après l'avoir mis mot Lue approuvé.

Sallot a. Sallot J.B. Collemant maire

Le Sieur

L'An mil huit cent cinquante huit le mercredi vingt deux Septembre huit heures du matin, par devant Nous Jean Charles Collemant, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Pierre Poulain âgé de soixante trois ans Cultivateur époux de la défunte ci après Nommée et Antoine Dumont âgé de trente ans aussi cultivateur, Gendre tous deux domiciliés en cette Commune Lesquels nous ont déclaré que Sophie Hodent âgée de cinquante huit ans et Marchande sans profession demeurant en cette commune du hameau de Cicourt Commune d'Agnetz épouse du premier comparant, et fille des défunts Pierre Hodent et de Marie Marguerite Fercot est décédée hier à Onze heures du soir en sa maison sise rue de ce lieu, ainsi que nous nous en sommes assurés et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Poulain J.B. Collemant

Le Onze heures

L'An mil huit cent cinquante huit le Samedi vingt sept Novembre Onze heures du matin, par devant Nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont Comparus Nicolas Désiré François âgé de cinquante deux ans cultivateur et Joseph Julien François âgé de cinquante sept ans rentier tous domiciliés en cette commune lesquels nous ont déclaré que François Joseph François âgé de soixante quatorze ans et sept mois propriétaire demeurant en cette Commune y étant ce jourd'hui vingt sept de ce présent mois Joseph Bonnefoy fils des défunts Julien François et de Agnès Sivère Dignet est décédé ce jourd'hui à Neuf heures un quart du matin, en sa maison sise rue de l'Eglise, ainsi que nous nous en sommes assurés et ont les déclarants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Sieur François J.B. Collemant

L'An mil huit cent cinquante huit le Jeudi Onze heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemant, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise; Est Comparu François Désiré Blé âgé de trente et un ans Cultivateur demeurant en cette Commune Lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin Sauvrie né ce jourd'hui à Neuf heures du matin en sa maison sise Grande Rue Beauvais à Clermont de lui déclarant et de Marie Madeleine Barquet son épouse âgé de vingt huit ans; la dite présentation faite en présence de Paul Benjamin Chabert âgé de cinquante quatre ans officier de santé et de Jean Baptiste Coppin âgé de cinquante ans Gaichetier tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture.

Blé J.B. Collemant

L'An mil huit cent cinquante huit, le vingt sept

N° 33.

Décès de Sophie Hodent âgée de cinquante huit ans et Marchande épouse de Pierre Poulain.

N° 34

Décès de Joseph François âgé de soixante quatorze ans et mois veuf de Marie Joseph Bonnefoy.

N° 35.

Déclaration d'un enfant sauvrie.

N° 36

Décès de Paul âgé de deux mois et trois jours fils de père et mère non dénommés

dix Sept Décembre dix huit cent soixante cinq par devant nous Jean Charles Collemant, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez canton d'Crevecoeur département de l'Oise sont comparus Joseph Alexandre Bernard âgé de quarante cinq ans Bucheron demeurant en cette Commune père non dénommé du Décédé ci après nommé et Théophile Martin âgé de cinquante sept ans rentier demeurant au même lieu ami, lesquels nous ont déclaré que Paul âgé de deux mois et trois jours né à Paris Boulevard de Strasbourg n° 69 fils de père et mère non dénommés et décédé hier à une heure après midi en la maison du premier Comparant Rue Saint Louis, ainsi que nous nous en sommes apparu et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Bernard Martin J.B. Collemant

N° 37

Mariage entre Jean Baptiste Aristide Haget Louise Désirée Baequin Leclerc Garçon Majeur et fille mineure

L'An mil huit cent soixante huit le Mardi Vingt et un Décembre Onze heures du matin par devant nous Jean Charles Collemant, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton d'Crevecoeur département de l'Oise sont comparus publiquement en la Salle de la Mairie Le Sieur Jean Baptiste Aristide Haget Garçon âgé de vingt huit ans passés Fabricant de Billard demeurant à Hermes Constitution Neuvillette ci après nommé étant sur le Point de se marier d'une part

Et Mademoiselle Louise Désirée Baequin Leclerc sans profession demeurant en cette Commune, fille majeure, y étant née le onze Juillet mil huit cent trente Cinq Elle duement autorisée de son père François Thomas Louis Désiré Baequin Leclerc âgé de quarante huit ans Nouvelliste et de Marie Louise Eugénie Cesny son épouse âgée de quarante deux ans ici présent et consentants d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entr'eux et dont les publications ont été faites tant en cette Commune qu'en celle de Hermes les Dimanches cinq et douze du mois courant à Midi ainsi qu'il est constaté par le certificat de publications délivré par Monsieur le Maire d'Hermes le dix sept du mois et légalisé le dix huit par Monsieur le Juge de Tribunal de Beauvais.

Aucune opposition audit Mariage nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre Six du titre Cinq du Code civil intitulé du Mariage avons demandé aux futurs époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux a répondu séparément et affirmativement chacun en son lieu que Jean Baptiste Haget et Louise Désirée Baequin Leclerc entendaient par le Mariage de tout ce dessus qu'ils contractaient entr'eux.

Aristide
Louise Désirée Leclerc
Haget
Favrelle
Leclerc
Leroy
Dourlens
Lariye
Blot
Wattel
J.B. Collemant

Nous avons en conséquence prononcé au nom de la Loi que Jean Baptiste Haget et Louise Désirée Baequin Leclerc sont unis par le Mariage de tout ce dessus qu'ils contractaient entr'eux.

Dont acte en présence des Sieurs Germain Favrelle âgé de soixante deux ans propriétaire Comptant Victor Blot âgé de trente cinq ans Billardier demeurant à l'Epinay et le premier ami de l'époux et Guillaume Jean Baptiste Leroy âgé de trente deux ans Bûcheron demeurant à Hermes Désiré Florentin Dourlens âgé de trente ans Bûcheron Pensionnaire de l'Epoux et Louis Désiré Wattel âgé de quarante ans Domestique Cousin de l'épouse tous domiciliés en cette Commune à l'instant il nous a été délivré un certificat constatant que le Contrat de Mariage de Monsieur Jean Baptiste Aristide Haget et Mademoiselle Louise Désirée Baequin Leclerc a été passé devant Maître Samuel Notaire à la résidence de Neuvillette, le quatre de ce mois, lequel après qu'il leur a été donné lecture du présent acte de Mariage l'ont signé avec nous et les parties contractantes ci.

Haget Favrelle Leclerc
Désirée Leclerc Dourlens Wattel
Blot Favrelle Leroy Dourlens J.B. Collemant

N° 38

Décès de Clotilde Lavaille âgée de soixante douze ans et six mois, veuve de Charles Levasseur.

L'an mil huit cent cinquante huit le Mardi vingt et un Décembre une heure après midi, pardevant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Charles Levasseur et honoré Denis Levasseur tous deux cordonniers et fils de la défunte ci après nommée + domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Clotilde Lavaille âgée de soixante douze ans et six mois, sans profession demeurant en cette Commune née en cette d'Ansacq (oise) veuve de défunt Charles Levasseur en son vivant cordonnier et fille des défunts Valentin Lavaille et de Marie Louise Labitte est décédée ce jourd'hier à cinq heures du soir en la maison du premier comparant sise Grande rue de Beauvais à Clermont, ainsi que nous avons en sommes assuré et ont les comparants signé avec le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture./.

+ Le premier âgé de quarante quatre ans et le second de quarante ans.

renvoi approuvé

C. Levasseur

D. Levasseur

J.C. Collemant

C. Levasseur D. Levasseur J.C. Collemant

N° 39.

Naissance de Pierre Essling.

L'an mil huit cent cinquante huit le Mercredi vingt deux décembre, à une heure de relevée, pardevant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Pierre Essling âgé de vingt trois ans constructeur de cheminées demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à six heures du matin en sa maison sise grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant et de Antoinette Duverger son épouse âgée de vingt et un ans, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Pierre, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Antoine Duverger âgé de trente ans cultivateur et de Narcisse Maillard âgé de cinquante sept ans instituteur tous deux domiciliés

17e Cl

en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture./.

Maillard Duverger

P. Essling J.C. Collemant

N° 40.

Naissance de Eugène Pétré.

L'an mil huit cent cinquante huit le Vendredi vingt quatre Décembre huit heures du matin pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, est comparu Pierre Désiré Pétré âgé de quarante ans Manouvrier demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à onze heures du soir en sa maison sise rue du clos à Bœufs, de lui déclarant et de Geneviève Caroline Bayard son épouse âgée de trente sept ans et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Eugène. Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Jean Louis Montier âgé de cinquante six ans tailleur d'habits et Jean Baptiste Coppin âgé de cinquante ans Galocher tous deux domiciliés en cette Commune, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture./.

Pétré Montier Coppin J.C. Collemant

N° 41.

Naissance de Achille Lagache

L'an mil huit cent cinquante huit le Samedi vingt cinq Décembre huit heures du matin pardevant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Victor Lagache âgé de vingt ans, Marchand fabriquant de bois à Galoche demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à cinq heures du soir en sa maison sise Grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant et de Alexandrine Louise Daudrieux son épouse âgée de dix huit ans

et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Achille, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Narcisse Maillard âgé de cinquante sept ans Instituteur demeurant en cette Commune et François Nicolas Daudrieux âgé de soixante onze ans vigneron demeurant à Villevaudé arrondissement de Meaux en Brie Ayeul de l'Enfant, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture ./.

Maillard Daudrieux
Layant

J. C. Collemant

Le présent Registre a été clos et arrêté par nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, soussigné le trente et un Décembre mil huit cent cinquante huit ./.

J. C. Collemant

Table des actes contenus au Registre.

Noms et prénoms ... date des actes

Naissances.

Nos		
25	Angot Julienne	28 avril
25	Bertin, françois	16 mai
16	Bled félicité	8 mars
11	Boudeville Amédée	23 février
15	Dufer, Philippe	7 mars
39	Essling Pierre	23 xbre
14	Hermand clémence	3 mars
23	Hermand Joseph Alexandre	10 avril
41	Lagache Achille	25 xbre

Dix-huitième et dernier feuillet.

13	Lesage Marie virginie	2 mars
32	Lesieur Marie	9 7bre
2	Maigret, Narcisse René	27 février
4	Mervoyer, Paul Arthur	24 janvier
40	Pétré, Eugène	24 xbre
19	Sallot, françois	14 mars
26	Sallot, Alexandre Adrien	19 mai
31	Soutain, Marie Marthe	15 Août
9	Troisœufs Joseph Constantien	13 février

Dix huit Naissances.

Mariages.

28	Boyart Marie Antoinette clotilde	8 juin
27	Chabert Marie Josephine clarisse	2 juin
10	Chazet, Auguste	17 février
20	Daudrieux Alexandrine Louise	22 mars
18	Duverger Antoinette	11 mars
18	Essling Pierre	11 mars
28	Lacroix, Harnesse charles vincent	8 juin
20	Lagache Victor	22 mars
37	Leclerc Louise Désirée	21 xbre
6	Levasseur clarisse Irma	3 février
29	Lorret, françois Léon	22 juin
37	Magot, Jean Ve aristide	21 xbre
10	Marminia victoire fanny	17 février
6	Martin Louis Joseph	3 février

27 Semel Hector Hyacinthe . . . 2 juin
29 Troisœufs Célestine Héloïse Aglaée . 22 juin

Huit Mariages.

Décès.

12 Bouleville Amédée . . . . . 24 février
22 Decanettecourt François . . . 26 mars
17 Dufer Philippe . . . . . 8 mars
34 François, Joseph François . . 27 9bre
1er Hénchurles . . . . . 5 janvier
33 Hodent Sophie 22 7bre
38 Lavaille, Clotilde . . . . . 21 xbre
3 Lheureux Jean Bte Achille . . 8 janvier
7 Lheureux Jean Bte Alphonse . . 4 février
30 Magnez, François Joseph . . 18 juillet
5 Merroyer, Paul Arthur . . . 1er février
21 Sallot, Marie Anne Adélaïde . 24 mars
8 Wallet Auguste . . . . 10 février
36 Paul, Enfant de père et mère non désignés 17 xbre
35 Déclaration d'enfant sans vie . . 6 xbre

Quinze Décès

Certifié Conforme par nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez soussigné le trente et un Décembre, mil huit cent cinquante huit.

J. C. Collemant

Premier feuillet.

TIMBRE IMPÉRIAL CEN. 70

1859.

COMMUNE d'La Neuville en hez

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'Officier Public se conformera aux dispositions des articles du Code Napoléon, dont la teneur suit :

Art. 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, noms, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt-un ans au moins, parens ou autres ; et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins ; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés, par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année ; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance.*

Sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. »

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de La Neuville en hez pendant l'année mil huit cent cinquante-neuf.

Le présent Registre contenant Dix huit — feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous Seillier, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code Napoléon.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent cinquante-huit.

V. Empt

F. Lambert

Perception de Clermont

N° 1er

Naissance de Amédée Hermand Troisœufs.

L'an mil huit cent cinquante Neuf le Dimanche deux Janvier, huit heures du matin pardevant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise Est comparu Paul Benjamin Chabert âgé de cinquante quatre ans officier de Santé demeurant en cette Commune Lequel nous a déclaré que ce jourd'hui à quatre heures du matin, est né un enfant du sexe masculin en la maison de Joseph Alexandre Hermand Bucheron demeurant en cette Commune sise rue Saint Louis qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré donner le prénom de Amédée Lequel enfant est né de Amélie Hermand âgée de dix sept ans et demi sans profession demeurant à la Neuville en hez fille dudit Joseph Alexandre Hermand et de Alexandrine Garrille Troisœufs. Sadite déclaration et présentation faites en présence de Théophile Martin âgé de cinquante huit ans rentier et de Jean Louis Montier âgé de cinquante six ans tailleur d'habits tous deux domiciliés en cette Commune et ont le déclarant et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture./

[illegible] Martin Montier J.C. Collemant

N° 2

Décès de Cyr Jean Baptiste Delille âgé de quarante cinq ans Epoux de Marie Augustine Boulanger.

L'an mil huit cent cinquante Neuf, le Samedi huit Janvier, six heures du soir pardevant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise Sont comparus Henri Ferdinand Levieil âgé de quarante ans Maçon Beaufrère du défunt ci après nommé et Auguste Victor Wallet âgé de quarante cinq ans Bucheron, ami tous deux domiciliés en cette Commune Lesquels nous déclaré que Cyr Jean Baptiste Delille âgé de quarante cinq ans et trois mois Bucheron demeurant en cette Commune y étant né Epoux de Marie Augustine Boulanger et fils de défunt Jean Baptiste Delille et de Marie

2

Maxence Duverger sa veuve ses père et mère, est décédé ce jourd'hui à cinq heures après midi en sa maison sise rue de Luzarches, et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture./ Levieil Wallet J.C. Collemant

N° 3.

Décès de Jean François Désiré Duval âgé de trente ans et huit mois époux de Elisa Poulain.

L'an mil huit cent cinquante Neuf, le Lundi dix sept Janvier cinq heures du soir, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Sont comparus Alexandre François Duval âgé de cinquante huit ans Maréchal ferrant Père du défunt ci après nommé et Narcisse Maillard âgé de cinquante sept ans Instituteur Ami tous deux domiciliés en cette Commune Lesquels nous ont déclaré que Jean François Désiré Duval âgé de trente ans et huit mois Maréchal ferrant demeurant en cette Commune y étant né époux de Elisa Poulain et fils du premier comparant et de Marie Rose Villon, est décédé ce jourd'hui à deux heures après midi en sa maison sise Grande rue de Clermont à Beauvais, ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture./

Maillard Duval J.C. Collemant

N° 4

Décès de Amédée Hermand âgé de vingt six jours.

L'an mil huit cent cinquante Neuf, le vendredi vingt huit Janvier huit heures de matin pardevant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Sont comparus Joseph Alexandre Hermand âgé de trente huit ans Bucheron ayeul du défunt ci après nommé et Paul Benjamin Chabert âgé de cinquante quatre ans officier de Santé ami tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Amédée Hermand âgé de vingt six jours, fils de Amélie Hermand est décédé

Cejourd'hui à trois heures du matin en la maison du premier comparant sise rue Saint Louis ainsi que nous nous en sommes assuré, et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture. /.

Dr Chambert Hermand J.C. Collemant

N.° 5.

Décès de Zélie Marie Stock âgée de dix sept mois et dix huit jours.

L'An mil huit cent cinquante neuf, le Dimanche trente Janvier neuf heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant Maire, officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus Louis Alexandre Soutain âgé de quarante ans Galocher père Nourricier de la défunte ci après nommée et Joseph Alexandre Hermand âgé de trente huit ans Bucheron, ami, tous deux domiciliés en cette commune lesquels nous ont déclaré que Zélie Marie Stock âgée de dix sept mois et dix huit jours, fille de Jean Edouard Stock profession de Marchand Passementier et de Marie Elise Palmyre Martin domiciliés à Bellevue commune de Meudon (Seine et Oise) est décédée cejourd'hui à six heures du matin en la maison du premier comparant sise rue Saint Louis ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les comparants signé avec nous le le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Soutain Hermand J.C. Collemant

N.° 6

Naissance de Clotilde Alzina Clémence Liévois

L'An mil huit cent cinquante neuf le Lundi sept Février sept heures du soir pardevant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise. Est comparu Désiré Hippolite Liévois âgé de vingt deux ans Bucheron demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né cejourd'hui à cinq heures du soir en sa maison sise rue de la place de lui déclarant et de Alexandrine Loubet son épouse âgée de vingt ans, et auquel il a déclaré



vouloir donner les prénoms de Clotilde Alzina Clémence les dites déclaration et présentation faites en présence de Narcisse Maillard âgé de cinquante sept ans Instituteur et Jean Baptiste Coppin âgé de cinquante ans Galocher tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture. /.

Maillard Liévois Coppin J.C. Collemant

N.° 7.

Décès de Clotilde Alzina Clémence Liévois âgée d'un mois.

L'An mil huit cent cinquante neuf le Dimanche neuf Mars, sept heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise sont comparu Désiré Hippolite Liévois âgé de vingt deux ans Bucheron père de la défunte ci après nommée et Jean Baptiste Coppin âgé de cinquante ans Galocher, ami tous deux domiciliés en cette commune lesquels nous ont déclaré que Clotilde Alzina Clémence Liévois âgée de un mois fille du premier comparant et de Alexandrine Loubet ses père et mère est décédée cejourd'hier à sept heures du soir en la demeure de ses parents sise rue de la place ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture. /.

Liévois Coppin J.C. Collemant

N.° 8

Naissance de Célina Levasseur.

L'An mil huit cent cinquante neuf, le Jeudi dix sept mars, huit heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont de Clermont Département de l'Oise, Est comparu Honoré Charles Denis Levasseur âgé de quarante et un ans Cordonnier demeurant en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né cejourd'hui à quatre heures du matin en sa maison sise grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant

et de Constance Joséphine Mathieu âgée de trente trois ans son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Célina les dites déclaration et présentation faites en présence de Théophile Martin âgé de cinquante neuf ans instituteur et de Joseph Désiré Lévrois âgé de vingt deux ans tailleur tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père témoin signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture /.

Lévrois Lesaulnier Martin J.P. Collemans

L'An mil huit cent cinquante neuf le 22me jour de Mars à dix heures du soir par devant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont comparus François Désiré Carnel âgé de quarante et un ans Journalier demeurant à Clermont fils de la défunte ci après nommée et Auguste Victor Paillet âgé de quarante cinq ans Boulanger demeurant en cette Commune Amis lesquels nous ont déclaré que Sophie Adélaïde Rosalie Figuet âgée de soixante quatorze ans sans profession demeurant en cette Commune née à la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de la Somme veuve de défunt Joseph Ferdinand Carnel et fille des défunts François Figuet et de Geneviève Rosalie Langlais est décédée le cejourd'hui à deux heures après midi en sa demeure Rue Grande Place de Clermont Maison ainsi que nous nous sommes assuré et sont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture /.

A. Paillet Carnel J.C. Collemans

L'An mil huit Cent Cinquante Neuf, le Vingt de Six Avril Sept heures du matin, par devant nous, Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Sont Comparus Pierre Désiré Piré âgé de quarante ans Manouvrier, fils de défunt ci après nommé et Jean Baptiste Coupin âgé de Cinquante cinq ans Cultivateur, amis, tous deux domiciliés en cette Commune, les quels

Nº 9

Décès de Sophie Adélaïde Rosalie Figuet âgée de soixante quatorze ans veuve de défunt Joseph Ferdinand Carnel

Nº 10

Décès de Eugène Piré âgé de trois mois et demi.



Nº 11

Décès de François Clément Danvergne en la Maison de Santé de Clermont (Oise).

nous ont déclaré que Eugène Piré âgé de trois mois et demi fils du premier Comparant et de Eugénie Caroline Bazard est décédé ce cejourd'hui à huit heures du soir en la maison de Santé rue de Chartres à Beauvais, ainsi que nous nous en sommes assurés, et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture /.

Collemans J.C. Collemans

Nº 1197. Extrait

Du Registre des actes de l'Etat civil de la Ville de Clermont (Oise) pour l'année mil huit cent cinquante huit. Acte extrait ce qui suit.

L'An mil huit cent cinquante huit le Mercredi Vingt Neuf Décembre à trois heures de relevée par devant nous Philippe Simon Edouard Piret Adjoint au Maire remplissant par délégation les fonctions d'officier de l'Etat civil de la Ville de Clermont (Oise), Sont Comparus à l'Hôtel de ville des Dames Louis Auguste Caillez, Employé âgé de quarante et un ans demeurant à Clermont rue Saint André 2, et Louis Auguste Auguste Alexandre Fremet, employé âgé de trente et un ans, demeurant à Clermont rue de Lenée 56, les quels nous ont déclaré que François Clément Danvergne Vannier âgé de quarante cinq ans né à la Neuville en Hez (Oise) y demeurant Marié à Marie Augustine Elisa fille de François Nicolas Danvergne et de Marie Marguerite Ditte est décédé ce à Clermont en la maison de Santé rue Saint André hier vingt huit Décembre à huit heures du soir et après nous être assuré du décès avons rédigé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite. Ainsi signé, au Registre Caillez, Fremet, et Piret Adjoint.

Pour expédition bien conforme au Registre déposé aux Archives par nous Maire de la Ville de Clermont (Oise) pour être transmise à titre de renseignement à l'Administration à Monsieur le Préfet de l'Oise.

A Clermont en l'Hôtel de Ville, le trois Janvier mil huit cent cinquante neuf.

Le Maire. Signé: Piret.

Vu à Clermont (Oise) ce dix Janvier mil huit cent cinquante neuf. Le Sous-Préfet. Signé: Beaudon.

En parvenu, Préfet de l'Oise pour légalisation de la Signature de Monsieur Bourdon sous Préfet de cet Arrondissement, Beauvais le quinze Janvier mil huit cent Cinquante Neuf. Pour le Préfet le Conseiller de Préfecture Secrétaire Général délégué, Signé: Febvay.

Inscrit et Paraphé par nous Maire, officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez en exécution de l'article 80 du Code Napoléon, ce jourd'hui, huit avril mil huit cent cinquante Neuf.

J.C. Collemant

N° 12.

Naissance de Blanche Marie Eugénie Lacroix.

L'An mil huit cent cinquante Neuf le quinze Avril, onze heures du matin pardevant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise. Est Comparu Narcisse Charles Vincent Lacroix âgé de vingt sept ans Instituteur public demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à deux heures et demie du matin en sa maison Rue Grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant et de Marie Antoinette Adolphine de Boyart âgée de dix neuf ans son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Blanche Marie Eugénie, les dites déclaration et présentation faites en présence des Sieurs Eulogence Casimir Cabon âgé de soixante six ans rentier et de Frédéric Alexandre Leguieux âgé âgé de trente Neuf ans Commissionnaire tous deux domiciliés en cette Commune, étant les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

J.C. Collemant

Lacroix Leguieux

N° 13.

Décès d'Elisa Lemoine Batard âgé de soixante trois ans veuve de Louis Auguste Delille.

L'An mil huit cent cinquante Neuf le Vingt sept Avril à midi pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont Comparus Charles François Douche âgé de soixante six ans rentier et Louis Frédéric Wallet âgé de quarante six ans Commissionnaire tous deux domiciliés en cette Commune, le premier Beau frère et le second Neveu de la défunte ci après nommée lesquels nous ont déclaré que Elisa Honorine Batard âgée de soixante trois ans Propriétaire demeurant en cette Commune, y étant veuve de défunt Louis Auguste Delille ancien Avocat Bachelier, et fille de défunts Louis François Joseph Batard et de Marie Catherine Félicité Pollet est décédée ce jourd'hui à dix heures du matin en sa maison sise rue du clos à Beauvais, ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Douche Wallet J.C. Collemant

N° 14.

Naissance de Victor Alexandre Mahieux.

L'An mil huit cent Cinquante Neuf le vingt dix sept mai, cinq heures du soir, pardevant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, est Comparu Jean Charles Mahieux âgé de vingt six ans Bijoutier demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du Sexe masculin né ce jourd'hui à Sept heures du matin en sa maison Rue Grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant et de Hermia Poulain son épouse âgée de vingt quatre ans et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Victor Alexandre, les dites déclaration et présentation faites en présence de Pierre Alexandre Poulain âgé de soixante et un ans Oncle tuteur et Antoine Victor Bourgeois âgé de trente et un ans Cultivateur tous deux domiciliés en cette Commune, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Mahieux Poulain J.C. Collemant

Bourgeois

N° 15.

Naissance de Arthur Albert Dufer.

L'An mil huit cent Cinquante Neuf le Vingt dix sept mai sept heures du matin pardevant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu Louis Dufer âgé de trente trois ans Commissionnaire

demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hier à sept heures du soir en sa maison sise rue Salvator, de lui déclarant et de Adelaïde Eloy âgée de vingt ans sans profession et épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Arthur Albert. Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Jean Baptiste Coppin âgé de cinquante ans Tisserand et Marie Hubert âgé de cinquante sept ans Instituteur tous deux domiciliés en cette Commune, qui ont signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture quant à eux et Louis Desprez, a déclaré ne savoir écrire de ce interpellé.

A. Hubert Coppin J.C. Collemant

Acte 16

Décès de Jean Pierre Honoré Hubert âgé de soixante quatorze ans et dix mois époux de Marie Anne Augustine Batard.

L'An mil huit cent cinquante Neuf, le Deux Juin à huit heures du matin pardevant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Louis Honoré Hubert âgé de quarante huit ans Tisserand et Auguste Alfred Hubert âgé de trente neuf ans Epicier tous deux demeurants en cette Commune et fils du défunt ci après nommé lesquels nous ont déclaré que Jean Pierre Honoré Hubert âgé de soixante quatorze ans et dix mois propriétaire demeurant en cette Commune, époux de Marie Anne Augustine Batard et fils des défunts Pierre Hubert et de Marie Elisabeth Compagnon est décédé ce jourd'hier à huit heures du soir en sa maison sise rue de la place, ainsi que nous nous en sommes assurés et nous les Comparants ont signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

A. Hubert Hubert J.C. Pollemaux

Acte 17.

L'An mil huit Cent Cinquante Neuf, le Sam di quatre Juin huit heures du matin pardevant nous Jean charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont

Décès de Pierre Nicolas Bayard âgé de soixante dix sept ans et demi marié à Marie Louise Leroux.

Département de l'Oise Canton de Clermont

Deuxième

L'An mil huit cent cinquante Neuf, le Dix Juin à onze heures du matin pardevant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus publiquement en la salle de Notre Mairie le sieur Nicolas Lesquillon Garçon âgé de vingt deux ans Boucher demeurant en cette Commune chez ses père et mère et majeur, lequel nous a dit et déclaré que son intention est de contracter mariage avec Elisa Bernard Lesquillon sans profession âgée de vingt ans majeure, fille mineure de Nicolas Bernard Lesquillon aussi Boucher âgé de soixante trois ans et de Marie Geneviève Deguine son épouse âgée de cinquante six ans sans profession ses père et mère présents et consentants d'une part. . . . Et Demoiselle Elisa Bernard sans profession âgée de vingt et un ans passés demeurant en cette Commune chez son père y étant née le vingt cinq Avril mil huit cent trente huit, fille majeure non pupille et non émancipée ainsi qu'il nous est apparu par son acte de naissance ci après énoncé et produit d'autre part. . . Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre

Acte 18.

2e Mariage entre Nicolas Lesquillon et Elisa Bernard sans profession majeure.

et dont les publications ont été faites devant la porte de Notre Mairie les Dimanches quinze et vingt du courant à Une heure de midi. . . . Aucune opposition au Mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition, et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre du Code civil intitulé du mariage avons demandé à chacun des époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu affirmativement déclarons au nom de la loi que Nicolas Desquillon et Elisa Trois sont unis par le Mariage de tout ce avons dressé acte en présence de Pierre Nicolas Desquillon âgé de quarante ans Bucheron frère de l'Epoux, François Joseph Desquillon âgé de trente deux ans Bucheron frère de l'époux, François Joseph Trois aussi âgé de vingt huit ans Bucheron frère de l'épouse tous trois domiciliés en cette Commune et de Emile Gérard âgé de vingt huit ans Jardinier demeurant à Clermont (Oise) beau frère de l'épouse. À l'instant et conformément à la loi sur l'interpellation spéciale de nous Maire les dits futurs époux ont déclaré qu'ils n'ont pas fait de Contrat de Mariage par quoi la dite épouse après même interpellation a été faite par les personnes présentes susnommées autorisant le mariage et les dits témoins après qu'il leur en a été donné lecture du présent acte l'ont signé avec nous et les parties contractantes. Quant au père de la future, la mère de future, et le dit François Joseph Desquillon ont déclaré ne savoir écrire pour ce requis de ce interpellés.

Nicolas Desquillon

Elisa Trois aussi

Desquillon - Gérard

Trois aussi

J.C. Collemand

N° 19

L'An mil huit Cent Cinquante Neuf le Dix Juin à midi par devant nous, Jean Charles Collemand Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise est comparu Désiré Celse Joseph Wallet âgé de trente cinq ans Rarecheur domicilié en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il déclare être né en sa demeure ici le matin sur les onze heures de lui déclarant et de Justine Alphonsine Wallet âgée de trente cinq ans son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Rosa. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Baptiste Théodule Dufour âgé de vingt sept ans Cultivateur et Jules Narminia âgé de dix huit ans Tisserand tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Naissance de Rosa Wallet

N° 20.

Mariage entre Jules Hector Balthais et Céline Narminia Garon et fille mineure.

Narminia Dufour Wallet G.C. Collemand

L'An mil huit Cent Cinquante Neuf le Treizième Vingt deux Juin onze heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemand Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise sont Comparus publiquement en la salle de Notre Mairie de Jeune Jules Hector Balthais Garon âgé de vingt cinq ans Tisserand domicilié à Hez Froidmontiers y étant né le trois Juillet mil huit Cent quarante cinq ainsi qu'il est constaté par l'acte de Naissance dont il a été par Nous Maire de la Commune d'Hez soussigné ce jourd'hui mois et légalisé par Monsieur le Président du Tribunal civil de Clermont (Oise) fils mineur ayant obtenu le consentement de son père François Honoré Balthais aussi Tisserand domicilié à Hez âgé de quarante six ans et de Marguerite Céline Narminia Garon sans profession âgée de cinquante trois ans son épouse ses père et mère d'autre part. . . Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux

dans les publications ont été faites tant en cette commune qu'en celle d'Ebouy les Dimanches cinq dudit mois ainsi qu'il résulte du certificat de publications délivré par Monsieur le Maire d'Ebouy le dix sept du mois et qu'il a été lu à haute voix par Monsieur le Président du dit tribunal les dites pièces à l'audience. . . Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre du code civil intitulé du mariage avons demandé à la future épouse et à la future épouse si elles veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement et déclarons au nom de la loi que les dits Hector Prothais et Célestine Harminia sont unis par le mariage de tout ce avons dressé acte en présence des sieurs François Frédéric Prothais âgé de quarante deux ans rentier de long, ami de l'époux et Casimir Mathieux âgé de trente quatre ans employé au chemin de fer du Nord ami maternel de l'épouse tous deux domiciliés à Ebouy, Louis Timothée Harminia âgé de trente ans cultivateur Baron Oncle paternel de l'épouse et Désiré Célestin Wallet âgé de trente cinq ans marchand de planches Oncle maternel de l'épouse tous deux domiciliés en cette commune à l'instant et conformément à la loi sur l'interprétation spéciale de nous maire les dits futurs époux ont déclaré qu'ils n'ont pour fait de contrat de mariage pourquoi l'épouse après même interpellation a déclaré par les personnes présentes susnommées autoriser le mariage et les dites personnes après qu'il leur a été fait lecture du présent acte l'ont signé avec nous et les parties contractantes.

Célestine Prothais H. Prothais
C. Harminia C. Mathieux
J. Harminia D. Wallet
C. Mathieux L. Harminia
E. Prothais

N° 21.

Mariage entre Alfred Hermand et Aimable Mathieux Garon et fille mineurs.

L'An mil huit cent cinquante neuf le quatre octobre onze heures du matin par devant nous Jean Baptiste Charles officier de l'état civil de la commune d'Ebouy canton de Bray arrondissement de Clermont département de l'Oise, sont comparus publiquement en la salle de la mairie, le sieur Alfred Hermand Garon âgé de vingt ans passés fabricant de boisselle demeurant en la commune d'Ebouy ci présent et comparant d'une part. . . Et Rose Aimable Mathieux âgée de dix sept ans passés Couturière demeurant en la commune d'Ebouy ci présente et comparante le six octobre mil huit cent quarante et un fille mineure ci présente et procédant du consentement de Gervais Mathieux Couturier, âgé de quarante trois ans et de Rose Pierrette Mathieux son épouse âgée de quarante trois ans ses père mère d'autre part. . . lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites devant la porte de notre Mairie les Dimanches onze et dix sept du mois à neuf heures du matin. . . Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition, et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre du Code civil intitulé du mariage avons demandé à la future épouse et à la future épouse si elles veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement déclarons au nom de la loi Alfred Hermand et Aimable Mathieux sont unis par le mariage de tout ce avons dressé acte en présence des sieurs Jean Baptiste Hermand âgé de soixante quatre ans Marchand de bois Pierre Ladrière Augustin âgé de soixante deux ans rentier tous deux amis de l'époux et domiciliés en cette commune Louis Jumeau fabricant âgé de soixante deux ans Pierre Pastaudin fabricant âgé de soixante deux ans demeurant à Ergnies canton de Bray arrondissement de Péronne ami de l'époux et Félix Renard âgé de vingt cinq ans cultivateur en bois à Gilocher demeurant à la Neuville Saint Pierre ami de

Epouse, à l'instant et conformément à la loi, interpellation faite de nous Marie, les dits futurs époux ont déclaré qu'ils n'ont pas fait de contrat de mariage, par quoi la célébration a été faite par les personnes présentes sans aucune autre formalité, et les dits époux et témoins après qu'il leur en a été donné lecture du présent acte, ont signé avec nous et les parties contractantes, excepté ceux qui ont déclaré ne savoir signer, de ce interpellés.

A. Lemaire — amable Mathieux — Mathieux
Mesenville — gervais Mathieux
a. Dasin — Mathieux
Hinare — J.C. Pollemans

L'an mil huit cent cinquante neuf, le samedi trente Juillet neuf heures du matin, par devant nous Jean Charles Pollemans, Maire officier de l'état civil de la Commune de la Nouville canton et arrondissement de Chartres département d'Eure et Loire, est comparu François Sallot âgé de vingt huit ans, cultivateur, demeurant en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à six heures du matin en la ferme de Saint Louis, de lui déclarant et de Hélène Soubet âgée de vingt ans son épouse, et auquel enfant il a déclaré vouloir donner le prénom de François; les dites déclarations et présentation faites en présence de Jean Baptiste Cuypin âgé de cinquante ans cultivateur et Jean Louis Hautier âgé de cinquante six ans tailleur d'habits tous deux domiciliés en cette commune, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Sallot — Cuypin — Hautier — J.C. Pollemans

L'an mil huit cent cinquante neuf, le dimanche trente et un juillet sept heures du matin, par devant nous Jean Charles Pollemans, Maire officier de l'état

No. 22.

Naissance de François Sallot.

No. 23.

Décès de Louis Antoine Maxime Rotté âgé de neuf mois.

civil de la commune de la Nouville, arrondissement de Chartres, département d'Eure et Loire, sont comparus Gervais Mathieux âgé de quarante trois ans Bucheron père Nourricier de Défunt ci après nommé et Louis Alexandre Soutain âgé de quarante ans Galochier, voisin, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que Louis Antoine Maxime Rotté âgé de neuf mois fils de Louis Frogones Rotté et de Catherine Antonia Boudet mariés au troisième arrondissement de Paris, est décédé ce jourd'hui à huit heures du soir en la maison du premier comparant sise en cette commune Saint Louis, ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Mathieux — Soutain — J.C. Pollemans

No. 24.

Décès de Célie Antoinette Stock âgée de quatre mois et vingt et un jours.

L'an mil huit cent cinquante neuf, le dimanche trente et un juillet sept heures du soir par devant nous Jean Charles Pollemans Maire officier de l'état civil de la Commune de la Nouville canton et arrondissement de Chartres département d'Eure et Loire sont comparus Louis Alexandre Soutain âgé de quarante ans Galochier père Nourricier de Défunte ci après nommée et Gervais Mathieux âgé de quarante trois ans Bucheron, voisin tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Célie Antoinette Stock âgée de quatre mois et vingt et un jours fille de feu Léonard Stock propriétaire et de Marie Elise Pabrupe Rentière demeurant à Paris Rue Rambuteau No. 81, est décédée ce jourd'hui à une heure après midi en la maison du premier comparant sise en Saint Louis, ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Mathieux — Soutain — J.C. Pollemans

No. 25.

L'an mil huit cent cinquante neuf, le lundi huit Août, huit heures du matin, par devant nous Jean Charles Pollemans Maire officier de l'état

Décès de Achille Lagache âgé de sept mois et demi.

civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus Victor Lagache âgé de vingt ans rentier et Narcisse Maillard âgé de cinquante huit ans instituteur tous deux domiciliés en cette Commune le premier père du défunt ci après nommé et le second ami lesquels nous ont déclaré que Achille Lagache âgé de sept mois et demi fils du premier comparant et de Alexandrine Louise Baudrieux ses père et mère est décédé ce jourd'hui à deux heures et demie du matin en leur demeure sise grande rue de Clermont à Beauvais ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les comparants signé avec nous, le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture./.

Maillard Lagache

J.C. Pollemont

N° 26.

Naissance de Maria Boulanger.

L'an mil huit cent cinquante neuf le Lundi quinze août sept heures et demie du soir, par devant nous Jean Charles Collemont Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, est comparu François Jean Baptiste Boulanger, âgé de trente six ans Bucheron, demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à six heures du soir en sa maison sise rue tantôt de lui déclarant et de Eloïde Ubertine Bondeville sa femme âgée de trente cinq ans son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Maria, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Jean Louis Montier âgé de cinquante six ans tailleur d'habits et Théophile Martin âgé de cinquante neuf ans rentier tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture./.

Martin Boulanger Montier

J.C. Pollemont

N° 27

L'an mil huit cent cinquante neuf, le Mercredi dix sept août, quatre heures après midi, par devant nous Jean Charles Collemont, Maire officier de

Décès de Alexandre Adrien Sallot âgé de quinze mois.

Diminué

l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus Joseph Alexandre Sallot, âgé de trente quatre ans Bucheron, père du défunt ci après nommé et Jean Baptiste Coppin âgé de cinquante deux ans Galocher, ami, tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Alexandre Adrien Sallot âgé de quinze mois fils du premier comparant et de Emélienne Busset est décédé ce jourd'hui à deux heures et demie après midi en la demeure de ses père et mère sise grande rue de Clermont à Beauvais, ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture./.

Coppin Sallot

J.C. Pollemont

N° 28.

Décès de Raymond Trois oeufs âgé de dix neuf mois et demi.

L'an mil huit cent cinquante neuf, le Jeudi dix huit août neuf heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemant, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus Etienne François Trois oeufs âgé de cinquante six ans Bucheron, père du défunt ci après nommé et Narcisse Maillard âgé de cinquante huit ans instituteur ami, tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Raymond Trois oeufs, âgé de dix neuf mois et demi, fils du premier comparant et de Marie Lesdivine Martin, est décédé ce jourd'hui à cinq heures du matin en la maison de ses père et mère, sise grande rue de Clermont à Beauvais, ainsi que nous nous en sommes assuré, et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès excepté le dit Trois oeufs père qui a déclaré ne savoir écrire pour signer./. Maillard

J.C. Pollemont

L'an mil huit cent cinquante neuf le Lundi cinq Septembre sept heures du matin, par devant nous Jean

N.° 29.

Naissance de Camille Hermand.

L'an mil huit cent cinquante Neuf le Trois de Cinq Septembre Sept heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Jean Baptiste Stephenie Hermand âgé de vingt trois ans Bucheron demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à Sept heures du matin en sa maison sise rue de l'Eglise de lui déclarant et de Ste Antoine Léonida Parive âgée de vingt quatre ans ses épouse et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Camille, les dites déclaration et présentation faites en présence de Louis Imbart âgé de cinquante et un ans Maçon et Jean Baptiste Coppin âgé de cinquante et un ans Galochier tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture. J.

Copp.t Hermand Lucas J.C. Pollemand

N.° 30

Naissance de Joseph Soutain,

L'an mil huit cent cinquante Neuf le Lundi cinq Septembre Neuf heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Louis Alexandre Soutain âgé de quarante cinq ans Galochier demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui trois heures du matin en sa maison sise rue Saint Louis de lui déclarant et de Joséphine Cocq son épouse âgée de trente cinq ans et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Joseph, les dites déclaration et présentation faites en présence de Désiré Hippolyte Lievois âgé de vingt trois ans Bucheron et Jean Louis Hanton âgé de cinquante six ans Tailleur d'habits tous deux domiciliés en cette Commune et ont le père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture

Soutain Lievois Hanton J.C. Pollemand

N.° 31.

L'an mil huit cent cinquante Neuf le Samedi six Septembre Sept heures du matin, par devant nous, Jean Charles Collemant, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Jean Baptiste Auguste Burnage âgé de trente trois ans Menuisier lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à Sept heures du matin en sa maison sise rue de l'Eglise de lui déclarant et de Marie Augustine Leblanc son épouse âgée de trente ans Propriétaire demeurant en cette Commune et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Lucien Hubert Hon.

Décès de Marie Augustine Leblanc épouse Burnage âgée de trente ans Propriétaire

Lucien Hubert Hon

Et ont le père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture. J.

Burnage Hon Hubert J.C. Pollemand

L'an mil huit cent cinquante Neuf le Lundi cinq Septembre Sept heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Jean Baptiste Auguste Burnage âgé de trente trois ans Menuisier demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à Sept heures du matin en sa maison sise rue de l'Eglise de lui déclarant et de Marie Augustine Leblanc son épouse âgée de trente ans Propriétaire demeurant en cette Commune et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Lucien Hubert Hon.

Décès de Jules Léopold Langlois âgé de dix neuf jours.

N.° 32.

L'an mil huit cent cinquante Neuf le Lundi cinq Septembre Sept heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Charles Félix Lesieur âgé de trente trois ans Bucheron père de l'enfant ci après nommé et Elisabeth Hermine Langlois âgée de cinquante huit ans Ouvrière Tailleuse d'habits tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Jules Léopold Langlois âgé de dix neuf jours fils de lui déclarant et de Nicolas Langlois décédé en cette Commune le Quatre Juillet dernier et de Stéphanie Julie Lorel Ménagère demeurant à Clermont rue de Liancourt No 19 est décédé ce jourd'hui à cinq heures du matin en la maison du premier Comparant sise rue de la Connetable Raoul ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de Décès après qu'il leur en a été fait lecture. J. Marin J.C. Pollemand

Lesieur Hon Alphonse J.C. Pollemand

N.° 33.

L'an mil huit cent cinquante Neuf le Mardi six Septembre Sept heures du matin par devant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil

Décès de Félicité Bled âgée de dix sept mois.

de la Commune de la Neuville en bois, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Louis Isidore Bled âgé de trente sept ans, et Jean Baptiste Dufour âgé de vingt cinq ans, tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Félicité Bled âgée de dix sept mois fille du premier comparant et de Désirée Brossard est décédée ce jourd'hui à quatre heures du soir en la maison de ses parents sise en cette Commune Etat à Bonds ainsi que nous nous en sommes assurés et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture. f.

Louis Bled Dufour J.P. Pottemant

N° 34

Décès de Pierre Germain Coppin âgé de quarante trois ans et deux mois veuf de Marie Anne Victoire Durenger.

L'An mil huit cent cinquante Neuf le Samedi dix huit Octobre cinq heures du soir pardevant nous Jean Charles Cottemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en bois Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Jules Nicolas Coppin âgé de cinquante deux ans Jean Baptiste Coppin âgé de trente trois ans tous deux Gantachiers demeurant en cette Commune et fils du défunt ci après nommé lesquels nous ont déclaré que Pierre Germain Coppin âgé de quarante trois ans et deux mois entier demeurant en cette dite Commune y étant veuf de Marie Anne Victoire Durenger, et fils des défunts François Coppin et de Marie Françoise Leroy est décédé ce jourd'hui à quatre heures du matin rue de la Mairie de la Mairie ainsi que nous nous en sommes assurés et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture. f.

Coppin J. Coppin J.P. Pottemant

N° 35.

Décès de Pierre François Duval âgé de soixante dix huit ans et deux mois veuf de Marie Elisabeth Philippine Lesieur.

L'An mil huit cent cinquante Neuf le vendredi quatorze Octobre, huit heures du matin, pardevant nous Jean Charles Cottemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise. Sont Comparus Louis Aubert Hubert âgé de quarante Neuf ans, Marin et Auguste Alfred Hubert âgé de quarante deux ans Limonadier tous deux demeurant

Acte de Décès

N° 36

Mariage entre Narcisse Gloxat et Marie Adeline Petit Garçon et fille mineure.

Cette Commune le Maire gendre de défunt ci après nommé et le Secrétaire Ami les quels nous ont assuré que Pierre Duval âgé de soixante dix ans et deux mois Marguillier demeurant en cette Commune y étant né marié en premières noces à Philippine Lesieur et fils des défunts François Duval et Marie Françoise Carlier est décédé à Cejourd'hui deux heures du soir en la maison du premier comparant sise rue de l'Eglise, ainsi que nous nous en sommes assurés et les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture. f.

Aubert A. Hubert J.P. Pottemant

L'An mil huit cent cinquante Neuf, le Mardi dix huit Octobre, Dix heures du matin, pardevant nous Jean Charles Cottemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en bois, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus publiquement en la salle de la Mairie Marie Victor Eloy Narcisse Gloxat âgé de vingt huit ans sans profession né à Cauvigny le vingt et un Mars mil huit cent trente six fils mineur majeur ainsi qu'il a déclaré par son mariage de Michel Lepetit Gloxat âgé de soixante quatre ans sans profession et de Marie Caroline Dubois âgé de soixante ans son épouse présentes consentants tous ses père et mère d'une part.

Et Demoiselle Marie Adeline Petit âgée de dix huit ans passés Couturière enfants demeurant en cette Commune chez ses père et mère née en cette de Bresloir le premier Décembre mil huit cent quarante deux ainsi qu'il est constaté par son acte de Naissance ci hier ci joint pour demeurer joint aux Minutes du présent acte de mariage dressé le dix Septembre dernier et légalisé par Monsieur le Juge au Tribunal civil de Beauvais le premier Octobre présent mois fille mineure de Philippe Théodore Petit Cordonnier âgé d'environ cinquante ans Consentant ainsi qu'il est constaté par acte passé devant Maître Gerzolet Notaire à Bretteville (Seine) le dix Octobre présent mois enregistré à Neuville (Seine) le Vingt deux du même mois reçu trois francs soixante quinze centimes Bonneau ci joint pour demeurer joint aux présentes et de Françoise Petit Garçon sans profession demeurant aussi à Bresloir présente et consentante ses père et mère d'autre part.

Desquels actes ont été dressé le présent à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites devant la porte de cette Mairie les dimanches deux et neuf courant à dix heures du matin à l'heure de midi. Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre VI du titre du Code civil intitulé du mariage avons prononcé au nom de la loi qu'ils sont unis par le mariage et qu'ils sont mari et femme chacun d'eux ayant déclaré prendre l'autre pour époux et avons rédigé le présent acte de mariage que nous avons signé avec les époux et les témoins après lecture faite.

Nicolas Eloy — Marie Petit — Jean Baptiste Sauvez
Delsyen — J. Eloy — L. Marmisse
J.C. Pollemans — Soulez M

N° 37

Naissance de Charles Lesieur

L'An mil huit cent cinquante deux le vingt-deux Octobre huit heures du matin, par devant nous, Jean Charles Collemant, Maire, officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Charles Félix Joseph Lesieur âgé de trente trois ans Bucheron demeurant en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à huit heures du matin en sa maison sise [illegible] de lui déclarant et de Désirée Rosalie Lefebvre âgée de vingt cinq ans sans profession, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Félicité. Sur cette déclaration et présentation faites en présence de Jean Baptiste Coppin âgé de cinquante et un ans Cultivateur et Narcisse Hailtard âgé de cinquante huit ans Instituteur tous deux domiciliés en cette commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Lesieur Martin et Morlet — J.C. Pollemans
Hailtard fils — Coppin — J.C. Pollemans

N° 38

Naissance de Félicité Bleu

L'An mil huit cent cinquante deux le Lundi trente et un Octobre, sept heures du matin par devant nous, Jean Charles Collemant, Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Louis Félicité Bleu, âgé de vingt sept ans Manouvrier demeurant en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à trois heures du matin en sa maison sise [illegible] de lui déclarant et de Désirée Rosalie Lefebvre âgée de vingt cinq ans sans profession, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Félicité. Sur cette déclaration et présentation faites en présence de Jean Baptiste Coppin âgé de cinquante et un ans Cultivateur et Narcisse Hailtard âgé de cinquante huit ans Instituteur tous deux domiciliés en cette commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Hailtard fils — Coppin — J.C. Pollemans

N° 39

Naissance de Gustave Martin

L'An mil huit cent cinquante deux le Mercredi trois Novembre à huit heures du matin par devant nous Jean Charles Collemant, Maire officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Casimir Martin âgé de vingt sept ans Cultivateur demeurant en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à huit heures du matin en sa maison sise [illegible] de lui déclarant et de Ernestine Eve de Suzanne de lui déclarante et Hilloux âgé de vingt deux ans sans profession et auquel

... déclare vouloir donner le prénom de Gustave à ... déclaration et présentation faites en présence ... Jules Nicolas Coppin âgé de cinquante-six ans ... et Louis Frédéric Willet âgé de quarante-sept ans tous deux domiciliés en cette commune ... ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Martin Coppin — Willet — J.P. Pollemans

N° 40

Naissance de Estelle Désirée Desprez.

L'An mil huit cent cinquante neuf, le jeudi trois Novembre huit heures du matin, pardevant Nous Jean Charles Pollemans Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise; Est comparu Jules Prosper Desprez, âgé de trente quatre ans Employé, demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin né ce jour d'hier à Neuf heures du soir en sa maison dite Grande rue de chemin à Beauvais, de lui déclarant et de Estelle Clémentine Marillard âgée de trente ans sans profession son épouse auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Estelle Désirée; lesdites déclarations et présentation faites en présence Narcisse Marillard âgé de cinquante huit ans Instituteur et Pierre Nicolas Thiéry âgé de quarante ans Blanchisseur Boulanger tous deux domiciliés en cette Commune, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Marillard — J. Desprez — J.P. Pollemans — Labbé

N° 41

Mariage entre Eloi Lefèvre et Noël Esther Célina Delahaye Garçon et fille Majeurs.

L'An mil huit cent cinquante neuf, le Samedi huit Novembre onze heures du Matin, pardevant Nous Jean Charles Pollemans Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont Comparus publiquement en la salle de la Mairie Monsieur Eloi Lefèvre Garçon âgé de trente neuf ans Cultivateur demeurant à Bulles Canton de Crèvecœur né à Bargny Canton de Betz le neuf Juin mil huit cent vingt et un suivant qu'il est constaté par l'acte de Naissance délivré par Monsieur l'Adjoint au Maire de Bargny le cinq Octobre dernier et légalisé par Monsieur le Juge du Tribunal civil de première Instance de Senlis le huit

Ynatorpièces

Juin mil huit cent vingt et un signé Jean Eloi Lefèvre enregistré à Betz Canton du dit le huit Juillet mil huit cent cinquante cinq, ainsi qu'il est constaté par l'acte délivré par Monsieur le Maire de Betz le vingt deux Juillet dernier et légalisé par Monsieur le Juge de Paix de Senlis le vingt sept et de Dame Marguerite Julie Leduc sa femme âgée de soixante deux ans propriétaire domiciliée à Crépy, présente et consentante les présents mariés d'une part

Et Demoiselle Noël Esther Célina Delahaye âgée de vingt six ans passés vous par procuration donnée en la Commune de la Neuville par père et mère mineure ainsi de Remerangles Canton de Clermont Oise le vingt six décembre mil huit cent trente deux, ainsi qu'il résulte de son acte de Naissance délivré par Monsieur le Maire de Remerangles le vingt sept Octobre dernier et légalisé par Monsieur le Président du Tribunal civil de première Instance de Clermont le vingt neuf Septembre de cinquante neuf son épouse des présents mariés d'autre part . . . Les quels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites tant en cette Commune qu'en celle d'Angy Saint Vincent les Dimanches vingt trois et trente Octobre dernier ainsi qu'il résulte du Certificat de publication délivré par Monsieur le Maire de dite Angy en vingt et un de ce mois et légalisé par Monsieur le Juge de Tribunal de première Instance de Senlis le cinq de ce mois portés à l'heure de midi . . Aucun opposition ayant été faite au Mariage ne nous ayant été signifié faisant droit à leur réquisition et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre du Code civil intitulé du mariage nous demandé au futur époux et à la future épouse et tour à tour de prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant tous deux séparément et affirmé vouloir contracter ensemble Monsieur Eloi Lefèvre et Noël Esther Célina Delahaye sont unis par le Mariage que nous avons reçu en présence de sept témoins Etienne Leduc âgé de cinquante ans Propriétaire demeurant à Crépy rue de la Porte ferrant N° 28 ouest beau frère de l'épouse Edouard Victor Piet âgé de quarante trois ans propriétaire demeurant à Bargny Canton de Betz cousin germain de l'épouse par alliance Laurent Delahaye âgé

de Soixante trois ans propriétaire demeurant à Vinneuil canton de Croix arrondissement de Vervins, et Suzanne Désirée Dervieux âgée de soixante deux ans propriétaire demeurant à Abbeville dont l'union a été malheureusement de Vervins à l'instant il nous a été délivré un extrait en bonne forme que le contrat de mariage de Monsieur Eloi Lefèvre et de mademoiselle Noël Célina Delahaye a été reçu par devant Maître Gerard notaire à la résidence de la Neuville en Hay le dix sept octobre dernier lequel après qu'il leur a été fait lecture du présent acte de mariage, l'ont signé avec nous et les parties contractantes.

Lefèvre C. Delahaye Le Bec

Delahaye

C. Delahaye

J. Dervieux Dict

J. Leroux

Dervieux

J.P. Pollemann

N° 42.

Naissance de Eugène Guillaume Vasset.

L'An mil huit cent cinquante Neuf, le Dimanche vingt Novembre, huit heures du matin, pardevant nous Jean charles Gallemant, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hay, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Pierre Prosper Emmanuel Soulet âgé de quarante Six ans Homme de loi, demeurant ci après désigné demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui Dix heures du matin en sa maison rue de Guyancourt, lequel enfant est né du légitime Mariage de Guillaume Vasset décédé le vingt Juillet dernier et de Victoire Eléonore Soulet sa veuve âgée de vingt cinq ans Couturière au quel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Eugène Guillaume, les actes de déclaration et présentation faites en présence de Louis Honoré Hubert âgé de quarante huit ans Maçon et Alfred Auguste Hubert âgé de trente huit ans Limonadier Domiciliés en cette Commune et ont le déclarant et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Soulet Hubert J.P. Pollemann

N° 43.

Décès de Augustine Mathieu âgée de quatre vingt deux ans et huit mois.

L'An mil huit cent cinquante Neuf, le Mercredi vingt Novembre, cinq heures du soir, pardevant nous Jean charles Gallemant, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hay, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Gervais Mathieu âgé de quarante trois ans Bucheron, père de la défunte, à ce présent et Théophile Mathieu âgé de cinquante Neuf ans Cultivateur, tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Augustine Mathieu âgée de quatre vingt deux ans et huit mois fille de premier lit de Gervais Mathieu et de Marie Rose Emmelle Bassinet décédée ce jourd'hui à deux heures après midi en la maison de ce jourd'hui et mère, rue Saint Louis, ainsi que nous nous sommes assuré par nous déclarants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Mathieu Mathieu J.P. Pollemann

N° 44.

Mariage entre Florentin Catteau et Sophie Désirée Soulet, Garçon Majeur et fille Mineure.

L'An mil huit cent cinquante Neuf, le Mercredi vingt deux Novembre, onze heures du matin, pardevant nous Jean Charles Gallemant, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hay, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus en l'Hôtel de la Mairie et dans la salle de Notre Maire le Sieur Florentin Catteau Garçon âgé de vingt six ans Employé Cantonnier d'habitude demeurant en cette Commune rue de la Hospital et Saint Eloi Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Province de la Flandre Occidentale Belgique le vingt huit Décembre mil huit cent trente deux dûment qu'il est constaté par l'acte de Naissance délivré par Monsieur le Bourgmestre Dudit Hospital Saint Eloi le six Septembre dernier et la majeure de Françoise Catteau Sans Profession demeurant audit Hospital Saint Eloi âgée de soixante Neuf ans Consentant ainsi qu'il résulte de l'acte passé devant Maître Bonnet Notaire à la résidence de Hospital Saint Eloi le vingt et un dudit dernier Enregistré à Marine le vingt Neuf lequel un brevet est annexé à ces présentes, et de défunte Rosalie Constance Desmaillys décédée audit Hospital Saint Eloi le douze Septembre mil huit cent quarante et neuf ainsi qu'il est constaté en l'acte de décès délivré ainsi qu'il est constaté en l'acte de décès délivré audit Hospital Saint Eloi le six Septembre dernier ses père et mère d'une part.

Et Elisa le six Septembre dernier ses père et mère d'une part.

Et Demoiselle Sophie Désirée Soubet âgée de vingt ans profès couturière demeurant en cette Commune rue Jeanne Marie y étant née le Vingt Décembre mil huit cent quarante sept la naissance a été reçue en présence de Pierre Prosper Emmanuel Soubet âgé de quarante deux ans Ramoneur et de Félicité Dubus son épouse âgée de quarante deux ans tous les père et mère de l'autre part. Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projetté entre eux et dont les publications ont été faites en cette Commune les Dimanches Vingt Octobre dernier et Trois [illegible] présent mois sonnés deux à Eleven de midi. Aucun opposition au dit Mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur requisition et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du Chapitre six du titre cinq du code civil intitulé du Mariage avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et femme l'un d'eux après l'autre ayant répondu séparément et affirmativement déclarons au nom de la loi que Prosper Emmanuel Soubet et Sophie Désirée Soubet sont unis par le Mariage de leur contrat avons dressé acte en présence des témoins Narcisse Baillard âgé de cinquante huit ans Instituteur ami de l'époux Jean Baptiste Eloi âgé de vingt huit ans Grainetier ami de l'époux Narcisse Eloy âgé de vingt trois ans Boucher cousin germain de l'époux et Auguste Victor Hallet âgé de quarante trois ans aussi Boucher ami de l'épouse tous quatre domiciliés en cette Commune de l'Arrondissement à la loi sur l'interpellation faite par le dit Officier public aux dites futures époux ont déclaré qu'ils n'ont pas fait de Contrat de Mariage par quoi il a été procédé sans autre interpellation par les personnes présentes dont avons autorisé le Mariage et les dites témoins après qu'il leur a été aussi donné lecture du présent acte ont signé avec nous et les parties contractantes. Cattelusse

Prosper Soubet
Félicité Dubus
Eloy
A. Hallet
J.P. Cottenman

Nivernais
Avoué apprenti

Soubet
Cattelusse
Baillard
Soubet Prosper
Dubus
Eloy
A. Hallet
J.P. Cottenman

N° 45.

Acte de naissance de Etienne Charles Nicolas de Monsmois

L'An mil huit cent cinquante Neuf le Mercredi vingt deux Novembre cinq heures du soir pardevant nous Jean Charles Cottenman Maire officier de l'état civil de la Commune de la Charité en chef Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont comparus Auguste Victor Hallet âgé de quarante trois Boucher patentisant domicilié et après nommé et Alfred Auguste Hubert âgé de trente Manufacturier ami tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Etienne Charles Nicolas Nicolas âgé de Monsmois et demi fils de Désiré Nicolas et de Rosalie Henriette Marguerite Marchand divorcés domiciliés à Paris rue Saint Victor N° 94 est décédé ce jourd'hui à trois heures après midi en la demeure du premier Comparant sis grande rue de Charité Beauvais ainsi que nous nous en sommes assurés sur les Comparants a signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture.

A. Hallet Hubert J.P. Cottenman

N° 46.

Naissance de Estelle Marguez

L'An mil huit cent cinquante Neuf le Jeudi trois Décembre midi heure après midi pardevant nous Jean Charles Cottenman Maire officier de l'état civil de la Commune de la Charité en chef Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Est Comparu Jean Baptiste Magnez âgé de trente deux ans Boucher demeurant en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à Dix heures du Soir en sa maison sis grande rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant et de Joséphine Désirée Flamand son épouse âgée de vingt trois ans et nous a déclaré vouloir donner le prénom de Estelle laquelle déclaration et présentation faites en présence de Narcisse Baillard âgé de Cinquante huit ans Instituteur Jean Louis Montier âgé de cinquante deux ans tailleur d'habits tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Baillard Montier Magnez J.P. Cottenman

L'An mil huit cent cinquante Neuf le Jeudi trois Décembre huit heures du matin pardevant nous Jean

de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Tourne-
Canton et Arrond.t d'Clermont Département de l'Oise
Vingt, Est comparu Maxime Julien Harroyer âgé de
Cinquante ans, Brigadier forestier demeurant en cette
Lequel nous a présenté un enfant du Sexe masculin
Cejourd'hui à Cept heures du Soir, en notre maison
Rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant et de Marie
Ambroisine Elisa Leclerc Son épouse âgée de Quarante
Et un ans et Auquel il a déclaré vouloir donner le prénom
de Théophile, lesdites déclaration, et présentation
faites en présence de Jean Baptiste Cappin âgé de Cinquante
Six ans Gendarme et de Théophile Marchis âgé de Cin-
quante Neuf ans tendeur tous deux domiciliés en cette Com-
mune et ont les père et témoins Signé avec Nous le présent
acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Harroyer Martin Coppin J.C. Pellemans

L'an mil huit cent soixante Neuf, le Trente de Deux
Décembre Onze heures du matin pardevant Nous Jean
Charles Pellemans Maire officier de l'Etat civil de
la Commune de la Neuville en Tourne-
à Pont Canton et Arrond.t de Clermont, Département de l'Oise,
Sont comparus publiquement en la Salle de Notre Mairie
le Sieur André Gabriel Leconte Garçon âgé de vingt
quatre ans domestique demeurant à Ste en cette Commune
chez Monsieur Delamare Maréchand de Vaches et de droit
à Litz chez ses père et mère Ste en la Commune de Breuil-
ville d'une part, Mlle Marie Wilhelmine Ernestine Octavie
Constatée pour son acte de Naissance délivré par Monsieur
le Greffier en chef du Tribunal de première Instance de
Clermont Oise le dix Sept Novembre dernier et légalisé le
même jour par Monsieur le Président dudit Tribunal
fille mineur ayant Acte Mariage de André Leconte âgé de
Soixante deux ans Garde Montier et de Adélaïde Sabarine
Severine son épouse âgée de Quarante Neuf ans Sa sœur et
mère domiciliés audit Litz présents et consentant d'une part.
Et Demoiselle Eugénie Octavie âgée de dix huit ans
ouvrière en soie demeurant en cette Commune chez ses père et
mère y étant née le Trente Novembre mil huit cent quarante
et un fille mineure assistée et procédant du consentement de

Jean Germain Octavie Garde forestier âgé de quarante Sept
ans et de Elisabeth Coulain âgée de cinquante Neuf
ans Son épouse ses père et mère demeurant audit Litz
Lesquels Nous ont requis de procéder à la célébration du
Mariage projetté entre eux et dont les publications ont été
faites toutes en cette Commune qui a eu lieu les Dimanches
vingt et vingt Sept Novembre dernier toutes à Neuf heures du matin
ainsi qu'il résulte du Certificat délivré par Monsieur
le Maire de Litz ce jourd'hui et légalisé également
ce jourd'hui par Monsieur le Président dudit Tribunal
de Clermont Oise. Aucune Opposition ne nous
ne nous ayant été signifiée faite au choix de leur régime
et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus
mentionnées et du Chapitre six du Titre du Code civil
intitulé du Mariage Avons demandé au futur époux
et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari
et pour femme chacun d'eux ayant déjà répondu affirmativement
et Affirmativement déclarant au nom de la Loi que
André Gabriel Leconte et Eugénie Octavie sont unis
par le Mariage, de tout ce avons dressé acte en présence
des Sieurs Hippolite Leconte âgé de trente ans Charretier
frère de l'Epoux Denis Leverre âgé de quarante six ans Mar-
chand de chevaux Oncle de l'Epoux domiciliés à Litz Achille
Duchaise âgé de trente et un ans Cultivateur demeurant à
Ethuy Passant de l'épouse et Charlemagne Rémy âgé de
Soixante quatre ans rentier demeurant en cette Commune ami
oncle de l'épouse à l'instant lecture faite et lecture à lui
l'interprétation Spéciale de Nous Maire les dits futurs
époux ont déclaré qu'ils n'ont pas fait de Contrat de
Mariage, pareille réponse après même interpellation a été
faite par les personnes présentes susnommées Contractants
de Mariage et les dits témoins, après qu'il leur a été aussi
donné lecture du présent acte l'ont signé avec Nous et les
parties Contractantes, quant aux père et mère du futur et la
mère de la future ont déclaré ne savoir écrire ni signer

Leconte Eugénie Octavie Octavie

Leverre Le Maire J.C. Pellemans

Leconte

N° 49

Naissance de Eugene Mansard

L'an mil huit cent cinquante Neuf le trois des Neuf Décembre à midi, par devant nous Jean Charles Cattenant Maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Beauvais Département de l'Oise est comparu Louis Joseph Mansard âgé de vingt Septans Rentier demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né ce jourd'hui à une heure du matin en sa maison Rue grande rue de Clermont à Beauvais de lui déclarant et de Julie Bourgeois sa femme âgée de vingt trois ans et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Eugene, les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Louis Mouflet âgé de cinquante Septans Cultivateur Habitant de Bulles et de Auguste Hubert âgé de trente Neuf ans Limonadier tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé à ces Mains le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Mansard — Hubert — J.P. Pottemann

N° 50

Déclaration d'enfant sans vie

L'an mil huit cent cinquante Neuf le Dimanche vingt cinq Décembre Neuf heures du matin pardevant nous Jean charles Cattenant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Beauvais Département de l'Oise est comparu Hector Hyacinthe Secret âgé de trente deux ans Notaire à la résidence de la Neuville en hez, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin Sans Vie né ce jourd'hui à dix heures du soir, en sa maison rue grande rue de Clermont à Beauvais de lui déclarant et de Marie Marie Josephine Elisabeth Chabert, âgée de vingt cinq ans son épouse; ladite déclaration faite en présence de Potel Benjamin Chabert âgé de cinquante quatre ans officier de Gendarmerie de la Résidence de Beauvallard âgé de cinquante trois ans Instituteur tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec Nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture.

Secret — Chabert — Beauvallard

J.P. Pottemann

Le présent Registre a été coté et paraphé par nous Jean Charles Cattenant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, soussigné le Huit Janvier mil huit cent cinquante Neuf.

J.P. Pottemann

Table des actes contenus au Registre

Noms et Prénoms Date — Noms et Prénoms Date.

Naissances.

N°					
38.	Bleol Felicité	31 8bre	46.	Magnez Estelle	3 Décembre
26.	Boulanger Maria	15 août	14	Hachieux Victor Alexandre	9me
15	Dufer Arthur Albert	27 mai	49.	Mansard Eugène	19 8bre
40	Dufossé Clotilde Léonie	8 9bre	39	Martin Gustave	2 9bre
1re	Hermand Amédée	2 janvier	47	Hervoyer Christophile	8 xbre
29	Hermand Camille	7 8bre	22.	Tallot François	30 Janvier
12.	Lacroix Blanche Marie	1 Janvier	30	Soutain Joseph	17 8bre
37	Lecieux Charles	20 8bre	42	Vasset Eugène Guillaume	20 9bre
8	Levasseur Célina	1er Mars	19	Wallet Rosa	6 Juin
6	Lecrois Clotilde Alzina	7 février			

Dix Neuf Naissances.

Mariages.

44	Cattenose Florentin	22 8bre	44	Coubet Sophie Désirée	22 9bre
41	Delahaye Noel Estherlémie	8 9bre	21.	Hachieux Amable	5 février
36.	Eloy Marie	18 8bre	20.	Harminia Célina	22 Juin
21	Hermand Alfred	5 Juillet	18	Osterrie Eugénie	12 8bre
48.	Lecomte André Gabriel	12 8bre	36	Petit Marie Théolinde	18 8bre
41	Lefèvre Eloy	8 9bre	20	Prolhaie Julie Hortense	22 Juin
18	Lesguillon nés	6 Juin	18	Trois sœurs Elisa	6 Juin

Sept Mariages.

Décès

1 Bayard Pierre Nic. ... 4 Juin 25 Cagniche Adelaïde ... 8 Déc.
13 Bayard Julie Hermine 2 Janvier 32 Langlois Jules Léopold 12 J
33 Blad Félicité ... 20 Déc. 7 Lievois Clotilde Alzire 9 mai
24 Coppin Pierre Germain 8 Déc. 43 Mathieux Augustine 20 J
2 Delille Jean Bte Eyr ... 8 Janvier 45 Nicolean Stanislas Charles 22 J
31 Dubus Marie Agnès 10 Déc. 10 Petit Eugène ... 6 Av
27 Duval Pierre François 1er Déc. 23 Rotté Louis Antoine Maxime 31 J
25 Duval Jean Jacques Désiré 1er Janvier 27 Jullot Alexandre Adrien 1er Av
11 Duverger Jean Clément 8 Avril 1 Stock Célie Marie ... 30 J
9 Figuet Sophie Adélaïde 1er Avril 24 Stock Célie Antoinette 31 J
16 Hermant Amédée 28 Janvier 28 Croisants Raymond 18 Av
16 Hubert Jean Baptiste Hermé 2 Juin 30 Déclaration d'enfant sans vie 2 J

Vingt-quatre Décès.

Certifié conforme par nous Jean Charles Cottenet Maire officier de l'Etat civil et de la Commune de la Neuville en hez, soussigné à trente et un Décembre mil huit cent Cinquante Neuf.

J. C. Cottenet

Premier feuillet.

1860.

13

COMMUNE de La Neuville en Hez

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'Officier Public se conformera aux dispositions des articles du Code Napoléon, dont la teneur suit :

Art. 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, noms, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt-un ans au moins, parens ou autres; et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés, par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance.*

Sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. »

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de La Neuville en hez — pendant l'année mil huit cent soixante.

Le présent Registre contenant Dix huit — feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous Seillier, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code Napoléon.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent cinquante-neuf.

Seillier

Perception de Clermont

N° 1er

Mariage entre Charles Casimir Carpentier et Marie Marguerite Adèle Valérie Cocu

Majeurs.

L'an mil huit cent soixante, le Samedi Neuf Janvier onze heures du matin, pardevant nous Jean Edouard Collemant, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont comparus publiquement en la salle de la Mairie le Sieur Charles Casimir Carpentier, Garçon âgé de trente quatre ans profession d'Instituteur domiciliés en cette Commune de Hez Monsieur Augustin Saigret Marchand de bois né en la Commune de Champagny Canton d'Villy-sur-Seine (Somme) le vingt Neuf Mai mil huit cent vingt cinq, ainsi qu'il résulte de son acte de Naissance délivré par Monsieur l'Adjoint du dit Champagny-sur-Seine le vingt cinq octobre mil huit cent cinquante Neuf et légalisé par Monsieur le Président du Tribunal civil de Meaux le vingt Neuf du même mois, fils majeur de défunt Denis Carpentier en son vivant Instituteur et de Marie Marguerite Juliette Camblier Décédés dit Champagny le premier Vingt quatre mai mil huit cent trente Neuf, et le Samedi le dix Octobre mil huit cent cinquante Neuf, ainsi qu'il est constaté par les actes de décès délivrés et légalisés comme il est dit ci-dessus de Naissance ci-dessus d'une part... Et Dame Marie Marguerite Adèle Valérie Cocu âgée de trente et un ans profession d'Institutrice demeurant en cette Commune chez Madame veuve Seigneur sans profession de Hez Saint Martin Canton de Froissy le onze février mil huit cent vingt huit, ainsi qu'il est constaté par son acte de Naissance délivré par Monsieur le Maire dudit Hez le vingt Sept Octobre mil huit cent cinquante Neuf et légalisé par Monsieur le Président du Tribunal civil de Clermont en date du vingt Neuf de dit mois Fille majeure de défunt Jean Baptiste Cocu Boissellier Décédé dit la Commune de Saint André Fariviller Canton de Froissy le Seize Octobre mil huit cent cinquante cinq, ainsi qu'il est constaté par l'acte de décès délivré par Monsieur le Maire de Saint André Fariviller et légalisé le même jour qu'il est dit ci-dessus en l'acte de Naissance de la majeure de Jean Baptiste Cocu âgé de soixante sept ans Cultivateur de profession, et de Marie Marguerite Dupont épouse âgée de soixante six ans Domiciliés à Velennes Canton de Thiverny ses père

Morel
Convoi approuvé
Carpentier
A. Cocu
Collemant
Maires

A. Maigret
A Wallet,
J.E. Collemant
Off. Mun.

mère présents et consentants d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre les susdits et susdites devant la porte de Notre Mairie les Dimanches vingt trois et trente Octobre dernier Lecture donnée à l'Assemblée.

Auxquels opposition audit mariage n'ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition, et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre six du titre du Mariage sur les droits et devoirs des époux Ayant interpellé conformément aux dispositions de l'article deux de l'Arrêté du Conseil d'Etat du vingt Sept Floréal an treize la future de nous déclarer par serment, que le lieu du décès de ses ayeuls et aïeules, et celui de leur dernier domicile lui étaient inconnus, nous a affirmé par serment n'en avoir aucune connaissance et après avoir fait la même interpellation aux témoins et chacun ayant affirmé par serment connaître le futur mais ignorer le lieu du décès de ses ayeuls et aïeules dernier domicile Nous avons demandé au futur époux et à la future époux s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement déclarons au nom de la loi que Charles Casimir Carpentier et Marie Marguerite Adèle Valérie Cocu sont unis par le Mariage, de tout ce nous avons dressé acte en présence de Jean Baptiste Saigret âgé de quarante cinq ans Marchand de bois patron des futurs, Louis Alphonse Saigret âgé de trente et un ans cultivateur ami de l'époux, Charles Cocu âgé de trente trois ans Commis chez Monsieur Pin à Clermont oise) y demeurant frère de l'épouse, et Auguste Victor Wallet âgé de quarante cinq ans domicilié et commerçant ami de l'épouse et Instant il nous a été délivré un Certificat constatant que le Contrat de Mariage de Monsieur Charles Casimir Carpentier et Marie Marguerite Adèle Valérie Cocu a été passé devant Maître Tomet Notaire à la résidence de la Neuville en Hez le dernier mois Lequel après qu'il leur a été fait Lecture de trois de ces mois Lequels après qu'il leur a été fait Lecture de présent acte Tous ont signé avec nous et les parties contractantes présent acte Tous ont signé avec nous et les parties contractantes.

Carpentier — A. Cocu — Collemant — Morel

A. Maigret — Maires — A Wallet — J.E. Collemant

A. Cocu

N.° 2.

L'An mil huit Cent Soixante, le Samedi quatorze Janvier Sept heures du Soir pardevant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en bay Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise. Est comparu Casimir Marie Duval âgé de trente cinq ans Fermier demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin né ce jourd'hui à Dix heures du soir en sa Maison sise rue de l'Eglise de lui déclarant et Elise Angot son épouse âgée de vingt trois ans et lui a déclaré vouloir donner le prénom de Marie, les dites déclaration et présentation faites en présence de Theseiphe Maillard âgé de cinquante huit ans Instituteur et Ethophile Martin âgé de soixante ans rentier tous deux domiciliés en cette Commune, et ont les père et témoins signé avec Nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture faite.

Maillard Martin Duval P. Pollemant

N.° 3

Mariage de Jules Casimir Obry et Julie Armantine Hermand Garçon et fille majeurs

L'An mil huit Cent Soixante, le Jeudi dix Neuf Janvier onze heures du matin pardevant nous Jean Marie Pierre Bonnefoy Adjoint remplissant pour l'empêchement de Monsieur le Maire les fonctions d'officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en bay Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus publiquement en la salle de Notre Mairie Casimir Jules Casimir Obry Garçon âgé de vingt cinq ans Bonnetier demeurant à Fitz fils mineur non quittant ayant Mariage de Jules Casimir Hamidon Obry âgé de cinquante cinq ans Cultivateur et de Alexandrine Virginie Blery son épouse âgée de quarante cinq ans domiciliés à Morheit Annexe de Bulles ses père et mère présents et consentants d'une part . . Et Demoiselle Julie Armantine Hermand âgée de dix huit ans passés demeurant en cette Commune chez ses père et mère y étant née le dix sept Septembre mil huit Cent quarante et une fille mineure majeure et présents et consentants de François Nicolas Hermand âgé de quarante dix ans Fermier et de Julie Eugénie Fontaine son épouse âgée de quarante Sept ans ses père et mère demeurant ensemble de présents pardevant lesquels nous ont déclaré de leur libre et bonne volonté et sans contrainte aucune vouloir contracter mariage ensemble et dans les publications ont été faites tant en cette

Commune que en celles de Fitz et Bulles les Dimanches Trente Dix et onze du mois courant à Midi de cette mairie par les certificats de lecture par Nous faites le Maire de Fitz et Monsieur le Président du Tribunal civil de Clermont visés et faisant droit à leur dite réquisition ainsi que les actes de naissance des futurs époux et à la future épouse et les renseignements pour nubir et pour femme chacun d'eux ayant à ce joint et affirmativement chacun en ce qui le concerne et affirmativement chacun en ce qui le concerne que Jules Casimir Obry et Julie Armantine Hermand sont mis par le Mariage de donner avis de ce présent mariage en présence de Théodore Blery âgé de trente deux ans Charron demeurant à Bury oncle maternel de l'époux Adolphe Septimus âgé de vingt sept ans Marchand demeurant à Fitz Condin de l'époux, François Pierre Jean Fontaine âgé de trente neuf ans Cultivateur oncle maternel de l'épouse et Jean Baptiste Hermand âgé de Soixante quatre ans Marchand de bois Retraité de l'épouse tous deux domiciliés en cette Commune à l'instant il nous a été délivré un certificat constatant que le Contrat de Mariage de Jules Casimir Obry et Julie Armantine Hermand a été passé devant Maître Pierre Notaire à la résidence de Bulles le douze du courant; lesquels après qu'il leur en a été fait lecture du présent acte de Mariage l'ont signé avec nous et les parties Contractantes, puis et les mère et la future ainsi que le futur ne sachant écrire pour ce requis. Ainsi signé la mère du futur

J. Obry Hermand Obry Hermand

Fontaine Blery Septimus

Eplaingues Bonnefoy

N.° 4.

Décès de Michel Eloy rentier âgé de soixante cinq ans et dix mois époux de Marie Caroline Dubus.

L'An mil huit Cent Soixante, le Dimanche vingt deux Janvier, huit heures du matin pardevant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en bay, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Etienne Eloy âgé de vingt quatre ans Bonnetier demeurant à Clermont Epouse Eloy âgé de vingt cinq ans Marchande Epicière demeurant en la dite commune fils du défunt ci après nommé Père Beau-

Loubet âgé de quarante huit ans Commissionné ainsi de cette dite commune Beauvoir pour la présente année, Lecture faite Michel Lepelletier Eloy âgé de Cinquante cinq ans et dix mois Sans profession domiciliés Sans cette Commune étant nés Jeunes de Marie Caroline Dubois et Veuve du défunt Jean Baptiste Eloy et de Marie Victoire Bataille est décédé ce jourd'hui à dix heures du soir en sa maison Grande rue de Clermont à Beauvois, ainsi que nous nous en sommes assuré, dans les Comparants Signé avec nous présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Loubet Eloy — J.P. Pottemain

N°. 5

L'an mil huit Cent Soixante le Dimanche vingt Neuf Janvier huit heures du matin, par devant nous Jean Charles Pottemain Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Sont Comparus Pierre Eugène Jh Caillon âgé de trente huit ans Gendre de la défunte ci après nommée et François Frédéric Gaston âgé de trente Neuf ans Cultivateur dans la ville forêt de Hez demeurant en cette dite Commune amis Lesquels nous ont déclaré que Marie Jeanne Caulier âgée de Soixante dix Sept ans Sans profession demeurant en Saint Just en chaussée née en cette dite Caillon veuve du défunt Paul Delacroix et fille des défunts Pierre Caulier et de Marie Louise Fournier est décédée ce jourd'hui à trois heures du matin en la maison dudit Hermier sise le Magasin ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les Comparants Signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Décès de Marie Jeanne Caulier âgée de Soixante dix sept ans veuve de Paul Delacroix

Hermier — Gaston — J.P. Pottemain

N°. 6.

L'an mil huit Cent Soixante, le Dimanche cinq Février Sept heures du soir par devant nous Jean Charles Pottemain Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise. Sont Comparus Charles François Benoist âgé de Soixante Sept ans rentier, et Narcisse Maillard âgé de Cinquante huit ans Instituteur tous deux domiciliés en cette Commune et Amis du défunt ci après Nommé Lesquels Nous ont déclaré que Louis Joseph Rivelin âgé de Soixante

Décès de Louis Joseph Rivelin âgé de Soixante quatre ans et huit mois Rentier et Marguerite Antoinette Denizot

Rivelin — Benoist — Maillard — J.P. Pottemain

N°. 7.

Décès de Marie Sophie Joseph Borel âgée de quatre vingt douze ans Neuf mois quinze jours Veuve de Simon Bonnefoy.

L'an mil huit Cent Soixante le Vingt cinq Février à midi, par devant nous, Jean Charles Pottemain Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Sont Comparus François Joseph Denis âgé de Cinquante Six ans Marechaud de vaches, gendre de la défunte ci après Nommée et Eugène Gabriel Gorlier âgé de Cinquante sept ans Peintre en bâtiment Voisin tous deux domiciliés en cette Commune Lesquels nous ont déclaré que Marie Sophie Joseph Borel âgée de quatre vingt douze ans moins quinze jours Veuve de défunt Simon Bonnefoy en son vivant Rentier est fille des défunts Alexandre Borel et de Geneviève Bonnefoy est décédée ce jourd'hui à dix heures du matin en sa maison sise rue du Connétable Raoul, ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les Comparants Signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Denis — Gorlier — J.P. Pottemain

N°. 8

Naissance de Esther Aristide Magot

Le maire ne se reconnaît compétent Marie Pierre Joseph Fossé le 14 Juin 1921 Lemaire

L'an mil huit Cent Soixante le Mardi vingt huit Février dix heures du matin, par devant nous Jean Charles Pottemain Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu Jean Baptiste Aristide Magot âgé de vingt Neuf ans Sergent de Bataillons domicilié à Hermes Canton de Noailles, lequel nous a déclaré que l'enfant du Sexe Masculin né ce jourd'hui à deux heures du matin en la maison de Louis Désiré Leclerc dans laquelle il est né, Rue de la Mairie et de lui déclarant et de Louis Désiré Leclerc Rentier

Acte rétabli à la Mairie du 2e Art. à Paris, le 19 mai 1921.

Son épouse âgée de vingt ans et au qualité déclarant donner les prénoms de Arthur Aristide Les dites déclaration et présentation faites en présence de Louis Frédéric Ballet âgé de quarante sept ans Cultivateur et Jean Baptiste Bonderille âgé de trente deux ans Propriétaire tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec Nous le présent Acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Ballet J. Bonderille A. Mayet Jh. Pollemus

L'An mil huit Cent Soixante et le Lundi cinquième Juin dix heures du matin par devant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont comparus Jean Baptiste Ethis dit Dufor âgé de trente ans Entrepreneur de Battage domicilié en cette Commune lequel nous a déclaré que Louis Dufor âgé de trente trois ans et six mois Cultivateur domiciliés en cette Commune Veuf de Marie Rose Hortense Bonderille décédé le vingt neuf Mai dernier à Saint Félix Canton de Mouy Département de l'Oise et fils de Pierre Dufor aussi Cultivateur et de Marie Rose Hortense Bonderille domiciliés à Bonderaimville est décédé ce jourd'hui à Neuf heures du matin en sa maison sise en cette Commune que ledit Louis Dufor est mort sans contracter Mariage et en sommes assuré et ont les Comparants signé avec Nous le présent Acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Dufor J. Bonderille Jh. Pollemus

L'An mil huit cent Soixante le Vendredi Vingt Mars dix heures du matin par devant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont comparus Nicolas Lucien Canton âgé de cinquante ans Cultivateur de Canton domicilié à Bulles lequel nous a déclaré que Marie Adélaïde Sophie Leroy âgée de vingt sept ans et trois mois sans profession domiciliée en cette commune y étant Veuve de défunt François Canton et fille des défunts Nicolas Leroy et de Marie Jeanne Labbé est décédée ce jourd'hui vingt à dix heures du soir en sa maison

N° 9.

Décès de Louis Dufor âgé de trente trois ans et six mois ci joint à l'Etat de Bloy.

N° 10.

Décès de Marie Adélaïde Sophie Leroy âgée de quatre vingt dix sept ans et trois mois, veuve de François Canton.

N° 11

Naissance de Charlotte Eugénie Bogé.

Collier Pouvoir apposé

Debeaupuis

Dufour

Bogé Collier

Jh. Pollemus

N° 12

Décès de Arthur Albert Dufor âgé de six mois.

Grande rue de Clermont le Beauvais avingt Mars Cinq heures en Sommes déposé et ont les Comparants déclaré ne présent Acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Conlon Debeaupuis Jh. Pollemus

L'An mil huit Cent Soixante Le Vendredi dix Mars à midi par devant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Est Comparu Charles Jean Baptiste Bogé âgé de vingt cinq ans Marchand Boucher demeurant à Breteuil lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin né ce jourd'hui à dix heures du matin en la maison de — Françoise Casimir Debeaupuis Son beau père sise grande rue de Clermont à Beauvais de lui déclarant et de — Louise Eugénie Son épouse âgée de vingt deux ans et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Charlotte Eugénie Lesdites déclaration et présentation faites en présence dudit François Casimir Debeaupuis Marchand de Nouveautés âgé de trente huit ans et Jean Baptiste Debeaupuis âgé de cinquante sept ans Marchand de bois tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec Nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Bogé Collier Debeaupuis Jh. Pollemus

L'An mil huit Cent Soixante le Mercredi quatre Avril neuf heures du matin par devant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Sont Comparus Casimir Eloy âgé de soixante deux ans Cultivateur et Jean Baptiste Ethis dit Dufor âgé de trente et un ans tous deux domiciliés en cette Commune le premier Aïeul maternel, et le Second Oncle du défunt ci après Nommé auxquels nous ont déclaré que Arthur Albert Dufor les quels nous ont déclaré âgé de dix mois fils de défunt Louis Dufor et de Marie Eloy survivre, ses père et mère est décédé ce jourd'hui à deux Heures du matin en la maison du premier Comparant Rue de l'Eglise, ainsi que nous nous en sommes assuré

et a Ecolet Dufer Signé avec Nous le présent acte après qu'il leur a été fait lecture et interpellation de signer a déclaré ne savoir écrire pour Signer de ce interpellé.

Dufer J.C. Pollemont

L'An mil huit Cent Soixante le Vendredi Six Avril Sept heures du matin pardevant nous Jean Charles Pollemont Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Sont Comparus Joseph Constantin Bruneau âgé de trente deux ans journalier demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à Six heures du soir en sa maison sise Rue Jamet lequel déclarant et a déclaré vouloir donner le prénom de Célestine Désirée Sallet son épouse âgé de trente deux ans et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Célestine lesquelles déclaration et présentation faites en présence de Marillaval âgé de cinquante huit ans Instituteur et Jean Louis Monton âgé de cinquante sept ans Cultivateur tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins Signé avec Nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Marillaval Bruneau Monton J.C. Pollemont

L'An mil huit Cent Soixante le Lundi trente Avril Sept heures du matin pardevant nous Jean charles Pollemont Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont Comparus Antoine François Hermand âgé de trente ans et Elinacinthe Hermand âgé de vingt cinq ans tous deux Hommes de journée demeurant en cette Commune et fils du défunt ci après nommé lesquels nous ont déclaré que Joseph Hermand âgé de cinquante quatre ans et onze mois Batelier demeurant en cette Commune y étant atteint d'une maladie dont il est décédé ce jourd'hui huit heures du matin en sa maison sise grande rue de cette ville à Beauvais ainsi que nous nous en sommes assuré et les Comparants ont signé avec Nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Hermand Hyacinthe Hermand J.C. Pollemont

Décès de Joseph Aimable Hermand âgé de cinquante quatre ans et onze mois jours de Aimable Eléonore Desaint.

N°. 15.

L'An mil huit Cent Soixante le Vendredi Cinq mai neuf heures du matin pardevant nous Jean charles Pollemont Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Est Comparu Silvin Derimeux âgé de soixante ans Cultivateur demeurant en cette Commune lequel nous a déclaré que Cejourd'hui à onze heures du soir est né un enfant du sexe féminin en la maison de François Alexandre Sallet Cultivateur demeurant en cette Commune, Rue Grande rue de Clermont à Beauvais qu'elle nous a présenté et auquel elle a déclaré vouloir donner le prénom de Léontine, lequel enfant est né de Appoline Sallet âgée de vingt quatre ans sans profession demeurant à la Neuville en Hez, Fille dudit François Alexandre Sallet et de défunte Marie Madeleine Catherine Delahaye laquelle déclaration et présentation faites en présence de Théophile Hardin âgé de soixante ans Cultivateur et Jean Baptiste Lepoin âgé de cinquante et un ans Cultivateur tous deux domiciliés en cette Commune et ont les déclarants et témoins Signé avec Nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Naissance de Léontine Sallet.

Derimeux Martin Lepoin J.C. Pollemont

N°. 16.

L'An mil huit Cent Soixante le Dimanche treize mai à midi pardevant nous Jean charles Pollemont Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise; Est Comparu Jules Hector Prettais âgé de vingt cinq ans Teinturier de laine demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à huit heures du matin en sa maison Rue Neuve, de lui déclarant et de Célina Marminia âgée de dix sept ans Son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les Prénoms de Carmeline Julienne, lesquelles déclaration et présentation faites en présence Jules Marminia âgé de trente Neuf ans Cousin de lui et Louis Marminia âgé de vingt Neuf ans Aussi Cousin de lui tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins Signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Naissance de Carmeline Julienne Prettais.

J. Marminia Prettais J.C. Pollemont

L. Marminia

N.° 17.

Naissance de Louise Sallot

L'An mil huit cent soixante, le Dimanche vingt Cinq Mai dix heures du matin, pardevant nous Jean Charles Clément Hennard Maire officier de l'état civil de la commune de Nanteuil en Flez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise; Est comparu Joseph Désiré Sallot âgé de trente quatre ans Cultivateur demeurant en cette commune lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin né ce jourd'hui à quatre heures du matin en notre commune de Grandvillers Beauvais de lui déclarant et de Emélienne Basset Son épouse âgé de vingt huit ans et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Louise, les dites déclaration et présentation faites en présence de François Alexandre Sallot âgé de Cinquante Neuf ans Cultivateur et de Joseph Sallot âgé de trente ans aussi Cultivateur tous deux demeurant en cette dite commune et tous les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

a Sallot J. Sallot H. Pollemmer

J. Sallot

N.° 18.

Mariag. entre Isidore Xavier Diendonné Cramier et Adèle Aurore Eloy Garçon et fille Majeurs.

L'An mil huit cent Soixante, le Jeudi Sept Juin dix heures du matin, pardevant nous Jean Charles Clément Hennard officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise; Sont Comparus publiquement en la Salle de la Mairie le Sieur Isidore Xavier Diendonné Cramier Garçon âgé de trente huit ans Passés Garçon Boulanger demeurans ci devant à Crouy et Maintenant en cette Commune en cette Section de Rebecourt Canton de Noailles le vingt un Septembre mil huit cent vingt sept suivant qu'il résulte de son acte de Naissance délivré par Monsieur le Greffier du Tribunal de première instance de Beauvais le cinq Juin présent mois et légalisé par Monsieur le Juge dudit Tribunal le même jour Fils majeur de Parfait Désiré Cramier propriétaire demeurant à Villeneuve et Commune de Hermes âgé de soixante deux ans présent et consentant et de défunte Marie Victoire Adélaïde Gallois décédée dans cette Commune de Hermes le dix Neuf Janvier mil huit cent quarante et un ainsi qu'il résulte de l'acte de décès dudit Commune il est fait mention dans l'acte de Naissance ci après énoncé

Et Demoiselle Adèle Aurore Eloy âgée de vingt deux ans passés Couturière demeurant en cette Commune présente dite Septembre mil huit cent vingt sept Fille majeure de Jean Michel Lepatellier Eloy cultivateur et Elisabeth dite Commune le vingt et un Janvier mil huit cent soixante six de Marie Josephine Dubois De Feure âgée de soixante ans présente et consentante d'autre part. . . Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites tant en cette Commune qu'en la ville de Crouy les Dimanches vingt Sept mai dernier et trois Juin présent mois à Midi de quoi il est constaté par le Certificat délivré par Monsieur le Maire de la ville de Crouy le dit Sept Juin présent mois et légalisé le même jour par Monsieur le Président du Tribunal Civil de Clermont (Oise). . . . Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée jusques à ce jourd'hui et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre du Code Civil intitulé du mariage avons demandé à ladite future épouse et à la future épouse si elle veut se prendre pour mari et pour homme chacun de une ayant répondu de l'affirmative et affirmativement et Etant au nom de la loi que Isidore Xavier Diendonné Cramier et Adèle Aurore Eloy sont unis par le Mariage de tous deux avons dressé acte en présence de ses Sieurs Narcisse Maillard âgé de Cinquante Neuf ans Cultivateur Commun à la dite Commune Jean Baptiste Alexandre Lefèvre âgé de Cinquante cinq ans Journalier aussi de la dite Commune Jean Louis Bourgeois âgé de Cinquante deux ans Rentier Beau père de l'épouse tous trois domiciliés en cette Commune et Auguste Eulogence Eloy âgé de Vingt cinq ans Tailleur Commun de cette Commune frère de l'épouse à l'instant et Conséquemment à la loi sur l'interpellation Spéciale de nous Maire des dits futurs époux ont déclaré qu'il n'y avait pas fait de Contrat de Mariage par devant Notaire après nous en avoir fait la lecture par les époux et nous avons prononcé au nom de la loi qu'ils sont unis par le Mariage en présence et avec autorisation de leur père et témoins après quoi nous a été fait de notre lecture du présent acte dont acte qui a été signé de nous les parties Contractantes quant à la mère de la future a déclaré ne savoir écrire ni signer de ce interpellée après lecture faite.

N. Le Cramier A. Eloy Maillard Louis

J. Eloy J. Bourgeois H. Pollemmer

N.° 19

Naissance de Louise Elisabeth Charlier.

L'An mil huit Cent Soixante le Jeudi vingt deux Juin à neuf heures du matin par devant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu Louis Désiré Charlier âgé de trente sept ans, Marbrier demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du Sexe masculin né ce jourd'hui à deux heures du matin de lui déclarant et de Louise Elisabeth Berrimaux sans profession âgée de vingt ans et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louise Elisabeth les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Louis Hautier âgé de Cinquante huit ans Mailleur habitant et Auguste Alfred Hubert âgé de trente neuf ans Cuisinier tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins Signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur a été fait lecture. Signé à la minute pour Signer.

Hubart Hautier

J.C. Pollemann

N.° 20.

Naissance de Alexandre Hermand.

L'An mil huit Cent Soixante le Vendredi vingt deux Juin huit heures du matin par devant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu Joseph Alexandre Hermand âgé de quarante ans Bucheron demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du Sexe masculin né ce jourd'hui à dix heures du Soir en sa maison Rue Saint Louis, de lui déclarant et Alexandrine Gabrielle Choisnard son épouse âgée de quarante et un ans, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Alexandre les dites déclaration et présentation faites en présence Jean Baptiste Lapin âgé de Cinquante trois ans Cabaretier et Narcisse Maillard âgé de Cinquante deux ans Journalier tous deux domiciliés en cette dite Commune et ont les père et témoins Signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur a été fait lecture. Signé à la minute

Maillard Lapin Hermand

J.C. Pollemann

N.° 21

Naissance de Jean Bertin.

L'An mil huit Cent Soixante le Dimanche Vingt Trois Juin huit heures du matin par devant nous, Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise

Est Comparu Etienne Jérémie Bertin âgé de vingt huit ans Garçon Boucher et demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du Sexe masculin né ce jourd'hui à une heure du matin en sa Maison Rue Grande de Clermont à Beauvais de lui déclarant et de Clémentine Gabrielle Lebitte âgée de vingt huit ans Couturière et de lui déclarante mariés ensemble à Mairie de Beauvais le dix huit Août mil huit Cent Soixante, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Jean, les dites déclaration et présentation faites en présence de Joseph Adolphe Jacquet âgé de trente sept ans Journalier et Alphonse Bon âgé de trente ans Charretier tous deux domiciliés en cette Commune lesquels ont signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur a été fait lecture du dit acte de Naissance par nous Officier de l'état civil soussigné.

Bon Jacquet

J.C. Pollemann

N.° 22.

Mariage de Eugène Wallet et Hermance Hermand, Majeurs et fille mineurs.

L'An mil huit Cent Soixante le Mardi dix Juillet Neuf heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, Sont comparus publiquement en la Salle de Notre Mairie le Sieur Eugène Wallet Garçon âgé de vingt et un ans Bucheron Demeurant en cette Commune fils majeur et mineur de Auguste Victor Wallet Bucheron âgé de quarante Cinq ans et de Rosalie Ducorron Son épouse âgée de Cinquante et un ans ses père et mère ici présents et consentants d'une part.

Et Demoiselle Hermance Hermand âgée de dix huit ans passés Ouvrière en Broches demeurant en cette Commune de ses père et mère et étant née le vingt huit Octobre mil huit Cent quarante et un fille mineure ici présente et procédant du Consentement de Jean Baptiste Hermand Cultivateur âgé de Cinquante trois ans et de Olympe Hermeville son épouse âgée de quarante cinq ans ses père et mère d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites devant la porte de Notre Mairie les Dimanches dix Sept et vingt quatre Juin à Heure de midi.

Aucun de ces oppositions dit Mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition, et après avoir donné lecture des

les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre VI du titre du Code civil intitulé du mariage a reçu la demande faite par l'époux et à la future épouse, Elles veulent se prendre pour mari et pour femme chacun dans ses droits et déclarations respectives en vertu de la loi qui Eugène Wallet et Hermance Hermand sont unis par le mariage de tout ce a quoi ils ont déclaré consentir. Les témoins Jean Baptiste Alphonse Hermand âgé de vingt sept ans Bucheron ami de l'époux, Victor Lagache âgé de vingt trois ans Bucheron ami de l'épouse, Alfred Hermand âgé de vingt et un ans Tailleur frère de l'épouse et Jules Harmignie âgé de quarante neuf ans Scieur de long parrain de l'époux tous quatre domiciliés en cette Commune, ont signé avec nous après lecture faite à la loi Pour l'interprétation, Présente de nous Maire les dites époux ont déclaré qu'ils n'avaient pas fait de Contrat de Mariage, sur quoi nous avons après avoir entendu la lecture faite par les personnes présentes des énoncés autorisant le Mariage et les dites témoins, après qu'il leur a été aussi donné lecture du présent Acte, l'ont signé avec nous et les parties contractantes ainsi au père de la publication et la mairie de future ont déclaré ne savoir écrire ni signer. J.

Eugène Wallet — A Wallet
Moreuvillé
Hermance Hermand — J. Harmignie
A Hermand — Alphonse Hermand
V Lagache — J.B. Pollemus

N° 23.

Naissance de Virginie Berger.

Le 20 juillet 1915 a été célébré le mariage de Daniel Le Port le mariage de Daniel Le Port le mariage de Daniel Le Port le 22 février 1863 entre Mlle Berger Virginie née le 22 juillet 1840 et le 22 juillet — Mlle Virginie Berger est décédée le [illegible]

L'an mil huit Cent Soixante, Le Dimanche vingt deux Juillet huit heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu Auguste Eugène Berger âgé de quarante deux ans Bucheron demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin Né le jour d'hier à cinq heures du matin en sa maison sise Grande rue de Clermont à Beauvais de lui déclarant et de Geneviève Batilde Devergy sa femme âgée de trente huit ans et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Virginie, les dites déclaration



N° 24.

Naissance de Ormantine Hermand.

et présentation faites en présence de Auguste Hubert Hubert âgé de quarante ans Journalier et Jean Louis Hourtevinge de Cinquante huit ans tailleur d'habits tous deux domiciliés en cette Commune qui ont signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture, après quoi ils ont déclaré ne savoir écrire ni signer. J.

Hubert — J.C. Pollemus

L'an mil huit Cent Soixante le Mardi trente et un Juillet dix heures après midi par devant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu Alfred Hermand âgé de vingt et un ans Tailleur demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin né ce jour d'hier à dix heures du soir en sa maison sise rue Saint Louis de lui déclarant et de Aimable Mathieu son épouse âgée de vingt huit ans, auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Ormantine, les dites déclaration et présentation faites en présence de Francois Joseph Bois aussi âgé de vingt Neuf ans Bucheron et Victor Lagache âgé de vingt et un ans journalier Marchand Epicier tous deux domiciliés en cette Commune, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Hermand — V Bois aussi — J.C. Pollemus

N° 25.

Naissance de Rose Marie Antoinette Lagroix.

L'an mil huit Cent Soixante, le Jeudi Six Août Neuf heures du matin, par devant nous, Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu Hyacinthe Charles Vincent Lagroix âgé de vingt huit ans Instituteur privé demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin Né ce jour d'hier à huit heures et demie du soir en sa maison sise Grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant et de Marie Antoinette Clotilde Boyer âgée de vingt cinq ans son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Rose Marie Antoinette, les dites déclaration et présentation faites en présence de Alexis Augustin Augustin Mongot âgé de quarante trois ans Journalier et de

Frédéric Alexandre Le Cogneux âgé de quarante ans Rentier
tous deux domiciliés en cette Commune et nous les père et
témoins Signé avec nous le présent acte de Naissance après
qu'il leur en a été fait lecture. J.

Le Cogneux père — Augot G — J.P. Pottemann

N.° 26.

Naissance de Charles Gabriel Alexandre Le Cogneux.

L'An mil huit Cent Soixante Le Vendredi vingt trois à cinq heures du Soir par devant nous Jean Charles Pottemann Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Est Comparu Gabriel Auguste Léonard Le Cogneux âgé de trente deux Ans Sans profession demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin né ce jourd'hui à huit heures du matin en sa maison rue Grande de cette Commune et de Félicie Amable Esphrasie De Laire âgée de vingt huit ans son épouse auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Charles Gabriel Alexandre les dites déclaration et présentation faites en présence de Charlemagne Remy âgé de Soixante Six ans Rentier et de Louis Sébastien Le Beauvais âgé de trente Neuf ans propriétaire tous deux demeurant en cette Commune et ont les père et témoins Signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Le Cogneux père — Remy — Le Beauvais — J.P. Pottemann

N.° 27

Naissance de Claire Clotilde Lievois.

L'An mil huit Cent Soixante, le Vendredi trente et un Décembre cinq heures du Soir par devant nous Jean charles Pottemann Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu Désiré Hyppolite Lievois âgé de vingt quatre ans Garçon Rentanger demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin né ce jourd'hui à une heure après midi dans sa maison rue de la Place Le lui déclarant et de Alexandrine Lombard son épouse âgée de vingt deux ans et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Claire Clotilde les dites déclaration et présentation faites en présence de Pierre Abbé

Abbé âgé de quarante et un ans Marchand de bois
Baptiste Coppin âgé de cinquante deux ans Gabarier tous deux
Domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous
le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture. J.

Lievois — Labbe — Coppin — J.P. Pottemann

N.° 28.

Naissance de Blanche Labbé.

Reims le Levrel Henri Victor
Maire de Sainte Adresse (S.-Inf.re) le 8 Avr 1927 avec Louis Désiré Marguerite Le Maire J. Guesney

L'An mil huit Cent Soixante, le trois Septembre huit heures du matin par devant nous, Jean charles Pottemann Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu Eugène Hyppolite Labbé âgé de trente ans Vannier demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin né ce jourd'hui à deux heures et demie après midi dans sa maison rue de l'Eglise, de lui déclarant et de Eugénie Devercy son épouse âgée de vingt six ans et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Blanche les dites déclaration et présentation faites en présence de Jeanni Delahaye propriétaire âgé de Soixante deux ans et Louis Honoré Hébert âgé de Cinquante ans Maçon tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins Signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture. J.

Delahaye — Hébert — Labbé — J.P. Pottemann

N.° 29.

Décès de Feligonde Casimir Cabay âgé de soixante dix sept ans et onze Mois époux de Henriette Caroline Fontaine.

L'An mil huit Cent Soixante, le Mardi quatre Septembre huit heures du matin par devant nous Jean Charles Pottemann Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, Sont Comparus Blanche Sophie Charles Vincent Lacroix âgé de vingt huit ans petit fils du défunt ci après nommé et Alexis Alexandre Augustin Engel âgé de quarante six ans Géomètre, Gendre dudit sus dénommés en cette Commune, les quels nous ont déclaré que Feligonde Casimir Cabay âgé de Soixante dix sept ans et onze mois rentier demeurant en cette Commune rue de la rue Saint Pierre, est décédé ce jourd'hui à une heure du Soir en sa maison rue Grande de Clermont à Beauvais, dont que nous nous

ans Témoins a signé avec tous les Comparants. Signé avec nous le présent acte de décès, après qu'il leur en a été fait lecture.

Favraise Augot J.P. Pollemont

N°. 30.

Naissance de Zoé Soutain.

L'An mil huit Cent Soixante, le mercredi douze Septembre huit heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemont Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est comparu François Frédéric Soutain âgé de trente neuf ans Cantonnier demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin né ce jourd'hui à Onze heures du Soir en sa maison Sise grande rue de Beauvais à Clermont, de lui déclarant et de Marie Joséphine Bourgeois son épouse âgée de trente Neuf ans auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Zoé, lesdites déclaration et présentation faites en présence de François Bonpaint Hébert âgé de cinquante quatre ans Maréchal Ferrant et Eugène Gabriel Sorel âgé de cinquante et un ans Peintre tous deux demeurant en cette Commune, et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Soutain Sorel Hébert J.P. Pollemont

N° 31

Décès de Elie Duval âgé de quatre ans.

L'An mil huit Cent Soixante, le Mercredi douze Septembre Sept heures du Soir, par devant nous Jean Charles Collemont Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus Casimir Marie Duval âgé de trente deux ans, Galocher père de la défunte ci après nommée et Auguste Pascal Duval âgé de soixante huit ans Cultivateur tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Elie Duval âgé de quatre ans fils du premier Comparant et de Elisa Angot ses père et mère est décédé ce jourd'hui à quatre heures après midi en la demeure de ses parents Rue de l'Eglise, ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Duval Casimir Duval J.P. Pollemont

N° 32.

Décès de Marie Duval âgée de quatre mois et onze jours.

L'An mil huit Cent Soixante, le Mercredi vingt Septembre à midi par devant nous Jean Charles Collemont Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus Casimir Marie Duval âgé de trente deux ans Galocher père de la défunte ci après nommée et Auguste Pascal Duval âgé de soixante deux ans Cultivateur tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Marie Duval âgée de huit mois et onze jours fille du premier Comparant et de Elisa Angot ses père et mère est décédé ce jourd'hui à six heures du matin en la demeure de ses parents Rue de l'Eglise, ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Duval Casimir Duval J.P. Pollemont

N°. 33.

Naissance de Edmond Florentin Catteuse.

L'An mil huit Cent Soixante, le Jeudi vingt sept Septembre quatre heures après midi par devant nous Jean Charles Collemont Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissements de Clermont Département de l'Oise, Est comparu Florentin Catteuse âgé de vingt Sept ans Tailleur d'habits demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du Sexe masculin né ce jourd'hui à Midi en sa maison Sise rue de l'Eglise de lui déclarant et de Sophie Désirée Lambert âgée de dix Neuf ans son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Edmond Florentin. Lesdites déclaration et prénomination faites en présence de Théophile Martin âgé de Soixante ans Rentier et de Pierre Médard Labbé âgé de Soixante ans Marchand de bois tous deux domiciliés et demeurant en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Catteuse Martin Labbé J.P. Pollemont

N°. 34.

L'An mil huit Cent Soixante, le Lundi premier Octobre cinq heures du Soir par devant nous, Jean Charles Collemont Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département

Naissance de Annette Albertine Chazet.

de l'Oise. Est comparu Auguste Chazet âgé de trente et un ans Mégissier demeurant à la chapelle Saint Denis, rue de la goutte d'or N° 45, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à midi en la maison de Geneviève Pélagie victoire Eloy veuve de Pierre Honoré Marminia sa belle mère sise rue de Luzarches, de lui déclarant et de victoire Fany Marminia âgée de vingt huit ans son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Annette Albertine. Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Jules Marminia âgé de trente neuf ans sieur de long demeurant en cette commune et Marcellin Edouard Marminia âgé de trente huit ans employé demeurant à Méru (oise) tous deux oncles de l'enfant dénommé et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Chazet M. Marminia
J. Marminia
J.C. Pollemont

N° 35

Naissance de Arthémise Eugénie Chazet.

L'an mil huit cent soixante le lundi premier octobre cinq heures du soir, pardevant nous Jean Charles Collemont Maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en hez canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise. Est comparu Auguste Chazet âgé de trente et un ans Mégissier demeurant à la chapelle Saint Denis rue de la goutte d'or N° 45, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à midi un quart en la maison de Geneviève Pélagie victoire Eloy veuve de Pierre Honoré Marminia sa belle mère sise rue de Luzarches, de lui déclarant et de victoire Fany Marminia âgée de vingt huit ans son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Arthémise Eugénie. Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Jules Marminia âgé de trente neuf ans sieur de long demeurant en cette commune et Marcellin Edouard Marminia âgé de trente huit ans employé demeurant à Méru (oise) tous deux oncles de l'enfant dénommé et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Chazet M. Marminia
J. Marminia
J.C. Pollemont

L'an mil huit cent soixante, le mercredi trois

N° 36.

Naissance de Charles Alexandre Ernest Poulain.

Octobre cinq heures après midi, pardevant nous Jean Charles Collemont Maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, Est comparue Silvie Devimeux âgée de soixante ans sage femme demeurant en cette commune, laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui à une heure après midi est né un enfant du sexe masculin en la maison de Prudence Elisa Poulain veuve de Jean François Désiré Duval demeurant en cette dite commune sise grande rue de Clermont à Beauvais, qu'elle nous a présenté et auquel elle a déclaré vouloir donner les prénoms de Charles Alexandre Ernest. Lequel enfant est né de la dite Prudence Elisa Poulain âgée de trente et un ans; ladite déclaration et présentation faites en présence de Jean Louis Montier âgé de cinquante huit ans tailleur d'habits et Jean Baptiste Coppin âgé de cinquante deux ans Galochier tous deux domiciliés en cette dite commune, qui ont signé avec nous le présent acte de Naissance et la dite Devimeux après qu'il leur en a été fait lecture.

Voir act. de mariage n° 38 de 1862

S. Devimeux Montier (Coppin) J.C. Pollemont

N° 37.

Décès de Edmond Florentin Catteusse âgé dix jours.

L'an mil huit cent soixante, le dimanche sept octobre sept heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemont Maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en hez, canton et arrondissement de Clermont département de l'Oise, sont comparus Florentin Catteusse âgé de vingt sept ans tailleur d'habits père du défunt ci après nommé et Théophile Martin âgé de soixante ans rentier voisin tous deux domiciliés en cette commune lesquels nous ont déclaré que Edmond Florentin Catteusse âgé de dix jours fils du premier comparant et de Sophie Désirée Loubet ses père et mère est décédé ce jourd'hui à à une heure du matin en la demeure de ses parents sise rue de l'Eglise ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Martin Catteusse J.C. Pollemont

L'an mil huit cent soixante le vendredi vingt six octobre huit heures du matin, pardevant nous Jean Charles

N°. 38.

Décès de Célina Hermand âgée de vingt quatre ans et demie épouse de François Joseph Croisneuf.

Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de Nouvillle en hig Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Sont Comparus François Joseph Croisneuf âgé de vingt neuf ans Bucheron, et Wilfrod Hermand âgé de vingt deux ans Cultivateur tous deux domiciliés en cette Commune Lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin né ce jourd'hui à trois heures après midi en sa maison rue de l'Eglise De lui déclarant et de Marie Marguerite Adèle Valerie Coron son épouse âgée de trente deux ans et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Adèle Ladites déclarations et présentation faites en présence de Jean Baptiste Chéé Cultivateur âgé de trente deux ans Evrantaitte et Auguste Victor Wallet âgé de quarante Sept ans tous deux domiciliés en cette dite Commune et ont les père et témoins Signé avec Nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture f.

Croisneuf Hermand.

J.C. Collemant

N°. 39

Naissance de Louis Narcisse Eloy.

L'An mil huit Cent Soixante le Dimanche vingt huit Octobre huit heures du matin, par devant nous Jean charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hig Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Est Comparu Narcisse Eloy âgé de vingt quatre ans Peintre en bois demeurant en cette Commune Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin né ce jourd'hui à Neuf heures et demie du soir en sa maison rue grande rue de Clermont à Beauvais de lui déclarant et de Marie Célestine Adèle Petit son épouse âgée de dix Neuf ans, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis Narcisse Les dites déclarations et présentation faites en présence de François Eugène Delaizer âgé de quarante trois ans Peintre et Joseph Alexandre Hermand âgé de trente Neuf ans Bucherons tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins Signé avec Nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture f.

Eloy Hermand Delaizer J.C. Collemant

N°. 40.

Naissance de Marie Carpentier.

L'An mil huit Cent Soixante le Dimanche vingt huit Octobre huit heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hig Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu Charles Casimir Carpentier âgé de trente cinq ans Charretier demeurant en cette Commune Lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin né ce jourd'hui à trois heures après midi en sa maison rue de l'Eglise De lui déclarant et de Marie Marguerite Adèle Valerie Coron son épouse âgée de trente deux ans et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Marie Ladites déclarations et présentation faites en présence de Jean Baptiste Chéé Cultivateur âgé de trente deux ans Evrantaitte et Auguste Victor Wallet âgé de quarante Sept ans tous deux domiciliés en cette dite Commune et ont les père et témoins Signé avec Nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture f.

Chéé

Wallet Carpentier J.C. Collemant

N°. 41

Naissance de Marcellin Cornette

L'An mil huit Cent Soixante le Jeudi vingt Neuf Novembre huit heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hig Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Isidore Auguste Cornette âgé de trente Sept ans Marchand demeurant en cette Commune Lequel nous a présenté un enfant du Sexe Masculin né ce jourd'hui à trois heures et demie du matin en sa maison rue Grande rue de Clermont à Beauvais de lui déclarant et de Adèle Léonie Boucher âgée de trente cinq ans son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Marcellin Ladites déclarations et présentation faites en présence de Joseph Théophile Jacquet âgé de trente Neuf ans Perruquier et Alphonse Clément âgé de trente et un ans Marechal tous deux domiciliés en cette dite Commune et ont les père et témoins Signé avec Nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture f.

Isidore Jacquet Cornette J.C. Collemant

L'An mil huit cent soixante, le Vingt deux Septembre onze heures du matin, par devant nous Jean Charles Cottenant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Bray Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus publiquement en la Salle de Notre Mairie le Sieur Louis Auguste Henri Pauquet Garçon âgé de vingt et un ans passés Propriétaire demeurant à Bresles, fils de sa mère y étant ici le quinze ~~Septembre~~ mil huit cent trente Neuf, ainsi qu'il est constaté par son acte de Naissance dressé par Monsieur le Maire de Bresles le vingt Neuf Novembre dernier et légalisé par Monsieur le Juge du Tribunal civil de première Instance de Beauvais le premier de ce mois, fils mineur quant au Mariage de lui présent d'une part

Et Le sieur Jean Louis Pauquet cultivateur, demeurant et décédé en la Commune dudit Bresles le Sept Mars mil huit cent cinquante quatre ainsi qu'il résulte de son acte de décès dressé par Monsieur le Maire, et légalisé les mêmes jour et an qu'il est ci après énoncé en l'acte de Naissance dudit Sieur Pauquet son fils, et Dame Elisabeth Pillon sa veuve âgée de Cinquante et un ans, sa veuve et ses père et mère ~~présents et~~ consentants d'une part

Et Demoiselle Angélina Collier âgée de vingt ans sans profession demeurant en cette Commune chez sa mère, y étant née le trente et un août mil huit cent quarante, fille mineure de feu Louis Eugène Collier en son vivant Menuisier de Remonmeries décédé en cette Commune le Sept février mil huit cent quarante trois, et de Augustine Sorel âgée de quarante Neuf ans sa veuve Marchande de Remonmeries demeurant et décédée en cette Commune le Sept Mars mil huit cent cinquante quatre ainsi qu'il résulte de son acte de décès dressé par Monsieur le Maire de Bresles, et légalisé les mêmes jour et an qu'il est ci après énoncé en l'acte de Naissance de ladite Demoiselle Angélina Collier, ses père et mère présents et consentants d'une autre part

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites tant en cette Commune qu'en celle de Bresles les deux dimanches dix huit et vingt cinq Novembre dernier ainsi qu'il est constaté par le Certificat des publications dressé par Monsieur le Maire de Bresles le vingt Neuf Novembre dernier et légalisé le premier de ce mois par Monsieur le Juge du Tribunal de première Instance de Beauvais, toutes à l'heure de midi . . . Aucune opposition au dit Mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition, et après avoir donné lecture

11 Décembre 1860

Timbre Impérial 55 cts

Consentement à mariage

Par devant Me Marie Clément Pouget, Notaire à la résidence de Bresles, Arrondissement de Beauvais soussigné, a comparu ce qui nommera ci après Junagrée

La comparante

Madame Marguerite Elisabeth Pillon, Propriétaire demeurant à Bresles, Veuve de Me Jean Louis Pauquet, décédé Cultivateur audit lieu le Sept mars mil huit cent cinquante quatre.

Laquelle a par ces présentes déclaré Consentir au mariage que Me Louis Auguste Henri Pauquet, son fils, Propriétaire demeurant à Bresles, ainsi Garçon majeur d'âge, jouissant de ses droits, ne sachant lire ni écrire, fait et dit ainsi, — Apporte de contracter avec Mlle Angélina Collier, sans profession, domiciliée à la Neuville en Bray, Canton de Clermont, Arrondissement de Clermont, ladite, chez Madame sa mère ci après nommée — fille mineure, née à la susdite ville en Bray, le premier Septembre mil huit cent quarante, fille de Mr Louis Eugène Collier décédé, et de Dame Augustine Sorel, ménagère demeurant lors de son décès à la susdite Commune de la Neuville en Bray

Demandant tous pouvoirs au porteur de celles le présent Consentement devant tous officiers de l'état civil, Juges, Notaires et autres.

Dont acte:

Fait et passé à Bresles en la demeure de la Comparante.

L'an mil huit cent soixante, le onze Décembre.

En présence de Mlle Victor Martin tailleur et de Monsieur Clément Bernard propriétaire demeurant tous les deux à Bresles, témoins requis.

La comparante Madame Veuve Pauquet a déclaré ne savoir signer de ce interpellée. Monsieur Pouget a signé avec les témoins et le Notaire.

Mre pillon Martin

Bernard Mre

Clément

Mre Pouget

Timbre Impérial 55 cts

Acquitté trente centimes

Mariage entre Louis Auguste Henri Pauquet et Angélina Collier Garçon et fille Mineurs.

N° 42

Enregistré à Clermont le 20 Décembre 1860 folio 34 r° c 7 Reçu trente centimes Décime compris.

Pièce
reçu appris
H Pauquet
Angélina Collier
Pauquet
Sorel
Montagnat
Collier
Pauquet
pillon
Mineurs
Pauquet
pillon
Mineurs
Angélina Collier
Pauquet
Sorel
Montagnat
Collier
Pauquet
pillon
Mineurs

N° 30.

Par nous Juge au Tribunal de 1re Instance de Beauvais pour Légalisation de la signature de Mr Rouget Notaire à Bresles.

Beauvais ce 13 Decembre 1860.

Chedeveau

Mauvaisin



Paraphé par nous Maire de la Neuville en hez et la partie Contractante

Le 17 Décembre 1860.

H. Pauquet.

J.C. Collemant

144

de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre du titre du code civil intitulé du Mariage avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement déclarons au nom de la loi que Louis Auguste Henri Pauquet et Angélina Collier sont unis par le Mariage de tout ce avons dressé acte en présence de Messieurs Pierre Amable Pillon âgé de soixante quatre ans cultivateur, François Gervais Nicolas Pauquet âgé de soixante ans aussi cultivateur tous deux domiciliés à Bresles, le premier oncle maternel et le second oncle paternel de l'époux Louis Collier âgé de quatre vingts ans rentrés demeurant en cette commune ayeul paternel de l'épouse et Jean François Amable Montaynat âgé de cinquante deux ans vétérinaire demeurant audit Bresles oncle paternel de l'épouse par alliance, à l'instant il nous a été délivré un certificat constatant que le contrat de Mariage de Monsieur Louis Auguste Henri Pauquet et Mademoiselle Angélina Collier a été passé devant maître Gemel Notaire à la résidence de la Neuville en hez, le seize décembre présent mois, lesquels après qu'il leur a été fait lecture du présent acte l'ont signé avec nous et les parties contractantes.

Pauquet H. Pauquet A. Sorel

Debeaupuy Angélina Collier Collier

Pillon Montaynat E. Mérière

J.C. Collemant

Le présent Registre a été clos et arrêté par nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez, Soussigné le trente et un Décembre mil huit cent soixante.

J.C. Collemant

Table des actes contenus au Registre.

Noms et prénoms ..... Date des actes

Naissances.

21	Bodin Jean	25 Juin
33	Catteausse Edmond florentin	27 Septembre
40	Carpentier Marie	2 Novembre
19	Charlier Louise Elisabeth	21 Juin
34	Chazot Annette albertine	1er Octobre
35	Chazot Asthénise Eugénie	1er Octobre
41	Cornette Marcellin	29 Novembre
23	+ Duverger Virginie	22 Juillet
2	+ Duval Marie	14 Janvier
39	Eloy Louis Narcisse	28 Octobre
20	Hermand alexandre	22 Juin
24	Hermand Armantine	31 Juillet
28	Labbé Blanche	3 Septembre
25	Lacroix Rose Marie antoinette	6 Août
27	Lievois Claire clotilde	31 Août
8	Magot arthur Aristide	28 février
36	Poulain Charles alexandre Ernest	3 Octobre

16	Prothais Carmeline Prudentine	13 juin
11	Rogez Charlotte Eugénie	30 Mars
15	Sallot Léontine	5 mai
17	Sallot Louise	27 mai
26	Sénéchal Charles Gabriel Alexandre	23 Août
30	Soulain Zoé	12 Septembre
13	Croisaufs Célestine	6 avril

Vingt-quatre Naissances.

Mariages.

1er	Carpentier Charles Casimir	9 Janvier
1er	Cocu Marie Marguerite Adèle Valérie	9 Janvier
42	Collier Angélina	17 Décembre
18	Cornier Isidore Xavier Dieudonné	7 Juin
18	Eloy Adèle Amore	7 Juin
3	Hermand Julie Armantine	19 Janvier
22	Hermand Hermance	10 Juillet
3	Obry Jules Casimir	19 Janvier
42	Paugnet Louis Auguste Lucien	17 Décembre
22	Wallet Eugénie	10 Juillet

Cinq Mariages.

Décès.

7	Borel Marie Sophie Josephe . . .	25 février
29	Cabay fulgence casimir	4 7bre
37	Catteeusse Edmond florentin . .	7 octob
5	Caustier Marie Jeanne	29 janv
9	Dufer Louis	5 mars
12	Dufer arthur albert . . .	4 avril
31	Duval Elie	12 7bre
32	Duval Marie	26 7bre
4	Eloy Michel Lepelletier . . .	22 janv
14	Hermand Joseph Amable . . .	30 avr
38	Hermand Célina	26 8bre
10	Leroy Marie Adélaïde Sophie . . .	16 mars
6	Revelin Louis Joseph	5 février

Treize Décès.

Certifié conforme par Nous Jean charles Collin Maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuve en hy Soussigné, le trente et un décembre mil huit cent soixante./.

J. C. Pottemant

Premier feuillet.

7

1861.

TIMBRE IMPERIAL CCIL 70

COMMUNE de La Neuville-en-Hez

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'Officier Public se conformera aux dispositions des articles du Code Napoléon, dont la teneur suit :

Art. 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, noms, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt-un ans au moins, parens ou autres; et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés, par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance.*

Sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. »

Perception de Clermont

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de La Neuville-en-Hez pendant l'année mil huit cent soixante-un.

Le présent Registre contenant Dix huit feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous Seillier, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code Napoléon.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent soixante.

Seillier

L'an mil huit cent soixante et un le samedi cinq janvier, neuf heures du matin par devant nous Jean Charles Tollemant, Maire officier de l'Etat Civil de la commune de la Neuville en Hez, Canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, sont comparus Casimir Martin

N° 1er

Décès de Gustave Martin âgé de quatorze mois et trois jours.

Décès reçu à la mairie de Montlignon

L. Boudeville

G. Pottemmer

âgé de vingt huit ans Cet dernier pièce du décès après nommé et Désiré Flamin Bandeville de trente deux ans Barrier en Bretagne Parisien tous Domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Gustave Martin âgé de quatorze mois trois jours fils du premier comparant et de Ernestine Pillon est décédé ce jourd'hui à deux heures du soir en la demeure de Desprès et nous Sire Maire de Luzarches ainsi que nous nous sommes assuré, et ont les comparant signé avec Nous le présent acte de décès après lecture en a été faite lecture &c.

L. Boudeville — G. Pottemmer

L. Maire — L. Boudeville — G. Pottemmer

L'an mil huit cent Soixante et un le Mercredi Dix Sept Janvier Onze heures du matin par devant Nous Jean Charles Pottemmer Maire officier de l'état civil de la Commune du Plessis-Bouchard Canton de Gonesse Arrondissement de Pontoise Département de Seine et Oise sont comparus publiquement en la Salle de notre Mairie Louis Victor Quézime Ferrand âgé de Vingt cinq ans propriétaire Garçon majeur demeurant à Bouffes chez ses père et mère y étant né Le Huit Février mil huit cent trente cinq ainsi qu'il est constaté par son acte de Naissance délivré par Monsieur le Maire de Bouffes le quatre février présent mois légalisé le même jour par Monsieur le Président du Tribunal civil de Pontoise fils majeur de Louis Ferrand âgé cinquante six ans charron et de Adélaïde Clémence Pillon âgée de cinquante deux ans sans profession demeurant ensemble à Bouffes ses père et mère présents et consentants d'une part

Et Demoiselle Marie Emélie Duval âgée de Vingt ans sans profession demeurant en cette Commune de Bouffes Agnès Duval sa tante née de Rougemaille veuve de la Commune d'Ognes le deux mars mil huit cent quarante quatre ainsi qu'il résulte de son acte de Naissance délivré par Monsieur l'Président de la Commune d'Ognes le quinze Janvier dernier et légalisé par Monsieur le Président du Tribunal civil de Pontoise le dix Février présent mois, fille mineure des défunts Gervais Joseph Duval cultivateur vivant Maire actuel Officier de l'état civil et Pauline Gallot sans profession décédés ainsi le premier le dix huit Juin mil huit cent cinquante et

N° 2.

Mariage entre Louis Victor Quézime Ferrand et Marie Emélie Duval

REPUBLIQUE FRANÇAISE 70 cent.

le treize Juillet mil huit cent quarante cinq ainsi qu'il est constaté par les actes de décès délivrés et légalisés comme il est dit en son acte de Naissance, Petite fille de Charles Noel Duval et de Marie Agnès Dignet tous ayants paternels tous deux décédés en cette Commune le premier le premier Septembre mil huit cent quarante trois et la Grand'mère le Dix Novembre mil huit cent quarante cinq, ainsi qu'il est constaté aux registres déposés aux archives de notre Mairie et des dits Jean Baptiste Gallot et de Marie Cécile Soulairon ses ayants maternels décédés en cette dite Commune le premier le onze Janvier mil huit cent trente deux et la Seconde le dix Septembre mil huit cent quinze ci présents et présidant du consentement de François Alexandre Duval âgé de Soixante ans propriétaire demeurant en cette Commune son tuteur datif ainsi qu'il est constaté en l'acte composant le Conseil de famille passé devant Monsieur le Juge de Paix du Canton de Clermont en date du dix huit Janvier dernier dûment par

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté projeté entre eux et dont les publications ont été faites tant en cette Commune qu'en celle de Bouffes les Dimanches vingt et vingt Sept Janvier dernier toutes à Midi heure de Midi ainsi qu'il est constaté par le certificat délivré par Monsieur le Maire de Bouffes légalisé le même jour par Monsieur le Président du Tribunal civil de Clermont en date du ... Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et de l'acte de notoriété du titre clérical contenant le Mariage entre Monsieur futur époux et la future épouse Nous avons demandé pour mari et pour femme chacun d'eux ayant déclaré vouloir se prendre respectivement et affirmativement de leur vouloir de mariage et Nous avons prononcé au nom de la Loi que Louis Victor Quézime Ferrand, et Marie Emélie Duval sont unis par le Mariage Marie Emélie Duval sont unis par le Mariage en présence de Messieurs de tout ce avons dressé acte en présence de Messieurs Gervais Ferrand âgé de quarante Neuf ans charpentier, Félix Ferrand âgé de trente Neuf ans charpentier beau frère de l'époux, Louis Clément Pillon âgé de soixante deux ans propriétaire, tous domiciliés à Bouffes excepté du futur époux, Auguste Pillon âgé de trente cinq ans Peintre demeurant à Pierrefonds Oise tous parents de l'époux et François Lorain de l'épouse et Auguste Lorain de l'époux

Duval âgé de trente Sept ans Maréchal ferrant demeurant
Lieu Commun Commune de cette présente à l'instant il nous a été
un Certificat Constatant que le Contrat de Mariage de
Dominique Victor Onésime Perrault et de Marie Emilie Du
a été passé devant maître Pomel notaire à la résidence
de la Manvillette le vingt Neuf Juin Dix Sept cent quatre
après qui il leur a été donné lecture du présent acte
Signé avec Nous et les parties Contractantes Garçon de
Mairie soussigné a déclaré ne savoir écrire pour ce requis.

M. Duval C. Perrault
S. Ferrand Duval
Ferrand
Ferrand J. Duval

J.C. Pollemunt

L'An mil huit cent Soixante et un, le Trente de Février, Deux heures après midi, par devant nous Jean Collemunt, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Manvillette, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Louis Pierre Ferrand âgé de quarante Neuf ans Etat commis et Constant Bonnefoy âgé de trente Neuf ans Cultivateur tous deux domiciliés en cette Commune et voisins de la Défunte ci après Nommée lesquels nous ont déclaré que Julie Boitelle âgée de Cinquante Six ans et Neuf mois, Sans profession demeurant en cette Commune y étant née fille de feus défunts Jean Baptiste Boitelle en son vivant Cultivateur et de Julie Vaillant ses père et mère est décédée ce jourd'hui à quatre heures du matin en sa maison Rue du Calvaire à Bornel, ainsi que nous nous en sommes assuré et sont les comparants Signé avec Nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture J.C.

J.C. Pollemunt

le Febvre

L'An mil huit cent Soixante et un le Dix neuf Février huit heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemunt Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Manvillette Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise

N° 3.

Décès de Julie Boitelle âgée de Cinquante Six ans et Neuf Mois.

N° 4

Naissance de Jean Baptiste Magnez

Est comparu Jean Baptiste Magnez âgé de trente Six ans Tisserand demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du Sexe masculin né ce jourd'hui à deux heures du matin en sa maison Rue Grande de cette Commune de lui déclarant et de Catherine Joséphine Laure Flamand sa femme âgée de vingt quatre ans et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean Baptiste Lesdites déclaration et présentation faites en présence de François Nicolas Hermand âgé de quarante Cinq ans et Antoine Maurice Dumorger âgé de quarante quatre ans tous deux Bucherons et Domiciliés en cette Commune et sont les père et témoins signé avec Nous le présent Acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture J.

Duverger Magnez

Hermand

J.C. Pollemunt

N° 5.

Décès de Sibrie Anastasie Wallet âgée de Seize ans quatre mois et dix huit jours.

L'An mil huit cent Soixante et un le Treize de Mars, deux heures après midi, par devant nous Jean Charles Collemunt Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Manvillette Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont comparus Charles François Douche âgé de Soixante huit ans propriétaire et Louis Désiré Batard âgé de Cinquante Sept ans aussi propriétaire tous deux domiciliés en cette Commune et voisins de la défunte ci après nommée lesquels nous ont déclaré que Sibrie Anastasie Wallet âgée de Seize ans quatre mois et dix huit jours fille de Louis Frédéric Wallet Commissionnaire et de Anastasie Sibrie Auxbourg est décédée ce jourd'hui à Neuf heures du matin en la demeure de ses père et mère Rue de Sagarbre ainsi que nous nous en sommes assuré et sont les Comparants ainsi que nous nous en sommes assuré et sont les Comparants Signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture J.

Douche Batard

J.C. Pollemunt

N° 6.

L'An mil huit cent Soixante et un le Quinze avril huit heures du Matin par devant nous Jean Charles Collemunt Maire officier de l'Etat civil de la Commune

Mariage de Charlotte Louise.

de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise. Et Comparu Charles Félix Louis âgé de trente cinq ans Bucheron demeurant même Lequel nous a présenté un enfant de Sexe féminin Déclaré lui à ligne heure du matin, né en mariage de lui Comparant et de Louise Eléonore Fournier âgée de trente deux ans et ses prénoms voir donner le prénom de Charlotte, La déclaration et présentation faites en présence de Jean Baptiste Achille Thomas âgé de Cinquante deux ans propriétaire et Pierre François Baudrieux âgé de Cinquante ans Limonadier tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture. J.

Charlotte

Baudrieux

J.P. Thomas

Mariage entre Joseph Apoline Adelaïde Leverve et Flore Leverve.

N°. 7.

Reconnaissance de Flore Leverve.

L'An mil huit Cent Soixante et un, le Mercredi dix Avril cinq heures du Soir, par devant nous Jean Charles Thomas Officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise. Est Comparu Apoline Adelaïde Leverve fille de vingt huit ans Gantière demeurant en cette Commune Lequel nous a déclaré qu'elle se reconnaît mère d'un enfant du sexe féminin qui vient de naître d'elle déclarante ce jourd'hui à quatre heures du matin, et qu'il nous a déclaré qu'il se nommerait Flore Leverve; ladite déclaration faite en présence de Jean Baptiste Joseph Appia âgé de Cinquante deux ans Gantier et Jean Louis Montier âgé de Cinquante huit ans Tailleur d'habits tous deux domiciliés en cette Commune, et ont la déclarante et témoins signé avec nous le présent acte de reconnaissance après qu'il leur en a été fait lecture. J.

Apoline Leverve

Appia

Montier

J.P. Thomas

L'An mil huit Cent Soixante et Un, le Vendredi dix huit Avril onze heures du matin par devant nous Jean Charles Thomas Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont

N°. 8.

Département de l'Oise. Etat Civil

Timbre Impératif Cent 70

Et Comparu en la Salle de Notre Mairie Edmond François Joseph Crois Dessus âgé de trente deux ans Cultivateur Propriétaire en cette Commune, y domicilié né à Liancourt Canton de Clermont Département de l'Oise le dix Sept Janvier mil huit Cent Trente et un, Veuf de défunte Célina Hermand décédée en cette Commune le vingt cinq Octobre mil huit Cent Soixante fils majeur de François Etienne Crois Cultivateur et de défunte Félicité Rose Decaudin en cette Commune le dix neuf novembre mil huit Cent Cinquante trois Ses père et mère demeurant ensemble à Liancourt susdit Canton de Clermont Département de l'Oise, Et Demoiselle Apoline Adelaïde Leverve âgée de vingt huit ans Gantière demeurant en cette Commune chez sa mère née en la Commune de Litz le vingt huit Septembre mil huit Cent Trente deux ainsi qu'il est constaté par l'Acte de Naissance délivré par Monsieur le Maire de dite Litz le douze de ce mois et légalisé le treize par Monsieur le Président du Tribunal civil de Clermont en Oise, fille majeure de défunt Louis Leverve en son vivant manœuvrier décédé en cette Commune le treize Septembre mil huit Cent Cinquante Six et de Geneviève Sophie Boulanger Leverve âgée de Soixante deux ans sans profession présente et consentante Ses père et mère domiciliés d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites les Dimanches Sept et Quatorze de ce mois toutes deux à Onze heures du matin. Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition ce jourd'hui avons donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du Chapitre Six du titre du acte civil intitulé du mariage avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et femme chacun à leur égard répondu Oui séparément et affirmativement déclarant au nom de la loi que François Joseph Crois dessus et Apoline Adelaïde Leverve sont unis par le mariage ce dont tout en avons dressé acte en présence de Joseph Constantin Crois ans âgé de trente quatre ans Bucheron Apoline Crois ans âgé de vingt et un ans jardinier Bucheron tous deux frères de l'époux Félix Nicolas Lesguillon âgé de vingt deux ans ami de l'époux et Jean Baptiste Théophile Crois ans Bucheron ami de l'épouse et Isidore Lefort âgé de trente et un ans Tailleur d'habits ainsi

avis de l'Inhumation toutes quatre domiciliées en cette Commune à l'Instant et Conformément à la loi Sur l'interdiction Spéciale de longue Durée, lesdits Témoins ayant déclaré qu'ils n'ont pas fait de Contumace de Mariage, parcille déclaration après même interpellation, a été faite par les personnes présentes aux énoncées autorisant le Mariage et les Témoins, après qu'il leur a été donné lecture du présent acte l'ont Signé avec nous et les quatre Contractants ayant déclaré ne savoir écrire, fors Signer de ce interpellés.

J. Boisaux a Leverve et Boisaux
Lesguillon Dubey
Le Maire Trois mots

L'An mil huit Cent Soixante et un, le Jeudi vingt cinq avril huit heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Sont Comparus Désiré Flavis Bonderville âgé de trente deux ans Cultivateur en Brasses, et François Jean Baptiste Boisdange âgé de trente sept ans Bucheron tous deux domiciliés en cette Commune, le premier fils et le Second gendre du défunt ci-après nommé, lesquels nous ont déclaré que Louis François Bonderville âgé de Soixante douze ans et Sept mois, demeurant en cette Commune né en cette de la rue Saint Pierre, veuf en premières Noces de défunte Agnes Augustine Mary, et fils de défunt François Hubert Bonderville et de Marie Rose Démazure est décédé ce Jourd'hui à Cinq heures du matin en sa demeure Rue tantôt ainsi que nous nous en sommes assuré sur les Comparants Signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture. f.

Bonderville fils Boulanger J. C. Collemant

L'An mil huit Cent Soixante et un, le Neuf du mois d'Avril deux heures de relevée, par devant nous, Jean charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Sont Comparus Henri Ferdinand Levicil âgé de quarante et un ans et Olympe Levicil âgé de quarante trois ans tous deux mineurs domiciliés en cette Commune, le premier père

N°. 9.

Décès de Louis François Bonderville âgé de Soixante douze ans onze mois neuf Jours Célibataire Cultivateur.

N°. 10.

Décès de Olimpe Anna Levicil âgée de quatorze ans et trois jours.

et le Second Oncle de la défunte ci après nommée qui nous ont déclaré que Olimpe Anna Levicil âgée de quatorze ans et trois jours fille du premier Comparant et de Josephe Alexandrine Delille est décédée ce Jourd'hui à Onze heures du matin en la demeure de ses père et mère Rue de l'Eglise ainsi que nous nous en sommes assuré et sont les Comparants Signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture. f.

H. Levicil H. Levicil J. C. Collemant

N°. 11

Naissance de Georges Leconte le 14 juillet 1919 a été célébré le mariage ci-dessus mentionné à la mairie de la Neuville XIe A. avec Victorine Amélie Pinsard

L'officier de l'état civil

L'An mil huit Cent Soixante et onze, le Dimanche Cinq mai huit heures du matin, par devant nous, Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu André Gabriel Leconte âgé de vingt cinq ans domestique demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à Sept heures du matin en sa région sise Rue de Luzarches de lui déclarant et de Eugénie Octavie Agnès de Dix neuf ans son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Georges, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Nicolas Félix Léguillon âgé de vingt quatre ans et de Eugène Wallet âgé de vingt deux ans tous deux Bucherons domiciliés en cette Commune, et ont les Comparants Signé avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

Le Conte Lesguillon Wallet J. C. Collemant

N°. 12.

Déclaration d'un fils sans vie.

L'An mil huit Cent Soixante et onze, le Lundi vingt mai huit heures du matin, par devant nous, Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu Monsieur Hector Léopold Leconte âgé de trente quatre ans Notaire à Luzarches demeurant de la Mairie de trente quatre ans Notaire à Luzarches demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, sans vie né ce jourd'hui à deux heures de l'après midi, en sa maison sise Grande Rue de Clermont à dans la Mairie Beauvais, de lui déclarant et de Madame Marie

Joséphine Clarisse Chabert âgée de vingt quatre ans
épouse ladite Déclaration faite en présence de Paul
Benjamin Chabert âgé de Cinquante Sept ans officier
Garde et de Pierre André Chabert âgé de Soixante ans
Propriétaire tous deux domiciliés en cette Commune, et
ont les Sieurs déclarants témoins Signés avec Nous le présent acte
après qu'il leur en a été fait lecture. J.B. Pottemer

Chabert aîné

Thiéry

N°. 13.

Décès de Charles Louis Morel âgé de Cinquante six ans et cinq mois époux de Marie Elisabeth Poulain.

L'An mil huit cent Soixante deux, le Jeudi vingt trois mai huit heures du matin, pardevant nous Jean Edouard Pottemer Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Sont Comparus Narcisse Maillard âgé de Cinquante Neuf ans Instituteur et Joseph Adolphe Jacquet âgé de Vingt Sept ans Perruquier tous deux domiciliés en cette Commune le premier Ami, et le Second voisin du Défunt ci après Nommé, lesquels nous ont déclaré que Charles Louis Morel âgé de Cinquante Six ans et Cinq mois, propriétaire demeurant en cette Commune, né à Rouvroy-les-merles Commune de Cartigny Canton de Bretteuil Cyans de Marie Elisabeth Poulain et fils de défunt Jean Baptiste Morel en son vivant Cordonnier et de Marie Félicité Crocquemole, est décédé Ejourd'hier à huit heures du Soir en sa maison sise Grande rue de Clermont à Braine ainsi que nous nous en sommes assuré et nous les Comparants Signé, avec Nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture. J.B. Pottemer

Maillard

Jacquet

N°. 14.

Décès de Emmanuel Frédéric Wallet âgé de Soixante dix huit ans, veuf de Marie Anne Victoire Dumaire.

L'An mil huit cent Soixante et un, le Samedi vingt Cinq mai huit heures du Matin, pardevant nous Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Sont Comparus Louis Frédéric Wallet âgé de Cinquante Cinq Commissionnaire Négociant et Jean Baptiste Ouboeuf âgé de Soixante et un ans Cultivateur Amis tous deux domiciliés en Cette Commune, Lesquels nous ont déclaré que Emmanuel Frédéric Wallet âgé de Soixante dix huit ans Propriétaire demeurant en Cette Commune, y étant né, veuf de Marie Anne Victoire Dumaire est décédé Ejourd'hui Vingt Quatre du courant de Grand matin Rue Basse ainsi que nous nous en sommes assuré et nous les Comparants Signé avec Nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture. J.B. Pottemer

Wallet

Arbonnes

N°. 15.

Mariage entre Alphonse Désiré Wallet et Jeanne Victoire Royer Majeurs et fille Majeure.

Il nous a été produit un certificat de publication de mariage délivré par Monsieur le Maire de la Commune de Rouvroy-les-merles Canton de Bretteuil Département de l'Oise, en date du Dimanche dix neuf du courant, duquel il résulte que la publication dudit mariage a été faite le Dimanche dix neuf du courant à la porte de la Mairie de Rouvroy-les-merles, et qu'il n'existe aucune opposition audit mariage.

Nous avons aussi reçu un certificat de publication de mariage délivré par Monsieur le Maire de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, en date du Dimanche dix neuf du courant, duquel il résulte que la publication dudit mariage a été faite le Dimanche dix neuf du courant à la porte de la Mairie de la Neuville en Hez, et qu'il n'existe aucune opposition audit mariage.

Nous avons aussi reçu un certificat de publication de mariage délivré par Monsieur le Maire de la Commune de Cartigny Canton de Bretteuil Département de l'Oise, en date du Dimanche dix neuf du courant, duquel il résulte que la publication dudit mariage a été faite le Dimanche dix neuf du courant à la porte de la Mairie de Cartigny, et qu'il n'existe aucune opposition audit mariage.

Nous avons aussi reçu un certificat de publication de mariage délivré par Monsieur le Maire de la Commune de Braine Canton de Vic-sur-Aisne Département de l'Aisne, en date du Dimanche dix neuf du courant, duquel il résulte que la publication dudit mariage a été faite le Dimanche dix neuf du courant à la porte de la Mairie de Braine, et qu'il n'existe aucune opposition audit mariage.

Nous avons aussi reçu un certificat de publication de mariage délivré par Monsieur le Maire de la Commune de Bretteuil Département de l'Oise, en date du Dimanche dix neuf du courant, duquel il résulte que la publication dudit mariage a été faite le Dimanche dix neuf du courant à la porte de la Mairie de Bretteuil, et qu'il n'existe aucune opposition audit mariage.

Nous avons aussi reçu un certificat de publication de mariage délivré par Monsieur le Maire de la Commune de Clermont Département de l'Oise, en date du Dimanche dix neuf du courant, duquel il résulte que la publication dudit mariage a été faite le Dimanche dix neuf du courant à la porte de la Mairie de Clermont, et qu'il n'existe aucune opposition audit mariage.

Nous avons aussi reçu un certificat de publication de mariage délivré par Monsieur le Maire de la Commune de Beauvais Département de l'Oise, en date du Dimanche dix neuf du courant, duquel il résulte que la publication dudit mariage a été faite le Dimanche dix neuf du courant à la porte de la Mairie de Beauvais, et qu'il n'existe aucune opposition audit mariage.

Nous avons aussi reçu un certificat de publication de mariage délivré par Monsieur le Maire de la Commune de Paris Département de la Seine, en date du Dimanche dix neuf du courant, duquel il résulte que la publication dudit mariage a été faite le Dimanche dix neuf du courant à la porte de la Mairie de Paris, et qu'il n'existe aucune opposition audit mariage.

Nous avons aussi reçu un certificat de publication de mariage délivré par Monsieur le Maire de la Commune de Versailles Département de Seine et Oise, en date du Dimanche dix neuf du courant, duquel il résulte que la publication dudit mariage a été faite le Dimanche dix neuf du courant à la porte de la Mairie de Versailles, et qu'il n'existe aucune opposition audit mariage.

Nous avons aussi reçu un certificat de publication de mariage délivré par Monsieur le Maire de la Commune de Rouen Département de la Seine Inférieure, en date du Dimanche dix neuf du courant, duquel il résulte que la publication dudit mariage a été faite le Dimanche dix neuf du courant à la porte de la Mairie de Rouen, et qu'il n'existe aucune opposition audit mariage.

Nous avons aussi reçu un certificat de publication de mariage délivré par Monsieur le Maire de la Commune de Lyon Département du Rhône, en date du Dimanche dix neuf du courant, duquel il résulte que la publication dudit mariage a été faite le Dimanche dix neuf du courant à la porte de la Mairie de Lyon, et qu'il n'existe aucune opposition audit mariage.

Nous avons aussi reçu un certificat de publication de mariage délivré par Monsieur le Maire de la Commune de Marseille Département des Bouches du Rhône, en date du Dimanche dix neuf du courant, duquel il résulte que la publication dudit mariage a été faite le Dimanche dix neuf du courant à la porte de la Mairie de Marseille, et qu'il n'existe aucune opposition audit mariage.

Nous avons aussi reçu un certificat de publication de mariage délivré par Monsieur le Maire de la Commune de Bordeaux Département de la Gironde, en date du Dimanche dix neuf du courant, duquel il résulte que la publication dudit mariage a été faite le Dimanche dix neuf du courant à la porte de la Mairie de Bordeaux, et qu'il n'existe aucune opposition audit mariage.

Nous avons aussi reçu un certificat de publication de mariage délivré par Monsieur le Maire de la Commune de Nantes Département de la Loire Inférieure, en date du Dimanche dix neuf du courant, duquel il résulte que la publication dudit mariage a été faite le Dimanche dix neuf du courant à la porte de la Mairie de Nantes, et qu'il n'existe aucune opposition audit mariage.

Nous avons aussi reçu un certificat de publication de mariage délivré par Monsieur le Maire de la Commune de Lille Département du Nord, en date du Dimanche dix neuf du courant, duquel il résulte que la publication dudit mariage a été faite le Dimanche dix neuf du courant à la porte de la Mairie de Lille, et qu'il n'existe aucune opposition audit mariage.

Nous avons aussi reçu un certificat de publication de mariage délivré par Monsieur le Maire de la Commune de Strasbourg Département du Bas Rhin, en date du Dimanche dix neuf du courant, duquel il résulte que la publication dudit mariage a été faite le Dimanche dix neuf du courant à la porte de la Mairie de Strasbourg, et qu'il n'existe aucune opposition audit mariage.

Nous avons aussi reçu un certificat de publication de mariage délivré par Monsieur le Maire de la Commune de Toulouse Département de la Haute Garonne, en date du Dimanche dix neuf du courant, duquel il résulte que la publication dudit mariage a été faite le Dimanche dix neuf du courant à la porte de la Mairie de Toulouse, et qu'il n'existe aucune opposition audit mariage.

Nous avons aussi reçu un certificat de publication de mariage délivré par Monsieur le Maire de la Commune de Nice Département des Alpes Maritimes, en date du Dimanche dix neuf du courant, duquel il résulte que la publication dudit mariage a été faite le Dimanche dix neuf du courant à la porte de la Mairie de Nice, et qu'il n'existe aucune opposition audit mariage.

Nous avons aussi reçu un certificat de publication de mariage délivré par Monsieur le Maire de la Commune de Montpellier Département de l'Hérault, en date du Dimanche dix neuf du courant, duquel il résulte que la publication dudit mariage a été faite le Dimanche dix neuf du courant à la porte de la Mairie de Montpellier, et qu'il n'existe aucune opposition audit mariage.

Nous avons aussi reçu un certificat de publication de mariage délivré par Monsieur le Maire de la Commune de Nancy Département de la Meurthe, en date du Dimanche dix neuf du courant, duquel il résulte que la publication dudit mariage a été faite le Dimanche dix neuf du courant à la porte de la Mairie de Nancy, et qu'il n'existe aucune opposition audit mariage.

Nous avons aussi reçu un certificat de publication de mariage délivré par Monsieur le Maire de la Commune de Rennes Département d'Ille et Vilaine, en date du Dimanche dix neuf du courant, duquel il résulte que la publication dudit mariage a été faite le Dimanche dix neuf du courant à la porte de la Mairie de Rennes, et qu'il n'existe aucune opposition audit mariage.

Nous avons aussi reçu un certificat de publication de mariage délivré par Monsieur le Maire de la Commune de Grenoble Département de l'Isère, en date du Dimanche dix neuf du courant, duquel il résulte que la publication dudit mariage a été faite le Dimanche dix neuf du courant à la porte de la Mairie de Grenoble, et qu'il n'existe aucune opposition audit mariage.

Nous avons aussi reçu un certificat de publication de mariage délivré par Monsieur le Maire de la Commune de Dijon Département de la Côte d'Or, en date du Dimanche dix neuf du courant, duquel il résulte que la publication dudit mariage a été faite le Dimanche dix neuf du courant à la porte de la Mairie de Dijon, et qu'il n'existe aucune opposition audit mariage.

Nous avons aussi reçu un certificat de publication de mariage délivré par Monsieur le Maire de la Commune de Tours Département d'Indre et Loire, en date du Dimanche dix neuf du courant, duquel il résulte que la publication dudit mariage a été faite le Dimanche dix neuf du courant à la porte de la Mairie de Tours, et qu'il n'existe aucune opposition audit mariage.

Nous avons aussi reçu un certificat de publication de mariage délivré par Monsieur le Maire de la Commune de Poitiers Département de la Vienne, en date du Dimanche dix neuf du courant, duquel il résulte que la publication dudit mariage a été faite le Dimanche dix neuf du courant à la porte de la Mairie de Poitiers, et qu'il n'existe aucune opposition audit mariage.

Nous avons aussi reçu un certificat de publication de mariage délivré par Monsieur le Maire de la Commune de Caen Département du Calvados, en date du Dimanche dix neuf du courant, duquel il résulte que la publication dudit mariage a été faite le Dimanche dix neuf du courant à la porte de la Mairie de Caen

Conformément aux dispositions de l'article deux de la Loi du Sénat-Consulte, du vingt sept ventôse de l'an douze, Nous Officier public susdit, avons donné lecture du présent acte de mariage, aux parties comparantes et témoins, et celui de leur domicile susdit, lecture faite, ils ont déclaré persister dans leur consentement mutuel, et nous ont requis de prononcer leur union, ce que nous avons fait, en conséquence nous avons prononcé au nom de la loi que les époux Wallet et Borel sont unis par le mariage, dont nous avons dressé acte en présence de Pierre César Wallet âgé de quarante ans Négociant demeurant à Thury canton de Mouy frère de l'époux, Louis Joseph Wallet âgé de vingt Sept ans Garçon tonnelier demeurant à Beauvais frère de l'époux, Jean Baptiste Théodule Wallet âgé de trente trois ans Tailleur d'habits ami de l'époux et François Jean Baptiste Hermand âgé de Soixante dix ans Instituteur ami de l'épouse tous demeurant en cette Commune, à l'instant et conformément à la loi sur l'interpellation spéciale de nous faite par les dits époux aux déclarations qu'ils ont faites du Contrat de Mariage, par elle les époux après cette interpellation a été faite par les personnes présentes Dispensés autorisant le Mariage et lecture faite après qu'il leur a été aussi donné lecture du présent acte de Mariage l'ont Signé avec Nous et les parties Contractantes Ainsi dit ledit François Jean Baptiste Hermand dernier témoin a déclaré ne savoir écrire pour signer de ce interpellé.

A. Wallet marie veuve Borel L. Wallet
Wallet Wallet
J.B. Hermand

Duler

L'An mil huit Cent Soixante et un, le lundi vingt quatre Juin huit heures du matin par devant Nous, Jean Charles Guillaume Hilaire officier de l'Etat civil de la Commune de Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus en Mairie

---

22 avril 1861

85

Timbre Impérial 55 cent

Consentement des époux Valentin au mariage de François Valentin, son fils.

Pardevant Me Angellet et son collègue notaires à Saint Flour chef lieu de l'arrondissement du Cantal, soussignés

Ont comparu

Jacques Valentin fermier et Catherine Mingues demeurant à Saint Flour (Cantal)

Lequel a par ces présentes donné son consentement au mariage que François Valentin leur fils majeur a dessein de contracter avec Mlle Marie Antoinette Mingues fille majeure de Jean Mingues propriétaire et de feue Anne Rose Mingues son épouse décédée à Saint Flour le dix neuf novembre mil huit cent trente sept, Catherine Mingues sus nommée marchande d'allumettes demeurant à la Nouville en Hez canton et arrondissement de Clermont (Oise) de présente de continuer incessamment devant Me Coffinet notaire de l'Etat civil avec Me Marie Antoinette Lavasseur fille mineure sans profession de Louis Charles Lavasseur ci devant et de Louise Adèle Marie Carouge, tous tous demeurants au dit lieu de la Nouville en Hez (Oise).

Donnant plein pouvoir au porteur des présentes pour obtenir son consentement devant Me Coffinet de l'Etat civil et toutes autorités ecclésiastiques que besoin sera.

Dont acte

Fait et passé à Saint Flour en l'Etude de Me Angellet

L'an mil huit cent soixante un et le vingt deux avril

Après lecture faite du présent acte, Jacques Valentin comparant a signé avec Me Angellet et son collègue.

Valentin

Angellet

Vu pour la formalité

Reçu deux francs

2.00

Enregistré à Saint Flour le vingt deux avril 1861. f° 25 R° C. 8. Reçu deux francs Dixième Vingt c.

Chirol

Nous par nous Président du Tribunal civil de St Flour, Cantal, pour légalisation des signes de Mes Anjollet et Chareire notaires en cette ville.

St Flour le 22 avril 1861.

Louvesille

Par mr le Président

E. Massebout

Paraphé pour nous Maire de la Neuville en hez, et la partie contraire le 29 Juin 1861.

Valentin J.G. Pottemont

N° 17

N° 16.

Hyacinthe Semel âgé de trente quatre ans Notaire et François Delahaye âgé de soixante trois ans propriétaire tous deux domiciliés en cette Commune et amis du défunt ci-après nommé, lesquels nous ont déclaré que Monsieur Nicolas Désiré Bellanger âgé de soixante deux ans et onze mois propriétaire demeurant en cette Commune y étant né, veuf de défunte Joséphine Arthémise Danse et fils des défunts Jean Baptiste Bellanger et de Marie Geneviève Hinard est décédé ce jourd'hui à neuf heures et demie du soir, en sa maison Sise Grande rue de Clermont à Beauvais ainsi que nous en sommes assuré et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Delahaye Semel J.G. Pottemont

Samedi

N° 17

Mariage entre François Valentin et Maria Levasseur garçon et fille mineurs

L'an mil huit cent soixante et un le vingt neuf juin, onze heures du matin par devant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise sont comparus publiquement en la salle de notre Mairie le sieur François Valentin Garçon âgé de vingt trois ans passés Marchand d'alumettes demeurant actuellement en cette Commune né à Saint Flour (Cantal) le six novembre mil huit cent trente sept ainsi qu'il est constaté par son acte de naissance délivré par Monsieur l'Adjoint de Saint Flour et légalisé par Monsieur le Président du Tribunal civil dudit Saint Flour le dix neuf avril mil huit cent soixante et un fils mineur quant au Mariage de Jacques Valentin fabricant d'allumettes, demeurant audit Saint Flour âgé de cinquante ans consentant au Mariage ainsi qu'il résulte de l'acte passé devant Monsieur Anjollet et son collègue notaires à Saint Flour le vingt deux avril le vingt deux avril dernier et de défunte Marie dite Rizoule décédée à Saint Flour le huit janvier mil huit cent cinquante ainsi qu'il est constaté par l'acte de décès délivré par Monsieur l'Adjoint au maire dudit Saint Flour et légalisé comme il est dit en l'acte de naissance sa père et mère d'une part. . . Et Demoiselle Maria Levasseur âgée de dix huit ans sans profession demeurant en cette Commune, y étant née le neuf juin mil huit cent quarante trois

fille mineure, après lecture et procédant du consentement de [illegible]
Charles Levasseur âgé de quarante sept ans Cordonnier
Louise Adèle Marie Lamonge Son épouse âgée de quarante
ans domiciliés en cette commune. Ses père mère d'autre part
lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du
Mariage projeté entre eux et dont les publications ont été
faites en la Commune de Saint Leu les dimanches Sept
et quatorze Avril dernier avec qu'il est constaté par le Certificat
de publications délivré par Monsieur le Maire de Saint Leu le dix huit avril mil huit cent soixante
et un et en cette Commune les dimanches vingt et un et vingt huit dudit mois
toutes à l'heure de midi. . . Nous avons après avoir donné lecture de la
Mariage de Nous ayant été signifié [illegible] avons donné
lecture, et après avoir donné lecture de toutes les pièces
ci dessus mentionnées et du chapitre VI du titre du Mariage
civil intitulé du Mariage avons demandé à chacun
et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari
et femme. Chacun d'eux ayant répondu séparément
et affirmativement déclarons au nom de la loi que
Valentin et Maria [illegible] sont unis par le Mariage
et lecture de ces actes faite en présence du Sieur
Eloy âgé de trente sept ans Tisserand de Soie, ami de l'époux
Auguste Victor Wallet âgé de quarante sept ans Rentier
ami de l'épouse domiciliés en cette Commune
[illegible] âgé de trente ans Cultivateur
[illegible] Commune d'Herblay Père de l'épouse
et Honoré Denis Levasseur âgé de cinquante ans Tisserand
demeurant en cette Commune Oncle de l'époux et l'instant
Conformément à la loi sur l'interpellation faite par
ledit Officier public constant que les parties ont fait le
Mariage par elles contracté en présence des quatre témoins
susdits et lesdits témoins après qu'il leur a été donné lecture
de l'acte de Mariage ainsi que de présent acte de Mariage l'ont signé avec nous les parties
contractantes et témoins

M. Levasseur L. Eloy
C Levasseur épouse A. Wallet
Lemaire D Levasseur

L'An mil huit cent soixante deux le Samedi

Le vingt sept
Levasseur
Levasseur approuvé
et trois mots rayés nuls
Valentin L. Eloy
M. Levasseur
C Levasseur épouse
D. Levasseur
Levasseur Wallet
G.L. Lemaire

Le témoin Wallet constant
Le Maire âgé de trente ans
Cultivateur demeurant
à Frouard Canton de
Pont à Mousson Père de l'épouse
approuvé et trois mots rayés nuls
M. Levasseur
Valentin L. Eloy
C Levasseur épouse
D. Levasseur, Wallet
Lemaire G.L. Lemaire

N° 18

Louise Adèle Marie Lamonge
Louise Alexandrine Hermand
âgée de trois mois
Parents de l'Enfant
Louise Marie Jacquet

Vingt sept Juin Neuf heures du matin par devant nous
Jean Charles Guillaumin Maire officier de l'Etat civil
de la Commune de la Frette en Nozay Canton de Franconville
Arrondissement de Montmorency Département de l'Oise Sont comparus
Eugène Marie Jacquet âgé de trente quatre ans Perruquier
âgé et trente trois ans Brocheuse domicilié tous deux dans
cette Commune Lesquels nous ont déclaré que Louise
Alexandrine Hermand âgée de trente trois ans sans
profession demeurant en cette Commune y étant née ici présent
du premier comparant et fille de François Jean Baptiste
Hermand Brocheur et de Désirée Marie Josephine
Gallet est décédée en sa demeure à Cinq heures du matin
de Mai en cette Grande rue de Clermont à Beauvais ainsi
que Nous nous en sommes assurés et ont les Comparants signé
avec Nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été
fait lecture.

Magnier G.L. Guillaumin

L'An mil huit cent soixante et trois le Samedi Dix Juillet
Dix heures du matin, par devant nous Jean Charles Guillaumin
Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Frette en
Nozay Canton et Arrondissement de Montmorency Département de
l'Oise Sont comparus publiquement en la Salle de Notre
Marie Jean Théodore Alphonse Lagrillière Garçon
âgé de vingt deux ans Brocheur domicilié en cette Commune
Né chez ses père et mère y étant né le Onze Janvier mil huit cent
trente Neuf, fils mineur quant au Mariage de Nicolas Armand
Lagrillière Ancien Instituteur âgé de Soixante cinq ans et de
Marie Génevière Degrine Son épouse âgée de Soixante et
un ans Son épouse ses père et mère présents et consentants
d'une part. . . . Et Demoiselle Amélie Hermand
âgée de vingt ans Sans profession demeurant en cette Commune
Née chez ses père et mère y étant née le Cinq Juillet mil huit
cent Quarante et une fille mineure non mariée ni pacsée et procédant du
Consentement de Joseph Alexandre Hermand Brocheur
âgé de Soixante et un ans et de Alexandrine Gabrielle
Gallet âgée de Soixante trois ans Son épouse ses père
et mère d'autre part. . . . Lesquels nous ont requis
de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux
et dont les publications ont été faites devant la porte de
Notre Mairie les dimanches vingt Juin et Neuf Juillet mil

toutes deux à Mairie de midi . . . Desquels apparitions
dit Mariage ne nous a point été signifié faisant droit à
leur réquisition, et après avoir donné lecture de tout
les pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre VI Titre
du Code civil intitulé du mariage, Avons demandé
au futur époux et à la future épouse s'ils veulent
prendre l'un pour mari et l'autre pour femme, chacun d'eux
séparément et successivement, et ils ont répondu
Mons de la loi que Oui. Ce fait, Nous Adjoint susdit
et Amélie Hermand sont mutuellement
et en présence de Nicolas Vogt
âgé de quarante deux ans cultivateur et Nicolas Félix
Resquillon aussi Bucheron de vingt quatre ans tous
frères de l'Epoux, Jean Marie Croisaux âgé de soixante
cinq ans Bucheron, Oncle maternel de l'Epouse et
Jean Marie Croisaux âgé de soixante et un ans cultivateur
aussi Oncle de l'Epouse tous
domiciliés en cette Commune à l'instant et Conformément
la loi sur l'interpellation spéciale de Nous Maire
futur époux ont déclaré qu'ils n'ont pas fait de contrat
de Mariage par devant Notaire depuis la présente
été faite par les personnes présentes susnommées dont
le Mariage est ledit témoins, après qu'il leur a été
aussi donné lecture du présent acte de Mariage
Signé avec Nous et les parties Contractantes, Ascendants
futur époux et Mère et ledit Jean Marie Croisaux ont déclaré
ne savoir écrire pour de ce interpellés.

A. Hermand Hermand L. Croisaux
Resquillon J. Resquillon J. Croisaux

J.J. Pottemann

No 20.

L'An mil huit Cent Soixante et un, le Trente de
Juillet, Quatre heures après midi, par devant nous
Etienne Pottemann, Maire officier officier de l'Etat
civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton
Arrondissement de Clermont Département de l'Oise
sont Comparus Paul Benjamin Chabert âgé de
Cinquante Sept ans officier de Santé et Maire
Casimir Debeaupuits âgé de quarante cinq ans
Maréchal Expert Voisin de Requeria à proximité

Décès de Louis Cottier âgé de quatre vingts ans et Neuf mois époux de Marie Antoinette Crouzet.



No 21.

Naissance de Alphonse Croisaux.

Marié le 19 Janvier 1924 à Clermont Oise Cottier Julien Charles et Lebrun Marie

Tous deux domiciliés en cette Commune lesquels
nous ont déclaré que Louis Cottier âgé quatre
vingts ans et Neuf mois propriétaire Rentier
de cette Commune y résidant est époux de Marie
Antoinette Crouzet et est fils des défunts
Louis Cottier et de Marie Catherine Mathieu
Décédés le Cejourd'hui à Neuf heures du matin en
Cette Grande rue de Clermont à Beauvais ainsi que
Nous nous en sommes Assurés et ont les Comparants
Signé avec Nous le présent acte de décès après qu'il
leur en a été fait lecture. J.J. Pottemann

Debeaupuits Debeaupuits

L'An mil huit Cent Soixante et un le Dimanche
Onze Août huit heures du matin par devant nous
Jean Charles Cottenmant Maire officier de l'Etat
civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et
Arrondissement de Clermont Département de l'Oise
Est Comparu Joseph Constantin Croisaux âgé de
trente quatre ans Bucheron domicilié en cette Commune
lequel nous a présenté un enfant de Sexe Masculin
né Cejourd'hui à Six heures du matin en sa maison
Grande rue Saint Louis de lui déclarant et de Célestine
Désirée Vallot son épouse âgée de trente Croisaux
et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de
Alphonse, lesdites déclaration et présentation faites
en présence de Pierre Bénard Sabbé âgé de quarante
deux ans Maréchal de bois et Jules Désiré Dufour
âgé de trente deux ans facteur de bois tous deux
domiciliés en cette dite Commune et sont les père et témoins
Signé avec Nous le présent acte de naissance après
qu'il leur en a été fait lecture. J.J. Pottemann

Croisaux Sabbé Dufour

L'An mil huit Cent Soixante et un le Dimanche
vingt cinq Août, une heure après midi par devant
nous Jean Charles Cottemant Maire officier de l'Etat
civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arron

N.° 22.

Décès de Arthémise Eugénie Chazot âgée de dix mois et vingt cinq jours

Département de Clermont, Département de l'Oise. Sont Comparus Jules Marminia âgé de Journaliers ans Voisin de cette Commune et Jean Louis Hentier âgé de Cinquante ans Cultivateur Habitants en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Arthémise Eugénie Chazot âgée de dix et vingt cinq jours fille de Auguste Chazot Journalier de Bogivillers et de Victoire Fanny Marminia domiciliés à la chapelle Sainte Louis canton de Liancourt N.° 11 est décédé ce jourd'hui à dix heures matin en la demeure de Louis Désiré Charlier son grand père Rue de Clermont à Beauvais, Ainsi que Nous nous sommes assurés sur les Comparants Signé avec Nous après lecture de Décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Marminia J. Marminia J.P. Pellemant

L'An mil huit Cent Soixante et un, le Jeudi quatorze Septembre onze heures du matin pardevant Nous Jean Charles Pellemant Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont Comparus Nicolas Désiré François âgé de cinquante ans Cultivateur Chef lieu de Journalier et Joseph Julien François âgé de Cinquante Huit ans Cultivateur Oncle tous deux Demeurant en cette Commune Lesquels nous ont déclaré que Martial François âgé de Onze ans et Septembre fils du premier Comparant et de Marie Thérèse Desplanches ses père et mère décédé ce jourd'hui à huit heures et demie du matin la demeure de ses parents Rue Grande rue de Clermont à Beauvais ainsi que Nous nous en sommes assurés et sur les Comparants Signé avec Nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

N.° 23.

Décès de Martial François âgé de onze ans et Sept Mois.

Désiré François Julien François J.P. Pellemant

L'An mil huit Cent Soixante et un, le Jeudi dix Septembre dix heures du Matin, pardevant nous Jean

N.° 24

Naissance de Berthine Martin.

Charles Pellemant Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise est Comparu Alexandre Léon Martin âgé de vingt Manufacturier professant d'artiste de Gymnastique Ambulant Natif de Bulles (Oise) Lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à huit heures du matin dans sa voiture Ambulante sur le champ de foire de lui déclarant et de Louise Bernard son épouse âgée de trente ans de même profession Native de Boulogne sur Seine auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Léontine Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Jean Louis Hentier âgé de cinquante Cinq ans Cultivateur et Auguste Alfred Hubert âgé de quarante quatre ans Cafetier tous deux domiciliés en cette Commune et sont les premiers témoins Signé avec Nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture, Ajoutant qu'il a déclaré ne savoir signer.

Hubert J.P. Pellemant

L'An mil huit Cent Soixante et un, le Dimanche vingt deux Septembre onze heures après midi pardevant Nous Jean Charles Pellemant Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu Théodore Alphonse Lesguillon âgé de vingt deux ans Bucheron demeurant en cette Commune Lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à Onze heures du soir en sa maison Rue Grande rue de Clermont à Beauvais de lui déclarant et de Amélie Désirée Saint Louis de lui déclarant et de Amélie Hermand âgée de vingt ans ménagère son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Amélie Les dites déclarations et présentations faites en présence de Alfred Hermand âgé de vingt Trois ans journalier et Marcelin Maillard Instituteur âgé de Soixante et Onze ans tous deux domiciliés en cette Commune et sont les seuls tous deux témoins Signé avec Nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture et Lecture faite il a déclaré ne savoir signer.

N.° 25.

Naissance de Amélie Lesguillon.

Maillard Hermand J.P. Pellemant

N°. 26

Décès de Auguste Jumaine Agnès suivant Acte du 24 ans rue de Nicolas Sorel

L'An mil huit cent soixante et un le Vingt quatre Septembre huit heures du matin par devant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Charité chef Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont comparus François Casimir Durand âgé de cinquante ans Marchand de Rouenneries Garde de la Résidence de la Charité et Baptiste Rogez âgé de vingt sept ans Etat fils tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Auguste Eme Dumaine âgé de trente deux ans Marchand propriétaire demeurant en cette Commune Veuve de feu Nicolas Sorel vivant en cette Commune fils de défunts Charles Dumaine et de Marie Anne De Lahaye est décédé ici ce jourd'hui à deux heures du matin en la Maison du premier Comparant Rue Grande sur le chemin de Beauvais ainsi que nous nous en sommes assurés par nous mêmes et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture par nous

Debeaupuis Rogez J. P. Collemant

N°. 27

Naissance de Esmérie Durand

L'An mil huit cent soixante et un, le vingt cinq Septembre, huit heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Charité chef Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Est comparu Casimir Marie Durand âgé de trente trois ans Marchand demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant Sexe féminin né ce jourd'hui à huit heures du matin en sa maison rue Grande sur le chemin de Beauvais et à l'Eglise de lui déclarant et de Elisa Angot Son épouse âgée de vingt quatre ans ménagère et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Esmérie. Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Pierre Sébastien Chartier âgé de soixante et un ans Instituteur et Florentin Carteuse âgé de vingt huit ans Cantonnier tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture par nous

Martin Cattelasse Durand J. P. Collemant

N°. 28.

Décès de Angèle Elisa Deligny âgé de deux jours

L'An mil huit cent soixante et un le Vingt trois Octobre huit heures du matin par devant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Charité chef Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont comparus Eloy Casimir Desjardins âgé de trente six ans Bourrelier fils et Emmanuel Poulet âgé de quarante deux ans Menuisier tous deux demeurant en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Angèle Elisa Deligny âgée de deux jours fille de François Balthazar Deligny sans profession et de Germaine Laurence Labelle ses père et mère domiciliés à Paris Rue Saint Jacques N°. 160 est décédée ce jourd'hui à cinq heures du Matin en la demeure susprénommés Comparant Rue Grande rue de Clermont à Beauvais ainsi déclaré en Mairie ainsi que nous nous en sommes assurés et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture par nous

Desjardins Poulet J. P. Collemant

N°. 29.

Naissance de Eugénie Hachimy

L'An mil huit cent soixante et un le Vingt trois Octobre huit heures du matin par devant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Charité chef Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Est Comparu Jean Charles Hachimy âgé de vingt huit ans Bijoutier demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin né ce jourd'hui à huit heures du matin en sa Maison Rue Grande sur le chemin de Clermont à Beauvais de lui déclarant et Hermance Poulain Son épouse âgée de vingt six ans Ménagère auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Eugénie ladite déclaration et présentation faites en présence de Jean Louis Blanchard âgé

de Cinquante Neuf ans Cultivateurs d'habités de cette Commune Vincent Bonnemoreu âgé de quarante deux ans Tonnelier tous deux domiciliés en cette Commune et ont les parens et témoins Signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture &c.

Mathieu Maire Bonnemoreu

N.° 30.

Décès de Marie Thérèse Durenger âgée de Soixante trois ans sept mois veuve de Jean Baptiste Delille.

L'An mil huit Cent Soixante et un, le Quatre Novembre huit heures du matin par devant nous, Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en ce Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Sont Comparus Henri Ferdinand Levrier âgé de quarante deux ans Tonnelier Domicilié de la dite Neuville ci après Nommé domeurant en cette Commune et Louis Emile Delille âgé de trente Sept ans aussi Tonnelier domeurant à Breteuil fils Les quels nous ont déclaré que Marie Thérèse Durenger âgée de Soixante treize ans et Sept mois Sans profession domiciliée en cette Commune est décédée Veuve de Jean Baptiste Delille en son vivant fils des défunts Joseph Durenger et de Marie Charlier est décédé ce Jourd'hier à Sept heures du Soir en la Maison du premier Comparant vis à vis l'Eglise ainsi que nous nous en sommes assurés et tous les Comparants Signé avec Nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture &c.

Delille Levrier Maire

N.° 31.

Décès de Justine Brois décédé âgée de dix Neuf ans.

L'An mil huit Cent Soixante et un, le Quatre Novembre Neuf heures du Matin par devant nous, Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en ce Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Sont Comparus Etienne François Brois agé de Cinquante sept ans Boucher en père de la défunte ci après Nommée et Narcisse Gaillard âgé de Soixante ans aussi tous deux domiciliés en cette Commune Les quels Nous ont déclaré que Justine Brois décédée âgée de dix Neuf ans Sans profession demeurant en cette Commune chez son père fille du premier Comparant et de défunte Félicité Rose est décédée ce jourd'hui à onze heures du matin en la maison de son père Rue Grande Rue de Clermont à Beauvais ainsi que Nous nous sommes assuré et a le Second témoins Signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture que dessus et a déclaré ne savoir écrire pour Signer

Gaillard Maire

N.° 32.

Mariage entre Charles Nicolas Delahaye et Estelle Vaillant Garçon et fille Majeurs.

L'An mil huit Cent Soixante et un le Neuf du mois de Novembre Onze heures du matin par devant Nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en ce Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Sont Comparus publiquement en la Salle de la Mairie Charles Nicolas Delahaye Sans profession âgé de Vingt Sept ans ci devant domicilié en cette Commune chez les père et mère Cultivateurs Et ensuite Commune à Breteuil le Vingt huit Septembre mil huit Cent Soixante et Estelle Vaillant âgée de Vingt ans Couturière domiciliée en cette Commune chez les père et mère y étant née le Vingt huit Septembre mil huit Cent Soixante Cinq fille majeure de Jean Baptiste Dominique Vaillant âgé de Soixante Six ans Cultivateur et de Célestine Carmélite Didart Son épouse âgée de Soixante deux ans présente et Consentante Les père et mère d'autre part.

Les quels après que le dit Charles Nicolas Delahaye nous a exhibé comme Soldat de la classe mil huit Cent Soixante quatre la permission qu'il a obtenu de revenir pour contracter Mariage, ainsi Constaté par un certificat de Monsieur le Maréchal Commandant en chef le premier corps d'armée en date du dix Neuf Octobre mil huit Cent Soixante deux, le Général Commandant

Le Gouvernement autorise le Mariage de Sieur
De la Roche Charles Nicolas, de la dispense de mille
cent cinquante quatre Ans, appartenant à la réserve, avec
Demoiselle Vaillant Estelle domiciliée à la
Neuville en hoy-oise . . . Beauvais le vingt Octobre
mil huit cent Soixante deux . . . Nous entrepre-
de procéder à la Célébration du Mariage projeté entre
sieur et dont les publications ont été faites devant la porte
de Notre Mairie les Dimanches vingt Sept Octobre dudit
et trois du présent mois à l'heure de midi . Aucune
opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée
Avons à leur réquisition et après avoir donné lecture de
toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre
Six du titre du Code Civil intitulé du Mariage avons
demandé à chacun futur époux et à la future épouse Si ils veulent
se prendre pour Mari et pour Femme chacun d'eux a
répondu la Négative ensuite de quoi Nous avons au
Nom de la loi que Charles Nicolas Delaberche Vaillant
Vaillant sont unis par le Mariage de tout ce avons
dressé acte en présence des Sieurs Français Joseph Xavier -
Delaberche âgé de vingt deux ans Employé demeurant à
rue de la Corne d'Auvergne N° 2 frère de l'époux Joseph
Dupuis âgé de trente huit ans Charretier demeurant à
beau père de l'épouse François Jean Alexis Marin âgé de
Soixante et un ans propriétaire demeurant à Ville aux
l'époux et Phelicien Vaillant âgé de vingt deux ans
Eventailliste demeurant en cette Commune Frère de l'épou
à l'instant il nous a été délivré un Certificat constatant
que le Contrat de Mariage de Monsieur Charles Nicolas
Delaberche et de Estelle Vaillant a été passé devant
Maître Lemel Notaire à la résidence de la Neuville en
Cejourd'hui dix huit du présent mois Lesquels après
leur acte Nous Lecture du présent acte, Ont Signé avec
Nous et les parties Contractantes

Ei Delaberche

E. Vaillant Delaberche Vaillant

Dupuis x Delaberche Marin

P. Vaillant

Pécard Falaise

Lan mil huit Cent Soixante deux, le Jeudi Vingt

N° 33.

Mariage de Delaberche Charles Nicolas Dispensé.

Le mariage entre le Sieur Delaberche Charles Nicolas et la Demoiselle Vaillant Estelle a été célébré ce jourd'hui dix huit Novembre mil huit cent soixante deux

Le Officier de l'état civil
Demarez

N° 34.

Mariage entre Louis Delapaye et Virginie Lebbé Père et fille Majeurs.

Novembre huit heures du soir pardevant nous
Jean Charles Collemant Maire officier de l'état civil de
la Commune de la Neuville en hoy Canton et Arrondissement
de Clermont Département de l'Oise Est comparu
Jules Frédéric Dupuis âgé de vingt deux ans sept mois
et trois Journaliers demeurant en la Commune Lequel nous a
présenté un enfant du Sexe féminin né à Cinq heures
cinq minutes du matin en Notre Maison Grande rue
de Clermont de Beauvais de lui déclarant et de
Bertine Mathilde Clémentine Maillard âgée de trente trois
ans Sans profession et Auquel il a donné pour prénom
les prénoms de Marie Célestine reconnu par les dits déclar-
ation et présentation faites en présence de Monsieur
Maillard Père âgé de Soixante ans Instituteur et Pierre
Médard Lebbé âgé de quarante et un ans Manufacturier
de Leurs tous deux domiciliés en cette Commune
les père et témoins Signataires Nous a présenté cette fille
Présente après qu'il lui en a été fait lecture et
Maillard J. Dupuis J. F. Collemant

Lebbé

Lan mil huit Cent Soixante deux, le Mardi vingt six
Novembre onze heures du matin pardevant nous Jean
Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la
Commune de la Neuville en hoy Canton et Arrondissement
de Clermont Département de l'Oise Sont comparus
publiquement en la Salle de Notre Mairie le Sieur
Louis Alexandre Delapaye Garçon âgé de vingt Cinq
ans Sciemeur de long demeurant à Liancourt Saint Pierre Oise
Son père nous a requis et nous le vingt Juillet mil huit cent soixante
quatre par son acte de Naissance
de Liancourt lequel acte a été par nous lu et de
délivré par Monsieur le Officier de l'Etat civil de
Clermont ainsi que le vingt cinq de mois et légalisé par
Monsieur le Président du dit Tribunal le même jour
Fils majeur de Jean Louis Delapaye âgé de Soixante
dix sept ans Cultivateur propriétaire demeurant à
Liancourt Saint Pierre et de Camille Lebbé âgée de Soixante et un ans Sans profession
Camille Lebbé âgée de Soixante et un ans Sans profession et

présente et consentante.
Dont acte approuvé la Delafraye Petit Camille Fontan Delafraye Gouverdin Maillard Maillard
J.P. Guillemin

Mairie d'Arue. Et Demoiselle Virginie Clotilde Petit âgée de vingt deux ans Ménagère Demeurant en cette Commune chez ses père et mère y étant née le huit Septembre mil huit cent trente Neuf, fille majeure de Pierre Augustin Petit Charretier âgé de quarante Neuf ans et de Jeanne Pacifique Duvergé Sans profession âgée de quarante trois ans ses père et mère présents et consentants d'autre part.

Les quels nous ont requis de procéder en la célébration du mariage projetté entr'eux et dont les publications ont été faites tant en cette Commune qu'en celle de la susdite Paroisse les Dimanches dix sept et dix Sept Novembre présent mois toutes à Messe de midi ainsi qu'il résulte de la certificat délivré par Monsieur le Maire de la susdite Paroisse le cinq de ce mois et légalisé ce jourd'hui par Monsieur le Président dudit Tribunal civil de Mauléon (vise).

Aucune opposition au dit Mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à la requête qui nous a été faite, nous avons donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du Chapitre Six du titre du Code civil intitulé du Mariage, avons demandé aux futurs époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi que Louis Alexandre Delafraye et Virginie Clotilde Petit sont unis par le Mariage que vous venez de contracter. Après quoi Pierre Frédéric Delafraye âgé de trente Cinq ans Cultivateur de long frère de l'époux, Nicolas Jacques Gouverdin âgé de Soixante douze ans Garde champêtre oncle de l'époux, pour alliance tous deux domiciliés à la susdite Paroisse, François Frédéric Fontan âgé de quarante trois ans Cantonnier oncle de l'épouse, demeurant en cette Commune et Pierre Maillard âgé de Soixante ans Instituteur domicilié en cette Commune aussi de l'épouse, à l'instant ont conformément à la loi sur l'interpellation spéciale à nous faite par le dit futur époux fait le contrat de Mariage ci dessus et après même interpellation a été faite par les personnes susnommées l'autorisant le Mariage et les dites Dame

après qu'il leur a été aussi donné lecture du présent acte de Mariage, l'ont signé avec nous et les parties contractantes. Dont acte interpellé. J.

Delafraye Camille Petit
Gouverdin Fontan Delafraye
Maillard
J.P. Guillemin

L'An mil huit cent Soixante dix, le Quatre Février heure de Cinq heures du matin par devant Nous Jean Charles Guillemant, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Mairie en son Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Jean Baptiste Dubus âgé de cinquante deux ans Maréchal de bois Gendre de celui dont ci après nommé et Noel Théodore Lejeune âgé de trente ans Journalier Petit fils tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Adélaïde de Victoire Destrés âgée de quatre vingt cinq ans et cinq mois demeurant en cette Commune en Mairie Née à Arsacq Veuve de Louis Joseph Hénard et fille de Jean Baptiste Destrés et de Marie Breton tous deux décédés, est décédée ce jourd'hui à cinq heures du Soir en sa maison Grande Rue de cette Commune à Beauvais ainsi que nous nous en sommes assurés et ont les Comparants signé avec nous la présente acte de Décès après qu'il leur en a été fait lecture.

N° 35.

Décès d'Adélaïde Victoire Destrés Veuve Hénard âgée de quatre vingt cinq ans et cinq mois Née à Arsacq

Dubus Lejeune
J.P. Guillemin

Le présent Registre a été Clos et Arrêté par nous Jean Charles Guillemant, Maire officier de l'état civil de la Commune de la susdite Mairie en Son Canton et Arrondissement de Clermont ce Dix Janvier mil huit cent Soixante onze.

J.P. Guillemin

Table des actes Contenus au Regis[illegible]

Noms et prénoms . . . . Date des act[illegible]

Naissances.

Nos.		
33.	Dufossé Marie Clémentine . . .	21 Novembre
27	Duval Ismérie	25 Septembre
11.	Leconte Georges	5 mai
25	Lesguillon Amélie	22 Septembre
6	Lesieur Charlotte	15 Avril
4	Magnez Jean Baptiste . . .	8 mars
29	Mahieux Eugénie	28 Octobre
24	Martin Léontine	19 Septembre
21	Troisœufs Alphonse . . .	11 Août

Neuf Naissances.

7	Reconnaissance de Leverve flore . .	17 Avril

Mariages.

34	Delafrayke Louis Alexandre . . .	26 Novembre
32.	Delaherche Charles Nos . . .	19 Novembre
2	Duval Marie Emélie	6 février
2	Ferrand Louis victor Onésime . .	6 février
19	Hermand Amélie	6 Juillet

19	Lesguillon Théodore alphonse . . .	6 Juillet
17	Levasseur Maria	29 Juin
8	Leverve Apoline adélaïde . . .	18 Avril
34	Petit virginie Clotilde	26 Novembre
15	Royer Marie victoire	25 mai
8	Troisœufs françois Joseph . .	18 Avril
32	Vaillant Estelle	19 Novembre
17	Valentin françois	29 Juin
15	Wallet alphonse Désiré . . .	25 mai

Sept Mariages.

Décès.

16	Bellanger Nicolas Désiré	24 Juin
3	Boitelle Julie	6 février
9	Bouderille Louis françois . . .	25 Avril
22	Chazet Arthémise Eugénie . . .	25 Août
20	Collier Louis	20 Juillet
28	Deligny Angèle Elisa . . .	23 Octobre
35	Destrés Adélaïde victoire . .	14 Décembre
26	Dumaine Augustine	24 Septembre

30	Duverger Marie Maxence	4 Novembre
23	François Martial	14 Septembre
18	Hermand Louise Alexandrine	29 Juin
10	Levieil Olimpe Anna	30 avril
1er	Martin Gustave	5 Janvier
13	Morel Charles Louis	23 mai
31	Troisœufs Justine	7 Novembre
5	Wallet Silvie Anastasie	13 mars
14	Wallet Emmanuel Frédéric	25 mai
12	Déclaration d'enfant Gaussie	20 mai

Dix huit Décès.

Certifié conforme par Nous Jean Charles Tollemont Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez soussigné le trente et un Décembre mil huit cent soixante et un.

J. P. Tollemont

TIMBRE IMPERIAL. CENT. 70.

Premier feuillet.

1862.

COMMUNE de la Neuville-en-hez.

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'Officier Public se conformera aux dispositions des articles du Code Napoléon, dont la teneur suit :

Art. 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, noms, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt-un ans au moins, parens ou autres; et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés, par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance.*

Sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. »

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de La Neuville en hez pendant l'année mil huit cent soixante-deux.

Le présent Registre contenant Dix-huit feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous Seillier, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code Napoléon.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent soixante-un.

Seillier

L'an mil huit cent soixante deux, le samedi dix huit janvier onze heures du matin par devant nous Jean Charles Collemont Maire officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, Canton et arrondissement de Clermont Département de l'Oise. Sont comparus publiquement en la salle de notre Mairie

Perception de Clermont

N.° 1er

Mariage entre Louis Joseph Eloy et Hermine Duverger Garnier et fille Wimbure.

Cinquante lui a appartenu

L. J. Eloy

Eloy

Bourgeois

Maire

J. P. Pottemy

L'an mil huit cent soixante deux, le vingt sept Décembre à huit heures du matin, par devant nous Jean Charles Pottemy Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise; Est comparu François Joseph Croisans âgé de trente et un ans Bucheron demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du Sexe masculin né à onze heures du Soir en sa maison Rue Grande sise Commune de Bonvais de lui déclarant et de Legitime Mariée de Lui Et de Feue Perrine Desponse âgée de vingt neuf ans et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Emile Arthur. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Nicolas Lesguillon âgé de vingt quatre ans Propriétaire et Eugène Delaizon âgé de quarante deux ans Tailleur de Pierre tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

N.° 2.

Naissance de Emile Arthur Croisans.

Croisans Lesguillon Delaizon

J. P. Pottemy

L'an mil huit cent soixante deux, le Samedi huit Janvier huit heures du matin, par devant nous Jean Charles Pottemy Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise; Est comparu Eugène Wallet âgé de vingt deux ans Bucheron demeurant en cette

N.° 3.

Naissance de Henrie Wallet.

TIMBRE IMPERIAL CENT 70

qu'ils n'ont pas fait de contrat de Mariage par-devant Notaire après mûre interpellation à eux faites par les personnes présentes, les ordonnances autorisant le dit Mariage et les dits témoins et après qu'il leur a été aussi donné lecture du présent acte ont signé avec nous et les parties contractantes, Quant à la future Garnier et la mère de la future ont déclaré ne savoir écrire pour ce requises de ce interpellées.

L. J. Eloy Bled Eloy

Bourgeois Maire J. P. Pottemy

Le Sieur Louis Joseph Eloy Garnier âgé de trente deux ans profession de Serrurier demeurant en cette Commune chez sa mère, y étant né le dix Neuf Mars mil huit cent quinze fils majeur de feu Nicolas Joseph Eloy Serrurier et de Marie Caroline Dubus sa veuve âgée de Soixante trois ans profession, présente et consentante les père et mère de l'époux, présents et consentants

Et Demoiselle Hermine Duverger âgée de vingt deux ans Garnier demeurant en cette Commune chez sa mère y étant le douze Juillet mil huit cent quarante et un fille mineure de feu François Clément Duverger et de Augustine Hermine Caroline Bucheron demeurant en cette Commune, décédé le vingt sept Décembre mil huit cent soixante et un ainsi qu'il résulte du Registre déposé en notre Mairie et de Marie Augustine Hermine Caroline âgée de quarante huit ans Ménagère présente et consentante les père et mère de la future

Les quels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entr'eux et dont les publications ont été faites devant la porte extérieure de notre Mairie les Dimanches huit et quinze Décembre dernier à neuf heures à l'heure de midi; . . . Aucune opposition n'ayant été faite au Mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci mentionnées et du chapitre six du titre du Code civil intitulé du Mariage avons demandé à chacun des époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour Mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu affirmativement et affirmativement déclarons au nom de la loi que Louis Joseph Eloy et Hermine Duverger sont unis par le Mariage de tout ce dessus dressé acte en présence des Sieurs Pierre Etienne Bourgeois âgé de cinquante ans propriétaire demeurant à Pont sur Oise rue Nationale n.° 12 Parrain de l'époux, Auguste Julienne Eloy âgé de trente deux ans au Service de Mary frère de l'époux, François Clément Duverger âgé de trente cinq ans Cultivateur oncle Parrain de l'épouse et Louis Joseph Marsault âgé de vingt deux ans Bonnetier ami de l'époux tous trois domiciliés en cette Commune à l'instant et conformément à la loi sur l'interpellation spéciale de nous Maire, les dits futurs époux ont déclaré

Commune Lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à une heure du matin en sa maison sise rue de l'Eglise, de lui déclarant et de Hermand Hermand son épouse ouvrière en Bronze âgée de vingt ans et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Marie. Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Henri Ferdinand Levieil âgé de quarante trois ans Macon et Jean Baptiste Théodule Dufer âgé de trente deux ans éventailliste tous deux domiciliés en cette commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture./.

Wallet Dufer Levieil J. P. Collemant

N° 4

Naissance de Abel Ulysse Jean Baptiste Thierry Pauquet

décédé le 27 juin 1924 à LA NEUVILLE-en-HEZ

L'An mil huit cent soixante deux le lundi dix-sept six heures du soir pardevant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Ulysse Amédée Pauquet âgé de trente ans Marchand Boulanger demeurant en cette commune Lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à trois heures après midi en sa maison sise Grande rue de Beauvais à Clermont de lui déclarant et de Adolphine Eléonore Thierry âgée de dix neuf ans Ménagère son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Abel Ulysse Jean Baptiste Thierry, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Frédéric Alexandre Lequeux âgé de quarante deux ans Menuisier, Joseph Adolphe Jacquet âgé de trente neuf ans Perruquier tous deux domiciliés en cette commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture./.

Wallet Jacquet Lequeux J. P. Collemant

N° 5.

Décès de Charles Lesieur âgé de vingt huit mois.

L'An mil huit cent soixante deux le mercredi dix février onze heures du matin pardevant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Charles Félix Lesieur âgé de trente quatre ans Bucheron père

du défunt ci après nommé et Théophile Martin âgé de soixante deux ans rentier avec tous deux domiciliés en cette commune lesquels nous ont déclaré que Charles Lesieur âgé de vingt huit mois fils du premier comparant et de Louise Ces pasie Fournier est décédé ce jourd'hui à quatre heures du matin en la maison de ses père et mère sise rue du Connétable Raoul ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les comparants signé avec nous, le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture./.

Lesieur Martin J. P. Collemant

N° 6.

Naissance de Charlotte Hermand.

L'An mil huit cent soixante deux le mercredi douze février à midi pardevant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Jean Baptiste Alphonse Hermand âgé de vingt neuf ans Bucheron demeurant en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né ce jourd'hui à deux heures du matin en sa maison sise rue de l'Eglise de lui déclarant et de Françoise Léonida Larive âgée de vingt sept ans Marchande épicière son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Charlotte. Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Casimir Martin âgé de trente deux ans Cordonnier et de Eugène Wallet âgé de vingt deux ans Bucheron tous deux domiciliés en cette commune et ont les père et témoins signé le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture./.

Hermant Wallet Martin J. P. Collemant

N° 7.

Décès de Marie Louise Charlotte Petit âgée de trois ans et quatre mois.

L'An mil huit cent soixante deux, le jeudi treize février trois heures après midi pardevant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Auguste Victor Wallet âgé de quarante sept ans Bucheron et François Casimir Debeaupuits âgé de quarante et un ans Marchand épicier demeurant tous deux en

Du Mariages

N° 9.

Timbré approuvé

Debeaupuis

A Wallet

J. P. Pellerin

N° 8.

Naissance de Célestine Wallet. Par acte de mariage en date du deux mai mil neuf cent cinq inscrit à même jour à la mairie de Montille mlle Célestine dite Léonie Wallet née le [illegible] naissance est constatée dans l'acte ci contre contracté mariage avec Louis Joseph Léon de Vaillant, dont mention faite par nous officier de l'état civil le 2 mai 1906. Signé Vaillant

Lette Commune et voisine de la dite Commune à laquelle nous ont déclaré que Marie Louise Charlotte Wallet âgée de trois ans et quatre mois, Née à Neuilly Sainte fille de défunt Louis François Ernest Wallet et de Marie Roy Veuve Domestique avec lui Mariée est décédée ce jourd'hui à cinq heures du matin en sa maison sise Grande rue de Clermont à Beauvais Ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Debeaupuis A Wallet J. P. Pellerin

L'An mil huit cent soixante deux, le Mercredi vingt Février huit heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est comparue Sibrie Berimont âgée de soixante deux ans Rentière femme demeurant en cette Commune laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui Sept heures du soir est née un enfant du sexe féminin en la maison de François Alexandre Wallet Bucheron y demeurant en cette Commune Rue grande rue de Clermont à Beauvais qu'elle nous a présenté et auquel elle a été donner le prénom de Célestine Auguste enfant est née de Appoline Wallet âgée de vingt six ans Sans profession demeurant en cette Commune fille dud. et de François Alexandre Wallet et de défunte Marie Alba Adeline Catherine Delille Ladite déclaratrice et présentation faites en présence de Elie Aristide Martin âgé de Soixante deux ans rentier et de Jean Baptiste Coppin âgé de cinquante trois ans Cultivateur tous deux domiciliés en cette dite Commune ont la déclarante et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait lecture

S. Berimont Martin Coppin J. P. Pellerin

L'An mil huit cent soixante deux, le Dimanche deux Mars huit heures du matin pardevant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département

N° 9.

Naissance de Rosalie Désirée Wallet.

de l'Oise est comparu Alexandre Désiré Wallet âgé de vingt quatre ans Bucheur domicilié en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin Né ce jourd'hui à quatre heures du matin en sa maison sise rue de Lazarites de lui déclarant et de Marie Victoire Royer âgée de vingt quatre ans Son épouse ménagère et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Rosalie Désirée, les dites déclaration et présentation et présentation faites en présence de Louis Désiré Wallet rentier de Guarante Neuf ans Cornelie et Théophile Dufour âgé de trente deux ans tous deux domiciliés en Commune et ont les père et témoins signé avec Nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

J. P. Pellerin

Dufour Wallet Wallet

L'An mil huit cent soixante deux, le Lundi vingt quatre mars Onze heures du matin, pardevant Nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Sont Comparus publiquement en la salle de Notre Mairie Monsieur Natalice Jules Natalice Prévôt et Mademoiselle Héloïse Augustine Bonne Soy Garçon et fille majeurs.

N° 10.

Mariage entre Monsieur Jules Natalice Prévôt et Mademoiselle Héloïse Augustine Bonne Soy

Timbre Impérial 70 cent.

Timbre

Impérial

70 cent.

toute d'une part. = Et Demoiselle Hélöise Augustine Bonnefoy âgée de vingt six ans passés sans profession demeurant en cette Commune de Thy sa mère étant veuve en premières noces (ainsi) de Monsieur Pierre Charles Dubois vivant propriétaire demeurant à Beauvais, décédé en cette Commune de Thy le vingt huit Avril mil huit cent trente cinq ainsi qu'il est constaté par son acte de décès dressé par Monsieur le Maire de cette dite Commune de Thy le vingt trois mars mil huit cent quarante sept et légalisé par Monsieur le Président du Tribunal civil de Clermont (Oise) le vingt mars présent mois fille majeure de feu Monsieur Jean Baptiste Bonnefoy décédé en cette dite Commune le huit Janvier mil huit cent trente huit et de Marie Anne Augustine Delamarre âgée de cinquante ans sa veuve actuellement épouse de Monsieur Dubroeucq propriétaire présente et consentante desdite et mère d'autre part.

Les quels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites, tant en cette Commune qu'en celle de Beauvais les Dimanches Neuf et Seize Mars présent ainsi qu'il est constaté par le certificat délivré par Monsieur le Maire de la dite ville de Beauvais le dix sept du mois et légalisé par Monsieur le Président du Tribunal en cette ville le vingt et un toutes à l'heure de midi.

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée faisant droit à leur réquisitoire et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées du chapitre six du titre du Code civil intitulé du Mariage avons demandé aux futurs époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant été pour du Séparément et Officieusement délivré au nom de la loi que Monsieur Jules Natalise Révolté et Mademoiselle Hélöise Augustine Bonnefoy sont unis par le Mariage de l'un et de l'autre en présence de Monsieur Edouard Napoléon Thibergeau âgé de cinquante quatre ans Négociant demeurant à Beauvais oncle maternel de l'épouse, Frédéric Auguste Eusèbe Victor Lefèvre âgé de quarante deux ans Vicaire de la Cathédrale de Saint Pierre de Beauvais y demeurant, Ami de l'époux Louis Marie Victor Bonnefoy âgé de soixante neuf ans propriétaire demeurant en cette Commune Grand Oncle paternel de l'épouse et Monsieur Pierre Louis Amand Dompierre âgé de quarante deux ans Banquier demeurant à Clermont (Oise)



oncle maternel de l'épouse par alliance, à Thy. Lesquels ils nous ont déclaré n'en avoir connaissance tant par le Contrat de Mariage de Monsieur Jules Natalise Révolté et Mademoiselle Hélöise Augustine Bonnefoy a été passé Maître Gamet Notaire à la résidence de la Neuville en Hez le vingt deux mars présent mois lequel après qu'il leur a été fait lecture du présent acte l'ont signé avec Nous et les parties Contractantes.

J Révolté H Bonnefoy
L. Lefèvre
L Delamarre Ls Jules Dubois
M J. Thibergeau
De Thibergeau
Bonnefoy J.B. Pottemme

N° 11.

Décès de Louis François Dubois âgé de soixante dix ans veuf de Marie Françoise Catherine Chantrelle.

Marie Françoise Catherine Chantrelle Louis apparu et trois autres signés ensuite.

Dubois J. Boulanger

J.B. Pottemme

L'an mil huit Cent Soixante deux le Lundi trente et un mars deux heures après midi par devant nous Jean Baptiste Pottemme Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus, François Auguste Dubois âgé de trente et un ans Maréchal Expert demeurant en cette Commune fils du défunt ci après nommé et Alfred Désiré Boulanger âgé de trente cinq ans Charpentier aussi demeurant en cette Commune voisin lesquels nous ont déclaré que Louis François Dubois âgé de Soixante Six ans Cultivateur demeurant en cette Commune né en cette de la dite Saint Pierre Veuf de feue ~~Marie Cécile~~ Dumont et fils de défunt Jacques Pierre Charles Dubois et de Marie Cécile Dumont est décédé à cet effet hier dix heures du matin en sa maison de sa première Comparant Rue Grande de Clermont à Beauvais Ainsi que nous nous en sommes assurés et nous ont signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Dubois A. Boulanger

J.B. Pottemme

N° 12.

Décès de Léon Sorel âgé de dix Neuf ans et Neuf Mois.

L'An mil huit cent soixante deux, le Lundi sept avril huit heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Eugène Gab[illegible] Sorel âgé de cinquante deux ans Peintre en Batiment père du défunt ci-après nommé et François Toussaint Hibert de trente cinq ans Marchand Boucher, ami tous deux demeurant en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Léon Sorel âgé dix neuf ans et Neuf mois sans profession demeurant en cette Commune y étant né, fils du premier comparant et de Flore Henriette Ducastel, est décédé ce jourd'hier à cinq heures et demie du soir en la demeure de ses père et mère, sise Grande rue de Clermont à Beauvais, ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture./.

Sorel — Hibert — J. P. Collemant

N° 13.

Décès de Louise Camille Prost petit Jean âgée de dix Neuf jours.

L'An mil huit cent soixante deux, le Samedi dix neuf avril sept heures du soir pardevant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Auguste Victor Wallet âgé de quarante sept ans Bucheron et Jean Louis Montier âgé de cinquante neuf ans Tailleur d'habits tous deux demeurant en cette Commune Amis de la défunte ci-après nommée lesquels nous ont déclaré que Louise Camille Prost petit Jean âgée de dix neuf jours Née à l'hôpital Lariboisière rue Ambroise Paré Hôpital Lariboisière à Paris, fille de Pierre aimé Prost petit Jean et de Louise Valérie Marth Couturière est décédée ce jourd'hui à cinq heures du soir en la maison de François Alexandre Sallot Bucheron sise Grande rue Clermont à Beauvais ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

J. P. Collemant

A. Wallet — Montier

L'An mil huit cent soixante deux, le Mardi vingt deux

N° 14.

Naissance de Edmond Charles Catteeusse.

TIMBRE IMPERIAL cen. 70.

Avril, huit heures du matin pardevant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Florentin Catteeusse âgé de vingt neuf ans Tailleur d'habits demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hier à dix heures du soir, en sa maison sise rue de l'Eglise de lui déclarant et de Sophie Désirée Loubet âgée de vingt et un ans son épouse auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Edmond Charles, lesdites déclarations et présentation faites en présence de Théophile Martin âgé de soixante deux ans rentier et Pierre Médard Labbé âgé de quarante trois ans Marchand de bois tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture./.

Labbé Catteusse Martin — J. P. Collemant

N° 15.

Décès de Edmond Charles Catteeusse âgé de dix huit heures

L'An mil huit cent soixante deux, le Mercredi vingt trois avril, sept heures du matin pardevant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Florentin Catteeusse âgé de vingt neuf ans Tailleur d'habits père du défunt ci-après nommé et Théophile Martin âgé de soixante deux ans rentier voisin tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Edmond Charles Catteeusse âgé de dix huit heures fils du premier comparant et de Sophie Désirée Loubet est décédé ce jourd'hier à quatre heures du soir en la demeure de ses père et mère sise rue de l'Eglise ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été donné lecture.

Catteeusse Martin — J. P. Collemant

L'An mil huit cent soixante deux, le Mardi six mai huit heures du matin pardevant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville

N.° 16

Décès de Pierre Ferdinand Pinon âgé de Soixante Sept ans à jeune de Victoire Julie Perrot.

en chef Castres et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Auguste Victor Wallet âgé de quarante Sept ans et Eugène Wallet âgé de Vingt huit tous deux Bucherons Domiciliés en cette commune lesquels nous ont déclaré que Pierre Ferdinand Pinon âgé de Soixante Sept ans rentier demeurant en cette Commune de la ville de Paris époux de Victoire Julie Perrot est décédé ce jourd'hui à deux heures du matin en la demeure Sise Grande rue de Clermont à Beauvais, Et nous ont les Comparants signé avec Nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

A Wallet E Wallet J.B. Pollet

N.° 17.

Mariage entre Charles Lubin Alexis Frédéric Ducroron et Martine Eugénie Duverger Enfant mineur et fille Jouissance.

L'An mil huit Cent Soixante deux, le Samedi dix neuf Heures du matin pardevant nous Jean Baptiste Edouard Blaire officier de l'Etat civil de la Commune de la Manille en Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont Comparus publiquement en la Salle de la Mairie Charles Lubin Alexis Frédéric Ducroron garçon âgé de vingt ans passés Nommonrier demeurant à Giencourt annexe de la Commune d'Agnetz chez ses père et mère y étant né le dix Sept Juillet mil huit Cent quarante et lui ainsi qu'il est constaté par son acte de naissance délivré par Monsieur l'Adjoint en Mairie d'Agnetz le quatre de ce mois et légalisé le Sept par Monsieur le Président du Tribunal civil de cet (oise) fils mineur de Lubin Victor Ducroron et Marie Adélaïde Quarante Neuf ans et de Joséphine Bolle son épouse âgée de Cinquante et un ans ses père et mère présents et consentant d'une part. . . Et Demoiselle Martine Eugénie Duverger âgée de dix Sept ans passés Gantière demeurant en cette Commune chez ses père y étant née le premier Décembre Mil huit Cent quarante quatre fille mineure assistée et présidant du consentement de Auguste Eugène Duverger Bucheron âgé de quarante quatre ans et de Geneviève Batiste Bonny âgée de quarante ans Ses père et mère d'autre part. Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été



faites, tant en cette Commune qu'en celle d'Agnetz Dimanches vingt et Dimanche vingt sept Avril dernier ainsi qu'il résulte du Certificat délivré par Monsieur l'Adjoint de la dite Commune d'Agnetz et légalisé les mêmes jours qu'il est dit sur l'acte de Naissance Lecture à Chacun de nous faite de tous les pièces ci dessus mentionnées du chapitre Six du titre du Code civil intitulé du Mariage avons demandé aux futurs époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement Lecture aussi faite de la loi que Charles Lubin Alexis Frédéric Ducroron et Martine Eugénie Duverger sont unis par le Mariage de tout ce dessus Présidant de ces Lieux Frédéric Cousin âgé de quarante deux ans Bucheron demeurant à Bresles Ouest Parmin de l'époux Louis Bonny âgé de vingt huit ans Maçon demeurant à Giencourt Cousin de l'époux Auguste Beaufrère de l'épouse et André Jean Baptiste Bolle âgé de Cinquante ans ami de l'épouse tous deux demeurant aussi en cette Commune à l'instant et conformément à la loi sur l'interpellation Spéciale de Nous Maire les dites futures époux ont déclaré qu'ils n'ont pas fait de Contrat de Mariage passé lequel après cette interpellation a été fait par les personnes présentes Ces mariés avons déclaré le Mariage et les témoins et après qu'il leur a été donné connaissance du présent acte tel qu'il est rédigé avec nous et les parties Contractantes ayant déclaré le père de la future et le dit Frédéric Cousin ont déclaré ne savoir écrire pour s'être prié de ce interpellés.

Eugène Duverger Ducroron LD

Lubé Bonny Bonnes

Bolle

J.B. Pollet

L'An mil huit Cent Soixante deux le

N° 18

Naissance d'Alexandre Valentin.

dix neuf mai, six heures du soir, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, est comparu Jean Valentin, âgé de vingt quatre ans, Manouvrier demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à une heure après midi en sa maison sise le chauffour de lui déclarant et de Maria Levasseur âgée de dix neuf ans son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Alexandre, lesdites déclaration et présentation faites en présence de Charles Levasseur âgé de quarante huit ans cordonnier ayant de l'enfant et Pierre Prosper Emmanuel Loubet âgé de quarante trois ans Menuisier domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture./.

Levasseur Valentin Loubet J. L. Collemant

N° 981. Ville de Cherbourg. 5

N° 19

Décès de Désiré Magnier.

Du registre des actes de décès pour l'année 1861 a été extrait ce qui suit.

L'an mil huit cent soixante et un le seize décembre à onze heures du matin, Pardevant nous Joseph Alfred Liais, Adjoint remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de la ville de Cherbourg (Manche) sont comparus Hyacinthe Quinel âgé de quarante cinq ans, et Jacques Houlgatte âgé de quarante sept ans tous deux Gardiens à l'Hopital de la Marine, non parents du défunt, domiciliés à Cherbourg, lesquels nous ont déclaré que Désiré Magnier ouvrier de deuxième classe à la cinquième compagnie d'ouvriers d'artillerie de la Marine, âgé de vingt quatre ans et demi fils de Cyrille Isidore Magnier et de Victoire Rosine Bayard né à la Neuville en hez (Oise) y domiciliés, est décédé d'hier soir à dix heures un quart à l'hopital de la Marine sise en cette ville rue de Labbaye ainsi que nous nous en sommes assuré et les déclarants ont signé avec nous le présent acte, lecture faite.

Signés: Quinel, Houlgatte et Alfred Liais



Pour extrait conforme; Le Maire signé Ludé.

Vu pour l'égalisation de la signature de M. Ludé Maire de Cherbourg, apposée d'autre part.

Cherbourg le 23 décembre 1861.

Le Sous Préfet signé Ganvillin.

Transcrit par nous Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez en vertu des articles 97 et 98 du Code Napoléon, ce jourd'hui vingt mai mil huit cent soixante deux.

J. L. Collemant

N° 20

Décès de Marguerite Augustine Boucher âgée de soixante seize ans épouse de Pierre Auguste Boucher.

L'an mil huit cent soixante deux le dimanche vingt cinq mai, huit heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Pierre Auguste Boucher âgé de soixante dix ans Propriétaire époux de la défunte ci après nommée et Auguste Napoléon Boucher âgé de cinquante ans cultivateur fils, tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Marguerite Augustine Boucher âgé de soixante seize ans et deux mois ménagère demeurant en cette Commune y étant née épouse du premier comparant et fille des défunts Germain Boucher et de Marie Françoise Bouche est décédée ce jourd'hier à neuf heures du soir en sa maison sise sur la place ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture./.

A. Boucher N. Boucher J. L. Collemant

N° 21.

Décès de Onésime Levieil âgé de quarante quatre ans épouse de de Marie Anne Alexandrine Ducoren.

L'an mil huit cent soixante deux, le samedi vingt et un juin, six heures du soir, pardevant nous, Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Henri Ferdinand Levieil âgé de quarante et un ans Maçon frère du défunt ci après nommé et Pierre Ferdinand Labbé âgé aussi de quarante et un ans Marchand de bois, demi, tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Onésime Levieil

âgé de quarante quatre ans et Cinquois Marie Denise en cette Commune, épouse de Marie Augustine Dussonne et fils de Jean Baptiste Leviel et de Marie Victoire Delagoyette est décédé ce jourd'hui à quatre heures midi en sa maison Rue Grande tems et clement à Beauvais ainsi que nous nous en sommes assuré et nous comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il lui a été fait lecture de. J. Leviel

J.P. Pollemus

Le Sablé

N.° 22.

Décès de Henri Jean Baptiste Desbourg âgé de soixante deux ans et trois mois époux de Marie Elisabeth Silvie Batard.

L'An mil huit Cent Soixante deux le vingt cinq Juin Six heures du Soir par devant nous Jean Charles Collemant, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en bos Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus Louis Frédéric Wallet âgé de Cinquante ans Journalier Garde Champêtre et Charles François Donelle âgé de Soixante ans Manufacturier tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Henri Jean Baptiste Desbourg âgé de Soixante deux ans et trois mois Cultivateur demeurant en cette Commune né à Chantilly époux de Marie Elisabeth Silvie Batard et fils des défunts Vincent Denis Desbourg et de Marie Louise Olympe Dict, est décédé ce jourd'hui à Une heure après midi en sa maison Rue Grande tems et clement ainsi que nous nous en sommes assuré et nous comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture. J. Douche Wallet

J.P. Pollemus

N.° 23

Naissance de Marie Malvina Petit.

L'An mil huit Cent Soixante deux le Vingt Sept Juin Sept heures du matin pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire officier de l'Etat Civil de la Commune de la Neuville en bos Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu Louis Eusèbe Petit âgé de vingt Sept ans Garçon Journalier demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin né ce jourd'hui à quatre heures du matin en sa maison Rue Grande tems de lui déclarant et de Hortense Marie Larive âgée de vingt deux ans Couturière Son épouse auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Malvina,

Décédé à Hermes le vingt-quatre octobre mil huit cent soixante-neuf. Le Maire. Paul Sifort

Lesdites déclarations et présentation faites en présence de Jean Baptiste Stéphane Hermand âgé de trente ans Rentier et Théodore Bléry âgé d'environ trente ans Charretier tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture. J. Bléry Petit Hermant

J.P. Pollemus

L'An mil huit Cent Soixante deux, le Neuf Juillet, Sept heures du matin pardevant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en bos Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus Jean Baptiste Hermand âgé de Cinquante trois ans Cultivateur domicilié du défunt ci après nommé et Celestin François Benoit âgé de Soixante Neuf ans rentier ami, tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Pierre Adrien Hocquier âgé de Soixante trois ans et deux Mois Manouvrier demeurant en cette Commune né à Cuts époux de Marie Anne Victoire Hémard et fils des défunts Adrien Hocquier et de Adélaïde Constance Desbois ce jourd'hui à deux heures du matin en sa maison Rue Grande tems et clement à Beauvais, ainsi que nous nous en sommes assuré et sont les Comparants signé avec nous le présent acte de Décès après qu'il leur en a été fait lecture. J. Douche Hermand

J.P. Pollemus

N.° 24.

Décès de Pierre Adrien Hocquier âgé de soixante trois ans et deux mois époux de Marie Anne Victoire Hémard.

N.° 25.

Naissance de Marie Joséphine Delavet.

L'An mil huit Cent Soixante deux le Neuf Juillet Onze heures du Soir pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en bos, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise. Est Comparu Jean Baptiste Delavet âgé de trente trois ans Manouvrier demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin né ce jourd'hui Sept heures du soir, en sa maison Rue Grande tems de lui déclarant et de Joséphine Modde âgée de vingt Sept ans Ménagère Son épouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Joséphine, lesdites

Déclarations et présentations faites en présence de Pierre Hubert âgé de cinquante deux ans Vigneron Botahaye âgé de soixante cinq ans Propriétaire tous deux demeurant de cette Commune qui ont signé avec nous soussigné acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture. Fait audit Botahaye père de l'enfant présenté ce jourd'hui pour signer.

J.J. Wellemans

Lecart

Botahaye

N.° 26

Décès de François Wallot âgé de trois ans.

L'An mil huit Cent Soixante deux, le mardi vingt deux Juillet Onze heures du matin par devant nous Jean Charles Wellemans Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Condroz Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise sont Comparus François Wallot âgé de trente deux ans Bucheron père du défunt ci après nommé et Pierre Emmanuel Prosper Corbet âgé de quarante huit ans Manouvrier lequel tous deux demeurant en cette Commune lesquels nous ont déclaré que François Wallot âgé de trois ans fils du premier Comparant et de Héloïse Coubet son épouse est décédé ce jourd'hui à Neufchâteau de matin en la demeure de ses parents rue Saint Louis ainsi que nous nous en sommes apparu et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

J.J. Wellemans

Wallot

Corbet

N.° 27.

Décès de Marie Wallet âgée de Dix mois.

L'An mil huit Cent Soixante deux, le Dimanche Vingt deux heures de relevée, pardevant nous Jean Charles Wellemans Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Condroz Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont Comparus Eugène Wallet âgé de vingt trois ans Bucheron père de la défunte ci après nommée et Jean Baptiste Theunet Journalier âgé de trente trois ans Evangéliste, amis tous deux demeurant en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Marie Wallet âgée de Dix mois fille du premier Comparant et de Hermance Hermand ses père et mère est décédée en la demeure de ses parents Rue Neuve de l'Eglise ainsi que nous nous en sommes apparu et ont les Comparants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Cy suit la déclaration de la maladie remise apprimé

Wallet Hubert

J.J. Wellemans

Jugement du Juge de Paix 1862.

Mariage entre Joseph Hubert et Adelaïde Eloy

Mariage entre Joseph Hubert et Adelaïde Eloy

N.° 28.

Mariage entre Joseph Hubert et Adelaïde Eloy

Mariage entre Joseph Hubert et Adelaïde Eloy

Mariage entre Joseph Hubert et Adelaïde Eloy

acte civil intitulé de mariage avons demandé aux futurs
et à la future époux s'ils veulent se prendre pour mari et
femme chacun d'eux a répondu se prendre pour mari et
légitimes au nom de la loi ; Gervais Hubert Eloy
Eloy Jean unis par le Mariage déclarant en avoir dressé
en présence des Sieurs Jean Louis Hermitte âgé de cinq
Ans sans Emploi habité Florentin Emploi âgé de
vingt Ans sans aussi Emploi d'habité, amis de l'époux
Joseph Nicolas Babaloffage de quarante trois ans Rentier
Séparé de corps trois domiciliés en cette Commune et Ferdinand
Fermier âgé de trente huit ans Cultivateur domiciliés
Saint Valérien Canton de Noailles Beauvais de l'épouse
par alliance et à l'instant les conformément à la loi
l'interpellation Spécifiée de vous Maire lecture desdits actes
époux ont déclaré qu'ils n'ont pas fait de contrat de
Mariage passé à l'époux après même interpellation a
été fait par les personnes présentes des mêmes noms
de Mariage et les dits témoins après qu'il leur a été donné
Lecture ont Signé avec nous quant aux futurs
époux et les père et mère de la fille ont déclaré ne savoir
Signer de ce requis Signé avec nous le dit Joseph Babaloffage

Fournier Secrétaire Cathusse

J.B. Pollenus

N° 29.

Mariage entre Louis Hippolyte Patte et Angélique Eugénie Lagache

L'an mil huit cent soixante deux le Mercredi dix Sept
Août Onze heures du matin par devant nous, Jean Charles
Collignant Maire officier de l'Etat civil de la Commune
de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont
Département de l'Oise Sont comparus publiquement en
la salle de notre Mairie le Sieur Louis Hippolyte Patte
âgé de quarante huit ans Jardinier de la maison de Cœur
de Beauvais y demeurant Né à Noailles Canton
dudit (Oise) le dix Sept Février mil huit cent quatorze
ainsi qu'il résulte de l'Acte de Naissance à nous présenté
le Greffier du Tribunal de première Instance de Beauvais
le vingt Août présent mois et légalisé ce jourd'hui par
Monsieur le Président dudit Tribunal Seul Juge de Paix
Monsieur Jacques Alexis Adolphe Nivillers le Cinq Mars mil
huit cent soixante ainsi qu'il est constaté par l'acte de Décès
délivré par Monsieur le Greffier du Tribunal de première Instance
de Beauvais et fils des défunts Jean François Patte et de
Marie Adelaïde Langlois le premier décédé le Neuf Décembre

mil huit cent cinquante et le Second le vingt et un avril mil
huit cent quarante quatre Acte de Naissance ainsi qu'il est
constaté aux actes de décès délivrés et légalisés comme il est dit
aux actes ci-dessus désignés d'une part ... Et Dame
Angélique Eugénie Lagache âgée de quarante trois ans
Domestique Demeurant à Beauvais département de l'Oise domiciliée
Fermière et de droit cette Commune chez la mère âgée de cinq
le trente et un Août mil huit cent dix Neuf, veuve de défunt
Pierre Victor Olivier décédé à Paris à l'Hôtel
Royale de Santé Rue des Faubourg Saint Denis N° 112,
dénommé qu'il est constaté par son Acte de décès délivré par
Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Seine
le dix huit Juillet dernier et légalisé par Monsieur le
Juge du Tribunal de première Instance de la Seine le vingt
deux Juillet mil huit cent dix Neuf, fille majeure de défunt Nicolas Simon Lagache décédé
en cette Commune le premier Septembre mil huit cent quarante
ainsi qu'il résulte du Registre déposé aux archives de notre
Mairie, et de Marie Geneviève Clémence Josse sa veuve âgée
soixante trois ans sans Profession domiciliée en cette Commune présente
et Consentante Les père et mère de l'autre part ... Lesquels
nous ont requis de procéder à la célébration du mariage
projeté entre eux et dont les publications ont été faites tant
en cette Commune qu'en la ville de Beauvais les dimanches
dix Sept et vingt quatre de ce mois ainsi qu'il est constaté
par le certificat délivré par Monsieur le Maire de la
ville de Beauvais à la date du huit vingt Septembre légalisé
par Monsieur le Président du Tribunal de
la même jour par Monsieur le Président du Tribunal de
Beauvais ... Aucune opposition audit Mariage
n'ayant été signifiée faisant droit à leur requête
et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus
mentionnées et du chapitre six du titre du mariage du
les droits et devoirs des époux respectivement conformément aux dispositions de l'article de
Paris du Code civil d'état du vingt sept Ventôse de l'an onze
le futur de nom déclaré par Germain que le lien de
Liens de ses aïeuls et aïeules, et celui de leur dernier
domicile lui Continuement, il nous a affirmé par
Germain de son Acte Naissance Commis ci-après annexé
et son Acte Naissance Commis ci-après annexé
fait la même interpellation aux témoins, et ce ci ayant
fait la même interpellation aux témoins, et ce ci ayant

signé par Germont Commissaire Spécial Maire ignorant le lieu du décès de ses ascendants et leur domicile Nous avons invité le comparant à passer à la confection de l'acte de décès de ladite Chérie Béatrice Dodé âgée de soixante et onze ans, veuve de Nicolas Jacques Hippolyte Patte et Angélique Eugénie Legard, témoins par le ministère de Jean Louis Poisson âgé de soixante ans, propriétaire domicilié à Thiverny Canton de Creil, et Pierre Guillaume âgé de soixante et un ans, tous deux propriétaires domiciliés à Thiverny Canton de Creil, Gabriel Goret âgé de cinquante trois ans peintre en bâtiment, propriétaire domicilié à Thiverny Canton de Creil, et François Constant Hébert âgé de cinquante ans tonnelier Bouchon ami de l'époux tous deux domiciliés en cette commune, à l'exception de ce dernier à la loi sur l'interpellation spéciale de nous Maire de cette future épouse pour savoir s'il n'existe pas de contrat de mariage, qui a été faite par les personnes susnommées, a répondu qu'il n'en existait point. Le mariage et les témoins après qu'il leur a été donné lecture de l'acte ont signé avec nous et les parties contractantes.

Patte Lagache

L. Guillaume Poisson Pierre Guillaume

Gabriel Goret

Hébert A. Lagache

J.P. Germont

N.° 30.

Décès de Chérie Béatrice Dodé âgée de soixante et onze ans.

L'An mil huit Cent Soixante deux, le premier Septembre Sept heures du matin, par devant nous Jean Charles Germont Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Jean Marie Crois âgé de Soixante Sept ans Bucheron beau père de la défunte ci après nommée et Joseph Jean Marie Crois âgé de quarante deux ans aussi Bucheron Voisin tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Chérie Béatrice Dodé âgée de Soixante et onze ans rentière native de cette Commune née à Gannes (Oise) fille de défunts Jacques Dodé et de Marie Jeanne Duvesne, veuve

Hébert à cinq heures du soir en la mairie en personne par devant nous Jean Charles Germont Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Est comparu Louis Joseph Mansard âgé de trente ans Bourrelier demeurant en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à huit heures du matin en notre domicile Rue Grande de Clermont à Beauvais de lui déclarant et de Julie Berger sa femme âgée de vingt trois ans et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Emile Les dites déclaration et présentation faites en présence de Edmond Désiré Fromentin âgé de trente trois ans Peintre et Bâtiment et Pierre Médard Labbé âgé de quarante trois ans Sabotier tous deux domiciliés en cette Commune et ont les déclarant et témoins signé avec nous le présent acte de naissance et témoins Lecture faite

Mansard Labbé J.P. Germont

N.° 31.

Naissance de Emile Mansard.

L'An mil huit Cent Soixante deux, le Mardi trois Septembre Onze heures du matin, par devant nous Jean Charles Germont Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Est comparu Louis Joseph Mansard âgé de trente ans Bourrelier demeurant en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jourd'hui à huit heures du matin en notre domicile Rue Grande de Clermont à Beauvais de lui déclarant et de Julie Berger sa femme âgée de vingt trois ans et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Emile Les dites déclaration et présentation faites en présence de Edmond Désiré Fromentin âgé de trente trois ans Peintre et Bâtiment et Pierre Médard Labbé âgé de quarante trois ans Sabotier tous deux domiciliés en cette Commune et ont les déclarant et témoins signé avec nous le présent acte de naissance et témoins Lecture faite

Mansard Labbé J.P. Germont

N.° 32

Décès de Marie Antoinette Gérard âgée de Soixante six ans et quelques mois veuve de Jean François Bréan Meunier

L'An mil huit Cent Soixante deux, le Samedi trois Septembre Neuf heures du matin, par devant nous, Jean Charles Germont, Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Sont comparus Pierre Médard Labbé âgé de quarante trois ans, Marchand de bois, Voisin de la défunte ci après nommée, et Henry Médard âgé de Soixante sept ans

Substitutes, Amis Sans dommicilés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Marie Catherine Gérard âgée de Soixante Seize ans quatre mois environ Ménagère Demeurant en cette Commune Veuve en cette dernière Communauté de Jean François Désaillancourt et fille des Défunts Jean François Gérard et de Marie Claire Georges est décédée ce jourd'hui à deux heures du matin en Sa maison Grande Rue de Clermont à Beauvais Ainsi que nous nous en Sommes assuré et ont les Comparants signé avec Nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Maillard Labbé J.P. Pollenus

N° 33.

L'An mil huit Cent Soixante deux le Vingt Sept Septembre, dix heures du Soir par devant nous, Jean Charles Collemant Notaire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, Sont Comparus Décès de dimable Eléonore Desaint Sans profession Hermand âgé de trente trois ans et Ebraemithe Hermand âgé de vingt huit ans tous deux Propriétaires demeurant en cette Commune lesquels nous ont déclaré que dimable Eléonore Desaint âgée de Soixante trois ans dix mois et dix sept jours Ménagère demeurant en cette Commune y étant née veuve de feu Joseph Amable Hermand et fille des défunts François Desaint et de Marie Anne Antoinette Hermand est décédée ce jourd'hui à quatre heures après midi en la maison Sise Grande Rue de Clermont à Beauvais ainsi que nous nous en Sommes assurés et ont les Comparants Signé avec Nous le présent Acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

a Jetraamo Hermand J.P. Pollenus

N° 34.

Naissance de Julie Caroline Eloy.

L'An mil huit cent Soixante deux le vingt huit Septembre, huit heures du matin par devant nous Jean Charles Collemant Notaire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, Est Comparu Louis Joseph Eloy âgé de vingt huit ans Peintre demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin

Loi du cinq Juillet 1862 Supplément grégorien le 1367
Vingt trois Août même année.

né ce jourd'hui à Neuf heures du Soir en sa maison Sise Rue de Lugarches de lui déclarant et de Hermine Durerger Son épouse âgée de vingt deux ans auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Julie Caroline Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Désiré Flavis Boudeville âgé de trente quatre ans Brossier et de Sulpice Auguste Delarue âgé de trente sept ans Boucher, tous deux domiciliés en cette Commune et ont les présents témoins Signé avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Eloy Boudeville Delarue J.P. Pollenus

N° 35.

Décès de Julie Caroline Eloy âgée de quatre jours.

L'An mil huit Cent Soixante deux le Mercredi premier Octobre huit heures du matin par devant nous Jean Charles Collemant Notaire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise Sont Comparus Louis Joseph Eloy âgé de vingt huit ans Peintre demeurant en cette Commune père de la défunte ci après nommée, et Désiré Flavis Boudeville âgé de trente quatre ans Brossier voisin tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que Julie Caroline Eloy âgée de quatre jours fille du premier Comparant et de Hermine Durerger est décédée ce jourd'hui à trois heures du matin en la demeure de ses parents Rue de Lugarches Ainsi que nous nous en sommes assuré et ont les Déclarants Signé avec Nous le présent Acte de Décès après qu'il leur en a été fait lecture.

Eloy Boudeville J.P. Pollenus

N° 36.

Naissance de Ernestine Poullain

L'An mil huit Cent Soixante deux le Jeudi deux Octobre huit heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemant Notaire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, Est Comparu Silvie Desiminy âgée de Soixante deux ans Sage femme demeurant en cette Commune laquelle nous a déclaré que ce jourd'hui à Sept heures du Soir, est née en sa maison de la Rue de Lugarches une enfant du Sexe féminin

maison de Prudence Elisa Poulain veuve de Jean
Désiré Duval demeurant en cette Commune Dit à
de Clermont de Beauvais, qu'elle nous a présenté et
elle a déclaré vouloir donner la prénom de Ernestine
lequel enfant est né de ladite Prudence Elisa Poulain
âgée de trente trois ans; ladite déclaration et présentation
faites en présence de Jean Louis Hermitte âgé de trente
tailleur d'habits et Jean Baptiste Coppin âgé de cinq
deux sans Garlochet tous deux domiciliés en cette
Commune, qui ont signé avec nous le présent acte de
Naissance et ladite Devimeux après que il lui nous
a été fait lecture de.

Devimeux Hermitte Coppin J.B. Pluvinet

L'An mil huit cent soixante cinq, le Samedi dix
Octobre onze heures du matin par devant nous Jean Baptiste
Pluvinet Maire officier de l'état civil de la Commune
de la Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont
Département de l'Oise. Sont comparus publiquement
en la Salle de Notre Mairie le Sieur Emile Eugène Feine
Garçon âgé de vingt trois ans Cultivateur Demeurant
à Rantigny (Oise) chez son père y étant né le quinze Novembre
mil huit cent trente neuf, ainsi qu'il est constaté par un
acte de Naissance délivré par Monsieur l'Adjoint au Maire
dudit Rantigny le vingt cinq Septembre dernier légalisé
le même jour par Monsieur le Président du Tribunal civil
de Clermont Oise fils mineur issu du Mariage de Charles
Thomas Feine Manouvrier âgé de cinquante trois ans
présent et consentant et de Défunte Marie Louise Eléonore
décédée en ladite Rantigny le vingt Neuf décembre mil huit
cent cinquante Neuf ainsi qu'il est constaté par un acte
de décès délivré par Monsieur l'Adjoint au Maire Commun
il est dit en l'acte de naissance ci dessus dûment paraphé
Et Demoiselle Esther Sommereux âgée de vingt ans
manouvrière demeurant en cette Commune chez ses père
Mère, y étant née le trois octobre mil huit cent quarante
deux fille mineure ici présente et procédant du consentement
de Francois Vincent Côme Sommereux âgé de quarante
huit ans Manouvrier et de Présente Victorine Boulanger
Son épouse âgée de quarante sept ans ses père et mère
parties. Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration

N°. 37.

Mariage entre Emile Eugène Feine et Esther Sommereux Garçon et fille Mineurs.

Loi du deux Juillet 1862. Supplément payé le 1867
vingt trois août de la même année.

Le Mariage projetté entre eux et dont les publications ont été faites tant en cette Commune qu'en celle de Rantigny les Dimanche vingt et un et vingt huit Septembre dernier ainsi qu'il est constaté par le Certificat de publications délivré par Monsieur le Maire de Rantigny le premier Octobre présent mois et légalisé le même jour par Monsieur le Juge de paix du Canton de Clermont. . . . Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée, Nous avons donné Lecture tant de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre VI du titre du Code civil intitulé du Mariage, aux dits futur époux et à la future épouse, l'un après l'autre, et pour femme chacun d'eux ayant déclaré ne vouloir faire d'autre déclaration ni donner de lecture que celle de leur consentement, Déclarons au nom de la loi que ledit Eugène Feine et Esther Sommereux sont unis par le Mariage, et ce tout en présence des Sieurs Jean Francois Lecrudelier âgé de cinquante ans Jardinier Cousin de l'époux, Louis Désiré Duval âgé de vingt deux ans Manouvrier ami de l'époux tous deux domiciliés à Rantigny, Louis Auguste Boulanger âgé de quarante trois ans Manouvrier demeurant à Thury oise grand père de l'épouse et François Jean Baptiste Boulanger âgé de trente huit ans Cultivateur demeurant en cette Commune aussi Oncle de l'épouse, à l'instant et conformément aux dispositions de la loi sur l'interpellation spéciale de nous Maire mentionnée à la loi. Sur l'interpellation spéciale de nous Maire des dits futurs époux ont déclaré qu'ils n'ont pas fait de Contrat de Mariage, pareillement déclaré qu'il n'y a pas eu de promesse de mariage, pareillement déclaré qu'il n'y a pas eu de promesse de mariage, pareillement déclaré qu'il n'y a pas eu de promesse de

N.° 38.

Mariage entre Alexandre Ernest Courtois et Reine Elisa Poulain Gpere Mineur et Epouse Majeure.

L'An mil huit cent soixante deux, le Vendredi dix neuf Octobre huit heures du soir pardevant nous Jean Charles Collemont Notaire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Bry, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise; Sont comparus publiquement en la Salle de Notre Maison Commune Alexandre Ernest Courtois Garçon âgé de vingt un ans propriétaire, Né à la Loge le vingt deux Octobre mil huit cent quarante et un, fils mineur quant au mariage assisté et procédant du Consentement de Dame Justine Alexandrine Courtois ainsi Née à la Loge le vingt huit Août mil huit cent quarante huit sans profession âgée de vingt quatre ans Epouse de Pierre Ernest Courtois propriétaire demeurant ensemble à Paris rue de Rivoli N.° 36, Et Dame Reine Elisa Poulain sans profession âgée de vingt deux ans Epouse Mariage Dommeresse en cette Commune rue de Saint Félix le quinze Juin mil huit cent vingt sept Sans qu'elle ait été Constaté par aucun acte de Naissance délivré par Monsieur le Greffier du Tribunal de première instance de cet (cire) Lequel dûment légalisé Sera ci annexé par Monsieur le Président dudit Tribunal, Veuve de Désiré Urbain Poulain décédé en cette Commune le dix Septembre mil huit cent cinquante Non Sachant si elle est Constatée

N.° 39

Vente de Georges Victor Deligny

L'an mil huit cent soixante deux le vingt sept août à deux heures du soir, par devant nous Jean Charles Collemant Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont département de l'Oise, Est comparu Jean Louis Monthier âgé de soixante ans Cultivateur demeurant en cette commune lequel nous a déclaré que ce jourd'hui dans sa maison sise rue de l'Eglise à deux heures du soir est né Georges Victor Deligny enfant du sexe masculin, fils de François Balaam Deligny Cultivateur et de Germaine Laurence Isabelle Dos père et mère demeurant à Paris rue Saint Jacques N.° 160 est âgé de cinq mois à trois heures du matin en la demeure du premier comparant Rue Grande rue de Clermont à Breuil où il était en nourrice, Nous requérant de nous transporter en sa dite demeure et ont les Comparants signé avec nous la présente acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture.

J. Eloy Maire

J.B. Pellemant

N.° 40.

Naissance de Alfred Vassel.

L'an mil huit cent soixante deux le premier décembre huit heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemant Maire de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont département de l'Oise, Est comparu Fancy Hilaire Vassel âgé de trente deux ans Négociant demeurant en cette Commune lequel nous a présenté un enfant du Sexe masculin né hier à dix heures du soir en sa maison Rue de l'Eglise à Breuil De lui déclarant et de Marie Agnes Augustine son épouse âgée de vingt sept ans et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Alfred Les dites déclaration et présentation faites en présence de Joseph Adolphe Jacquet âgé de trente deux ans Boulanger et Alfred Emile Boulanger âgé de vingt cinq ans Chaudronnier tous deux domiciliés en cette Commune et ont les père et témoins signé avec nous la présente acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Vassel J.B. Pellemant

Jacquet Boulanger

Registre à [illegible] et Arrêté pour trente, Jean Charles Collemant Maire officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez soussigné, le trente décembre mil huit cent soixante deux.

J.B. Pellemant

Fait ce vingt Juillet 1862, Coppehaume page 6 verso

Table des actes Contenus au Registre

Nombre prénoms . . . . Date des Actes

Naissances.

Nos.

14. Cattoire Edmond Charles . . . . 22 avril
25. Delant Marie Josephine . . . . 13 Juillet
31. Eloy Julie Caroline . . . . 28 Septembre
6 Hermand Charlotte . . . . 12 février
31. Mansard Emile . . . . 3 Septembre
14. Pauquet Odelaye Jeanne Chiery 14 février
23. Petit Maria Malvina . . . . 27 Juin
36. Poulain Ernestine . . . . 4 octobre
8. Sallot Célestine . . . . 26 février
18. × Valentin [illegible] Alexandre . . 19 mai
40 Vassel Alfred . . . . 30 décembre
3 Wallet Marie . . . . 8 février
2 × Croisaux Emile Arthur . . . 31 Janvier
9 Wallet Rosalie Désirée . . . . 2 mars

Quatorze Naissances.

Mariages

N°		
10	Bonnefoy héloïse Augustine	24 mars
38	Courtois Ernest Alexandre	15 8bre
17	Ducoron charles Lubin alexis frédéric	10 mai
17	Duverger Martine Eugénie	10 mai
1er	Duverger Hermine	18 Janvier
1er	Eloy Louis Joseph	18 Janvier
28	Eloy Adélaïde	4 Août
37	Feine Emile Eugène	11 8bre
28	Hubert Sévérin	4 Août
29	Lagache Angélique Eugénie	27 Août
29	Patte Louis Hypolite	27 Août
38	Poulain Prudence Elisa	15 8bre
10	Prévotel Jules Natalise	24 mars
37	Sommereux Esther	11 8bre

Sept Mariages.

Décès.

22	Aubourg Henri Jean Bte	25 Juin
20	Boucher Marguerite Augustine	25 mai
15	Catteeusse Edmond charles	23 avril
39	Deligny Georges victor	18 octobre

Loi du deux Juillet 1862 Supplément payé le vingt trois Août même année. 179

33	Desaint Aimable Eléonore	20 7bre
30	Dodé Thérèse Béatrice	1er 7bre
11	Dubois Louis françois	31 mars
35	Eloy Julie Caroline	1er 8bre
32	Gérard Marie Antoinette	13 7bre
5	Lesieur Charles	12 février
21	Levieil Onésime	21 Juin
19	Maquier Désiré	20 mai
24	Maquier Pierre Adrien	9 Juillet
7	Petit Marie Louise Charlotte	13 février
16	Pinon Pierre Ferdinand	6 mai
13	Prost Petit Louise Camille	19 avril
26	Sallot françois	22 Juillet
12	Sorel Léon	7 avril
27	Wallet Marie	3 Août

Dix Neuf Décès.

Certifié conforme par nous, Jean Charles Collomant Maire officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en hez soussigné le trente et un décembre mil huit cent soixante deux.

J. C. Collomant

DÉPARTEMENT
DE L'OISE
Arrondissement
DE CLERMONT
Commune
de La Neuville en hez
(An 1853 à l'an 1863.)

TIMBRE IMPÉRIAL

Table décennale des Actes de Naissances, Mariages et Décès de la commune de La Neuville en hez du premier janvier 1853 au trente-et-un décembre 1862, dressée en exécution du décret du 20 juillet 1807.

NOMS.	PRÉNOMS.	Nos des Actes.	DATES DES ACTES.
	Naissances.		
Angot	Clara Alexandrine	31	22 Août 1853
id	Julienne	24	21 Avril 1858
id	Marie	40	3 Septembre 1855
Bertin	François	25	16 Mai 1858
id	Honoré	20	16 Mai 1856
id	Jean	21	25 Juin 1860
Blanchet	Louise	20	24 Avril 1854
Bled	Amélie	28	29 Juillet 1856
id	Célina	41	25 Octobre 1856
id	Félicité	16	18 Mars 1858
id	~~[illegible]~~ Félicité	38	31 Octobre 1859
Boudeville	Amédée	11	23 février 1858
Boulanger	Émile	37	11 novembre 1853
id	Louise Victoria	17	8 Avril 1854
id	Maria	26	15 Août 1859
Bouthors	Marthe Judith	19	14 Avril 1854
Butté	Alphonine	30	7 Juillet 1855
id	Nestor	6	26 février 1853

Naissances

Carpentier	Marie	40	2 novembre 1861
Catteausse	Edmond Charles	14	22 avril 1862
id	Edmond Florentin	33	27 septembre 1861
Champy	Emma	49	4 Décembre 1855
id	Léon Antoine	8	28 février 1853
id	Marie Eugénie	27	15 Août 1854
id	Prosper	18	28 septembre 1857
Charlier	Louise Elisabeth	19	21 Juin 1860
Chazet	Annette Albertine	34	1er octobre 1860
id	Arthémise Eugénie	35	1er octobre 1860
Collemant	Charles	9	12 mars 1853
id	Clémence	7	7 février 1854
Cornette	Marcellin	41	29 novembre 1860
Courtois	Génies	30	17 Août 1853
Delante	Marie Joséphine	25	13 Juillet 1862
Duboie	Gilbert Auguste	29	6 Août 1853
Dufer	Arthur Albert	15	27 Mai 1859
id	Edmond	25	3 Juillet 1854
id	Joseph	26	22 Décembre 1857
id	Julie	44	27 septembre 1855
id	Louis Théophile	11	2 mars 1854
id	Philippe	15	7 mars 1858
Dufossé	Clotilde Désirée	40	3 novembre 1859
id	Eugène Octave	32	19 mai 1855

Naissances



[illegible]	Marie Clémentine	33	21 novembre 1861
Duserte	Palmire Polonie	30	30 Août 1854
Duval	Désir Alphonse	5	17 février 1853
id	Elie	37	30 septembre 1856
id	Hémérie	27	25 septembre 1860
id	Marie	2	14 Janvier 1860
[illegible]	Victor Anatole	51	28 Décembre 1855
id	Virginie	23	22 Juillet 1860
Eloy	Julie Caroline	34	28 septembre 1862
id	Louis Narcisse	39	26 Octobre 1860
id	Marguerite	25	23 Juin 1856
Essling	Pierre	39	22 Décembre 1858
Fournival	Joseph Hamilcar	10	11 Juillet 1857
Hébert	Marie Valentine	25	11 Juin 1855
Hermand	Alexandre	20	22 Juin 1860
id	Amédée	1er	2 Janvier 1859
id	Armantine	24	21 Juillet 1860
id	Camille	13	24 mars 1856
id	Camille	29	5 septembre 1859
id	Charlotte	6	12 février 1862
id	Clémence	14	3 mars 1858
id	Joseph Alexandre	23	10 Avril 1858
id	Martine	29	5 Juillet 1855
id	Victoire	8	7 février 1854
Jacquet			

Naissances.

Labbé	Arthur		22	17 mai 1856
id	Blanche	F	28	3 septembre 1860
id	Elie		12	9 avril 1854
id	Rosa		48	1er Décembre 1855
Lacroix	Blanche marie Eugénie		12	15 Avril 1859
id	Rose marie Antoinette		25	6 Août 1860
Lagache	Achille		41	25 Décembre 1858
Larive	Louis		38	26 Août 1855
Lavallez	Zélie florentine		37	1er octobre 1854
Leclercq	Louis Charles Paul		12	20 mars 1856
Lecomte	Georges		11	5 mai 1860
Lefèvre	Clarisse		17	27 avril 1856
id	Léontine		47	31 octobre 1855
Lesage	Joseph		9	14 février 1854
id	Marie Virginie		13	2 mars 1858
Lesguillon	Amélie		25	22 septembre 1861
id	Emilie		15	23 mars 1855
id	Flore		47	27 novembre 1856
id	Josephine		15	19 mars 1854
Lesieur	Charles		37	20 octobre 1859
id	Charlotte		6	15 avril 1861
id	Marie		32	9 septembre 1858
Levasseur	Céline	F	8	17 mars 1859
id	Elisabeth		5	25 Janvier 1854

Naissances.

[illegible]	Florentine		42	28 Octobre 1856
Leverve	Flore	F	20	4 novembre 1857
Levieil	Perpétue Constance		19	16 avril 1855
Liévoix	Claire Clotilde		27	31 Août 1860
id	Clotilde Alzina Clémence		6	7 février 1859
Magnier	Estelle		46	3 Décembre 1859
Magnez	Jean Baptiste		4	8 mars 1861
Magot	Arthur Aristide	F	8	28 février 1860
Mahieux	Alexandre Eugène		5	16 avril 1857
id	Eugénie		29	28 octobre 1861
id	Victor Alexandre		14	17 mai 1859
Maigret	Jean Baptiste Anatole		7	2 février 1855
id	Marie		24	15 Juin 1853
id	Narcisse Joseph		8	2 février 1855
id	Narcisse René		2	7 Janvier 1858
Mansard	Edmond Isidore		3	16 Janvier 1854
id	Jules Joseph		9	24 Juin 1857
id	Emile		31	3 septembre 1862
id	Eugène		49	19 Décembre 1859
id	Gustave		39	2 novembre 1859
Martin	Léontine		24	19 septembre 1861
id	Prosper		20	17 avril 1855
Maulter	Virginie		12	4 avril 1853
id	Paul Arthur		4	24 Janvier 1858
Mervoyer				

Naissances

Mercyer	Christophe	47	8 Décembre 18		
Vaugeois	Abel Hyacinthe Jean Baptiste Ernest	4	10 Janvier 1862		
Petit	Lucienne	32	15 Septembre 18		
"	Marie Madeleine	33	27 Juin 185		
Petré	Aglaé	5	15 Janvier 1856		
"	Eugénie	40	24 Décembre 185		
"	Victorine	46	26 Décembre 18		
Poulain	Charles Alexandre Ernest	36	3 octobre 186		
"	Ernestine	36	4 octobre 185		
Piotrain	Carmélite Julienne	16	13 mai 186		
Roger	Charlotte Eugénie	11	30 mars 186		
Salotti	Alexandre Olivier	26	19 Mars 18		
"	Anatole	35	18 Décembre 18		
"	Anatolie	19	13 mai 186		
"	Célestine	1	26 février 186		
"	Emilienne	8	25 février 185		
"	Jeanne	19	14 mars 185		
"	Jeanne	22	30 juillet 18		
"	Olivier Alexandre	10	8 mars 18		
"	Séraphine	15	5 mai 186		
"	Xavier	17	27 Mars 186		
Senechal	Charles Gabriel Alexandre	26	23 Août 186		
Sommerard	Caroline	3	10 Janvier 18		
Soulain	Cécile	44	29 Décembre 18		



Naissances

Vaugeois	Pierre	40	11 novembre 18		
"	Joseph	30	5 septembre 18		
Vaugeois	Marie Thérèse	31	15 Août 18		
"	Zoé	30	12 septembre 186		
"	Julien	34	26 septembre 18		
Vantaillet		19	15 Mars 18		
Vasalin		42	8 Décembre 18		
"	Stéphanie	21	11 Août 186		
Vaudet		43	26 septembre 18		
"	Célestine	13	6 avril 186		
"	Séverine	45	4 octobre 18		
Vaudet	Emile Arthur	2	31 Janvier 186		
"	Henriette	8	24 Juin 18		
Vaudet	Joseph Constantin	9	13 février 18		
Vaudet	Victorine Corinne	15	5 Mars 18		
"	Alexandre	18	19 mars 186		
"	Aymar	17	4 Avril 18		
"	Alfred	40	3 Décembre 186		
Vaudet	Eugène Guillaume	42	30 novembre 18		
"	Elise	40	4 novembre 18		
"	Marie	3	6 février 186		
"	Rosa	19	6 Juin 18		
Vaudet	Rosalie Désirée	9	3 mars 186		

Reconnaissances.

Berlin	Edmond Théodore	22	21 Mai	1854
Courtois	Alexandre Casimir	38	15 octobre	1860
id.	Ernestine	38	15 octobre	1860
Dufossé	Jules Eugène	31	5 Septembre	1854
Croisaufs	Clara	7	17 Avril	1861

Mariages.

Allinet	Joséphine Sidonie, mariée à			
Arigot	Mayence Alexandre Napoléon	13	5 Avril	1853
id.	Elmire, mariée à			
	Duval Casimir marié	15	12 avril	1856
	Marie Agnès, mariée à			
Auvert	Basset Pierre Antoine	26	1er août	1854
	Calixte Benjamin, marié à			
Basset	Jacques Sophie Joséphine Clémentine	22	9 Juin	1853
	Emilienne, mariée à			
Berlin	Sullot Joseph Alexandre	23	23 mars	1857
	Etienne Pierre, marié à			
Blanchet	Babette, veuve	22	31 Mai	1854
	Clémence Adeline, mariée à			
Bled	Cordier Félicien Laurent	14	17 avril	1856
	Françoise Rosine, mariée à			
id.	Boegner, marie Madeleine	46	16 octobre	1856
	Pont Félicien, marié à			
	Croisaufs Célénie	39	1er Septembre	1857



Mariages.

Boisbet	Pierre Théophile, marié à			
Boisguet	Sorelais, marie Jeanne Françoise	41	17 janvier	1854
	Joséphine Célénie, mariée à			
id.	Hoin Alphonse Célénie	21	25 Août	1854
	marie madeleine, mariée à			
Bon	Bled François Rosine	40	16 octobre	1856
	Charles Calixte, marié à			
Bonnay	Gautier Hippolyte	46	26 novembre	1856
	Emile Etienne, marié à			
Bonnefoy	Desguillon, Adèle Victorine	1	5 janvier	1854
	Victoire Augustine, mariée à			
Boulanger	Pérotel Jules Natalie	10	24 mars	1862
	marie, mariée à			
id.	Gourlay Paul Elie Florentin	39	21 novembre	1853
	Adèle, mariée à			
id.	Degras Dominique	12	20 Juillet	1857
	Alfred Eudoxie, mariée à			
id.	Maurobert Geneviève	1	6 Janvier	1853
	Augustine Cécile, mariée à			
id.	Degras Eugène	37	21 Août	1855
Boyard	marie Antoinette Clotilde, mariée			
	Lecroix Barnabé Charles Prime	28	8 Juin	1852
Carpentier	Charles Casimir, marié à			
	Cecile, mariée augmente dite relicte	1	9 Janvier	1860

Mariages.

Cattecusse	Florentin, marié à Loubet, Sophie, désirée	44	22 novembre 1857
Chabert	Marie Josephine Clarisse, marié à Semel, hector hyacinthe	27	2 juin 1858
Chazet	Auguste, marié à Marminia, Victoire Fany	10	17 février 1858
Coeu	Marie Marguerite Adèle Valérie, mariée à Carpentier, Charles Casimir	1	9 janvier 1860
Collier	Angélique, mariée à Pauquet, Louis Auguste Henri	42	17 décembre 1860
id	Emma Eugénie, mariée à Rogez, Charles Jean Baptiste	23	2 décembre 1857
Cordier	Désiré Laurent, marié à Blanchet, Florence Adéline	14	1er avril 1856
Courtois	Alexandre Ernest, marié à Poulain, Prudence Elisa	38	15 octobre 1862
Cronnier	Isidore Xavier Dieudonné, marié à Eloy, Adèle Aurore	18	7 juin 1860
Daudrieux	Alexandrine Louise, mariée à Lagache, Victor	20	22 mars 1858
Delafraye	Louis Alexandre, marié à Petit, Virginie Clotilde	34	26 novembre 1861
Delahaye	Noël Esther Célina, mariée à Lefèvre Eloi	41	8 novembre 1859

Mariages.

Delaherche	Charles Nicolas, marié à Vaillant, Estelle	32	19 novembre 1861
Delarue	Fulgence Auguste, marié à Fagard, Marie Thérèse Adéline	4	7 février 1853
Delille	Julie Amélie, mariée à Heytmann, Jacques	6	26 janvier 1854
Denorroy	Eugénie, mariée à Labbé, Eugène Théophile	26	12 juillet 1853
Derrecart	Augustine Célestine, mariée à Mercier, Charles Hypolite Désiré	14	26 avril 1853
Douche	Arthémise, mariée à Maigret, Lucien Alphonse	43	29 octobre 1856
Dubus	Aline Lucie, mariée à Lejeune, Noël Théodore	34	13 octobre 1853
Ducoron	Charles Lubin Alexis Frédéric, marié à Duverger, Martine Eugénie	17	10 mai 1862
Dufer	Jean Baptiste Théodule, marié à Sallot, Victorine	27	16 juillet 1853
Duval	Casimir Marie, marié à Angot, Elisa	15	22 avril 1856
id	Marie Emélie, mariée à Ferrand, Louis Victor Onésime	2	6 février 1861
Duverger	Antoinette, mariée à Essling, Pierre	18	11 mars 1858

Mariage.

Duverger	Hermine, mariée à		
	Cloy, Louis Joseph	1er	18 Janvier 1862
id	Julie, mariée à		
	Mamard, Louis Joseph	24	26 Juin 1854
id	Martine Eugénie, mariée à		
	Ducoron, Charles Lubin Alexis Frédéric	17	10 mai 1860
Cloy	Adélaïde, mariée à		
	Hubert Séverin	28	4 Août 1862
id	Adèle Aurore, mariée à		
	Tronnier, Isidore Xavier Dieudonné	18	7 Juin 1860
id	Louis Joseph, mariée à		
	Duverger, Hermine	1er	18 Janvier 1862
id	Marie Jeanne, mariée à		
	Petit, Marie Théolinde	36	18 octobre 1859
Essling	Pierre, mariée à		
	Duverger, Antoinette	18	11 mars 1858
Fagard	Marie Thérèse Adéline, mariée à		
	Delarue, Fulgence Auguste	4	7 février 1853
Feine	Émile Eugène, mariée à		
	Delarue, Fulgence Auguste	37	11 octobre 1862
Ferrand	Louis Victor Onésime, mariée à		
	Duval, Marie Amélie	2	6 février 1861
Flamand	Marie Madeleine Cécile, mariée à		
	Polle, Louis Hyacinthe	36	8 novembre 1853

Mariage.

Gautier	Stéphanie, mariée à		
	Bon, Charles Céleste	46	26 novembre 1856
Gérard	Émile, mariée à		
	Troisœufs, Félicité Caroline	27	18 Juin 1855
Gourlan	Louis Élie Florentin, mariée à		
	Bonnefoy, Marie	29	21 novembre 1853
Hen	Alphonse Désiré, mariée à		
	Bocquet, Josephine Désirée	21	25 avril 1854
Hermand	Alfred, mariée à		
	Mathieu, Aimable	21	9 Juillet 1859
id	Amélie, mariée à		
	Lesguillon, Théodore Alphonse	19	6 Juillet 1861
id	Antoine Charlotte, mariée à		
	Wallet, Antoinette	7	19 mai 1857
id	Célina, mariée à		
	Troisœufs, François Joseph	12	10 Juillet 1855
id	Julie Armantine, mariée à		
	Obry, Jules Casimir	3	19 Janvier 1860
Hermant	Hermance, mariée à		
	Wallet, Eugène	22	10 Juillet 1860
Heytmann	Jacques, mariée à		
	Delille, Julie Amélie	6	26 Janvier 1854
Hubert	Séverin, mariée à		
	Cloy, Adélaïde	28	4 Août 1862

Mariages.

Jacquet	Louise Josephine Thérèse, mariée à Auvert Céliste Benjamin	22	9 Juin 1853
Labbé	Eugène Théophile, marié à Denorroy Eugénie	26	12 Juillet 1853
Labitte	Victoire, mariée à Bertin Etienne Firmin	22	31 mai 1854
Lacroix	Harvasse Charles Vincent, marié à Boyart, marie Antoinette Clotilde	28	8 Juin 1858
Lagache	Angélique Eugénie, mariée à Patte Louis Hippolyte	29	27 Août 1861
id	Victor, marié à Daudrieux, Alexandrine Louise	20	22 mars 1858
Laurent	Louis Isidore, marié à Larive Céline Béatrix	33	1er Septembre 1856
Larive	Céline Béatrix, mariée à Laurent Louis Isidore	33	1er Septembre 1856
Leclère	Louise Désirée Vacquin, mariée à Mayot Jean Baptiste Aristide	37	21 Décembre 1858
Leconte	André Gabriel, marié à Ortevin Eugénie	48	12 Décembre 1859
Lefèvre	Eloi, marié à Delahaye, noël Esther Céline	41	8 novembre 1859
Legros	Dominique, marié à Boulanger Adèle	12	21 Juillet 1857

Mariages.

Legras	Eugène, marié à Boulanger Auguste Azélie	27	21 Août 1855
Lejeune	Noël Théodore, marié à Dubus Aline Lucie	34	13 Octobre 1853
Lesguillon	Adèle Victorine, marié à Bonnay Emile Edouard	1	5 Janvier 1854
id	Nicolas, marié à Troisœufs Elisa	18	6 Juin 1859
id	Théodore Alphonse, marié à Hermand Amélie	19	6 Juillet 1861
Letellier	Eugène, marié à Levasseur Clotilde	21	10 novembre 1857
Levasseur	Clarisse Irma, mariée à Martin Louis Joseph	6	3 février 1858
id	Clotilde, mariée à Letellier Eugène	21	10 novembre 1857
id	Marie, mariée à Valentin François	17	29 Juin 1861
Leverve	Apoline Adélaïde, mariée à Troisœufs François Joseph	8	18 avril 1861
Liévois	Désiré Hippolyte, marié à Loubet Alexandrine	22	13 novembre 1857
Lorret	François Léon, marié à Troisœufs Céliste Hélène Aglaé	29	22 Juin 1858

Mariages

Roubet	Alexandrine, mariée à			
id	Sivris, Désiré Hyppolite	22	12 novembre 18[illegible]	
id	Hélène, mariée à			
id	Sallet, Jeanne	34	17 Juillet 18[illegible]	
id	Sophie Désirée, mariée à			
id	Cattenoye, Florentin	44	28 novembre 18[illegible]	
id	Victoire Elisabeth, mariée à			
Magot	Pasel, Guillaume	17	22 Septembre 18[illegible]	
Mahieux	Jean Baptiste Arthur, marié à			
id	Leclerc, Louise Désirée Eugénie	37	21 Décembre 18[illegible]	
id	Amable, mariée à			
id	Hermand, Alfred	21	5 Juillet 18[illegible]	
Maigret	Jean Charles, marié à			
Mangney	Poulain, Jenny	24	17 Juin 18[illegible]	
Manard	Louis Alphonse, marié à			
Manniniac	Derache, Catherine	43	29 octobre 18[illegible]	
	Alexandre Hyppolite, marié à			
	Allorge, Josephine Elmire	13	5 avril 18[illegible]	
	Louis Joseph, marié à			
	Dumeyer, Julie	24	26 Juin 18[illegible]	
	Céline, mariée à			
	Prothasie, Jules Hector	20	26 Juin 18[illegible]	
id	Victoire Fanny, mariée à			
	Chazes, Auguste	10	17 février 18[illegible]	

Mariages

Martin	mariée Sedillot, mariée à			
id	Croisault, Etienne Francois Louis Joseph, marié à	14	8 mars 18[illegible]	
Mauroux	Serafaux, Suzanne Emma Eléonore, mariée à	6	3 février 18[illegible]	
Mercier	Boutanger, Alfred Désiré	1	6 Janvier 18[illegible]	
Obey	Amelie Hyppolite Désirée, mariée à			
Osterix	Derivaux, augustine Célestine	14	26 Avril 18[illegible]	
Patte	Jules Casimir, marié à			
Pauquet	Hermand, Julie Armantine Eugénie, mariée à	3	19 Janvier 186[illegible]	
Petit	Leonte, André Gabriel	48	18 Décembre 18[illegible]	
Polle	Louis Hyppolyte, marié à			
Poulain	Lagache, angelique Eugénie	29	27 Août 186[illegible]	
	Louis auguste Denis, marié à			
	Collier, Angelina	42	17 Décembre 186[illegible]	
	Marie Theodore, mariée à			
	Clay, marquis	36	18 octobre 18[illegible]	
id	Virginie Adelaïde, mariée à			
	Delafargue, Louis Alexandre	34	26 novembre 186[illegible]	
	Louis Hyacinthe, marié à			
	Hermand, mariée Jean Denis Emile	36	1 novembre 18[illegible]	
	Heimez, mariée à			
Poulain	Mahieux, Jean Charles	24	17 Juin 18[illegible]	

Mariages.

Poulain	Poulain Pierre, marié à			
Prévost	Courtois Alexandrine Emma	28	15 octobre	1861
Prévôtel	victorine Sébastien, marié à			
Prothasie	Chiébaut Catherine Alexandrine	14	17 Août	1857
Rogez	Jules Nathalie, marié à			
Roger	Bonnefoy, Victoire Augustine	10	24 Mars	1863
Sallot	Jules Hector, marié à			
"	Marmina, Célina	20	22 Juin	1859
"	Charles Jean Baptiste, marié à			
"	Collet, Emma Eugénie	23	2 Décembre	1856
"	marie Victoire, marié à			
Semel	Wallet, alphonse Désiré	15	5 Juin	1861
Sommereux	Jeanneau, marié à			
Soulain	Soubes, Hélène	34	17 Juillet	1855
"	Joseph Alexandre, marié à			
"	Prasse, Emilienne	23	23 mai	1855
"	Victoire, mariée à			
"	Cesar, Jean Baptiste Théodule	27	16 Juillet	1853
"	Huber Hyacinthe, mariée à			
"	Chabert, Marie Joséphine Sarah	27	2 Juin	1851
"	Esther, mariée à			
"	Perie, Emile Eugène	37	21 octobre	1862
"	marié Jeanne Jeanneau, mariée à			
"	Blocher, Marie Théophile	21	17 Janvier	1854

Mariages.

Chiébaut	Catherine Alexandrine, mariée à			
Croisanes	Perrin, antoine Sébastien	14	17 Août	1857
"	Célestine Eloyne, mariée à			
"	Torres, François Victor	29	22 Juin	1850
"	Cécile, mariée à			
"	Blot, Victor Frédéric	29	15 Septembre	1857
"	Chiè, mariée à			
"	Coquillet, nicolas	16	6 Juin	1859
"	Etienne Jeanne, mariée à			
"	Martin, marie Sidonie	14	8 mars	1854
"	Célinie Caroline, mariée à			
"	Gérard, Emile	27	18 Juin	1857
"	Jeanne Joseph, mariée à			
"	Hermand, Célina	32	10 Juillet	1855
"	Jeanne Joseph, mariée à			
"	Severe, apolline Adelaïde	8	16 avril	1861
Valentin	Jeanne, mariée à			
Vaillant	Verapeur, marie	17	29 Juin	1861
Vasel	Estelle, mariée à			
"	Delahercher, charles nicolas	32	19 novembre	1861
"	Jean Hilaire, marié à			
"	Angote, marie Aymée	26	15 Août	1854
"	Guillaume, mariée à			
"	Soubes, victoire Elisabeth	17	22 Septembre	1857

Mariages

Wallet	Alphonse Désiré, marié à		
	Royer, Marie Victoire	15	5 Juin 1861
id	Antoinette, mariée à		
	Hermand, Antoine Clémentine	7	19 mai 1857
id	Eugène, marié à		
	Hermand, Hermance	22	10 Juillet 1860

Décès.

Angot	Clara Alexandrine	4	14 Janvier 1856
Aubourg	Henri Jean Baptiste	22	25 Juin 1862
Aubry	Victorine Charlotte	35	19 septembre 1856
Batard	Julie Honorine	13	27 avril 1859
id	Marguerite Victoire Julie	21	25 mai 1853
id	Marie Lucienne	10	18 mars 1853
Bayard	Marie Françoise	42	30 novembre 1854
id	Pierre Nicolas	17	4 Juin 1859
Bellanger	Nicolas Désiré	16	24 Juin 1861
Bled	" " "	35	6 Décembre 1856
id	Amélie	30	6 août 1856
id	Félicité	33	20 septembre 1859
id	Pierre Charles	1	18 Janvier 1857
Boitelle	Julie	3	6 février 1861
Bonnefoy	Marie Joseph	24	11 Décembre 1857

Décès.

[illegible]	Elisabeth Charlotte	44	3 novembre 1856
Borel	Marie Sophie Josephe	7	25 février 1860
Boucher	Marguerite Augustine	20	25 mai 1862
id	Marie Agnès Opportune	1	4 Janvier 1856
[illegible]ude-ville	Amédée	12	24 février 1858
id	Louis François	9	25 avril 1861
[illegible]ulan[illegible]ger	Honoré Nicolas	38	6 octobre 1854
[illegible]outilly	Pierre Antoine	11	16 mars 1856
Boyart	Siméon Norbert	16	11 septembre 1857
Bulté	Alphonsine	29	16 août 1854
id	Désiré	28	20 Juin 1855
Cabay	Fulgence Casimir	29	4 septembre 1860
id	Silvie Caroline Appoline	41	25 novembre 1853
Caron	Florentin Casimir Désiré	10	15 mars 1856
Cattecusse	Edmond Charles	15	23 avril 1862
id	Edmond Florentin	37	7 octobre 1860
Caustier	Marie Jeanne	5	29 Janvier 1860
Chabert	Edmond	19	7 octobre 1857
id	Ernest	32	28 août 1856
[illegible]arlier Devrainville	Alexandre Pierre Candide	58	26 Juillet 1853
Chazet	Asthénie Eugénie	22	25 Août 1861
Cochonnet	Eugène Léon	23	31 mai 1854
Collier	Louis	20	20 Juillet 1861
Coppin	Pierre Germain	34	8 Octobre 1859



Décès

Cormy	Clément Ferdinand	50	10 Décembre 1855
Courtois	Génius	39	15 octobre 1854
Dangoulême	François Gabrielle	23	10 Juin 1853
Danse	Josephine Arthémise	45	11 novembre 1856
Danville	François	4	14 mars 1857
David	Emilie Héloïse	42	23 septembre 1855
Decamettecourt	Jean François	22	26 mars 1858
Delaherche	Alphonsine Aspasie	1	4 Janvier 1855
Delacue	Marie Rose Clarisse	33	3 octobre 1853
Delatre	Elisa Pauline	26	12 Juin 1855
Delayen	Jean Baptiste	6	6 février 1856
Deligny	Angèle Elise	28	23 octobre 1861
id	Georges Victor	39	18 Octobre 1862
Delille	Cyr Jean Baptiste	2	8 Janvier 1859
id	Louis Emile	17	8 mai 1853
Desaint	Aimable Eléonore	33	20 septembre 1862
Destrès	Adélaïde Victoire	35	14 Décembre 1861
Dodé	Thérèse Béatrix	30	1er septembre 1862
Dubois	Louis François	11	31 mars 1862
Ducreux	Marie Louise	11	23 février 1855
Dufer	Arthur Albert	12	4 Avril 1861
id	Louis	9	5 mars 1861
id	Philippe	17	8 mars 1858
Dufossé	Eugène Octave	24	2 Juin 1855

Décès.

Dumaine	Augustine	26	24 septembre 1861
Duru	Marie Agnès	31	10 septembre 1859
Duval	Elie	31	12 septembre 1860
id	Jean François Désiré	3	17 Janvier 1859
id	Marie	32	26 septembre 1860
id	Marie Louise Scolastique	38	19 novembre 1853
id	Pierre François	35	14 octobre 1859
Duverger	François Clément	11	8 Avril 1859
id	Marie Maxence	30	4 novembre 1861
id	Maxime	2	4 Janvier 1855
id	Victor Alexandre	3	8 Janvier 1855
Eglass	Clémentine	2	17 février 1857
Eloy	Alexandre Auguste	41	21 septembre 1855
id	Julie Caroline	35	1er octobre 1862
id	Michel Lepelletier	4	22 Janvier 1860
Espinasse	Honoré Julien	35	20 octobre 1853
Figuet	Sophie Adélaïde Rosalie	9	1er avril 1859
Flury	Henri Charles	36	1er octobre 1854
Fournival	François Stanislas	21	16 mai 1856
François	Joseph François	34	27 novembre 1858
id	Martial	23	14 septembre 1861
Friley	Marie Louise Zoé Augusta	32	5 septembre 1854
Geiger	Alexis Joseph	48	6 avril 1855
Gérard	Marie Antoinette	32	13 septembre 1862

Décès.

Gestor	Emmanuel	34	23	Septembre 1856
Hibert	Louis Etienne	26	9	Juillet 1856
id	Marie Valentine	21	10	août 1856
Hene	" " "	27	16	août 1854
id	" " "	9	19	février 1855
Hermand	Amédée	1	5	Janvier 1856
id	Camille	11	22	Janvier 1859
id	Celine	15	25	août 1857
id	Jean Baptiste	38	26	octobre 1860
id	Joseph Ernest	36	25	Septembre 1856
id	Pierre Alexandrine	14	30	avril 1860
Hinard	Louis Joseph	18	29	Juin 1861
Hodeno	Sophie	31	9	Juillet 1855
Hozmelt	Hortense	33	23	Septembre 1858
Hubard	Jean Pierre Honoré	23	9	Septembre 1854
Jagacho	Achille	16	2	Juin 1859
Jamplois	Jules Leopold	25	8	août 1859
Jaraz	Louise Marcelline Clara	32	12	Septembre 1859
Jarailler	Clotilde	33	10	Juillet 1855
Jejimelle	Marie Elisabeth	31	21	Décembre 1856
Jeroy	Marie Hilarde Sophie	3	17	Janvier 1853
Jeriere	Anne Elisabeth Philippine	10	16	mars 1861
id	Charles	9	2	mars 1856
id Hoer	Charles	5	1	février 1861

Décès.

Jeverve	Louis	34	12	Septembre 1861
Jevieil	Olympe Anna	10	30	avril 1861
id	Etienne	23	21	Juin 1862
Jevieille	Marie	20	19	mars 1853
Jheurma	Jean Baptiste Aurelle	3	8	Janvier 1858
id	Jean Baptiste Alphonse	7	11	février 1858
Jievois	Clotilde Alzire Semina	7	9	mars 1859
Jisard	Desiree	25	10	Juillet 1853
Maynez	Francois Joseph	30	18	Juillet 1858
Maynier	Desirée	19	20	mai 1862
id	Jules Alexis	24	9	Juillet 1862
Mahieux	Alexandre Eugène	6	11	mai 1857
id	Augustine	43	20	novembre 1859
Marijon	Marie Jose Eugène Joseph	14	14	mars 1855
Jabeille	Berthe	10	11	février 1855
Marlio	Charles Louis	25	21	Décembre 1853
id	Gustave	1	5	Janvier 1861
Mary	Agnes Augustine	12	5	mars 1854
Mascrié	Marie Clotilde Madeleine	20	21	avril 1855
Mervejre	Jules Arthur	5	15	février 1858
Morel	Charles Louis	13	23	mai 1861
Nicolleau	Etienne Charles	45	22	novembre 1859
Nigner	Pierre marie	16	26	mars 1854
Paul	" " "	36	17	Décembre 1858

Décès.

Petit	Joseph Hélène	46	28 octobre 1855
id	Marie Louise Charlotte	7	13 février 1862
Petré	Eugène	10	6 avril 1859
Pinon	Pierre Ferdinand	16	6 mai 1862
Polle	Louis Hyacinthe	13	5 mars 1854
Pommery	Marie Elisabeth	27	13 Juillet 1856
Prost-Petit-Jean	Louise Camille	13	19 avril 1862
Raymond	Albert Léon	7	8 février 1856
Revelin	Louis Joseph	6	5 février 1860
Robert	Georges François	13	4 mars 1855
Rodriguez	Alexandrine	3	8 Janvier 1856
Rose	Marie Marguerite Félicité	11	19 mars 1853
Rotté	Louis Antoine Maxime	23	31 Juillet 1859
Rousselle	Marie Louise Josephe	12	26 février 1855
Roze	Aimé Angélique Charlotte	7	24 février 1853
Ruste	Simon	18	12 mai 1853
Sadet	" " "	13	27 Juillet 1857
Sallot	Alexandre Adrien	27	17 Août 1859
id	François	26	22 Juillet 1862
id	Honorine Victoire	29	30 Juillet 1856
id	Marie Anne Adélaïde	21	24 mars 1858
Saurel	Paul	18	29 Avril 1856
Semel	" " "	50	25 Décembre 1859
id	" " "	12	20 mai 1861

Décès.

Sénéchal	Marie Anne Barbe	2	7 Janvier 1856
id	Pauline Rosella	4	13 Janvier 1855
Sorel	Léon	12	7 avril 1862
Soulain	Désiré	6	31 Janvier 1855
id	Marguerite Angadrème	23	8 Juin 1856
id	Simon François Sébastien	35	22 Juillet 1855
Stock	Zélie Antoinette	24	31 Juillet 1859
id	Zélie Marie	5	30 Janvier 1859
Termes	Geneviève	16	5 mai 1853
Thiebbe	Marie François	41	19 Juillet 1857
Tinthoin	Jean	39	15 octobre 1856
Toudu	Rosalie	43	15 Décembre 1853
Troisœufs	François Auguste	2	11 Janvier 1853
id	Justine	31	7 novembre 1861
id	Marie Cécile	16	31 ~~mars~~ 1855
id	Raymond	28	18 Août 1859
Varin	Denis Joseph	41	14 novembre 1854
id	Geneviève	43	11 Décembre 1854
Wallet	Auguste Victor	8	10 février 1858
id	Emmanuel Frédéric	14	25 mai 1861
id	Louis Amédée	36	2 Août 1855
id	Marie	27	3 Août 1862
id	Pierre Marie	5	15 Janvier 1855
id	Silvie Anastasie	5	13 mars 1861

	Décès.		
Wallet	Victorine Adélaïde	38	7 octobre 185[illegible]
id	Pierre	3	26 février 185[illegible]
Warthmann	Albert Alphonse	16	22 avril 185[illegible]

Certifié véritable par le Greffier du Tribunal Civil de première instance séant à Clermont (Oise) ce jourd'hui Douze août mil huit cent soixante trois.

Gorlin

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE CLERMONT (OISE)